Hommage à Mr Arthur ...

Lucien Schöne

LE JARGON ET JOBELIN

DE

François Villon

SUIVI DU

JARGON AU THÉATRE

LE JARGON & JOBELIN

DE

François Villon

SUIVI DU

JARGON AU THÉATRE

Texte, Variantes, Traduction, Notices, Notes & Glossaires

PAR

LUCIEN SCHÖNE

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, EDITEUR

23-31, PASSAGE CHOISEUL, 23-31

M DCCC LXXXVIII

NOTICE

NOTICE

§ I

LA VIE ET LES OEUVRES DE FRANÇOIS VILLON

Les nombreux détails relevés dans les vers du poète ont représenté, jusqu'à nos jours, la partie la plus curieuse et la plus exacte de sa biographie, au profit de laquelle aucun document certain ne nous était parvenu. Villon a lié intimement les menus actes de son existence à ses poésies : l'œuvre

& l'homme forment ainſi un tout, une unité; il conte ſes joies & ſes peines, exprime ſes douleurs, confeſſe ſes fautes, libelle de bons conſeils, ſans jamais abandonner la tournure perſiflante & joyeuſe de ſon eſprit, & ce ton de commandement qui lui eſt particulier.

Né à Paris en 1431, François Villon[1], écolier de la grande Univerſité pariſienne (et probablement reçu *maître-és-arts)*, compoſa, en 1456, ſes *Lays*[2] ou *Petit Teſtament*, pièce ſpirituelle qui nous fait déjà connaître ſes mauvaiſes relations, en même temps que ſa pratique des choſes & des hommes de juſtice : cachots du Chaſtelet[3], geôliers[4], juges & procureurs[5].

---

1 Il avait pris le nom de ſon protecteur, Guillaume de Villon, chanoine de Saint-Benoît à Paris. Des lettres de rémiſſion, extraites des Archives nationales par M. Longnon et par M. Vitu, ont établi qu'il ſe nommait *Des Loges* ou *De Montcorbier,* mais le public continuera à l'appeler *Villon,* ſans tenir compte de ces patientes recherches.

2 *Legs.* Le titre de *Petit Teſtament*, qui a prévalu, n'avait pas été donné par l'auteur (V. le huitain LXV du *Grand Teſtament*).

3 Huitain XXII : *Voire mais, j'auray les Trois licts*
S'ils me meinent en Chaſtellet.

4 Huitain XXIX : Il légue à ſes amis : *ſon miroir...*
Et la grâce de la geolière.

5 Huitain XXI : *Item à maiſtre Jehan Mautainct* (juge examinateur)
. . . .
Et à mon procureur Fournier...

L'année précédente, après avoir bleſſé grièvement un prêtre dans une rixe, il avait été forcé de quitter momentanément Paris. Les pourſuites, les procès, les corrections, ſe preſſent & s'accumulent enſuite dans cette période mouvementée de ſa vie, à laquelle ſe rattachent les *Ballades en Jargon;* vraiſemblablement, les ſix ou ſept pièces en furent écrites dans un court eſpace de temps, ſuivant de fort près l'apparition du *Petit Teſtament.*

Une information judiciaire, dernièrement exhumée des Archives[1], nous le montre à la même époque (1456-57) au milieu de ſes compagnons, écoliers, déclaſſés de tous ordres, habitués du Petit-Pont[2] ou réfugiés de Notre-Dame[3]. Son intelligence s'appliquait alors à crocheter quelques coffres bien garnis[4], &, sans doute, à perpétrer ces farces légendaires qui, ſous le nom

1 A. Longnon, 1877.
2 C'était le lieu principal de réunion pour la bohème du temps (V. au Gloſſaire).
3 L'immenſe cathédrale jouiſſait du droit d'aſile; tout un monde de larrons s'agitait ſous la courbe gracieuſe de ſes arceaux, témoins de conciliabules peu édifiants.
4 Vol important au collège de Navarre (rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : École polytechnique), objet de l'information judiciaire dont il eſt queſtion plus haut (V. au Gloſſaire les mots : BERART, COFFRES).

de *Repeues Franches*, nous ont été tranſmiſes par ſes admirateurs[1].

Malheureux avec ſes maîtreſſes, trompé par l'une, accuſé de blaſphème par une autre[2], traîné à la charrette & battu aux carrefours de la ville[3], ayant un jour ſubi l'horrible queſtion par l'eau[4], condamné à la potence[5], le pauvre Villon finit par échouer à Meung-ſur-Loire, près d'Orléans, dans un cul-de-baſſe-foſſe, on ne ſait pour quel motif.

C'eſt là qu'il paſſa, ſuivant ſon témoignage[6], l'été de 1461 ſous la rude main de l'évêque Thibault d'Auſſigny, ſoumis au régime le plus dur. Nous l'y retrouvons à une date préciſe, le 1er ou le 2 octobre de la même année, lorſque Louis XI, rentrant en France à la mort de ſon

1 Les *Repeues Franches* ne ſont pas de Villon, c'eſt maintenant un point inconteſté ; on les trouve cependant, à la ſuite des œuvres du poète, dans la plupart des éditions.

2 V. SAUVE (ſa) au Gloſſaire.

3 Pour les détails ſur cette correction, v. PELLE au Gloſſaire des Miſtères.

4 V. BAUDROUSE au Gloſſaire.

5 Un habile appel au Parlement le ſauva de ce dernier pas. Trois pièces de Villon, dont deux petits chefs-d'œuvre, ſont les ſeuls documents connus à propos de ce grave événement de ſa vie, mais elles ſont fort préciſes : *Ballade au moment d'eſtre pendu*, *Ballade de l'Appel*, *Requeſte au Parlement* (pour remercier et obtenir un ſurſis).

6 Premiers huitains du *Grand Teſtament*.

père pour prendre poſſeſſion du trône, s'arrêta à Meung[1] et fit mettre le priſonnier en liberté : ſujet de vive reconnaiſſance pour le poète, en oppoſition avec l'âpre rancune contre l'évêque & ſes officiers, rancune ſi ſouvent & ſi curieuſement manifeſtée dans le *Grand Teſtament*[2].

La compoſition de ce dernier ouvrage marque pour Villon le terme de ſa vie aventureuſe. Probablement rimé loin de Paris[3], dans un état de calme & de bien-être que le poète n'avait pas encore connu, le *Grand Teſtament*[4] eſt rempli de bons conſeils, de profonds retours ſur ſoi-même, de conſidérations philoſophiques, adroitement coupés par les lays & les rondeaux, par les vives & originales ballades intercalées dans le texte. Il conſtitue, avec les pièces précédemment nom-

---

1 La Collection des *Ordonnances des Rois de France* contient, aux deux dates précitées, des lettres ou édits de Louis XI, ſignés dans cette petite ville.

2 Dernier vers du huitain II :

Tel luy ſoit Dieu qu'il m'a eſté !

3 En Anjou, où il avait un oncle religieux ; peut-être à Saint-Maixent, petite ville du Poitou qui paraît avoir ſervi de retraite à ſes dernières années.

4 La date de 1461 eſt donnée par le premier huitain, mais cet ouvrage contient diverſes pièces ſe rapportant aux différentes époques de la vie de l'auteur. On ignore abſolument quand il fut terminé.

mées & diverſes autres dont on trouvera les rubriques en note[1], tout ce qui nous eſt parvenu de François Villon.

Ce n'eſt pas à propos du Jargon qu'il convient d'examiner ſon mérite littéraire, mérite complétement reconnu en nos temps modernes & chaque jour apprécié à plus haut titre[2], ainſi que ſa prodigieuſe habileté de verſificateur.

Son penchant marqué vers l'archaïſme nous a conſervé de bien charmantes expreſſions, accroiſſant ainſi la ſomme de reconnaiſſance que lui

---

1 Voici les plus remarquables :

Épitaphe ou Ballade au moment d'eſtre pendu avec ſes compagnons.
Le Débat du Cœur et du Corps (ballade).
Épiſtre à ſes amis (ballade écrite de ſon cachot de Meung).
Requeſte à Monſeigneur de Bourbon (pour obtenir le prêt de quelques écus).
Ballade au nom de la Fortune.
Ballade contre les médiſans de la France.

On ajoute généralement :

Le Franc-Archer de Baignollet et *Le Dialogue de Mallepaye et de Baillevent,* deux bijoux anonymes de notre théâtre comique ; le premier a toutes les apparences d'une œuvre de Villon ; le ſecond, daté par la bataille de Nancy (1477), dont il eſt queſtion au vers 210, n'eſt certainement pas de notre auteur.

2 « Villon n'eſt pas ſeulement le poète ſupérieur du XV[e] siècle, « mais il eſt auſſi le premier poète, dans le vrai ſens du mot, « qu'ait eu la France moderne, et il s'eſt écoulé un long temps « avant que d'autres fuſſent dignes d'être mis à côté de lui. » *(Anatole de Montaiglon, Les Poètes Français, Paris, 1862, Tome I.)*

doivent ſes ſucceſſeurs. Imité par ſes contemporains[1], imité de Clément Marot[2] à Théodore de Banville[3], Villon fut le premier à exprimer du langage populaire les formes conciſes, nettes, naïves & ſouvent remplies d'une ſpirituelle bonhomie, montrant ainſi la voie ſuivie par Rabelais, Mathurin Regnier & La Fontaine[4].

1 Le *Jardin de Plaiſance*, ſorte d'anthologie publiée vers la fin du XVe ſiècle, renferme un grand nombre d'imitations de Villon ; pluſieurs éditeurs ont cru pouvoir lui attribuer une partie de ces pièces. Le § *Ballade nouvelle,* de notre Notice, énumère divers ouvrages de la même époque, évidemment inspirés par les vaillantes rimes du pauvre écolier.

2 V. notamment l'Épitre XXX, tirée de la *Requeſte à Monſeigneur de Bourbon.*

3 *Odes Funambuleſques.*

4 Les réminiſcences contenues dans *Gargantua* et dans *Pantagruel* démontrent que Rabelais poſſédait en ſa mémoire l'œuvre de Villon. Il en ſerait de même pour La Fontaine, au témoignage du Père Du Cerceau : *Lettre à M. De....,* à la ſuite de l'édition Le Couſtelier, Paris, 1723.

§ II

LE JARGON ET JOBELIN [1]

FRANÇOIS VILLON a laiſſé ſous ce titre ſix ballades jointes à la première édition de ſes œuvres, en 1489, et depuis régulièrement reproduites dans les trente éditions diverſes du poète pariſien.

---

1 Le titre eſt libellé d'après Pierre Levet; on rencontre dans d'autres éditions : *Le Jargon ou Jobelin.*

Le vers 18 des *Repeues Franches* (antérieures de quelques années à ces publications) nous fournit : *Jargon Jobelin;* ce ferait, je crois, la plus ancienne et la meilleure appellation, car il n'eſt nullement certain que la rubrique ſoit de Villon. D'autres exemples de pièces du poète, décorées d'un titre par les éditeurs, autoriſent l'émiſſion de ce doute.

Villon n'emploie *Jobelin* dans aucun de ſes vers; on ne peut donc préciſer ce qu'il entendrait en qualifiant ainſi ſon Jargon. Notre mot *Jobard* paraiſſant deſcendre de la même ſource, l'explication

On ne ſaurait dire ſi le public de ſon temps comprenait aiſément ce langage; ce qui eſt certain, c'eſt qu'en 1532 la tradition en était déjà preſque éteinte, car CLÉMENT MAROT, dans la préface des *Œuvres de Villon,* publiées à cette date par ordre de François Ier, s'exprimait ainſi :

« Touchant le Iargon, je le laiſſe à corriger « & expoſer aux ſucceſſeurs de Villon en l'art de « la pinſe & du croq. »

Trois ſiècles après, l'abbé PROMPSAULT, en commentateur laborieux *(Paris, Techener, 1832, in-8°)* eſſayait de traduire la première ballade dans l'eſpoir d'y rencontrer quelques renſeignements ſur l'exiſtence de l'auteur, mais ſans obtenir aucun bon réſultat[1].

---

la plus plauſible ſerait : *Langage pour attraper les jobards,* comme aux paſſages ſuivants : *Repeues Franches, vers 17 :*

> *Les hoirs du deffunct Pathelin*
> *Qui ſçavez jargon jobelin.*

Farce de Colin, filz de Thévot le maire, Anc. Th. français, II, 399 :

> *Je n'entens point ſon jobelin.*
> *Parle-il françoys ou latin ?*

Poſtérieurement, *jobelin* devint, avec *badin, naudin* et tant d'autres, l'un des nombreux ſynonymes de niais, nigaud, jobard.

1 On trouvera aux mots : *Blanchir, Eſſurger, Flos, Floterie, Plain,* des détails qui ſemblent confirmer une opinion déjà émiſe par M. Campaux : Villon connaiſſait bien le métier de tanneur ou mégiſſier, auquel le pauvre écolier a peut-être demandé quelquefois ſon pain. C'eſt la ſeule indication biographique nouvelle.

Dans ſon ouvrage détaillé ſur Villon & ſes œuvres, M. CAMPAUX *(Paris, Durand, 1859, page 266)* ſe borne à exprimer le regret de ne pas comprendre ces ballades, « l'interprétation « du Jargon offrant de l'intérêt au point de vue « de l'hiſtoire de notre langue. »

M. PIERRE JANNET, l'un des meilleurs éditeurs du poète *(Nouvelle Collection Jannet-Picard, Paris, 1867)*, dit dans ſa note ſur le Jargon, page 224 : « Tous les éditeurs de Villon « ont reculé devant l'explication de ces ballades « en argot. Je ſuis leur exemple; mais cela ne « doit pas décourager ceux qui voudraient tenter « l'entrepriſe. En recueillant avec ſoin toutes les « variantes des anciennes éditions, en rappro-« chant les ballades de Villon des monuments « aſſez nombreux de ce langage qui nous reſtent « du XVe ſiècle & du commencement du XVIe, « on arriverait probablement à quelque choſe de « ſatisfaiſant. »

M. PAUL LACROIX écrit à ſon tour dans l'édition *Jouauſt, 1877, page 301 :* « Nous « avions l'eſpoir de traduire enfin le Jargon qui « n'était plus déjà très intelligible du temps de « Marot, mais il nous a fallu renoncer à ce

« travail, pour lequel nous manquions de toute « espèce de secours philologiques, car l'argot du « xve siècle diffère complétement de celui qui « est encore en usage dans le bas peuple. Pour « éviter de nous tromper comme Prompsault, « nous laisserons au lecteur le soin de chercher « le mot d'une énigme devant laquelle tous les « OEdipes modernes ont reculé. »

Enfin, le dernier en date des commentateurs, M. Louis Moland *(Paris, Garnier frères, 1879, page 185)* se borne à cette note sommaire : « Pas plus que nos prédécesseurs, nous n'avons « la prétention de traduire ces pièces écrites en « argot du temps. »

Après ces nombreux érudits & un espace de quatre siècles écoulés sur l'œuvre, il y aurait eu témérité à essayer une interprétation du Jargon Jobelin en suivant la tradition, si une nouvelle voie ne m'avait ouvert en partie ce rébus du temps de Charles VII : j'avais cru y reconnaître, en effet, l'emploi de mots étrangers au vieux français, & la réflexion me vint bientôt que la longue occupation anglaise[1] devait avoir

---

1 La guerre de Cent ans prit fin en 1453. — Le Jargon date de 1455-1456.

laiſſé des traces dans le langage populaire & ſurtout dans le vocabulaire de la population hantée par Maiſtre François.

Nous retrouvons donc ici quelques veſtiges du baragouin bizarre évidemment parlé dans les ruelles de Paris entre les Anglais, armée, pourvoyeurs, etc., etc., & la portion du peuple frayant avec eux.

L'ennemi avait évacué Paris en 1436[1], après l'avoir occupé près de vingt ans, mais pendant treize ou quatorze ans encore, il reſtait aux abords de la capitale, occupant la Normandie juſqu'à Vernon[2]; on peut donc admettre que, durant cette période, dont une grande partie s'écoula au milieu des meilleures relations entre les deux camps, l'uſage de certains mots fut entretenu dans les tavernes, dans les ruelles & chez la Groſſe Margot & Marion l'Ydolle[3], tandis que les priſonniers le conſervaient dans leur milieu ſpécial.

Il faut rappeler ici que les Anglais avaient en

1 Villon avait alors cinq ans.
2 Le ſiège de Vernon, à quinze lieues de Paris, n'eut lieu qu'en août 1449.
3 Ces perſonnages figurent dans le *Grand Teſtament*.

France, à ce moment, de nombreux partiſans dans toutes les claſſes. D'autre part, les Écoſſais étaient venus combattre dans nos rangs, & former ainſi la ſouche de la garde royale écoſſaiſe.

Dans ſon *Pantagruel*, Rabelais plaiſante le langage « *Eſcoſſe-François* » de ces mercenaires [1], & l'on rencontre dans cet auteur, dans Clément Marot & dans les Farces du temps, les dernières expreſſions anglaiſes réſiſtant encore : *Drinc* [2], *Dringuer* [3], *Drongart* [4], *Fallot* [5], *Goudfallot* [6], *Guodepie* [7], *Gaudepiſer* [8], *Sarpe* [9], etc. On voit que ce ſont des termes de cabaret ; les jurons, les exclamations perſiſtent auſſi volontiers : Villon, dans ſes poéſies, emploie *Brelare*

1 Livre IV, chap. XL.
2 Cl. Marot : *Rondeau du Guay,* vers 10 — *Drink*, boire, ou ſubſtantivement : le boire, la boiſſon.
3 Cl. Marot : *Second colloque d'Eraſme,* vers 377 — boire, abſorber.
4 *Farce du Couſturier,* anc. Th. français, t. II, page 174 — *Dronkard,* ivrogne (Palſgrave, page 215).
5 Marot : *Épitaphe de Jean Serre,* vers 2 — *Fellow,* compagnon.
6 Rabelais : *Pant. III*, ch. XLIII — *Good fellow,* bon compagnon, bon garçon.
7 Rabelais : *Pant. IV*, ch. XL — *Goodpie*, bon pâté, bon gâteau, tarte.
8 Rabelais : *Pant. II*, ch. XIII — Verbe formé ſur le mot ci-deſſus : mettre en tarte, en gâteau.
9 Rabelais : *Pant. II*, ch. XVII — *Sharp*, fripon, coquin (V. SARPES, au Gloſſaire).

Bigod[1], *Hohecte*[2], tandis que, pendant de longues années encore, le peuple appellera les Anglais: *Godons*[3], en fouvenir de leur juron favori: *Goddam!* & décernera le titre de *Mil-*

1 *By'r lord by God!* Par notre Seigneur Dieu! (*Grand Teftament*, huitain CXL). Les commentateurs de Villon l'ont toujours expliqué par l'allemand: *Verloren bey Gott!* (perdu, mon Dieu!) qui ne s'accorde pas avec le fens du huitain; mais déjà, M. PROFILET, dans une thèfe fur Villon (Faculté de Nancy, 31 mai 1856) avait fignalé ce juron comme anglais, et M. RATHERY, dans un ouvrage où l'on ne s'attendrait pas à le rencontrer (*Relations fociales et intellectuelles entre l'Angleterre et la France,* Paris, 1856, in-8°, page 17) cite le *Brelare Bigod* de Villon et en donne auffi l'interprétation rapportée plus haut. — Notre mot français *bigot,* paraît même avoir tiré fa fignification moderne du *By God* des infulaires pour qualifier les gens qui invoquent Dieu à tout propos (V. Littré). La prononciation de *Bygod* au XVe fiècle eft aifée à reproduire: dans la ftrophe de Villon ce juron fert de rime à la *Groffe Margot.*

Mais voici un exemple concluant, tiré d'un ouvrage écrit en 1488 par l'hiftorien Robert Gaguin:

Jamais Françoys bien ne faura
Jurer bi god, ni brelare,
By my troft, ...

Le Paffe-Temps d'Oyfiveté, reproduit dans les *Anc. Poéfies franç.* VII, 271.

2 *Ho-Height!* Cette interjection eft fouvent corrigée par les éditeurs faute d'être comprife (*Grand Teftament,* huitain XCVII).

3 Ce furnom était univerfellement adopté; dans le *Miftère du Siège d'Orléans* Jeanne d'Arc et les autres perfonnages l'emploient à tout inftant pour défigner les Anglais.

Le Courroux de la mort contre les Angloys (époque de Louis XII),

lour (mylord) à tous les gens richement vêtus[1].

L'auteur inconnu du *Mistère du Siège d'Orléans*[2] (écrit entre 1439 & 1450 en une langue correcte) laisse parfois échapper un de ces mots étrangers francisés par l'usage; c'est ainsi qu'au vers 20,079, *La Hire* nous surprend en répondant à *la Pucelle:*

> Ne vous souciez, j'entent bien,
> Devant les vois a ce drader[3].

En raison de la longue durée du contact avec l'ennemi, on doit considérer ces citations comme bien faibles, car, en dehors de l'armée & de sa suite, l'établissement des Anglais dans certaines provinces avait amené des alliances dont Mon-

---

reproduit dans les *Anciennes Poésies françaises*, tome II, page 79 :

> *Par quoy je tiens mes ennemys*
> *Ces paillars godons d'Angleterre...*

Guillaume Crétin, Invective sur la journée des Éperons (1513), vers 23 :

> *Criant : qui vive! aux godons d'Angleterre...*

1 V. MILLOURS au Glossaire des Mistéres.
2 *Documents inédits sur l'Histoire de France*, Imprim. impér., 1862.
3 « Je vais devant afin de les effrayer. » *Drede*, frayeur, crainte, effroi (Palsgrave, page 528, actuellement *dread*).

taigne ſe plaint encore[1] : « Il eſt une nation à « laquelle ceux de mon quartier ont eu jadis ſi « privée accointance qu'il reſte encore en ma « maiſon aucune trace de leur ancien couſinage. » Auſſi faut-il obſerver, par contre, la connaiſſance alors fort répandue de la langue françaiſe parmi les envahiſſeurs[2] & l'incorporation dans l'armée anglaiſe d'un grand nombre d'habitants des provinces occupées.

Cette longue juſtification, s'appliquant à la préſence de vocables anglais[3], ne doit pas tromper ſur la compoſition philologique du Jargon de Villon; ces ballades ſont écrites en un vieux français ſouvent obſcur ou déjà hors d'uſage à cette époque, parſemé d'expreſſions à double

---

1 *Eſſais*, liv. II, chap. 12.

2 Rathery, de la Bibliothèque nationale, ouvrage cité; les curieuſes dates ſuivantes ſont relevées par l'auteur ſur ce ſujet, page 7 : « Juſqu'en 1362, en Angleterre, les plaidoiries avaient lieu en « français; juſqu'en 1385, les enfants étaient aſtreints, dans les « écoles à ſe ſervir du français pour leurs devoirs et leçons; « juſqu'en 1435, les actes du Parlement, et, juſqu'en 1483, les « actes publics des rois étaient rédigés en français. »

3 Après la dernière occupation germanique, on pouvait entendre, dans nos provinces de l'Eſt, les gens du peuple et ſurtout les enfants demander de la « *flèche*, » des « *cartoffes*, » avant d'aller au « *chloſſe*. » Je crois volontiers que ces cacophoniques déformations de *fleiſch* (viande), *kartoffel* (pomme de terre), *ſchlaf* (repos, ſommeil), ſubſiſtent encore en ces contrées, avec quelques autres d'un emploi auſſi fréquent.

entente : tout ſemble indiquer, de la part de l'auteur, l'intention d'accumuler les obſtacles. Les termes aſſimilables à l'argot y figurent en nombre preſque égal aux mots étrangers, une trentaine environ ; mais les derniers conſtituaient la principale difficulté de la traduction, le reſte ne devant pas réſiſter à un long travail de patience, ainſi que l'avait prévu M. Pierre Jannet, dans le paſſage cité aux premières lignes de ce paragraphe.

Villon paraît avoir mis une certaine régularité dans la formation des ſubſtantifs ſuivants, tous d'exemple unique & concourant tous à lui faciliter la rime ; auſſi peut-on vraiſemblablement lui en attribuer la paternité :

Arderie, Arrerie, Droguerie, Eſterie, Faerie, Faierie, Flogie, Floterie, Hurterie, Luezie, Mouargie, Riflerie, Rurie, Suerie, Turterie.

Souvent les mots étrangers ſont placés par couples, aſſortis en vue de la rime, comme : *Bris, Fardis; Droguerie, Faerie; Hirenalle, Pirenalle; Mouargie, Flogie,* etc., conſtituant un excellent contrôle pour les hypothèſes qui ſubſiſtent encore.

Devant la hardieſſe de quelques-unes d'entre

elles, on voudra bien ſe ſouvenir que la reproduction correcte des vocables tirés de langues étrangères eſt un ſouci, une obligation du temps préſent ; nos arrière-parents n'ont point connu ce ſouci & ſe ſont diſpenſés de cette obligation[1]. Alors que nous nous efforçons de prononcer & d'écrire purement les néologiſmes adoptés par l'uſage : *high-life*, *ſteeple-chaſe*, *railway* & tant d'autres, ceux qui nous ont été tranſmis antérieurement ſont, pour la plupart, méconnaiſſables. Qui diſcerne aujourd'hui, à moins d'une légère

---

1 Pendant que Villon rimait ſes ballades, voici comment, à des dates préciſes, les noms des perſonnages connus étaient écorchés par le public :

Saliſbury, Suffolk, Worceſter, Cornwall, grands ſeigneurs anglais qui figurent dans les chanſons ſur le comte de Warvick (1470-71), devenaient *Sallebrich, Seuffort, Vrurſet, Croneuil*.

(*Chants hiſtoriques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, publiées pour la première fois d'après le manuſcrit original par M. Le Roux de Lincy, Paris, 1857, pages 151 à 175).

Le Miſtère du Siège d'Orléans, déjà cité (1436-50), ne maſſacre pas moins les noms de ſes principaux acteurs. On y rencontre auſſi *Sallebry, Suffort, etc.*, à côté de *Fouquambergue* (Falconbridge).

Robert Gaguin écrit *Seſtre, Vuetmaiſtre*, pour Cheſter, Weſtminſter (*Le Paſſe-Temps d'Oyſiveté*, 1488, première ſtrophe).

Les auteurs de nos fabliaux ſont plus fantaiſiſtes :

Coceleſtre (Glocester) dans *De Connebert*. — *Nichole* et *Cantorbile* (Lincoln, Canterbury) dans *La Male Honte*.

(*Recueil général des Fabliaux*, tome V, pages 95, 97, 161).

étude spéciale, l'origine de *Bicêtre*, *Boulingrin*, *Redingote?*[1]

Un point reſte à déterminer : François Villon parle-t-il un langage vivant, ou s'eſt-il plu à compoſer ces pièces pour le divertiſſement de ſon entourage & de la gent écolière ou baſochienne[2] ? Je pencherais volontiers pour cette dernière explication. Nous ſerions ainſi devant une fantaisie[3], une broderie exécutée sur le Jargon populaire que nous retrouvons dans le Théâtre du temps, & que nous allons examiner dans une autre partie de cet ouvrage.

Villon s'adreſſe d'ailleurs uniquement à ſes plus proches amis, & le principal objet, la ſeule

1 *Bicêtre*, château élevé aux portes de Paris par le cardinal de *Wincheſter* (XIIIe ſiècle). Au temps de Villon, on l'appelait encore *Viceſtre (Petit Teſt. XIX* et *Grand Teſt. CXXVI)*. Rabelais écrit *Oinceſtre*.

Boulingrin : bowling green, rond de verdure.

Redingote : riding coat, habit de cheval.

2 Les *Complaintes et Épitaphes du Roy de la Bazoche* (1501) ſont écrites par André de la Vigne dans une langue preſque entièrement ſortie de ſon imagination. Ce n'eſt pas une réminiſcence de Villon, car le latin y a la plus grande part, mais la pièce était à ſignaler (V. *Anc. Poéſies franç.*, tome XIII, 383.)

3 La fantaiſie du poète a toujours ſa part acquiſe, car (quel que ſoit le jugement porté ſur le langage) il n'eſt pas poſſible de conſidérer ces Ballades comme une correſpondance ſérieuſe entre complices ou priſonniers.

raiſon d'être de ces *Ballades en Jargon Jobelin*, ſont les exhortations & les conſeils impératifs prodigués par l'auteur à ſes compagnons.

Quelques-unes ſe terminent par la recommandation de revenir au bien, de retourner au travail; l'enſemble a beaucoup d'analogie pour le fond & ſouvent auſſi pour la forme avec la *Belle Leçon de Villon aux Enfans perduz* & la *Ballade de Bonne Doctrine à ceulx de mauvaiſe vie*, comptées parmi les meilleures œuvres du pauvre écolier.

§ III

BIBLIOGRAPHIE

Le Jargon Jobelin eſt reproduit dans toutes les éditions de Villon, mais, le texte étant reſté incompris de tous les éditeurs, les corrections & la ponctuation en ſont arbitraires; il était donc néceſſaire de ſe reporter aux premières impreſſions qui nous ſont parvenues.

La première eſt celle de Pierre Levet, Paris, 1489; il exiſte cependant une édition ſans lieu ni date que l'abbé Prompſault eſtimait la plus ancienne & ſur laquelle M. Brunet, dans le

Manuel du Libraire[1], ne ſe prononce pas formellement : elle fait partie du Recueil Y. 4,404 de la Bibliothèque Nationale.

Ces deux textes ſont reproduits ici comme les plus anciens, en prenant pour baſe celui de P. Levet, qui a ſur l'autre l'avantage d'être daté.

On trouvera auſſi en variantes les deux éditions de Jehan Trepperel, le fécond imprimeur pariſien, l'une datée de 1497, & l'autre ſans date, mais fixée peu après 1500 par M. Brunet. (Recueil 4,458, Bibliothèque Nationale.)

Ces quatre éditions ſont gothiques & ſans ponctuation.

Parmi les modernes, le texte d'un exemplaire de Le Couſtelier, Paris, 1723[2], annoté par La Monnoye, eſt le ſeul qu'il convenait de publier en variante ; cet érudit paraît avoir eu ſous les yeux des manuſcrits ou des éditions diſparus

---

1 Cet ouvrage contient des détails très complets ſur les autres édit. de Villon. Deux proviennent encore du XVe ſiècle : Germain Bineaut, vers 1490, et Pierre Caron, vers 1500.

2 Cet exemplaire appartient au British Muſéum. Il a été reproduit par M. P. Jannet dans la *Nouv. Collection Jannet-Picard, Paris, 1867.*

M. A. de Montaiglon, ami fidèle de M. Jannet, aurait, m'aſſure-t-on, participé à laréviſion du texte. Si ce dire eſt exact, une autorité s'ajouterait ainſi à celle de La Monnoye : nouveau motif pour choiſir ce type des éditions corrigées.

aujourd'hui. Ses rares & prudentes corrections marquent bien la limite à observer, aussi me suis-je interdit tout remaniement arbitraire, soit de l'orthographe, soit de la construction des vers[1].

---

1 Ce travail était terminé lorsque M. A. Vitu a publié (Paris, Charpentier, avril 1884) *Le Jargon du XVe siècle* avec une traduction raisonnée des ballades de Villon. Les différences d'interprétation sont nombreuses entre ces deux publications; une grande partie provient de l'établissement du texte; M. A. Vitu, s'étant uniquement servi de l'édit. Pierre Levet, 1489, a opéré des rectifications et des corrections qu'il ne se serait probablement pas cru autorisé à faire, s'il avait eu sous les yeux la réunion des éditions primitives.

Le but de son ouvrage, indiqué en sous-titre : « Étude philologique, » lui a souvent fait oublier Villon pour la poursuite d'une étymologie. Cherchant seulement ici à traduire exactement le poète, à rendre accessible à tous le dédale de son Jargon, je me suis efforcé de suivre le vocabulaire et les idées habituelles, la rhétorique et l'esprit de saillies propres à l'écolier parisien.

Dans les cas douteux ou malaisés, j'ai consigné dans le Glossaire l'opinion de M. Vitu pour aider à la découverte de la vérité.

Le Jargon du XVe siècle attribue à François Villon cinq ballades extraites d'un ancien manuscrit, sur lequel on trouvera des détails au § *Ballade nouvelle,* avec les raisons qui m'ont déterminé à n'admettre qu'une seule de ces pièces.

§ IV

UNE BALLADE NOUVELLE

Un ouvrage récemment paru a publié cinq ballades [1], extraites d'un manuſ-crit français appartenant à la Bibliothèque Royale de Stockholm [2], en les attribuant à François Villon.

Après quelques mots ſur le manuſcrit & le crédit qu'il convient d'accorder au copiſte, nous examinerons ces pièces en argot tranſcrites dans l'un des cahiers, en expoſant les motifs qui nous

1 *Le Jargon du XVe ſiècle.* Ces ballades y ſont numérotées : VII, VIII, IX, X, XI.

2 Il eſt inſcrit ſous le n° LIII, et non pas 4111, comme l'imprime l'ouvrage déſigné plus haut (page 83, en note).

ont décidé à reproduire l'une d'elles & à repousser les autres.

Le volume avait appartenu à Claude Fauchet, historiographe de France sous Henri IV; c'est la réunion, sous une même couverture, de cahiers d'épaisseur variable, comptant ensemble 280 feuillets environ, papier in-4°. Les paléographes considèrent son écriture comme provenant de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. Les premières pages sont occupées par de médiocres ballades en français de l'époque; aucun titre particulier ne les distingue l'une de l'autre; puis viennent à la suite, & toujours sans aucune rubriqne, celles dont nous nous occupons. Le milieu du recueil contient le *Grand* & le *Petit Testament* [1]; un long poème obscur termine cette réunion d'ouvrages dissemblables. Le *Jargon Jobelin* n'y figure point, & rien n'indique, dans le manuscrit, que Villon soit l'auteur des ballades en argot conservées par l'écrivain.

Claude Fauchet, trompé par le vers initial de la première :

En Parouart la grant masse gaudie...

1 Les *Testaments* commencent sur un cahier séparé.

copié ſur celui de Villon, a noté en marge : *Ceci eſt imprimé avec les œuvres de Villon l'an 1532, par Galiot du Pré.* L'édition ainſi ſignalée par le poſſeſſeur du volume ne renferme nullement ce qu'il y croyait rencontrer[1], mais ſeulement les pièces anciennes & toujours conſidérées comme authentiques.

Avant d'avoir été mis en lumière par M. A. Vitu, ce recueil n'était pas inconnu ; Fauchet en avait tiré la pièce ſuivante[2], amplification de l'épitaphe de Villon, que M. Longnon publia avec les corrections, lorſqu'il eut retrouvé le manuſcrit (V. *Romania*, 1873) :

Je ſuis François dont il me poiſe
Nommé Corbeil en mon ſeurnom
Natif d'Auvars emprés Pontoiſe
Et du commun nommé Villon
Une corde de demye toiſe
Ce ne feuſt ung joli appel

1 M. A. Vitu (page 124) cite auſſi cette note comme erronée : « L'exact Fauchet n'avait lu que le premier vers. En comparant « le reſte avec la première ballade du Jargon, on voit combien « les deux pièces diffèrent entre elles. »

2 Le texte tranſmis par Fauchet dans ſon ouvrage *Origines des Chevaliers, Armoiries et Héraux* (1599, édité en 1610), n'eſt pas exactement conforme.

Sceuſt bien mon col que mon cul poiſe
Le jeu ne me ſembloit point bel [1].

M. Louis Moland, après avoir reproduit ces vers (*Œuvres de Villon*, Paris Garnier frères 1879, page XIII de la préface), ajoute : « Il reſſort « clairement de l'examen attentif de ce huitain « qu'il n'eſt que l'œuvre d'un ſcribe qui, ſachant « que Villon n'avait pas été pendu, a voulu mo- « difier l'épitaphe dans ce ſens. »

M. P. Jannet avait dit précédemment : « Pour « moi, je crois, avec le Père du Cerceau, Daunou « & beaucoup d'autres, qu'on ne doit tenir aucun « compte de ce huitain, amplification maladroite « de l'épitaphe en quatre vers. » [2]

Il eſt certain que le rédacteur s'eſt montré peu ſcrupuleux; il avait d'abord donné place, ſur ſon manuſcrit, au quatrain authentique de Villon, puis il l'a biffé pour le remplacer, au

1 Voici, d'après les bonnes éditions, le *Quatrain que feit Villon quant il fut jugé à mourir* :

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Né de Paris emprès Pontboiſe ;
Or, d'une corde d'une toiſe,
Saura mon col que mon cul poiſe.

2 *Œuvres de Villon*, préface, page VI, *Nouv. Collect. Jannet-Picard*.

commencement de la page ſuivante, par cette élucubration.

On comprendra donc avec quelle réſerve il convenait d'examiner les pièces juſqu'alors inconnues tranſlatées par la même main. L'une d'elles, occupant le verſo du feuillet 26, forme à l'envoi l'acroſtiche de Villon [1]; c'eſt une ſignature ſouvent employée par le poète, & M. A. Vitu a tiré de ce même envoi pluſieurs anagrammes curieux que le ſeul haſard eut difficilement amenés [2]. Cette pièce figure donc ici à la ſuite des anciennes ballades comme appartenant vraiſemblablement à notre auteur. Si on l'examine dans tous ſes détails, on trouve : les rimes

1 L'acroſtiche eſt irrégulier ; il s'établit en prenant deux lettres au quatrième vers. Cette Ballade porte le n° X dans le *Jargon du XVe ſiècle*.

2 Cependant il faut obſerver que l'alphabet preſque entier entre dans leur compoſition, ſi l'on en retranche *h, k, x, z*, rarement néceſſaires, *y* et *j* repréſentés par l'*i*, et le *v* repréſenté par *u* conſonne. Ainſi le quatrième vers poſſède : *a-c-d-e-f-g-i-l-n-o-p-r-s-u*; le cinquième vers : *a-b-c-d-e-f-i-l-n-o-p-r-s-t-u*; les combinaiſons que l'on en peut tirer ſont donc nombreuſes. Exemple, le vers,

Noue beaucoup dont il reçoit freſſoue.

ſur lequel eſt conſtruit cet anagramme,

Eſcoute li ouvre du bon poète Françoís,

ſe lirait encore, ſi l'on en voulait faire un jeu :

O Foi! Vitu s'abuſe pour donner cet école.

entrecroifées fuivant le mode habituel de Villon; le furnom de *Benards*, déjà octroyé à fa bande, lancé dès le premier vers; le terme d'école *Couplez* dont les feuls exemples font dans Villon & Rabelais (V. au Gloffaire); quelques mots d'anglais francifés; des expreffions *(Plain, Flos)* paraiffant fe rapporter à l'induftrie du mégiffier déjà mife en fcène dans l'ancienne ballade V, au troifième octave.

La ballade du feuillet 26, verfo, fe diftingue ainfi complètement de fes voifines, & il était jufte de la reproduire; on n'y rencontre aucun des termes d'argot plus moderne, aucun des procédés de verfification que nous allons relever dans celles-ci. Si c'eft un paftiche de Villon, il eft habilement conçu, exécuté avec un foin minutieux; le ton impératif, le mouvement général, font bien ceux du poète, & l'évocation de fes infortunes en amour ajoute à la reffemblance.

Mais que dire des autres pièces du manufcrit de Stockholm? Comment les attribuer à Villon? Leur fituation dans le recueil ne peut fuffire fi l'on n'y ajoute aucun argument hiftorique, littéraire ou philologique. Bien au contraire, toutes les conjectures, tous les détails qui militent en faveur de celle qui poffède l'acroftiche, fe re-

tournent contre les autres; elles ne contiennent aucune penſée, aucun fait ſe rapportant à l'exiſtence de Villon, aucune de ces expreſſions, de ces tours de phraſe qui lui appartiennent. Où ſont la verve de l'écolier pariſien, la facture & le rythme de ſon vers, aiſés cependant à reconnaître, malgré l'obſcurité du langage, dans les ballades anciennement publiées [1] ?

Que deviendrait la poéſie ſous le couvert de laquelle ſe préſentent ces pièces inconnues ? Un certain accord des conſonnances, indéfiniſſable, mais qui ſe peut comparer à celui des couleurs entre elles, réſonne toujours ſous la plume du poète véritable ; notre imitateur de Villon, s'il parvient à concilier la rime & la meſure, ne ſemble pas doué de cette délicateſſe du tympan : les ſyllabes s'entrechoquent ſouvent dans ſes vers avec un bruit déſagréable. Parfois le mouvement des ſtrophes rappelle beaucoup plus la proſe filandreuſe que les huitains alertes & concis du ſpirituel *Maiſtre François*.

Voici, ſur chacune des quatre pièces ſignalées,

1 L'expérience de la lecture à haute voix eſt concluante à ce ſujet.

une ftrophe qui nous fervira d'exemple & fuffira à les faire connaître :

BALLADE VII, DIZAIN III

Que faictes vous toute meneftrandie
Antonnez poix et marques fix à fix
Et les plantez au bien en paillardie
Sur la forne que fires font raffis
Sornillez moy ces georgetz fi farciz
Puis efchequez fur gours paffans tous neufz
Se feyme oyez foiez beaucoup broueulx
Plantez vos hiftz jufques elles rappaffe
Car qui eft grup il eft tout roupieulx
Mais le pis eft mariage m'en paffe.

BALLADE VIII, DIZAIN II

Croqueurs de pain et plommeurs affectez
Gaigneurs auffi vendengeurs de cofté
Beliftriens perpetuels des prez
Qui fur la roue avez lardons clamez
En jobelin ou vous avez efté
Par le terrant pour le franc ront querir
Et auffi pour la marque fournir
Avez tendu au pain et aux menicles
Pour tant fe font adoubter et cremir
Angles boffus rouaftres et ftaricles.

BALLADE IX, STROPHE II

Apres moller lue ung gueulx qui vault
Pour mieux hyer desriver la couloire
C'est pour livrer aux arques ung assault
De messement maquiller a lesquerre
Puis dist ung gueulx j'ai paulme deux florins
L'autre pollist martins et dollequins
Et la marque souvent le gaing choisit
A dragangier puis dist : le mieux fourny
Picquons au veau Saint Jacques je m'espince
Eschecquer fault quant la pye est juchie
Pour les duppes faire brouer au mynsse.

BALLADE XI, STROPHE I

Se devers quay par un temps du vernas
Veiz abrouer a la vergne cygault
Marques de plant dames et audinas
Et puis marchans tous telz que au mestier fault
Gueux affinez allegrucs et floars
Mareux arves pimpres dorlotz et fars
Qui par usaige a la vergne jolye
Abrouerent au flot de toutes pars
Pour maintenir la joyeuse folie.

Dans les ballades IX et XI, l'auteur prend le ton de conteur, ou le transmet à un personnage

imaginaire pour narrer & dialoguer à ſa fantaiſie. Ce procédé, alourdiſſant la courte marche d'une ballade, eſt inconnu de Villon, qui ignorait auſſi le ſuivant : certains vers, devant les exigences de la meſure, commencent par une conjonction, un adverbe, ou ſont ſurchargés d'autant. On peut juger, ſur les extraits qui précèdent, de la profuſion des *pour*, — *puis*, — *et*, — *que*, — *auſſi*, comme dans l'exemple ſuivant :

Et puis marchans tous telz que au meſtier fault.

Ce n'eſt point tout ; la ballade VIII contient le paſſage qui ſuit, vers 22, 23 :

Gueulx gourgourans par qui gueulx ſont gourez
Quant abrouart ſur la ſorne a brouez...

& la ballade IX, vers 24, 25 :

Puis feiſt on ſaire aſault avec un ſault
Apres doubtant de ſes anges l'aſſault...

Ce jeu des aſſonances, rebondiſſant l'une ſur l'autre, eſt une mode des premières années du ſeizième ſiècle ; les maîtres du genre furent

André de la Vigne & Guillaume Crétin [1]. Si l'on en peut rencontrer de plus anciens exemples, notamment dans Rutebeuf, ce n'eſt toutefois pas dans Villon, qui s'eſt ſagement abſtenu de cet inutile exercice. Voici donc qu'après avoir écarté de notre poète ces mauvaiſes ballades, la dernière remarque conduirait à placer leur compoſition à l'époque où le manuſcrit fut rédigé, c'eſt-à-dire entre 1500 & 1540; l'examen attentif de leur vocabulaire confirme cette propoſition.

La première pièce (VII) eſt un paſtiche; ſon vers initial, nous l'avons déjà vu, avait trompé l'érudit Fauchet; le vers 12 eſt tiré de la *Ballade au moment d'eſtre pendu*; le vers 14 eſt un mélange des refrains du *Jargon Jobelin :* les vers 22 à 25 [2] répètent les rimes de Villon aux vers 2 à 5 de ſa première ballade. Nous n'avons pas d'exemple, dans tout l'œuvre du poète, de ſemblables réminiſcences; ſon intariſſable fantaiſie, la richeſſe de ſa langue, ne l'obligeaient point à ſe répéter.

La pièce ſuivante (VIII) eſt d'une grande fai-

1 Clément Marot ſacrifie encore à ce goût du public : Épitre VII *au Roy;* Épitre XXV *au Chancelier Du Prat;* et juſque dans l'*Élégie du riche infortuné Seigneur de Semblançay* (1527).

2 Ce ſont les vers 2 à 5 de l'extrait que nous reproduiſons.

blesse de rimes; les cinq premières de chaque strophe, toutes en *é* ou *ez*, ne sont guère plus que des assonances. La mémoire de Villon ne peut s'en charger.

Le texte de ces ballades, & particulièrement celui de la troisième (IX) & celui de la dernière (XI), est parsemé d'expressions appartenant au *Jargon réformé* ou argot du XVIe siècle : *marques* (avec le sens de *filles*, *femmes*), *maquiller*, *macquin*, *riffault*, *gier*, *gitrement*, *rouastres*, *staricles*, *babillangier* [1], *arvés*, *arton (pain)*; ce dernier sert aussi à désigner tout le vocabulaire : *langage de l'Arty*.

Dans sa *Philologie de l'Argot*, M. Francisque Michel, après avoir donné d'amples détails sur cette production de la Renaissance [2], successivement appelée *Blesquin*, *Arty*, *Jargon réformé*, constate la profonde différence qui la sépare du langage de Villon [3].

---

1 V. *Philologie de l'Argot*, page xlviij, colonne 1, ligne 20.
2 Il en donne aussi, en notes, une bibliographie très complète.
3 Introduction, page xj : « Considérablement enrichi et perfectionné, « s'il faut en croire Henri Estienne, le jargon du XVIe siècle « ressemblait aussi peu à celui de Villon et de ses compagnons « qu'à la langue dont nous avons un recueil bien plus ample « dans le siècle suivant. »
Page XXIX : « Après cela, on comprend que lors même que

Le berceau de ce nouvel argot métaphorique paraît être, en effet, l'Italie, & ce ſont nos expéditions dans cette contrée qui lui ont ſervi de véhicule ; il forme la baſe de notre argot moderne dans lequel on peut retrouver ſes traces. Nos voiſins prirent auſſi pour modèle ce pays favoriſé : l'allemand conſerve à l'argot le nom d'*italien rouge (Rothwelſch)* [1].

L'emploi de cet élément nouveau, inconnu à Villon, inconnu aux auteurs des Miſtères du xve ſiècle, marque d'un trait vif la diſtance qui ſépare les anciennes ballades de celles du manuſcrit de Stockholm.

L'expreſſion la plus importante pour la fixation de la date eſt *roaſtre* ou *rouaſtre* [2] ; ce ſurnom a été décerné au bourreau parce qu'il appliquait le ſupplice de la *roue*. Or, l'édit de François Ier, introduiſant cette peine en France, eſt de janvier 1534 (1535 nouveau ſtyle) ; il fut enregiſtré au

« l'on aurait, dans toute ſa pureté, le *Jargon* et *Jobelin* de Villon, « il ſoit difficile de l'entendre, tout en ayant un vocabulaire du « langage *bleſquin* en uſage dans le ſiècle ſuivant. »

1 V. Borrow, *The Zincali,* London, John Murray, 1841, tome II, page 132 : *On Robber language ;* et F. Michel, pages xxv et xxvj.

2 Employé aux ballades VII et VIII ; dans cette dernière, il eſt répété au refrain.

3.

Parlement le 11 [1], & publié à ſon de trompe le même jour dans les carrefours de Paris [2]. On peut admettre, il eſt vrai, qu'il régulariſait une ſituation préexiſtante, mais pour un petit nombre d'années ſeulement. Déjà en uſage en Allemagne, ce ſupplice a pu être appliqué dans les provinces, aujourd'hui françaiſes, qui faiſaient alors partie de l'empire de Charles-Quint, ou qui ſe trouvaient momentanément ſous ſa domination; mais il n'y a point de doute qu'il ne fût ignoré au temps de Villon & juſqu'au commencement du ſeizième ſiècle, les exemples abondent pour le démontrer & pour conſtater en même temps l'abſence du ſobriquet *rouaſtre, rouart* [3], ſous ſes différentes formes.

Ainſi Villon, dans ſa *Ballade contre les Médiſans de la France*, accumule toutes les tortures & toutes les peines claſſées en ſa mémoire; il ne demande point d'expoſer ſur la roue les médiſans

1 Iſambert, *Recueil des Lois françaiſes,* tome XII, page 400. — Sauval, *Recherches des Antiquités de Paris,* tome II, 599.

2 *Journal d'un Bourgeois de Paris ſous le règne de François Ier*, page 452, Collection de la Société de l'Hiſtoire de France, Paris, 1854.

3 V. ces mots au Gloſſaire des Miſtères, ainſi que Roe, au Gloſſaire de Villon.

contre lefquels il fulmine. La *Ballade Joyeuse des Taverniers* [1] énumère plus exactement encore les fupplices connus à cette époque [2].

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris fous François I*er, que nous venons de citer, fournit un excellent contrôle; c'eft ainfi que relatant au jour le jour les exécutions nombreufes dont il eft témoin, il fait paffer fous nos yeux des criminels pendus, décapités, brûlés, écartelés ou bouillis, mais c'eft feulement vers la fin de fon *Journal*, après la publication de l'édit de 1534, qu'il rapporte des exécutions fur la roue.

Les miftères du xve fiècle, avec leur innombrable armée de bourreaux & de *tyrants*, tous affublés d'un furnom caractériftique (*Grippart*, *Trenchart*, *Frappart*, *Grongnart*, etc.), ne préfentent aucun exemple de *Roaftre*. M. A. Vitu, dans fon Vocabulaire, a dû rappeler, à défaut de plus ancien, la *Vie de Saint-Chriftophe* (1527); on voit quel long efpace nous fépare ici de Villon.

---

1 Elle a été attribuée à Villon et figure dans la plupart des éditions modernes, mais elle a été reconnue pour appartenir à Octavien de Saint-Gelais (1509).

2 On peut confulter auffi : *Difcours de la Vermine et Preftraille de Lyon*, M. C. XII, reproduit dans les *Anc. Poëfies francaifes*, tome VII, vers 8 à 12, de la page 44. — *Moralité des Enfans de Maintenant*, tome III, 59, *Anc. Théâtre francais*.

Dans les *Actes des Apôtres*, le bourreau *Daru* offre ainſi ſes ſervices :

ÉGÉE

Et que ſçais-tu faire?

DARU

Bien pendre,
Roſtir, bruſler, eſcarteler,
Battre de verges, deſcoller,
Trayner, eſcorcher, enfouyr,
Et ſi on ſe combat, fouyr,
Auſſy bien qu'oncques fait perſonne [1].

La lecture des couplets du bourreau *Gournay* & de ſon valet *Micet*, extraits du *Viel Teſtament* & reproduits dans le préſent volume, achèveront notre démonſtration. Ces deux témoins, bien placés pour nous initier à leur aimable beſogne, ſont auſſi muets que leur confrère *Daru* à l'égard de la roue.

1 Ce paſſage eſt reproduit dans l'*Hiſtoire du Théâtre François aux dépens de la Compagnie,* par les frères Parfait, Amſterdam-Paris, 1735, tome II, page 399. — Lorſque *Daru* s'eſt préſenté au public, il l'a fait à peu près dans les mêmes termes, confirmant ceux-ci, mais la tirade eſt longue ; on la trouvera dans l'ouvrage ci-deſſus, page 387, et dans l'*Hiſtoire du Théâtre en France*, tome I, page 276.

Après la miſe en vigueur de l'Ordonnance de 1534, les imaginations, frappées par l'horreur de ce ſupplice, en forment auſſitôt le ſurnom du bourreau, puis du Prévôt, & rapidement il devient d'un emploi fréquent ; Rabelais s'en empare & Cotgrave lui donne place en ſon dictionnaire Français-Anglais.

Les autres mots du XVI[e] ſiècle que l'on peut relever dans le manuſcrit de Stockholm n'offrent point la même préciſion ; nous en examinerons ſeulement quelques-uns : *Marque* (*logis* dans Villon), prend la ſignification de *fille*, *femme* dans le langage *bleſquin* (de l'italien *marcheſe ;* argot italien ou fourbeſque : *marcona*). — *Verne* ou *Vergne*, d'abord *printemps*, *printanier*, prend le ſens de *ville*, *habitation* (ſens entendu dans les ballades que nous repouſſons), ſeulement dans le *bleſquin*. — *Staricles* (*juges*, *chefs*), expreſſion d'origine ſlave, ne nous a été aſſurément point tranſmis par un peuple de cette race, mais par l'entremiſe des Italiens à la ſuite du courant formé par nos expéditions guerrières. Ce mot a encore cours en Orient, ſous la forme *Staroſte*, pour déſigner certains agents de nos conſulats.

Enfin, la ballade VIII contient, on l'aura peut-être remarqué, le paſſage ſuivant :

Qui ſur la roue avez lardons clamez
En jobelin. . . .

Il ne ſemble pas que l'on dût rencontrer cette expreſſion : *en jobelin*, chez Villon, pas plus que l'on ne chercherait *patelin* ou *pateliner* dans la *Farce de Maiſtre Pathelin*. Ces néologiſmes n'ont pu prendre rang qu'après la diffuſion des ouvrages dont ils ſont tirés.

Quant à faire du poète le Vaugelas des brigands du xv[e] ſiècle, cela ne paraît guère admiſſible ; il ne faut point conſidérer François Villon, malgré ſes infractions à l'honnêteté, comme une ſorte de Cartouche ou de Mandrin du moyen-âge ; ſes complices appartiennent à l'entourage des écoles, ce ſont des écoliers, des lettrés comme lui, & la protection du chanoine Guillaume de Villon, celle de Charles d'Orléans, ſon titre de *maître-ès-arts* obtenu fort jeune, les bons ſentiments dont il fait preuve dans le *Grand Teſtament*, témoignent contre une ſituation que la découverte de ſon procès a récemment pouſſée au noir.

Tout lui était bon, il eſt vrai, pour vivre, & vivre gaiement, mais n'eſt-il pas équitable de le meſurer aux mœurs de ſes contemporains ?

Le plus honnête, le plus charmant homme de ſon temps, René d'Anjou, ne croyait pas alors déroger en empochant par deux fois la dot apportée, par la fille de Louis XI, à ſon petit-fils le duc de Calabre, & cela, ſans que ce projet de royale union fût jamais conſommé. Cette duplicité, qui conduirait aujourd'hui devant les tribunaux, était du meilleur ton.

La ſociété peut maintenant abſoudre Villon de ſes méfaits : elle s'eſt payée ſur lui en menue monnaie. Peu d'écrivains ont été pareillement dépouillés, plagiés, pillés ſans vergogne; une énumération de pièces & d'ouvrages ſerait ici faſtidieuſe, & ſi l'on admet, comme je ſuis prêt à l'accepter, qu'il ſoit l'auteur de *Maiſtre Pathelin*, la liſte ſerait interminable [1].

1 Nous avons déjà cité les *Repeues Franches*, longtemps attribuées à François Villon, le *Jardin de Plaiſance*, et, dans le § *Jargon au Théâtre*, la *Vie de Saint-Chriſtophe*, dont l'auteur emprunte au *Jargon Jobelin*. Une nomenclature commencerait par les pièces du théâtre comique :

Le Teſtament de Pathelin, *Le Débat de l'Homme et de la Femme*, *Le Franc-Archer de Cherré*, etc. etc.

C'eſt pourquoi, devant des imitateurs qui le ſerrent quelquefois de fort près, il eſt prudent, tout en publiant cette *nouvelle Ballade*, de laiſſer ſubſiſter quelques doutes ſur ſon authenticité.

Les emprunts, les paſtiches, & le nombre d'éditions atteint en ces premiers temps de l'imprimerie, atteſtent que le ſuccès du poète populaire avait été immenſe. Son preſtige, ſa réputation d'eſprit [1] durèrent juſqu'au mouvement philologique qui transforma notre langue à la ſuite des guerres d'Italie; dès lors, les difficultés de lecture, l'émiſſion bizarre des penſées, la conſtruction compliquée de la phraſe, obligeant les cerveaux à trop d'efforts, firent délaiſſer ces œuvres auxquelles on revient aujourd'hui avec paſſion.

1 *La Vie et Treſpaſſement de Caillette* (fou du roi Louis XII, mort en 1514), vers 30 :

Si fin ne fut qu'eſtoit Françoys Villon.

Anciennes Poëſies françaiſes, tome X.

§ V

LE JARGON AU THÉATRE

Les Ballades de Villon ſont le texte le plus complet, parvenu du moyen-âge juſqu'à nous, en cet obſcur langage; on peut même conjecturer que leur diffuſion parmi le public lui fit prendre en goût ce nouvel élément comique, car les Miſtères, ſpectacle populaire par excellence, contiennent volontiers, à partir de cette époque, des ſcènes dans leſquelles *mendiants*, *ſoudards*, *beliſtres*, *tyrants* ou *bourreaux* parlent auſſi un langage particulier. L'attribution de cette priorité à Villon eſt une ſimple hypothèſe; nous ne connaiſſons pas tous les Miſtères, &, parmi ceux

dont nous possédons les pièces, beaucoup n'ont pas de date de composition assez précise pour un exact classement chronologique.

Les auteurs du théâtre comique[1], Farces, Soties, Sermons Joyeux, etc., au milieu du style vulgaire & bouffon, & des licences de tout genre dont ils usaient sans réserve, vont rarement jusqu'à ce que nous appelons aujourd'hui l'argot. On en rencontre cependant des exemples isolés, peut-être des expressions passées pour un moment dans la langue courante, mais jamais ne se présente une phrase, un vers entier qui eût embarrassé le spectateur du temps[2].

Il n'en est pas de même dans les Mistères; certains d'entre eux contiennent des scènes qui

---

1 Leurs noms sont, pour la plupart, restés inconnus. On n'attachait alors aucune importance aux ouvrages destinés à la scène ; c'est ainsi qu'un chef-d'œuvre comme *Maistre Pathelin* est resté anonyme.

2 Quelquefois le latin macaronique, ou latin de cuisine, concourt dans ces pièces au divertissement de l'auditoire ; il est généralement aisé d'en saisir le sens. — La Farce de *Maistre Pathelin* contient une scène célèbre, entremêlée de tirades en divers patois, devant laquelle le public devait rester tout aussi ébahi que le drapier *Guillaume*. Ces procédés de comique forcé se retrouvent dans le théâtre moderne : la caricature du latin dans *Le Malade Imaginaire,* celle de l'élocution des paysans et des bègues dans *Le Mariage de Figaro,* puis les vaudevilles ont usé et abusé du parler risible de nos voisins d'outre-mer.

ne devaient pas être aiſément compriſes par tous les aſſiſtants[1].

Cette différence, relevée entre deux ſpectacles déjà ſi éloignés par leur but (l'un cherchant ſeulement à diſtraire, l'autre prétendant édifier en même temps ſon public), vient appuyer les concluſions des hiſtoriens de notre ancien théâtre. Le Miſtère, ſatisfaiſant ſurtout aux yeux & à l'imagination[2], était & eſt reſté juſqu'à ſes derniers moments le ſpectacle favori du peuple, des illettrés, tandis que les pièces comiques s'adreſſaient aux étudiants, aux clercs[3], à la bourgeoiſie. Les Farces & les Soties, par leurs alluſions ſouvent difficiles à ſaiſir, ſuppoſent une certaine culture de l'intelligence pour dégager la ſatire des bouffonneries qui l'entourent, du burleſque qui la diſſimule.

1 Serait-il paradoxal d'entrevoir un indice de l'unification, de l'épuration du langage uſuel, dans cette miſe à la ſcène du jargon et des patois? Le comique et le ridicule qui en jailliſſaient ſur les perſonnages n'ont-ils pas été de vigoureux agents pour déterminer la maſſe à délaiſſer les idiomes locaux, et à s'exprimer plus correctement?

2 Rien ne reſſemble plus à une féerie moderne que certains miſtères : changements inceſſants du lieu de la ſcène, trucs, diableries, etc., juſqu'aux motets ou chanſons intercalés par l'auteur pour donner aux machiniſtes le temps d'accomplir leur beſogne.

3 Dans le ſens ancien de : *gens inſtruits, lettrés.*

Avec quelle ardeur l'un & l'autre ſpectacle était ſuivi ! « C'eſt alors que la ſcène, dans « chaque ville où elle ſe dreſſe, eſt vraiment le « foyer de la vie publique. Aujourd'hui que le « théâtre n'eſt plus qu'une diſtraction parmi tant « d'autres, nous ne ſaurions nous figurer ce qu'il « était pour le peuple du moyen-âge, quand la « ſcène, au lieu d'être comme à préſent confinée « dans un édifice diſtinct & occupée par une « claſſe d'hommes ſpéciaux, était ouverte à tous « & s'érigeait partout ; quand les acteurs, pris « dans toutes les claſſes de la ſociété, ſe comp- « taient par centaines, quand les pièces duraient « pluſieurs journées, quand les repréſentations, « rares, mais interminables, s'offraient comme le « ſeul point lumineux & joyeux dans une ſérie « de mois ou d'années décolorées & monotones. « Qui ſaura la paſſion du moyen-âge pour ſon « théâtre ſera prêt à convenir que, ſi l'on ignore « ce théâtre, on ignore en même temps une « partie conſidérable du moyen-âge[1]. »

Nous reproduiſons ici, avec une courte note ſur la pièce dont ils ſont extraits, les paſſages les

1 *Hiſtoire du Théâtre en France*, page 16 de l'Introduction.

plus compacts & les plus curieux quant à l'emploi du Jargon, provenant des Mistères suivants :

LE VIEL TESTAMENT (1458?);

LES ACTES DES APÔTRES, des frères Gréban (1460 environ)[1];

LA PASSION, de Jean Michel (1486);

LA VIE DE SAINT CHRISTOPHE, de Chevalet (1527).

Ils sont parmi les plus remarquables & les plus dignes d'être conservés; d'autres, comme *Saint Crespin & Saint Crespinien, la Résurrection* (de Jean Michel), *la Vengeance de Nostre-Seigneur*, etc., contiennent aussi des expressions jargonnesques, mais isolées, & sans qu'il soit possible d'en tirer une citation de quelque importance.

Le vocabulaire de ce langage est d'ailleurs fort restreint; certains substantifs, certains verbes caractéristiques : *Aubert, Besfleur, Endosse, Enter-*

1 *Le Jargon du XVe siècle*, donne par erreur 1541 comme étant la date de cet ouvrage (page 76 du Discours préliminaire). Les noms des auteurs suffisent pour la placer au milieu du XVe siècle. La quatrième édition connue des *Actes des Apôtres*, Paris, Les Angeliers frères, est de 1541.

ver, *Brouer*, *Vendenger*, reviennent à tout propos; auſſi le petit gloſſaire, imprimé plus loin, ſuffit-il pour entendre tout ce qui en a été ſemé dans cette partie de notre littérature dramatique, où le burleſque s'allie à la dévotion ſuperſtitieuſe du moyen-âge.

Ce travail explicatif n'avait pas encore été entrepris; M. Franciſque Michel s'était borné à l'indiquer en publiant la plus grande partie des textes à déchiffrer. (*Philologie de l'Argot*, Introduction, page xxxix.)

Après un gloſſaire comme celui du Jargon de Villon, dont elle forme le complément eſſentiel, la traduction de ce Jargon populaire préſentait peu de difficulté; elle était indiſpenſable pour bien marquer la limite entre ce qui était intelligible à la maſſe du public, & la partie uniquement compriſe par l'entourage de l'écolier pariſien.

C'eſt pour mieux préciſer cette limite, qu'après quelques héſitations, provoquées par la crainte de compliquer les recherches, nous avons ſéparé les deux gloſſaires. On peut ainſi juger rapidement la conſtruction des deux idiomes.

Le long extrait de *la Vie de ſaint Chriſtophe* (repréſentée à Grenoble le 9 juin 1527), que

nous traduifons plus loin, néceffite un examen particulier. L'auteur, maiftre Chevalet, poète viennois[1], paraît y avoir mis à contribution le jargon de Villon[2], en même temps qu'il lui empruntait quelques rimes[3].

Comment le public dauphinois pouvait-il prendre plaifir à l'audition de cet étrange langage, alors incompris de Clément Marot? Il fe contentait probablement de comprendre à demi, aidé de la mimique des acteurs, & accroiffait

1 Les rares renfeignements parvenus fur Chevalet nous le montrent toujours réfidant en Dauphiné. En 1506, il faifait repréfenter à Vienne *Saints Phocas et Zacharie,* et trois années après, appelé à Romans pour retoucher un miftère, il eft qualifié dans les comptes de la ville : « *Grand fatifte de Vienne.* »

2 A partir du vers 40, la fcène des *tyrants* reproduite plus loin contient les mots fuivants, tirés pour la plupart des deux premières ballades du Jargon et dont on ne retrouve aucun exemple, ni dans les autres miftères, ni ailleurs :

Allegruc (potence), *Berouart* (fobriquet appliqué aux compagnons), *Coffres maffis* (cachots), *Lambourreur* (furnom du bourreau), *Mathegaudie* (prifon), *Marieux* (geôlier), etc. On voit qu'une certaine affociation d'idées réunit entre eux ces termes bizarres.

3 Le paffage fuivant rappelle le premier huitain de la Ballade I :

J'eftois affis.
Quant ce vint entre cinq et fix
. . . .
Et de paour d'eftre circoncis
Des ances . . . .

La rime de *affis* avec *cinq et fix* eft particulière à Villon ; on la retrouve plufieurs fois au cours de fes diverfes œuvres.

encore par l'imagination les effets comiques du dialogue.

Il eſt préſumable que le poète, chargé d'exécuter en un court laps de temps une œuvre dramatique d'environ 20,000 vers [1], & cherchant à ſatisfaire au goût des ſpectateurs, à une mode établie, ſe ſera ſervi du Jargon de Villon, à ce moment déjà répandu par de nombreuſes éditions [2], pour compléter ſon inſtruction jargonneſque & faire parler ſes perſonnages; maiſtre Chevalet éclaire donc la traduction de Villon par de nombreux exemples, quoiqu'il écrive à ſoixante-dix ans de diſtance.

Avec *la Vie de ſaint Chriſtophe*, nous touchons à la dernière heure du Jargon; à Paris, un tout autre vocabulaire était en uſage depuis le commencement du XVI[e] ſiècle, cette fois inintelligible à la population honnête, à la partie paiſible du

1 Ces pièces à grand ſpectacle étaient le plus ſouvent commandées par une municipalité ou une confrérie. Deſtinées à célébrer une fête, un anniverſaire local, elles obligeaient l'auteur à terminer ſon œuvre à jour fixe. Il y a ainſi des exemples ſurprenants : Andrieu de la Vigne acheva en cinq ſemaines le *Miſtère de Saint-Martin,* compoſé de vingt mille vers, pour la ville de Seurre (Bourgogne).

2 Onze éditions de Villon, antérieures à 1527, ſont parvenues juſqu'à nous, et il en circulait certainement d'autres aujourd'hui diſparues.

vulgaire, ſous le nom de *Langage de l'Arty, Blesquin,* & plus tard d'*Argot réformé.* Ce fut la ſouche de notre argot actuel, qui en recèle encore de nombreux débris.

Le dictionnaire de l'Académie françaiſe définit ainſi le mot ARGOT : « Certain langage des « gueux & des voleurs qui n'est intelligible « qu'entre eux. » Si l'on s'en tient, comme on doit le faire, à cette définition, le langage des *tyrants* & *beliſtres* s'agitant dans les Miſtères, compris de dix mille ſpectateurs, n'eſt pas de l'argot. Je ne crois pas qu'on puiſſe l'appliquer non plus aux ballades de Villon; je perſiſte à les conſidérer comme une fantaiſie du poète, plutôt que comme le monument unique d'un idiome diſparu. J'emploie cependant quelquefois, au cours de ces pages, ce mot ou ſes dérivés pour la clarté de la démonſtration; on voudra bien me le pardonner.

L'argot, tel que nous l'entendons aujourd'hui, ne daterait donc que du commencement du XVIe ſiècle, mais les jargons ou langages particuliers ont exiſté de tout temps; cela paraît une vérité qui n'a nul beſoin d'être démontrée. Les eſclaves, les écoliers, les ouvriers, les fripons, & tous ceux auxquels un intérêt quelconque com-

mande de ne pas ſe laiſſer trop rapidement entendre, ont dû les créer pour dérober leurs petits ſecrets ou communiquer avec ſécurité; un certain nombre de vocables convenus entre les initiés, quelques mots étrangers ou patois mêlés à la langue mère, ſuffiſent pour dérouter auſſitôt les intrus.

Nous poſſédons un curieux exemple en ce genre & des plus anciens. Dans un Miſtère du XIIIe ſiècle, *le Jeu de ſaint Nicolas*, l'auteur, Jean Bodel, entremêle les paroles qu'il prête à trois coquins de mots aujourd'hui incompréhenſibles [1].

Lorſque ces perſonnages, inſtallés à la taverne, veulent éviter d'être compris par le tavernier, le dialogue devient pour un moment fort obſcur [2] :

CLIKÈS

Sentiſſiés pour le marc dou coi
Et pour ſon geugon qui la ſeme.

PINCEDÉS

Voire & qui main bignon li teme
Quant il trait le bai ſans le marc.

1 Répandus dans les pages 169, 170 et 181 à 187, édition du *Théâtre Français au Moyen-Age,* par MM. F. Michel et Montmerqué, Paris, Didot, 1839. Un nouvel examen approfondi m'a démontré qu'ils ſont en fort petit nombre.

2 Le valet de la taverne, Caignet, boit avec eux; auſſi leur a-t-il

Qualifié d'argot par les éditeurs, & resté sans traduction, ce passage, reproduit postérieurement par M. Francisque Michel, ne lui paraît plus mériter sûrement cette dénomination [1]. Je crois qu'il faut voir ici une sorte de bas-langage, de patois des environs d'Arras, patrie & résidence de Jean Bodel, & lieu probable de la représentation.

La scène se passe en pays musulman, mais les acteurs ont pris soin d'avertir le public qu'ils sont en réalité dans un cabaret artésien ou flamand. L'un d'eux s'écrie [2], avec l'accent du pays dont il parle :

C'est chi blés de Henin.

Ce bourg est à mi-chemin entre Arras & Lille. Parmi les lacunes, en somme peu nom-

---

servi du vin d'un prix plus élevé qu'ils ne paient. Il les a priés de n'en rien dire. Je n'ai pu traduire le premier vers de façon satisfaisante ; le second se lit facilement : *Et pour son valet qui l'a versé*. En employant le flamand pour expliquer *teme* et *bai,* les seuls mots présentant une difficulté, la réplique de Pincedés s'accorde bien avec l'action : *C'est vrai, et par mainte torgnole le corrige quand il tire le vin sans la lie.* Dans une autre scène, on rencontre *Willecome* (bienvenue), locution caractéristique des langues du Nord.

1 *Philologie de l'Argot,* Introduction, page viij.

2 Page 181 du *Théâtre Français au moyen-âge.*

breuſes, de la traduction, quelques-unes paraiſſent provenir de mots français incompris du traducteur ; ce ſont donc là, à n'en point douter, de faibles traces d'un jargon local.

Nous allons eſſayer de rencontrer la preuve qu'antérieurement au XVe ſiècle un vocabulaire particulier, fourmillant de termes bizarres, retentiſſait déjà dans les ruelles, autour des bancs des écoliers, ou ſe répercutait aux murailles des tavernes : fonds primitif auquel ont puiſé Villon & les auteurs des Miſtères.

Peu d'années après la repréſentation du *Jeu de ſaint Nicolas* apparaiſſait « le noble *Romant* « *de la Rose*[1]. » Dans cet ancien monument de notre littérature, lorſque Jean de Meung veut donner une allure vulgaire au dialogue, ou diſſimuler quelque érotiſme, ſes vers nous tranſmettent des expreſſions bien voiſines du Jargon[2] ; on en trouvera plus loin de curieux exemples :

Vers 9.249 : Pour moi mener tel *rigolage*,

1 Villon, au huitain XV du *Grand Teſtament*.

2 La partie de l'œuvre qui appartient à Guillaume de Lorris n'en contient pas.

Pour moi menés-vous tel bobant[1]?
Qui cuidés-vous aller lobant[2]?

Vers 9.259 : A cui *parés-vous ces chastaignes*[3]?
Qui me puet faire plus d'engaignes[4]?
Vous faites de moi *chape à pluie*[5]!

Vers 13.710 : Quant de ma biauté me sovient
Qui ces valez faisoit triper[6]!
Tant les faisoie *desfriper*[7]
Que ce n'iert se merveille non.

Vers 14.046 : Bon fait acointer homes riches. . .
S'il est qui bien *plumer* les sache.

Vers 16.322 : Et li vilains *crole la hure*[8].

Vers 9.885 : Toutes se font *hurtebiller*[9].

---

1 *Forfanterie, esbrouffe.*
2 *Qui croyez-vous aller plaisantant, trompant.*
3 Cette locution se rencontre une seconde fois au vers 17393. La meilleure traduction en paraît être : *tromper par une fausse apparence.* En jargon moderne : *monter le coup.*
4 *Plus de désagréments, d'inventions désagréables.*
5 *Manteau pour la pluie;* au figuré : *souffre-douleur.*
6 *Qui faisait tressaillir ces jeunes gens.*
7 Roquefort explique *desfriper* par : *prodiguer, dissiper;* M. Francisque Michel traduit par *ficher* dans l'édition du *Roman de la Rose,* Firmin Didot. L'exemple est unique. Je crois qu'il signifie *dépouiller, se dépouiller,* au propre, et prend au figuré le sens donné par Roquefort.
8 *Branle la tête.*
9 *Hurter* ou *heurter avec des billes,* terme érotique.

Une pastourelle gentille
Et un berger, en un verger,
L'autrehier en jouant à la bille...

Clément Marot, chanson XXV, du Jour de Noël.

V. plus loin, vers 22.659 : *martelez rebillans.*

Vers 14.277 : Et comme bonne baiſſelete [1]
Tiengne la *chambre Vénus* nete.

Vers 20.600 : . . . . . puiſſent-ils perdre
Et *l'aumoſniére* & *les eſtales* [2]
Dont ils ont ſignes d'eſtre males!
Les *martiaus* dedens atachiés
Puiſſent-ils avoir errachiés!

Vers 7.894 : : Chaſcune qui les va nommant
Les apele ne ſai comment :
Borces, *hernois*, *riens*, *piches*, *pines* [3],
Auſinc cum ce fuſſent eſpines.

Vers 22.592 : Tout mon *hernois* tel que le port [4]. . .

Vers 22.648 : Le *palis* au *bordon* briſai [5] . . .
S'ai moi dedans *l'archière* mis.

Vers 22.655 : Mès pour nule riens ne leſſaſſe
Que le *bordon* tout n'i paſſaſſe.
Outre le paſſai ſens demore [6],
Mès l'*eſcherpe* defors demore [7]

---

1 Jeune et jolie fille, *griſette*.
2 Ce qui conſtitue un *étalon*.
3 *Piches*, probablement de *pichoun*, expreſſion méridionale : petit.
4 *Tel que je le porte*.
5 L'obſtacle virginal qui arrêtait le *bordon*.
6 *Sans retard*.
7 *Reſte dehors*.

O les *martelez rebillans* [1],
Qui defors erent pendillans.

Ces citations d'un ouvrage correct, ſavant & d'auſſi bonne réputation; ne paraiſſent laiſſer aucun doute ſur ce que pouvait être à la même époque le langage du peuple, de la populace, ſur lequel aucun document n'eſt arrivé à nous. Il était évidemment parſemé, tout comme au temps de Villon [2], d'expreſſions étranges, mobiles, & (ce qui eſt bien un caractère diſtinctif du Jargon & de l'Argot) parfois pourvu d'une grande richeſſe, d'une ſurabondance de mots & d'images pour exprimer la même idée [3].

Quelques-uns des termes érotiques ſe retrou-

---

1 *Avec les martelez rebillans* (les génitoires), *qui dehors étaient pendillants.* — *Apologie des Chamberières qui ont perdu leur mariage à la blancque* (loterie), Paris, Alain Lotrian, ſans date (1520 environ) :

> *Ung point y a qui me conforte :*
> *Je ſuis encores auſſi forte,*
> *Auſſi puiſſante, auſſi habille,*
> *Pour gaigner au jeu de la bille,*
> *Que je fus jour de mon jeune aage.*

2 Je ne partage point, on le voit, l'opinion de M. A. Vitu, qui fait collaborer les Bohémiens ou Tſiganes avec l'écolier pariſien (*Le Jargon du XVᵉ ſiècle,* Diſcours préliminaire).

3 Dix mots différents ſervent à repréſenter le *phallus* ou l'une de ſes parties, dans les quelques vers que nous venons de reproduire.

vent dans les *Cent Nouvelles nouvelles*[1], dans Rabelais, mais la plupart, obéiſſant aux lois de mutation qui modifient conſtamment ces vocables, avaient déjà diſparu au XVI[e] ſiècle.

Nos trouvères pourraient auſſi apporter leur appui à cet eſſai de démonſtration ; on les rencontrera dans les gloſſaires, Rutebeuf en tête, mais ils n'ont point l'ancienne & durable autorité du *Roman de la Roſe*.

Le poète Coquillart, preſque contemporain de Villon, les divers auteurs de Farces & l'univerſel Rabelais contribuent auſſi à l'éclairciſſement de nos gloſſaires. Tous les efforts ont été dirigés ſur ce point : éviter de prendre, dans les ouvrages poſtérieurs à *Pantagruel*, des citations juſtificatives pour un élément du langage auſſi variable que celui dont nous nous occupons.

1 *La Nouvelle XC* contient *barnoys* avec un ſens obſcène déjà tout autre que celui donné par le *Roman de la Roſe*.

BALLADES

TEXTE ET TRADUCTION

BALLADE I

A Parouart la grant mathe[1] *gaudie*
Ou accollez ſont duppez et noirciz
Et p̲[2] *les anges*[3] *ſuiuant la paillardie*
Sont greffiz et print cinq ou ſix
La ſont blesfleurs[4] *au plus hault bout aſſis*
Pour le euaige[5] *et bien hault mis au vent*

Le texte eſt celui de Pierre Levet. Pour les éditions données en variantes, voyez le § *Bibliographie.*

1 Les deux édit. Treperel *le grand mache.*

2 Treperel 1500 *De p* — La Monnoye *De par.* Le ſigne abréviatif placé ici ſous le *p̲* eſt ſouvent uſité dans les anciennes impreſſions pour doubler une conſonne. Nous l'avons reproduit ſeulement aux endroits fort rares où la partie abrégée reſte douteuſe.

3 Bibliothèque nationale, Recueil 4404 *angels.*

4 R. 4404 *bleſſleurs* — Les deux édit. Trep. *bleſleurs* — La Mon. *bleſſeurs.*

5 R. 4404 *le evage* — Les deux édit. Trep. *le evagie* — La Mon. *l'evagie.*

BALLADE I

A Paris, la grande priſon (le grand Chatelet),
Où les priſonniers ſont accouplés & mis à l'ombre,
Et, ſuivant la paillardiſe des ſergents,
Sont pincés & pris cinq ou ſix (compagnons)[1],
(Là ſont dupeurs, au plus haut bout aſſis[2],
Pour la vengeance) & bien haut mis au vent[3].

---

1 Ce vers ſemble ſe rapporter au procès où Villon faillit être pendu ; il dit dans ſon *Épitaphe :*

Vous nous voyez cy attachés cinq, ſix...

mais il faut obſerver qu'il emploie ſouvent ces deux chiffres pour la rime.

2 Ce ſont les juges examinateurs, préſidant auſſi à la torture ; ils étaient ſur des ſièges élevés, et l'accuſé, ſur la ſellette, ſiège très bas.

3 Accrochés à la potence, au gibet. *Villon, Épitaphe au moment d'être pendu, vers 26 :*

Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A ſon plaiſir ſans ceſſer nous charrie
Plus becquetés d'oyſeaulx que dez à couldre.

Eſcheques[1] moy toſt ces coffres maſſis
Car vendengeurs des ances circuncis
S'en brouent du tout a neant
Eſchec eſchec pour le fardis
Broues moy ſur[2] gours paſſans
Aduiſes moy bien toſt le blanc
Et pietonnes[3] au large ſus les champs
Qu'au mariage ne ſoiez[4] ſur le banc
Plus qu'un ſac n'eſt de plaſtre blanc[5]
Si gruppes eſtes des carireux[6]
Rebiguez[7] moy toſt ces enterueux[8]
Et leur monſtres des trois le bris
Quen claues[9] ne ſoies deux et deux
Eſchec eſchec pour le fardis[10]
Plantes aux hurmes[11] vos picons
De paour des biſans ſi tres durs
Et auſſi d'eſtre ſur les ioncs

---

1 Les deux édit. Trep. *Eſceves.*
La Mon. *eſcevez.*
2 La Mon. *ſur ces gours paſſans.*
3 On peut lire *pictonnes,* mais *pietonnes* eſt évidemment le ſens.
4 Trep. 1500 *ne ſois.*
5 La Mon. *ſac de plaſtre n'eſt blanc.*
6 R. 4404 *carieux.*
7 R. 4404 *Rebignes.*
La Mon. *Rebignez.*
8 R. 4404 *entreveux.*
9 Trep. 1500 et La Mon. *Que clavés.*
10 Les deux édit. Trep. *les fardis.*
11 Trep. 1500 *au lhurmes,* et au vers ſuivant *De pour di.*

Efquivez-moi vite ces cachots maffifs,
Car d'adroits voleurs, des oreilles circoncis,
En deviennent de tout à rien.
Èchec ! échec ! pour le gardien (*ou :* le guet) !
Avancez-moi fur ces gros & riches paffans[1] ;
Advifez-moi bien vite la liberté
Et courez au large fur les champs ;
Qu'au mariage ne foyez fur le banc[2]
Plus qu'un fac de plâtre n'eft blanc[3] !
Si vous êtes des compagnons empoignés,
Guettez-moi bien vite ces intervenants
Et montrez-leur, de vous trois, le derrière[4],
Que fous clef ne foyez deux à deux[5].
Èchec ! échec ! pour le gardien (*ou :* le guet) !
Prodiguez, aux bancs, vos paroles (vos langues)[6],
De peur des coins tellement durs[7],
Et auffi, (de peur) d'être fur les joncs[8]

---

1 Il parle fans doute ici du guet des métiers ou guet bourgeois (V. Bal. IV, vers 14). C'eft le *gros meffieurs* dont fe fert La Fontaine, *vers 24, Le Renard, le Loup & le Cheval :*
Ceux du loup, gros meffieurs, l'on fait apprendre à lire.
2 *Mariage,* opération d'enchaîner les prifonniers deux à deux, de les *marier.*
3 Cette locution affirmative fe retrouve dans la *Farce de Pathelin, vers* 367.
4 V. *Trois* au Gloffaire. Ce font les trois amis auxquels ces confeils font adreffés.
5 Enchaînés deux à deux, mariés. V. *Mariage, Marieux* au Gloffaire.
6 Le banc, le fiège de la torture par les coins (brodequins).
7 *Coins,* inftruments de torture enfoncés à coups de maillet entre des planches (ou brodequins) liées autour des jambes du patient, affis fur un fiège bas.
8 *Joncs,* les herbes aquatiques coupées dans les nombreux marais entourant alors Paris, et formant la litière des cachots.

En mahes[1] *en coffres en gros murs*
Eſchari[2] *ces ne ſoies point durs*[3]
Que le grant can ne vous face eſſorez[4]
Songears ne ſoies pour dorez[5]
Et babignes touſiours aux ys
Des ſires pour les desbouſes[6]
Eſchec eſchec pour le fardis
Prince Froart dis arques petits
L'ung des ſires ſi ne ſoit endormis
Leuez au bec que ne ſoies greffiz[7]
Et que vos emps n'en aient du pis[8]
Eſchec eſchec pour le fardis[9]

1 Trep. 1500 *mars.*
2 R. 4404 *eſcharices* en un ſeul mot — Le Mon. *eſcharricez, ne ſoyez durs.*
3 Trep. 1500 *dars.*
4 Trep. 1500 *eſſore* — La Mon. *eſſorer.*
5 R. 4404 *dores* — La Mon. *dorer.*
6 La Mon. *Debouſer.*
7 Trep. 1500 *griffis.*
8 R. 4404 *vous emps en aient du pis* — Trep. 1497 *vous emps n'en aient* — Trep. 1500 *vous n'en aient* — La Mon. *vous n'en ayez.*
9 Les deux éditions Trep. *les fardis.*

En prifon, en cachots, en gros murs [1] ;
Affirmez (foutenez), ne foyez pas emprifonnés !
Que le Prévôt ne vous faffe élever en l'air [2] !
Songeurs (embarraffés) ne foyez pour diffimuler,
Et bavardez (répondez) toujours aux paroles
Des juges, pour les dépifter.
Échec ! échec ! pour le gardien (*ou :* le guet) !
Prince Pervers, dit Petit-Pont [3],
L'un des gens qui ne font endormis,
Ayez le nez au vent, que ne foyez pincé
Et que votre exiftence n'en ait du mal.
Échec ! échec ! pour le gardien (*ou :* le guet) !

---

1 *Villon, Épiftre en forme de ballade à fes amis,* écrite dans fon cachot de Meung-fur-Loire, vers 19 :

> *De murs efpoix on luy a fait bandeaux :*
> *Le laifferez-là, le povre Villon ?*

2 *Efforer* eft à double entente, il fignifie : *fécher, deffécher (au gibet),* en même temps que : *prendre fon effor, s'élever en l'air,* image de la pendaifon.

3 Le *Petit-Pont,* entre Notre-Dame et le Petit Chaftelet, rendez-vous préféré de la bohême et des gens fans aveu. Il ferait peut-être préférable de tranfcrire : *dit du Petit-Pont* (V. au Gloffaire).

BALLADE II

Coquillars[1] *ennaruans*[2] *a Ruel*
Men ys vous chante que gardes
Que n'y laiſſez et corps et pel[3]
Quon fiſt Colin leſcallier[4]
Deuant la roe babiller[5]
Il babigna pour ſon salut
Pas ne ſcauoit oingnons peller
Dont lamboureux lui rompt le ſuc

---

1 Trep. 1500 *Coquellars.*
2 R. 4404, et les deux édit. Trep. *enarvans.*
La Mon. *narvans.*
3 Trep. 1497, le vers ſe termine par deux points :
4 La Mon. *Com fiſt Colin de l'Eſcaillier.*
Trep. 1500 *leſcaillier.*
5 Trep. 1497, à la fin du vers deux points :

BALLADE II

Coquillars, enſerrés à Rueil [1],
Ma voix vous chante que preniez garde
Que vous n'y laiſſiez & corps & peau.
Comme fit Colin de Cayeux [2]
Devant le tréteau, parlez [3] ;
Il bavarda, pour ſon ſalut ;
Pas ne ſavait ſe mettre à pleurer (comme vous)
Pour Lamboureux qui rompt la nuque [4].

---

1 *Coquillars,* l'un des ſurnoms de la bande. — *Rueil*, bourg des environs de Paris, fut, en effet, le théâtre de leurs exploits. — *Enſerrés* peut ſe comprendre auſſi : *cernés*.
2 Cet ami fut cependant pendu quelques années plus tard, en 1461.
3 *Tréteau,* l'un des inſtruments de torture pour appliquer la queſtion, en uſage au Châtelet ; les autres : *brodequins* et *eau* ſont auſſi nommés dans ces ballades (V. *Roe, Biſans, Baudrouſe*). On remarquera que Villon répète pluſieurs fois le conſeil de parler, de répondre habilement, de dépiſter les juges, au lieu de ſe laiſſer torturer.
4 *Lamboureux,* ſobriquet du bourreau ou tourmenteur juré.

Changes andoſſes ſouvent
Et tires tout droit au tremble[1]
Et eſchiques toſt en brouant
Qu'en la iarte ne ſoiez emple[2]
Montigny y fut par exemple
Bien atache[3] *au hallegrup*
Et y iargonnaſt-il le tremple[4]
Dont lamboureux[5] *lui rompt le ſuc*
Gailleurs faitz[6] *en piperie*
Pour ruer les ninars au loing
A la ſault[7] *toſt ſans ſuerie*
Que les mignons ne ſoient au gaing
Farciz d'ung plumbis[8] *a coing*
Qui griffe ou gard le duc[9]
Et de la dure ſi tres loing
Dont lamboureux lui rompt le ſuc
Prince erriere du Ruel[10]

---

1 R. 4404, Trep. 1500 et La Mon. *tremble.*
Trep. 1497 *temble.*
L'édit. P. Levet étant la ſeule qui donne *temple,* j'ai cru devoir écrire : tremble.
2 R. 4404 et La Mon. *ample* — Villon au huitain CLXVI du *Grand Teſtament,* fait rimer *branle* avec *tremble.* La conſonne intermédiaire diſparaiſſait donc dans la prononciation.
3 Les deux édit. Trep. et La Mon. *eſtache.*
4 La Mon. *temple.*
5 La Mon. *Lamboureur* à chaque refrain.
6 La Mon. *bien faitz.*
7 R. 4404 et la Mon. *l'aſſault* (V. *Sault,* au Gloſſaire).
8 Trep. 1500 *plumas.*
La Mon. *Tout farcis d'un plumas.*
9 La Mon. *qui griefve et garde.*
10 La Mon. *arrière de.*
Trep. 1500 *errier du.*

Changez manteaux (*ou :* vêtements) ſouvent,
Et dirigez-vous tout droit au tremble [1],
Et diſſéminez-vous vite en fuyant
Qu'en la diſſenſion ne ſoyez pris plus tard [2] !
Montigny y fut, par exemple [3],
Bien ſuſpendu à la potence,
Et il y jargonna avec les pieds [4]
Pour Lamboureux, qui rompt la nuque.
Gaillards, habiles en piperie,
Pour rejeter les nigauds au loin,
A l'aſſaut, vite, ſans rechignade !
Que les mignons ne ſoient au gain [5],
Lardés d'un plumbis à coins [6]
Qui griffe ou jardine la tête [7] !
Et de la priſon ainſi ſoient très loin
Pour Lamboureux, qui rompt la nuque.
Prince, arrière de Rueil,

---

1 Sans doute un arbre ſervant de réunion, de but, dans le voiſinage de Rueil. Ce lieu, familier au poète, eſt auſſi nommé dans ſa *Belle leçon aux Enfans perduz*. Au huitain CXXXVI du *Grand Teſtament* il cite le *mont Valérien*, la haute colline au pied de laquelle s'étend le village.

2 *Emplier* ou *amplier*, ancien terme de palais : différer, remettre une cauſe ou renvoyer un criminel juſqu'à plus ample information.

3 Sous-entendu probable : *faute d'avoir écouté ces conſeils*. Montigny, ami de Villon, avait été récemment pendu.

4 C'eſt une image des convulſions du pendu (V. *Jargonnaſt*, au Gloſſaire).

5 Par ironie ou antiphraſe, pour : *que les amis ne ſoient à la peine*.

6 Sorte de calotte de plomb garnie intérieurement de pointes ou *coins*.

7 Cette image étrange eſt bien dans la manière de Villon. On dit actuellement, avec le même ſens : *labourer la tête, les côtes, etc.*

Et n'euſſies vous denier ne pluc
Qu'au giffle ne laiſſez l'appel[1]
Pour lamboureux qui rompt le ſuc

1 La Mon. *Que au giffle ne laiſſez la pel.*
Toutes les autres édit. *lappel* en un ſeul mot et avec deux p.

Et n'euffiez-vous denier ni rien à manger [1],
Qu'en la bouche ne laiffiez l'appel [2]
Crainte de Lamboureux, qui rompt la nuque.

---

1 *Pluc* fignifie : *nourriture, pitance, maraude,* dans les exemples cités au Gloffaire. Ici, il a le fens de cette locution : *quelque chofe à vous mettre fous la dent.*

2 C'est-à-dire : *ne manquez pas d'en appeler.* — Villon devait mettre à profit fon propre confeil : condamné à la potence, il en appela au Parlement de Paris et la fentence fut changée en exil. L'Envoi de la *Ballade de l'Appel,* qu'il compofa à cette occafion, peut fe rapprocher de celui-ci :

Prince, fi j'euffe eu la pépie,
Piéça [a] je fuffe où eft Clotaire [b]
Aux champs debout comme ung efpie.
Eftoit-il lors temps de me taire ?

a Depuis longtemps.

b Au gibet de Montfaucon, sur la route de Saint-Denis, où est enterré Clotaire.

BALLADE III

Spelicans
Qui en tous temps
Auances dedens le pogoiz
Gourde piarde
Et ſur la tarde
Deſbourſez les pouvres nyais
Et pour ſouſtenir vous pois [1]
Les duppes ſont priues de caire
Sans faire haire
Ne hault braire [2]
Metz [3] *plantez ilz ſont comme ioncz*
Par [4] *les ſires qui ſont ſi longs*

On aura remarqué l'emploi, ſans aucune règle, de l'*s* et du *z* ſoit pour former la ſeconde perſonne pluriel des verbes ou la terminaiſon de leur infinitif, ſoit ſimplement comme finale ou ſigne du pluriel dans les autres mots ; les vers 3, 6, 11, 15 contiennent ces divers exemples. — Nous n'avons point reproduit les nombreuſes variantes occaſionnnées par ces licences orthographiques, elles n'auraient offert aucun intérêt.

1 La Mon. *voſtre pois.*
2 Les deux édit. Trep. *braiere.*
3 R. 4404 *mes* — La Mon. *mais.*
4 La Mon. *Pour.*

BALLADE III

Sorciers,
Qui en tout temps
Allongez (la main) dedans les poches [1],
(Piliers de taverne) [2]
Et ſur le ſoir
Enlevez la bourſe aux pauvres niais,
Pour ſoutenir votre poids [3]
Ceux qui ſont pris ſont privés de ſoins [4],
Sans pouvoir ſe faire entendre
Ni parler haut,
Mais plantés ils ſont comme joncs [5]
Par les gens qui ſont ſi longs [6].

---

1 *Avancez,* employé auſſi Bal. VI, vers 22, a, dans les deux cas, le ſens de : *Allongez.*
2 Injure incidente adreſſée par Villon à ſa bande qui l'a laiſſé entre les mains du guet (V. *Gourde Piarde,* au Gloſſaire).
3 *Poids* s'entendait alors : *peines, ſoucis, ennuis.*
4 C'eſt-à-dire : *Vous ne vous inquiétez pas de ceux qui ont été pincés pour vous avoir ſoutenu.* — Dans la ſtrophe ſuivante, il reproche à ſes amis de s'être laiſſés dérouter, de ne pas être intervenus pour repouſſer le guet, etc.
5 Sous-entendu : *dans le cachot,* où la litière était de *joncs.*
6 *Par la faute des gens qui ſont ſi lents à nous ſecourir.*

Souvent aux arques
A leurs marques
Se laiſſent tous deſbouſes [1]
Pour ruer
Et enteruer
Pour leur contre que lors faiſons
La fee les arques [2] *vous reſpons*
Et rue deux coups ou trois [3]
Aux gallois
Deux ou trois
Nineront [4] *treſtout au frontz*
Pour [5] *les ſires qui ſont ſi longs*

Et pour ce benardz
Coquillars
Rebecquez vous de la montioye
Qui deſuoye
Voſtre proye
Et vous fera du tout [6] *brouer*
Pour ioncher et enteruer [7]
Qui eſt aux pigons bien chair [8]

1 La Mon. *deſbouſer.*
2 La Mon. *La fée aux arques vous reſpond.*
3 La Mon. *ou bien troys.*
4 La Mon. *mineront.*
5 R. 4404 *Par.*
6 La Mon. *de tout.*
7 Toutes les éditions donnent ce vers diviſé en deux, ſoit treize pour la ſtrophe, tandis que les autres ſtrophes ſont de douze vers. C'eſt une indication pour couper auſſi le ſens de la phraſe à cet endroit.
8 R. 4404 et La Mon. *cher.*

Souvent aux arches,
A leurs logis,
Se laiſſent tous dévoyer
Pour rejeter (le guet)
Et intervenir
Pour leur ami comme nous faiſons (en pareil cas).
La Fée des arches vous répète [1] :
Eh ! lance deux coups, ou bien trois,
Aux pendeurs (*ou :* aux gaillards) ;
Deux ou trois
Quilleront bien tous au front [2]
Pour les gens qui ſont ſi longs.

Et pour cela, Benards [3],
Coquillars,
Réjouiſſez-vous de l'indication [4]
Qui détourne (du chemin des ſergents)
Votre proie [5],
Et vous fera ſauver (fuir) de tout
Par fourberie ; & intervenez
(Ce qui doit être aux pigeons bien cher [6])

---

1 Villon perſonnifie les arches, lieu de réunion habituel de la bande.
2 Ils (les ſpélicans) *quilleront, viſeront.*
3 *Benards, Coquillars*, ſurnoms de la bande.
4 *Montjoie,* tas de pierres ſervant alors à indiquer les routes, les chemins.
5 *Votre proie,* ce ſont les *Benards*, proie échappée aux ſergents.
6 *Pigeons,* terme d'amitié pour ſes amis, déjà employé dans le *Petit Teſtament.* Au huitain XXIX, il fait figurer, parmi les légataires, ſes camarades empriſonnés :

Les *pigons qui ſont en l'eſſoine*
Enſerrés ſous trappe volière.

Pour rifler
Et placquer
Les angelz de mal tous rons
Pour les ſires qui ſont ſi longs

De paour des hurmes
Et des grumes
Raſurez[1] *vous en droguerie*
Et faierie[2]
Et ne ſoiez plus ſur les ioncz
Pour les ſires qui ſont ſi longs[3]

1 La Mon. *Raſſurez.*
2 La Mon. *faerie;* toutes les autres édit. : *faierie.*
3 Trep. 1497 *qui ſont longs.*

Pour chaſſer [1]
Et écharper [2]
Les ſergents de mal tout pleins
Pour les gens qui ſont ſi longs.

De peur des bancs [3]
Et des réprimandes [4],
Raſſurez-vous dans le travail [5]
Et la candeur,
Et ne ſoyez plus ſur les joncs,
Pour les gens qui ſont ſi longs.

1 Donner la chaſſe.
2 *Placquer,* ſe traduit exactement par : *faire des plaies.*
3 Le banc des accuſés, la ſellette, le banc du *mariage* (V. ce mot) et le banc de la torture.
4 *Gronderies, admonitions;* probablement un terme d'école.
5 *Raſſurez-vous,* dans le ſens de : *Remettez-vous de ce trouble, de ce aventures.*

BALLADE IV

Saupicquez[1] fronans[2] des gours arques
Pour desbouses[3] beaussire dieux
Allez ailleurs planter voz marques
Benards vous estes rouges gueux[4]
Berart[5] s'en va chez les ioncheurs[6]
Et babigne qu'il a plongis

---

1 R. 4404 et les deux édit. Trep. *Saupicqs.*
La Mon. *Saupicquets.*
2 La Mon. *frouans.* — Les édit. primitives portent bien : *fronans.*
3 Les deux édit. Trep. *desbouses.*
La Mon. *desbouser.*
4 Dans les deux édit. Trep. *gueux* manque à la fin de ce vers.
5 Dans les deux édit. Trep. *Bearat.*
6 La Mon. *Joncheux.*

BALLADE IV

Fils de truies, renfrognés, des groffes arches [1],
Pour dépifter, beaufire Dieu [2] !
Allez ailleurs placer vos logis !
Benards, vous êtes de malins gueux !
Tabarie s'en va chez les trompeurs [3]
Et bavarde qu'il a plongé (trempé dans le vol) :

---

1 Les *arches* des ponts, lieu de réunion de la bande des Benards, et, probablement, domicile de quelques-uns d'entre eux.

2 Cette exclamation fe rencontre auffi dans la *Requefte de Villon à Monfeigneur de Bourbon* (V. au Gloffaire).

3 Le nom de *Berart*, écrit : *Bearat* dans deux éditions, donne prefque l'anagramme de *Tabarie*, le compagnon de Villon, d'abord feul arrêté et mis à la queftion pour le vol d'un *coffre* au collège de Navarre (V. *Berart*.)

Mes freres ſoiez embraieux [1]
Et gardez les coffres maſſis
Se gruppes eſtes deſgrappez [2]
De ces angelz ſi graueliffes
Incontinent mantheaulx et chappes [3]
Pour lemboue ferez eclipſes
De vos ſarges [4] *ſeres beſifles*
Tout debout n̄ompas [5] *aſſis*
Pour ce gardes d'eſtre griffez
En [6] *ces gros coffres maſſis*
Niaiz qui ſeront attrapez [7]
Bien toſt s'en brouent au halle [8]
Plus ny [9] *vault que toſt ne happes*
La baudrouſe de quatre talle [10]
Deſtires fait la hirenalle [11]
Quant le goſier [12] *eſt aſſegis* [13]

1 La Mon. *embrayeux.*
Trep. 1500 *embrajeu.*
2 R. 4404 *deſgruppes*, et au commencement du vers *ſi.* — Les deux édit. Trep. *ſi.*
3 R. 4404, Trep. 1497 et La Mon. *cappes.*
Trep. 1500 *capes.*
4 Dans P. Levet, on peut lire *farges* ou *ſarges.*
Trep. 1500 et La Mon. *ſarges.*
R. 4404 et Trep. 1497 *farges.*
5 R. 4404 *non pas.*
La Mon. *et non pas.*
6 La Mon. *Dedens.*
7 R. 4404 *atrapes.*
8 R. 4404 *halles.*
9 Les deux édit. Trep. et La Mon. *Plus ne.*
10 Les deux édit. Trep. *taille* — R. 4404 *talles.*
11 Les autres édit. *hairenalle.*
12 Trep. 1497 *goſſier* — Trep. 1500 *goſſeer* — La Mon. *goſſer.*
13 Trep. 1497 et La Mon. *aſſiegis.*

Mes frères, ſoyez ombrageux
Et gardez les coffres maſſifs [1].
Si vous êtes empoignés, décrochez-vous
De ces ſergents ſi tombe-de-la-vie ;
Incontinent, manteaux & capes
Pour Lamboureux feront éclipſes [2] ;
De vos ſergents ſerez hors,
(Tout debout & non pas aſſis [3]) ;
Pour cela, gardez-vous d'être pincés
Dedans ces gros cachots maſſifs.
Les niais qui feront attrapés
Bientôt s'en iront à la potence ;
Rien ne ſert que tôt vous happiez
La baudruche de quatre toiles [4] ;
Deſtirer fait la pointe des cheveux
Quand le goſier eſt ainſi aſſiégé,

---

1 *Coffres maſſis* eſt ici dans ſon ſens propre, c'eſt le coſtre, ou le contenu du coffre volé.

2 *Lambouc* paraît être une abréviation ou une faute pour : *Lamboureux,* ſurnom donné dans ces ballades au bourreau ou tourmenteur juré de la Prévôté.

3 Ce vers eſt une de ces incidentes bizarres dont l'auteur nous offre de nombreux exemples ; il indique qu'il entend parler des ſergents de la Prévôté, les ſeuls à craindre. Le peuple avait donné le ſurnom de *guet dormant* ou *guet aſſis,* au guet des métiers ou guet bourgeois, enfermé le ſoir dans les corps-de-garde dont il ne ſortait guère ; et par oppoſition : *guet debout,* au guet de la Prévôté qui parcourait la ville (V. *Sarges*). Aux premiers vers de la bal. VI, Villon engage ſes amis à roſier le guet bourgeois :

Et frappes en la hurterie
Sur les beaulx ſires bas aſſis.

4 La *baudruche* ou *peau de quatre toiles :* la queſtion par l'eau, entonnée dans le goſier du patient à travers une épaiſſeur de linge (V. *Baudrouſe,* au Gloſſaire).

Et ſi hurcque la pirenalle[1]
Au ſaillir des coffres maſſis
Prince des gayeuls[2] *les ſarpes*[3]
Que vos contrez ne ſoient greffis
Pour doubte[4] *de frouer aux arques*
Gardes vous des coffres maſſis

---

1 R. 4404 *pirenaille.*
2 Les autres édit. *gayeulx.*
3 La Mon. *à leurs marques,* correction adoptée par la plupart des édit. modernes, en vue de la rime avec *arques.* Elle a le défaut de s'éloigner complètement du texte des quatre éditions primitives. La correction : *les ſarques* ſerait préférable ; on aurait ainſi un ſynonyme de *ſarpes,* ce qui rendrait plauſible la faute perſiſtante des imprimeurs (V. *Sarpes,* au Gloſſaire).
4 Trép. 1500 *boubte.*

Et la poire d'angoiſſe le heurte (le bleſſe) auſſi [1],
Au ſortir de ces cachots maſſifs.
Prince des Joyeux-les-coquins
Que vos compagnons ne ſoient pincés !
Par crainte de rompre avec les arches [2],
Gardez-vous des cachots maſſifs !

1 Dans le *Grand Teſtament, huitain LXIII,* Villon ſe plaindra de l'évêque d'Orléans, Thibault d'Auſſigny:

Qui tant d'eau froide m'a faict boyre
En ung bas lieu, non pas en hault ;
Manger d'angoiſſe mainte poire.

2 Les arches ſont perſonnifiées, comme on l'a déjà précédemment rencontré ; c'était le lieu de réunion de la bande. *Rompre avec les arches,* en être violemment ſéparé.

BALLADE V

Ioncheurs ionchans en ioncherie
Rebignez[1] *bien ou ioncherez*
Qu'oſtac n'embroue voſtre arerie[2]
Ou accoles ſont voz ainſnez
Pouſſez de la quille et brouez
Car toſt ſeriez rouppieux[3]
Eſchet qu'acollez ne ſoies
Par[4] *la poe du marieux*
Bendez vous contre la faerie
Quanques[5] *vous auront*[6] *deſbouſes*

---

1 R. 4404 *Rebignes.*
Trep. 1497 *Robignez.*
Trep. 1500 *Robignez.*
2 R. 4404 *arriere* — Les deux édit. Trep. èt La Mon. *arrerie.*
3 R. 4404 *car trop ſeries roupieux.*
4 R. 4404 *Pour.*
5 R. 4404 et les deux édit. Trep. *Quant.*
6 La Mon. *aurez.*

BALLADE V

Joncheurs, jonchans en joncherie [3],
  Guettez bien où vous joncherez,
  Que Tofca m'emmène votre bande [2]
  Où attachés deux à deux font vos aînés ;
  Jouez de la jambe & fuyez,
  Car tôt feriez attrapés (penauds).
  Advienne qu'accolés ne foyez [3]
  Par la patte du marieux [4] !
Raidiffez-vous contre la peur
  Quant vous aurez dépifté,

---

1 Synonymes de *tromperie, rufe, friponnerie*, etc.

2 *Tofca* eft un officier de police dont Villon parle auffi dans le *Grand Teftament ; Oftac* par anagramme.

3 Sous-entendu : *je fouhaite qu'il advienne*, etc. — *Accolés* fignifie : *attachés deux à deux, mariés.*

4 Le *marieux*, celui qui accolait, *mariait* les prifonniers. Ce mot n'a pas d'équivalent dans la langue (V. au Gloffaire : *Accolés, mariage, marieux*).

N'eſtant a juc la rifflerie
Des angelz[1] *et leurs aſſoces*
Berard[2] *ſi vous puiſt*[3] *renuerſez*
Si greffir laiſſes voz[4] *carrieux*
La dure bien toſt renuerſes[5]
Pour la poe du marieux
Enteruez a la floterie
Chanter[6] *leur trois ſans point ſonger*
Qu'en aſtes[7] *ne ſoies en ſurie*
Blanchir voz[8] *cuirs et eſſurgez*[9]
Bignes la mathe ſans targer
Que vos ans n'en[10] *ſoient ruppieux*
Plantes ailleurs otre ſieges aſſegier[11]
Pour la poe du marieux

1 Les deux édit. Trep. *anges.*
2 Les deux édit. Trep. *Berad.*
3 La Mon. *ſe povez.*
4 R. 4404 *vous carrieux.*
5 La répétition de *renverſez* dans le texte eſt évidemment une faute ; Villon n'était pas auſſi pauvre de rimes. M. Louis Moland (Garnier frères, 1879) a corrigé par *n'en verrez.* — M. Vitu (Jargon du XVe ſiecle) adopte auſſi cette correction.
6 La Mon. *Chantez.*
7 La Mon. *artes.*
8 Trep. 1500 *vous.*
9 La Mon. *eſſurger.*
10 Les deux édit. Trep. et La Mon. *ne ſoient.*
11 R. 4404 *Plantes ailleurs contre uſſeger.*
Trep. 1497 *Plantes ailleurs otre ſieges aſſieger.*
Trep. 1500 et La Mon. *contre aſſieger.*

Etant à bas la pourſuite [1]
Des ſergents & leurs aſſociés.
Berard, ſi vous pouvez, renverſez [2],
Si pincer laiſſez vos compagnons ;
La priſon bientôt n'en verrez
Crainte de la patte du marieux.

Initiez-vous à la tannerie [3] ;
Chantez-leur, vous trois, ſans plus y penſer [4] ;
Qu'en l'atelier ne ſoyez en rechignade
A blanchir vos cuirs & à eſſurger [5].
Regardez la priſon, ſans entrer (*ou :* ſans payer) [6],
Que vos années n'en ſoient attrapées (penaudes) ;
Placez ailleurs, outre (plus loin), l'endroit à loger [7].
Crainte de la patte du marieux.

---

1 *N'eſtant à juc* ſe traduit mot à mot par : *n'étant en haut.* — *Juc* eſt le radical des mots *jucher, juchoir.*

2 *Berard,* déjà nommé au vers 5 de la ballade précédente, le compagnon qui a été pris et dont les révélations ſont à craindre (ſans doute *Tabarie* par anagramme). *Renverſer* eſt ici au figuré, et dans le ſens ancien de *retourner, détourner :* retro vertere.

3 *Floterie* déſigne l'atelier où ſe ſont les opérations de tannerie ou plutôt de mégiſſerie dont il eſt queſtion plus loin (V. au Gloſſaire : *Blanchir, Eſſurger, Flos, Floterie, Plain*).

4 Le poète s'adreſſe probablement aux trois amis déjà déſignés au huitain II de la première ballade (V. *Trois,* au Gloſſaire).

5 *Blanchir,* paſſer les peaux au lait de chaux pour en enlever le poil. — *Eſſurger,* enlever la laine ſurge ſur les peaux de moutons — Termes de métier.

6 *Targer,* mot à double entente, ſuivant le procédé familier à l'auteur. La *targe* était une monnaie bretonne répandue en France, et ſignifiait auſſi verrou, d'où *targette,* petit verrou, eſt parvenu juſqu'à nous. On peut donc comprendre : *ſans donner des targes, ſans payer ;* et : *ſans ouvrir les verrous, ſans entrer.*

7 Ce vers peut ſe traduire différemment, ſuivant la leçon adoptée, mais le ſens reſte le même : *logez ailleurs, amis.*

Prince benardz[1] *en esterie*
Querez couplaus[2] *pour ramboureux*[3]
Et au tour[4] *de vos ys luezie*[5]
Pour la poe du marieux

1 Les deux édit. Trep. et La Mon. *benard* — R. 4404 *benards.*
2 Trep. 1500 *coupaus* — La Mon. *coupans.*
3 R. 4404 *renboureux* — Trep. 1500 *raboureux* — La Mon. *Lamboureux.*
4 La Mon. *autour* en un seul mot.
5 Les deux édit. Trep. *leuezie* — La Mon. *luerie.*

Prince Benard, en votre plaidoirie (*ou :* comparution),
Cherchez bons arguments pour Lamboureux [1],
Et autour de vos paroles, habileté (malice) [2],
Crainte de la patte du marieux.

1 C'eſt-à-dire : *pour tromper les juges, pour éviter Lamboureux* (ſurnom du tourmenteur juré dans ces ballades).

2 On peut lire : *à l'entour de vos paroles,* ou : *à votre tour de parler*, ſuivant que l'on conſidère *autour* comme écrit en un ſeul mot ou en deux.

BALLADE VI

Contres de la gaudiſſerie
Enteruez touſiours blanc pour bis
Et frappes en la hurterie
Sur les beaulx ſires bas aſſis
Ruez des fueilles [1] *cinq ou ſix*
Et vous gardes bien de la roe
Qui au [2] *ſires plante du gris*
Et [3] *leur faiſant faire la moe*

Cette pièce eſt la plus fidèlement reproduite par les imprimeurs du XVe ſiècle; la plupart des variantes ne ſont que les corrections effectuées dans l'édit. dite de La Monnoye. Quelques vers incomplets ſubſiſtent cependant encore vers la fin de la Ballade, il ſerait téméraire de ſonger aujourd'hui à les compléter.

1 Trep. 1500 *de fueilles.*
La Mon. *de feuilles.*
2 La Mon. *aux.*
3 La Mon. *En.*

BALLADE VI

Compagnons de la gaudiſſerie [1],
Entrevoyez toujours gaîté pour triſteſſe [2],
Et frappez, en la bataillerie,
Sur les beaux ſires du guet bourgeois [3] ;
Renverſez, de ces bandits, cinq ou ſix ;
Et gardez-vous bien du tréteau [4]
Qui aux gens implante de la douleur
Et leur fait faire la grimace.

---

1 Villon, après la *Ballade de Bonne Doctrine,* remplie comme celle-ci de conſeils aux mêmes amis, débute de même :

A vous parle, compaings de galles,
Qui eſtes de tous bons accords....

(C'eſt à vous que je parle, compagnons de gaudiſſeries, qui êtes de toutes les bonnes noces).

2 *Blanc, Bis, Gris,* ſont, au figuré ; le choix des expreſſions pour les traduire eſt donc très grand. C'eſt ici la locution moderne : *Voyez tout en roſe, ne voyez pas tout en noir.*

3 Le *guet bourgeois* ou *guet aſſis,* ainſi nommé parcequ'il ne ſe dérangeait pas volontiers, et reſtait aſſis dans les corps-de-garde (V. la note du vers 14, bal. IV).

4 Inſtrument de torture pour l'application de la queſtion (V. *Roe*).

La giffle[1] *gardes de rurie*[2]
Que vos corps n'en aient du pis
Et que point à la turterie
En la hurme ne ſoies aſſis
Prens du blanc laiſſe du bis[3]
Ruez par les fondes[4] *la poe*
Car le bizac a voir aduis
Fait aux beroars faire la moe
Plantes de la mouargie[5]
Puis ça puis la pour l'urtis[6]
Et n'eſpargne[7] *point la flogie*
Des doulx dieux ſur les patis
Vos ens ſoient aſſez hardis
Pour leur auancer la droe
Mais ſoient memoradis[8]
Qu'on ne vous face la moe[9]

---

1 Les deux édit. Trep. *Gliſſle.*
2 Les deux édit. Trep. *ruire.*
3 La Mon. *Prenez du blanc, laiſſez du bis.*
4 Les deux édit. Trep. *Rues par les frondes.*
5 Peut-être doit-on lire ici : *movargie.*
6 La Mon. *l'artis.*
7 Les deux édit. Trep. *n'eſpergne.*
La Mon. *n'eſparguez.*
8 La Mon. *mémorandis.*
9 L'édit. Pierre Levet donne : *Qu'on ne vous face faire la moe,* mais les quatre édit. reproduites ici donnent le vers : *Qu'on ne vous face la moe.*

La bouche, gardez-la du ruiffelage [1]
Que vos corps n'en aient du mal,
Et que point à la torture (à la queftion),
Dans le banc ne foyez affis [2] !
Prenez de la gaîté, laiffez la trifteffe [3],
Mettez les mains dans vos poches [4];
Car le cachot, à vrai dire,
Fait aux beroars faire la grimace [5].
Faites beaucoup de fauchage [6] ;
Puis ici, puis là, pour le heurt,
N'épargnez point la fente
Des doux amours, sur l'herbe des patis [7] ;
Que vos êtres foient affez hardis
Pour leur allonger le trait,
Mais fe rappellent (mon confeil) :
Qu'on ne vous faffe la grimace !

---

1 La queftion par l'eau, entonnée dans la bouche (V. *Baudroufe, Rurie*).
2 Le banc où s'appliquait la queftion par les brodequins (V. *Bifans, Hurme*). C'eft, on le voit, une énumération des divers modes de torture employés au Châtelet dans les interrogatoires.
3 On peut entendre auffi : *Prenez de la liberté, laiffez-là l'ombre du cachot*.
4 Mot à mot : *Enfoncez par les poches la patte*.
5 V. au Gloffaire les divers effais d'explication de *beroars*.
6 Villon commence de même le troifième huitain de la *Ballade de Bonne Doctrine à ceulx de mauvaife vie*, adreffée à fes anciens compagnons :

> *De telles ordures te reculles,*
> *Laboure, fauche champs et prez...*

7 *Patis*, ancien mot encore en ufage : *paturage, prairie*. La traduction eft reftée obfcure devant la paftorale érotique de ce huitain ; il faut donner aux mots : *heurt, fente, trait*, un fens équivoque obfcène.

Prince qui n'a bauderie
Pour eſchever de la ſoe
Danger de grup[1] *en arderie*
Fait au ſires faire la moe

1 La Mon. *Danger du grup.*

Prince, celui qui n'a affez de bonne humeur,
Pour s'éviter de la femer (de la répandre),
Craigne d'être accroché en brûlerie [1] :
Ce qui fait aux gens faire la grimace.

1 *Arderie* eft formé fur le verbe *arder* ou *ardoir : brûler ;* mais on ne brûlait ni les voleurs, ni les meurtriers, il s'agit donc ici du fupplice des faux-monnayeurs : le chaudron d'huile bouillante (V. *Arderie,* au Gloffaire).

BALLADE NOUVELLE

Brouez benards eſchequez a la ſaulve [1]
Car eſcornez vous eſtes a la roue
Fourbe joncheur chacun de vous ſe ſaulve
Eſchec eſchec coquille ſi s'en broue [2]
Cornette court nul planteur ne ſi [3] *joue*
Qui eſt en plant en ce coffre joyeulx
Pour ces raiſons il a ains qu'il s'eſcroue

Il n'eſt pas abſolument certain que cette pièce ſoit de François Villon ; elle ne figure pas dans les édit. primitives, mais ſeulement dans un manuſcrit rédigé poſtérieurement (V. la Notice au § *Ballade nouvelle*).

1 L'emploi, quatre fois répété à la rime, de *ſaulve* ou *ſauve*, avec un ſens différent à chaque apparition, eſt l'une des difficultés que l'auteur s'eſt contraint à ſurmonter dans cette ballade ; l'Envoi contient un acroſtiche et divers anagrammes.
2 *Le Jargon du XVe ſiècle,* page 133 : *ſe s'enbroue.*
3 *Le Jargon du XVe ſiècle,* d° : *ſe.*

BALLADE NOUVELLE

Fuyez, Benards, échappez aux mauvais coups [1],
Car maltraités vous êtes à la roue [2] ;
Que chacun de vous, fourbe, joncheur, ſe ſauve !
Échec ! échec ! malice eſt de s'en aller.
De corde de potence nul priſonnier ne ſe moque
Qui eſt en plan en cette triſte priſon [3] ;
Pour ces raiſons, il a, (mais s'il ſe laiſſe écrouer).

---

1 *Benards* eſt le ſurnom de la bande le plus ſouvent répété dans les autres ballades. — Les coups ſont probablement une alluſion à « *la pelle au cul* », punition que Villon ſubit un jour ſur une plainte ou dénonciation de ſa maîtreſſe ; le patient était promené à travers la ville, demi-nu, attaché à une charrette, et frappé à chaque carreſour (V. *ſa Sauve*, au Gloſſaire).

2 Il s'agit ici de la *roue* de la charrette (V. la note 1) ou de la *roue* du tréteau (V. *Roe*) ; le ſupplice de la roue était encore inconnu.

3 *Coffre joyeulx* eſt ironique, c'eſt le pendant de *mathe gaudie :* épouſe joyeuſe, au premier vers de la bal. I. La répétition *en-an-en*, dans ce ſixième vers, ne doit pas être de Villon.

Ionc[1] verdoiant havre du marieux.
Maint coquillart eſcorne de ſa ſauve
Et deſbouſe de ſon cuer[2] ou poue
Beau de bourdes blandy de langue ſauve
Quide[3] au ront faire aux grunes[4] la moue
Pour quarre[5] bien affin qu'on ne le noe
Couples[6] vous trois a ſes[7] beaulx ſires dieux
Ou vous aurez le ruffle en la joue
Ionc verdoyant havre du marieux.
Qui[8] ſtat plain en gaudie ne ſe mauve
Luez au bec que l'on ne vous encloue
C'eſt mon advis tout autre conſeil ſauve
Car quoy aucun de la faulx ne ſe loue
La fin en eſt telle quelle[9] deloue
Car qui eſt grup il a mais s'eſt au mieulx
Par la vergne tout au long de la broue[10]
Ionc verdoiant havre du marieux.

---

1 *Le Jargon du XVe ſiècle*, page 133 : *Jour.*
2 On peut lire : *ence*. Le mot eſt douteux. *Ence* ſe traduirait par : *oreille.*
3 *Le Jargon du XVe ſiècle*, page 134 : *Quidant.*
4 *Le Jargon du XVe ſiècle*, d° : *Gremes*. Le mot eſt douteux.
5 Lire en un ſeul mot : *Pourquarre.*
6 *Le Jargon du XVe ſiècle : Couplez.*
7 On écrivait indifféremment *ſes* ou *ces*. Ici, c'eſt un pronom démonſtratif.
8 *Le Jargon du XVe ſiècle*, page 134 : *Que.*
9 Ce vers eſt écrit en marge — Le mot *quelle,* abrégé de ſes finales, eſt douteux.
10 On peut lire : *boue* ou *broue.*

Jonc verdoyant, affre du geôlier[1].
Certain Coquillart, mépriſé de ſa maîtreſſe (ſa truie)[2],
Et hors du chemin de ſon cœur ou ſa main,
Beau de menſonges, artificieux, de langage fourbe
Eſpère au tribunal faire aux remontrances la grimace[3],
Cherche tous les moyens afin qu'on ne l'enchaîne :
Argumentez bien, vous trois, à ces beaux juges !
Ou, ſi vous avez le bredouillage en la bouche[4],
Jonc verdoyant, affre du geôlier[5].
Qui eſt plein de gaîté, ne ſe change !
Faites attention que l'on ne vous enferme,
C'eſt mon avis, tout autre conſeil réſervé ;
Car, quoi ! perſonne de la mort ne ſe loue ;
Pareille fin eſt telle, qu'elle eſt blamée.
Car, qui eſt empoigné, il a, (encore eſt-ce au mieux)[6],
Par le printemps, tout au long de la fuyante,
Jonc verdoyant, affre du geôlier.

---

1 *Jonc verdoyant,* la litière de joncs du cachot (V. *Joncs*). — *Affre,* tombé hors d'uſage, traduit ſeul exactement *Havre :* horreur, effroi, avec une idée de cruauté, de douleur. — Le *marieux,* celui qui mariait les priſonniers, qui les enchainait ou les *accolait* deux à deux ; *geôlier* n'eſt là qu'à défaut de meilleure expreſſion.

2 Villon paraît être mis ici en ſcène (V. au Gloſſaire : *Sa Sauve,* avec les autres qualifications adreſſées par le poète à ſes maîtreſſes).

3 Je ſuppoſe *ront* ſignifiant : *le rond des juges, le tribunal ;* c'eſt une interprétation tout-à-fait arbitraire.

4 Dans les ballades II et VI, on rencontre de même « *la giffle* » (autrefois : la joue) pour : *la bouche* (V. *Giffle, Ruffle*).

5 Répéter le verbe au commencement du refrain : *Vous aurez jonc verdoyant,* etc.

6 *Encore eſt-ce le mieux qui puiſſe lui arriver, d'être, par ce printemps, tout au long de la fuyante* (le temps, la vie), *ſur le jonc verdoyant, etc.* (car il pourrait être pendu).

V *ive David*[1] *ſaint archquant*[2] *la baboue*
I *ehan mon amy qui les fueilles deſnoue*
L *e vendengeur*[3] *beſſleur comme une choue*
LO *ing de ſon plain de ſes flos curieulx*
N *oe beaucop*[4] *dont il reçoit freſſoue*
I *onc verdoiant havre du marieux.*

1 Les finales ſont douteuſes, on peut lire : *David, daviet* ou *daviot.*
2 Les finales ſont douteuſes, d° : *archquant, archquin.*
3 Les finales ſont douteuſes, d° : *vendengeur, vendengent.*
4 *Le Jargon du XVe ſiècle*, page 135, rectifie l'orthographe : *noue beaucoup.* Cet ouvrage de M. A. Vitu, donne de curieux anagrammes conſtruits ſur chaque vers de cet envoi, et qu'il n'eſt pas poſſible d'attribuer à un ſimple haſard. Voici textuellement ceux des vers 3, 4, 5, les plus intéreſſants :
« Vers 3 : *F. de Moncorbeulh, fere vengence me vueul.*
« Vers 4 : *François Villon, loing de eulx deſpeſs.* Ce qui, par un « changement qui ſe peut tolérer, de l'avant-dernier *s* en *r* « donnerait : *François Villon, loin de eulx deſpers,* c'eſt-à-dire : « déſeſpéré.
« Vers 4, 2° : *D. François Villon des Loges, U. P. S., en exil.* C'eſt- « à-dire : *Dominus François Villon des Loges, Univerſitatis Pari-* « *ſienſis Scholaris, en exil.*
« Vers 5 : *Eſcoute li ouvre du bon poete François.* »

Vive le davier, ſaint ouvrant les coffres! La grimace [1],
Jean, mon ami, qui les bandits dépouille [2].
L'habile voleur, fourbe comme une chouette,
Loin de ſon atelier, de ſes amis ſoucieux,
Navigue beaucoup, dont il reçoit fraîcheur... [3]
Jonc verdoyant, affre du geôlier.

---

1 *Davier*, *daviet* ou *daviot*, levier ou crochet des voleurs; ce qu'ils nomment maintenant : *un monſeigneur*.

2 Il s'agit probablement de Jehan Mautainct, juge examinateur au Chaſtelet, chargé d'inſtruire un vol commis au collège de Navarre par la bande de Villon; il eſt cité dans les deux *Teſtaments*. L'auteur, après s'être mis en ſûreté, lui fait de loin *la babone, la grimace*. — Si c'eſt bien ici notre poète qui parle, la *navigation* de l'avant-dernier vers eſt celle d'Orléans à Blois ou à Angers; ces villes lui ont, à pluſieurs repriſes, ſervi de refuge.

3 Ce vers eſt peu compréhenſible, cependant ſa traduction ne peut ſubir que de légères variantes. M. A. Vitu l'interprète : *nage beaucoup dont il reçoit friſſon* (V. Noe).

L'irrégularité de l'acroſtiche, conſtruit avec deux lettres initiales du quatrième vers, ſemble indiquer la diſparition d'un cinquième vers intercalaire, qui éclairait l'obſcurité du ſuivant.

GLOSSAIRE

DU

JARGON ET JOBELIN

GLOSSAIRE

DU

JARGON ET JOBELIN

Les exemples reproduits ſans pagination indiquée proviennent des paſſages de miſtères reproduits dans ce volume.

ACCOLLEZ. — *Enchaînes, attachés deux à deux, accouplés*, comme l'étaient les priſonniers. (V. *Mariage, Marieux.*)

Bal. I, vers 2 :

Où accolez ſont duppez & noirciz ;

Bal. V, vers 4 :

Où accoles ſont voz ainſnez ;

Bal. V, vers 7 :

> *Eſchet qu'acollez ne ſoies*
> *Par la poe*[1] *du marieux!*

Le ſens eſt bien déterminé par le conſeil qui ſuit dans la Bal. I :

> *Quen claves*[2] *ne ſoies deux et deux!*

Les exemples ſuivants montrent les priſonniers *accouplés, accolés, maries* :

Vie de Saint-Christophe :

> *Se le rouaſtre & ſes anges...*[3]
> *Ils nous menroient à double renge*
> *Liez. . . . .*

Mistère de la Conception, ſcène de l'enfer, f° XLV, recto, Alain-Lotrian. In-4° ſans date :

> *Je ſuis très mal embiſſonné*[4]
> *J'ay peur d'eſtre mieulx torchonné*
> *Que ung homme que on maine en exil.*

ANCES (LES), *les oreilles*, image des anſes d'un pot.

Bal. I, vers 8 :

> *Car vendengeurs des ances circuncis*
> *S'en brouent du tout à neant.*

Un ſeul autre exemple, encore eſt-il une imitation de Villon :

1 La patte du marieux, de celui qui les marie.
2 Sous clef.
3 Si le Prévôt et ses sergents.
4 Attaché, accouplé comme *Bissons* (vieux français : *Jumeaux*).

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

> *Et de paour d'eſtre circoncis*
> *Des auces, ſaultay la feneſtre.* [1]

Fr. Michel *(Philologie de l'Argot)* donne : ANSE, *oreille*, mais ſans aucun texte à l'appui. Auſſi pouvait-on héſiter entre cette traduction & une corruption de *anges*, qui, dans le jargon du temps, ſignifiait *ſergents, archers du guet.*

M. A. Vitu *(Jargon du XVe ſiècle)* traduit par *oreilles* [2]. Ce qui m'entraîne à adopter définitivement ce terme d'argot.

L'eſſorillement, peine de la perte d'une ou de deux oreilles, était appliqué ſurtout aux larrons. (V. ESSORER.)

VIEL TESTAMENT, couplet de Micet, valet du bourreau :

> *Ie ſuis Micet pour couper vne oreille.*

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE, f. c. c., recto :

> *Il n'y a ſi fol ne ſi yvre*
> *Qui voulut, par raiſon pareille,*
> *Seulement perdre une oreille*
> *Comme nous, pauvres miſerables.*

ANDOSSE, *dos, échine*, &, par extenſion : vêtements couvrant l'*andoſſe*, le *dos*. Cotgrave ſeul nous a conſervé dans ſon dictionnaire : ANDOSSEURE ou ENDOSSEURE, *back or back-part of it.*

---

1 V. au Gloſſaire des Miſtères : ANCE, *bénitier*, tiré auſſi de la vie de Saint-Chriſtophe.

2 Cet ouvrage ne donne toutefois d'autres exemples que ceux de la *Vie de St-Chriſtophe ;* encore le ſecond y ſignifie-t-il *bénitier*. V. ANCE au Gloss. des Miſtères.

Bal. II, vers 9 :

Changes andoſſes ſouvent.

Le même conſeil eſt répété B. IV, V. 11, cette fois bien clairement :

Incontinent, mantheaulx & chappes
Pour Lamboureux[1] ferez éclipſes.

Les exemples ſuivants ſe rapportent au ſens de : vêtement, coſtume, manteau :

PASSION JESU-CRIST :

Il n'a tirandes ne endoſſe ;

COQUILLART, monologue des Perruques, t. II, p. 269 :

Le gendarme fumeux caſſé,
Mince d'argent, povre endoſſé ;

LE MEDECIN ET LE BADIN, à 4 perſonnages, dans le *Recueil de Farces*, Techener, t. II, p. 27 :

Au moins vous en eres l'endoſſe ;

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

Ie ſuis en ce bois tout tranſy
Donc j'ay fait endoſſe de vert.

Endoſſe de vert, vêtement de verdure, c'eſt avec un jeu de mots probable ſur *vair,* fourrure recherchée. Les extraits de ce Miſtère contiennent (vers la fin) : *endoſſe, endouſſe,* dans ſes différentes acceptions.

APOCALYPSE SAINT-JEAN ZÉBÉDÉE, f. iv, col. 2, édit. des frères Angeliers, Paris, 1541 :

Getté ſera en ceſte foſſe,
Mais premier faut plier l'endoſſe,

1 Sobriquet du bourreau, du tourmenteur juré.

Son or, son argent, son bagaige;
Le tout nous a laissé pour gaige.

Endossëure est plus ancien & plus rare :

Et vi qu'à ceste vestëure
N'auroie pain n'endossëure.

(La Lection d'Ypocrisie et d'Umilite, de Rutebeuf, vers 226.)

ANGES, ANGELS, *archers, sergents,* tout le personnel de la police. Employé quatre fois : B. I, v. 3 ; B. III, v. 35 ; B. IV, v. 10 ; & B. V, v. 12 :

N'estant à juc la rifflerie
Des angelz & leurs assoces.

Angel, est l'ancienne forme française & la forme anglaise du mot *Ange;* il n'avait pas encore perdu complètement le sens de son étymologie grecque : *messager.* On peut supposer : *les messagers du Grand Can,* du grand Prévôt, appelé plus tard : *le rouastre.* (V. Can.)

Vie de Saint-Christophe :

Se le rouastre & ses anges...

ARCHQUANT ou ARCHQUIN (SAINT-). Qualification donnée au roi David, v. 25, B. nouv. :

Vive David (ou *Daviet) saint archquant.*

Le jeu de mots sur le roi *David* & le *daviet* ou *davier* (levier pour forcer les serrures) se continue par une équivoque sur *archquant.* Cet adjectif, construit par l'auteur, peut s'entendre de celui qui danse devant l'Arche (comme le roi David), ou de celui qui ouvre les arches ou coffrets :

> *Car, tout premier, il faut maifon*
> *Et garniment à grant foifon...*
> *Fil, efguilles, arches, coffrets...*

(NOUVEAU ET JOYEUX SERMON DE LA CHARGE DE MARIAGE. *Rec. de Farces*, Copenhague, v. 33 à 50.)

Cotgrave : « ARCHE, *cofer, cheft, hutch, binne.* » — Les inventaires des *Comptes de l'Argenterie au* XIVe *fiècle* [1] ne relatent point *arches*, malgré la grande quantité de coffres, coffrets, coffriers, etc., qui y font défignés.

ARDERIE. Subftantif conftruit fur les anciens verbes *Arder*, *Ardre*, *Ardoir : brûlure, brûlerie.* B. VI, v. 3 de l'envoi :

> *Danger de grup en arderie*
> *Fait au fires faire la moe.*

Villon doit parler ici du fupplice de l'huile bouillante infligé aux faux-monnoyeurs, car on ne brûlait pas les voleurs. C'était autrefois une tradition, reconnue depuis inexacte, que le poète avait fabriqué de la fauffe monnaie ; elle eft mentionnée par le Père Du Cerceau, dans la lettre à M. de ..., à la fuite de l'édition de Villon, 1723, Couftelier.

Dans la *Ballade de Bonne Doctrine*, donnant encore fes confeils aux mêmes compagnons, Villon dira, v. 3 :

> *Tailleur de faulx coings, tu te brufles*
> *Comme ceux qui font efchaudez.*

On peut donc conjecturer qu'il avait autour de lui quelques amis s'exerçant à cette induftrie, au rifque d'être « grup en arderie, » *accrochés en brûlerie,* en *bouillerie.* L'énorme chaudron deftiné à ces exécutions était placé

1 Reproduits dans la Collection de la Société de l'Histoire de France, par M. Douet d'Arcq, un vol. in-8° — 1874.

au milieu d'un marché de Paris, d'après Sauval [1], *Recherches des Antiquités de Paris.* L. VIII, p. 596 : le Marché aux Pourceaux, butte St-Roch. (Actuellement av. de l'Opéra).

Le bourreau Daru *(Actes des Apôtres)*, racontant au public ses petites histoires de famille, dit :

Mon aultre frere fut bouilly
Pour ouvrer de faulse monnoye.

VIEL TESTAMENT, couplet du bourreau :

Ie suis Gournay, pour bouillir & ardoir ;

ROMAN DE LA ROSE, vers 13,987 :

Miex s'arde, ou se pende, ou se nait ;

JEU DE PIERRE DE LA BROCHE, vers 268 :

Ie di, par la virge Marie,
Qu'il seroit dignes de l'arder ;

VILLON, PETIT TESTAMENT, *XXXIII :*

De par moy Sainct Antboine l'arde !

BALLADE JOYEUSE DES TAVERNIERS, *attribuée à Villon*, vers 22 :

Vifs escorchez des mains de dix bourreaulx
Et puis bouillis en huille le matin,
Desmembrez soient à quatre grans chevaux
Les Taverniers qui brouillent nostre vin.

ARERIE, ARRERIE, *compagnie, bande.* Assurément formé sur le vieux français *array*, équipage, train, suite d'un personnage, etc.

---

1 V. aussi : *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 147 ; Collection de la Société de l'Hist. de France.

Bal. V, vers 3 :

> *Qu'Oſtac n'embroue*[1] *voſtre arerie*
> *Où accoles ſont vos ainſnez.*

VILLON, ÉPISTRE A SES AMIS, vers 21 :

> *Venez le veoir en ce piteux arroy.*

Arroi figure au *Dict. de l'Acad.* On le trouve écrit : *array*, dans le Manuſcrit de Ch. d'Orléans, v. 150 :

> *Car ieuneſſe m'a dit que le verray*
> *En ſon eſtat & gracieux array.*

ARQUES (LES), les *arches* des ponts, ſous leſquelles ſe réuniſſaient les vauriens, perſonnifiées pluſieurs fois par le poète.

Dans la Bal. I, premier vers de l'envoi :

> *Prince Froart, dis arques petis,*

il déſigne le *Petit-Pont*, entre Notre-Dame & le Petit-Chaſtelet, rendez-vous préféré des écoliers, des coupeurs de bourſes, des larrons, etc.

Sauval (T. II, p. 174) dit : « Les hommes & les femmes de mauvaiſe vie ſe retiraient la nuit ſous les logis du Petit-Pont, où ils menaient une étrange vie. »

Ce pont eſt déſigné dans le plan de François de Belleforeſt, 1575 : « *Petit Chaſtelet, dict Petit-Pont.* » On en conclura ſans peine qu'ils devaient être volontiers nommés l'un pour l'autre par le populaire. Toutefois le ſurnom octroyé par Villon provient peut-être d'une autre ſource : Adam de Petit-Pont était un Anglais qui avait ouvert au XIIe ſiècle une école en cet endroit,

---

1 N'emmène.

& s'était acquis une réputation durable parmi les écoliers ; ſon *Art de diſſerter* était célèbre.

La Bataille des vii Ars le nomme pluſieurs fois, ainſi v. 404 :

L'Englois qui fut ſur Petit-Pont...

Rutebeuf, III, 334.

ASSEGIER, *aſſiéger*, dans ſa forme primitive. On rencontre auſſi *aſſigier*, *aſſeger* ; V. les variantes du texte, & :

Roman de la Rose, vers 11,194 :

Par le fort chaſtel aſſegier,

Idem, vers 11,497 :

Et celle porte aſſegeront.

S'entendait auſſi pour « aſſeoir, placer, mettre en place, » comme au vers 23 de la Bal. V du Jargon. Dans le *Miſtère du Siège d'Orléans* [1], vers 2,256, il eſt queſtion d'*aſſigier* des pièces d'artillerie, c'eſt-à-dire de les placer, de les mettre en batterie.

ASSOCES, *aſſociés*. Bal. V, vers 12 :

ASTES, *atelier, chantier*. Par abréviation de *aſtiller*, forme ancienne de *atelier*, que l'on rencontre dans Palſgrave, p. 286 [2] :

« Warehouſe for maſons or carpentars : *aſtiller*. »

1 Collection des Documents inédits.
2 Il ne figure pas dans nos Dictionnaires.

Bal. V, vers 19 :

> *Qu'en aſtes ne ſoies en ſuerie*
> *Blanchir vos cuirs & eſſurgez*

C'eſt ici l'atelier de mégiſſerie dans lequel Villon engage ſes amis à travailler. (V. ſur le même ſujet FLOTERIE).

BABIGNER, *bavarder, parler, raconter, répondre.*

Bal. I, vers 28 :

> *Et babignes touſiours aux ys* [1]
> *Des ſires pour les deſbouſes* [2] *;*

Bal. II, vers 6 :

> *Il babigna pour ſon ſalut*;

Bal. IV, vers 6 :

> *Berart s'en va chez les joncheurs*
> *Et babigne qu'il a plongis.*

Ce verbe figure uniquement dans le Jargon de Villon, celui des *miſtères* ne l'emploie pas; auſſi peut-on tout auſſi bien le croire ſorti de l'anglais *bablyng* (orth. d'après Palſgrave), *cauſerie, caquet, bavardage,* que du français *babine*, qui ne ſe rencontre pas à cette époque, hors de ſon ſens propre : *lèvre, lippe.*

La *Vie de Saint-Chriſtophe* fournit ſeule, ſoixante-dix ans plus tard, un exemple de *babinage :*

> *Nonobſtant tout ton babinage.*

(V. une obſervation générale au mot CONTRES).

---

1 Voix, paroles des juges.
2 Dépister.

BABOUE (LA) *la grimace;* grimace de ſinge, de *babouin,* ſinge d'Afrique à muſeau prolongé. Bal. nouv., vers 25.

SOTIE DES MENUS PROPOS, vers 436 (1461 environ) :

Tu portes auſſi bien la mine
Qu'onques fiſt rien, d'une baboe.

BAUDERIE, *gaîté, bonne humeur,* etc. ; c'eſt le ſubſtantif du verbe *ſe baudir,* encore en uſage, et de l'adjectif *baude,* réjoui, diſpos, alerte, fier, etc.

Bal. VI, vers 1 de l'envoi.

BAUDROUSE (LA), *la baudruche,* pellicule, peau mince. Bal. IV, vers 20 :

Plus ny vault que toſt ne happes
La baudrouſe de quatre talle...

La *peau de quatre toiles,* le linge plié qui tamiſait l'eau au ſortir de l'entonnoir dans le goſier du patient. (Question par l'eau).

Villon ſubit un jour cette torture, il le dit formellement dans ſa ballade de l'Appel :

Se fuſſe des hoirs Hue Capel[1]*...*
On ne m'euſt parmi ce drapel[2]
Faict boyre à cette eſcorcherie.

On retrouve là encore cette toile, ce linge, ce drapel, cette « *baudrouſe de quatre talle.* »

L'édition des *OEuvres de Villon,* 1742, *La Haye,* contient cette note de Formey : « La queſtion ſe donnait à « Paris avec l'eau qui s'entonnait à travers un linge « dans l'eſtomac du patient. »

1 Si j'étais des héritiers de Hugues Capet.
2 Morceau de linge.

BEAUSSIRE DIEUX; ce juron, cette exclamation (Bal. IV, vers 2) se rencontre aussi dans :

La Requeste que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon, vers 26 :

> *Beau sire dieux! je m'esbabys que c'est*
> *Que devant moy croix* [1] *ne se comparoist.*

BEFFLEUR (V. BLESFLEURS) *fourbe.*, Bal. nouv., vers 4 de l'envoi.

BENARDS, surnom de la bande de vauriens, crocheteurs, etc., compagnons de Villon, le plus souvent répété : Bal. III, IV, V, VI et bal. nouv.

On peut former sur ce mot la conjecture suivante : *Clef benarde* est un vieux terme de ferrurerie pour désigner une clef ouvrant à la fois deux ou plusieurs serrures; or, Colin de Cayeulx, dont il est question dans la Bal. II, fils d'un serrurier & habile crocheteur a pu fournir ce titre à la bande. Le procès du Collège de Navarre fait ressortir son talent ainsi que celui de Guy Tabarie (V. BERART), d'un certain maistre Jehan & d'un orfèvre nommé Thibault; ce dernier fabriquait des crochets devant lesquels aucune serrure ne résistait.

Benard, Benarde, ne figurent pas dans le D^re^ Godefroy, mais à *Benardine* se trouve l'exemple suivant :

« A Jehan Dumont, serrurier, pour une forte serrure « benardine par lui faicte et assize au petit huys de « ladicte prison. » (Arch. de la Seine inf^re^, 1477.)

1 Écus à la croix.

BENDEZ-VOUS, du verbe pronominal *ſe bander,* ſe raidir contre.

Bal. V, vers 9.

MONTAIGNE, *Essais II, chap. II.*

T. II, page 20 de l'édition Courbet et Royer, chez A. Lemerre :

« Lucrece, ce grand Poëte, a beau philoſopher & ſe bander, le voyla rendu inſenſé par vn breuuage amoureux. »

BERARD, BERART, BEARAT, nom propre.

Bal. IV, vers 5 :

Berart s'en va chez les joncheurs
Et babigne qu'il a plongis.

Villon met ici en garde ſes amis contre les révélations d'un des leurs; ſon nom eſt écrit : *Bearat,* dans les deux éditions Treperel, il ſe rapproche alors de l'anagramme de *Tabarie*[1], arrêté & mis à la queſtion à la ſuite du vol au Collége de Navarre, accompli par la bande.

Un gros *coffre* avait été crocheté, puis un petit contenu dans le grand (enſemble ſept ſerrures), pour y voler cinq cents écus d'or. On s'aperçut du vol le 9 mars 1456 (ancien ſtyle).

Le refrain du huitain :

Et gardez les coffres maſſis.

---

1 Villon en parle comme de son scribe ou sécretaire, huitain LXXVIII du *Grand Testament :*

Et le Rommant du Pet au Diable,
Lequel maistre Gui Tabarie
Grossoya . . . .

s'applique bien auſſi à cette aventure; un autre anagramme ſur un nom propre, celui-ci bien certain, (V. OSTAC), & les anagrammes formés par M. A. Vitu ſur l'envoi de la Bal. nouvelle, ſemblent confirmer celui de Tabarie, malgré ſon irrégularité.

BEROARS, ce ſurnom, employé par Villon s'adreſſant à ſes compagnons (Bal. VI, vers 16) eſt ſuppoſé par M. Franciſque Michel [1] une corruption de *Biſouarts*, porte-balles ou colporteurs vêtus de groſſe étoffe biſe, expreſſion que l'on rencontre dans Rabelais, et dans le D^re de Cotgrave.

Il eſt vrai que M. F. Michel le croit, à tort, écrit de ſix ou ſept façons différentes par les premiers éditeurs du Jargon : c'eſt bien *Beroars* ſans aucune variation dans les éditions reproduites ici, & on le retrouve écrit, ſoixante-dix ans plus tard, *Berouart,* dans la *Vie de Saint-Chriſtophe :*

Hé! povre berouart
Ta ſentence eſtoit jà preſte
L'on n'attendoit que le telart [2]
Pour te pendre . . . . .

Voici une locution anglaiſe, peut-être une ſorte d'injure, que la prononciation rapproche complètement :

BEAR WARD, gardeur d'ours (Palſgrave, p. 197).

En Flamand, *beroover* ſignifie : pilleur, détrouſſeur, voleur, violeur, etc.

M. A. Vitu après avoir émis l'hypothèſe d'une traduction par : *ſoldat brigand,* termine ainſi ſes conjectures : « les beroars ſeraient les gens de la berouée ou

1 *Philologie de l'Argot,* page XLVI de l'Introduction.
2 Le bourreau pendeur. V. TAULART, TELART au Gloss. des Miſteres.

« brouée, les compagnons du brouillard », par un rapprochement avec le verbe Brouer.

BESIFLES, paraît être une erreur de copiſte ou d'imprimeur, car il rime ſoit avec *eclipſes,* ſoit avec *griſſez*, faute qu'il n'eſt pas poſſible d'attribuer à Villon. Cependant la concordance de toutes les éditions rend difficile une correction arbitraire, d'autant plus que *eclipſes* ne figure pas dans les autres ouvrages du poëte. Devant la perſiſtance des imprimeurs on ne ſait à quelle conjecture s'arrêter ; le mieux doit être de ſuivre le ſens probable.

L'anglais *Beſides* ou *byſides* eſt bien dans le ſens du vers et de tout le huitain, on peut le ſuppoſer rimant par aſſonnance ou par corruption de la prononciation.

Bal. IV. vers 13 :

De vos ſarges ſeres beſifles

C'eſt-à-dire : de vos ſergents ſerez hors, de côté, à l'abri (en ſaiſant éclipſe, incontinent, avec vos manteaux & vos chappes).

BIGNER, *regarder,* corruption probable de : BIGLER, *regarder de travers, loucher,* encore en uſage.

L'augmentatif REBIGNER eſt auſſi écrit : REBIGUER, *regarder avec attention, regarder à deux ſois.* (V. ce mot).

Bal. V, vers 21 :

Bignes la mathe ſans targer [1]

Ce verbe paraît de la même famille que *Guigner,* traduit par Palſgrave, page 947 : *regarder avec un œil,* & em-

1 Regardez, guignez la prison, sans entrer.

ployé avec ce ſens par Clément Marot, *epit. XXI*, vers 95 :

> . . . . *à minuict, à la lune,*
> *Guigne le ciel,* . . . . . .

Eſbigner, argot moderne, ne peut être rapproché de ces anciens vocables. *S'eſbigner*, c'eſt l'italien *sbignare*, courir, déguerpir.

BIS (LE) eſt employé deux fois au figuré dans la Bal. VI pour *la triſteſſe, la peine*.

Bis (couleur) était alors ſynonyme de *brun ;* on rencontrera de même : BLANC, GRIS, NOIRCIZ, au figuré.

BERGERIE DE MIEULX QUE DEVANT, *Anc. th. fr. III, page* 227 :

> *Bergière plaine de ſcience*
> *Je me loue, ſoit blanc, ſoit bis,*
> *En gardant brebis*
> *Sur ces vers herbis...*

BISANS (LES), *les coins* (biſeaux) enfoncés à coups de maillet entre les jambes du patient, dans la torture ou queſtion dite des brodequins.

BIZAC (LE), *le biſſac, double ſac, ſac à deux :* le cachot où les priſonniers étaient deux enſemble. (V. ACCOLEZ MARIAGE, MARIEUX, ſur le même ſujet).

BLANC (LE), au figuré, dans les Bal. I et VI, pour : *joie, lieſſe, liberté*, etc. Rabelais a conſacré les Chap. IX & X de *Gargantua* à développer ce thème : « Le blanc lui ſignifiait joye, plaiſir, délices & réjouiſſance. » Ch. IX.

Le Chap. X commence ainſi : « Le blanc donc ſignifie

« joye, foulas & lieffe, & non à tort le fignifie, mais « à bon droict & jufte tiltre. »

BLANCHIR, terme de métier : paffer les peaux à la chaux, au lait de chaux, pour en enlever le poil.

Bal. V, vers 20 :

Blanchir voz cuirs et effurgez...

Effurger s'applique aux peaux en laine. (V. ESSURGER, FLOTERIE, PLAIN).

« L'épilage des peaux fe fait en les barbouillant avec « une bouillie de chaux & d'arfenic... Enfuite on « trempe les peaux à l'eau douce, on les met en « chaux dans les *plains* pour les faire gonfler, & on « les foumet au travail de rivière. » (*Dre des Arts & Manufactures, Ch. Laboulaye, Paris* 1875, 3 *vol. & un supp*t, *au mot* MÉGISSERIE).

BLANDY, *mielleux, careffant, attrayant,* etc. Bal. nouv. vers 11 :

Beau de bourdes blandy de langue fauve

C'eft-à-dire : *Beau de menfonges, careffant, de langage flagorneur.*

Vieux mot français dont il refte encore, de la même famille, *blandices,* terme de palais : *careffes artificieufes.*

Nicot l'explique par : *attrayant.*

Cotgrave traduit par : *flattered, glozed with, fawned on, inveagled with, faire words.*

ROMAN DE LA ROSE, vers 8,141 :

Servir, chuer [1], *blandir, flatter.*

1 Synonyme de blandir.

CLÉMENT MAROT, PSAUME XII, vers 9 :

Dieu veuille donc ces lèvres blandissantes
Tout à travers pour jamais incifer.

RONSARD, CHANSON, *Édit. P. Blanchemain*, I, 211 :

De toutes parts les poutres[1] *hennissantes*
Luy font l'amour, pour néant blandissantes,
A luy qui ne s'en chaut.

BLESFLEURS, écrit auffi : *blefleurs, beffleurs, bleffeurs, bleffleurs,* ancien terme du bas langage rarement ufité : *dupeurs, fourbes, menteurs, trompeurs,* etc.

Bal. I, vers 5 :

La font bleffleurs au plus haut bout affis
Pour le evaige. . . . .

Il s'applique ici aux juges examinateurs préfidant à la queftion, affis fur des fièges élevés, tandis que l'accufé eft fur la fellette, fiège très bas.

VIEL TESTAMENT :

Par tous nos dieux, maitre beffleur
Vous venez à la beffleric,
Et cuidez-vous par tromperie...

LA PASSION JESU-CRIST, quatrième journée, deuxième feuillet verfo, après la sig. Biiii (F. Michel).

C'eft Barrabas
Qui fe dit le roy des beffleurs.

BALLADE CONTRE LES FLATTEURS DE COURT. Roger de Collerye, vers 15 :

Tous gens flatteurs font gens diaboliques...
Je les maintiens pour beffleurs répudiques.

1 Cavales.

Ce mot ne fe rencontre dans aucun dictionnaire, mais feulement : BEFFE, BEFFERIE, BEFFLERIE (dont il eft dérivé), donnés par Oudin, Cotgrave & le Dre Godefroy. Ce dernier cite Baïf :

Le menfonge et la befferie
Et la taquine tromperie.

LES MIMES.

Rabelais, au vers 7 de l'*Infcription de Theleme,* emploie l'adjectif : *befflé.*

BRIS (LE), *le derrière, le fond de la culotte;* de l'anglais *britch* ou *breech.*

Bal. I, vers 18 :

Et leur monftres des trois le bris
Qu'en claves ne foies deux et deux.

Et montrez-leur, de vous trois (les compagnons auxquels s'adreffe le poète) *le derrière, le fond de vos chauffes, que fous clef ne foyez deux & deux* (attachés enfemble, mariés, accollés).

BROUE (LA); en fe reportant à l'article fuivant, on verra que *Brouer* fignifie plus particulièrement *fuir.* La broue ferait donc *la fuyante,* celle qui fuit, expreffion d'argot poétique rentrant bien dans le vocabulaire de Villon, pour : *la vie, le temps qui s'enfuit.*

Bal. nouv., vers 23 :

Par la vergne, tout au long de la broue...

BROUER; ce verbe n'apparaît dans la langue que vers le temps de Villon; il femble avoir eu régulièrement le fens

de *fuir, s'enfuir :* c'eſt celui donné par M. Godefroy, dans le *Dre de l'ancienne Langue Françaiſe*, avec les exemples ſuivants qui ſuffiſent à démontrer que *brouer* n'appartient pas à l'argot :

« Et ſe tira vers le chaſteau de Condé, aſſiégé par les « Lorrains, qui tantoſt browèrent en voye. »

Chronique de Molinet.

« Ils laiſſent le caſtil, ſi s'en varent brouer. »

Ch. Belge, Geſtes des Ducs de Bourgogne.

Puis un paſſage de Coquillart déjà cité par Borel (*Antiquités Gauloiſes*) & par Roquefort (*Gloſſaire)*, les uns & les autres ſans explication :

Et vela mon couſin le guet
Tantoſt de brouer le terrien.

Plaidoyer d'entre la Simple & la Ruſée II, 13.

Le commentateur du poète rémois, M. Ch. d'Héricault, ajoute ici en note : « Ce mot ſe retrouve ſouvent dans le « Jargon de Villon. Il ſemble y avoir le ſens de courir ſur, « mener, fuir, tandis que *embrouer* ſignifie : être « arrêté, être ſaiſi. *Brouer le terrien*, ſerait ici courir « ſur le terrain, ſe ſauver. Peut-être cette locution « ſignifie-t-elle dans ſon ſens plus propre : écraſer les « mottes de terre. Le ſens de fuir eſt, en tout cas, « vraiſemblable. »

M. F. Michel cite auſſi ce paſſage de Coquillart & le Jargon de Villon (*Phil. de l'argot*) ; il donne à *brouer* le ſens de : « aller, marcher, courir », ſans cependant l'accompagner d'aucun argument.

Une interprétation exacte n'eſt donc point choſe facile. On verra par les exemples, que ce verbe, en ſus du ſens régulier de *fuir, marcher,* s'emploie avec certaines

des acceptions nombreuſes de l'anglais *brought*[1], d'un uſage très fréquent dans le langage courant; ſuivant la prépoſition qui l'accompagne, il ſignifie : apporté, mené, emmené, conduit, pouſſé, avancé, deſcendu, abaiſſé, attiré, etc. Ce langage tout particulier du Jargon, ſi vite formé & ſi rapidement diſparu, ſe ferait ainſi modifié ou enrichi au contact de l'anglais.

JARGON DE VILLON :

Bal. I, vers 9 :

S'en brouent du tout à neant

Bal. I, vers 11 :

Broues moy ſur gours paſſans

Bal. II, vers 11 :

Et eſchiques toſt en brouant

Bal. IV, vers 18 :

Bien toſt s'en brouent au balle

Bal. V, vers 5 :

Pouſſez de la quille et brouez

Bal. nouv. vers 1 :

Brouez benards eſchequez à la ſaulve

et le compoſé *embrouer (emmener)*.

Bal. V, vers 3 :

Qu'oſtac n'embroue voſtre arerie
Ou accoles ſont vos ainſnez.

1 Participe du verbe *To Bring;* les trois consonnes finales disparaissent dans la prononciation.

MISTÈRES :

VIEL TESTAMENT, feuillet 325, recto :

> *Brouez au large, escarriffez*[1],
> *Besoin est d'adviser la porte*

PASSION JÉSU-CRIST, première journée :

> *Ja n'y brouray dessus la pleine*

PASSION JÉSU-CRIST, troisième journée :

> *Ou brouent-ilz present sur la sorne?*

ACTES DES APÔTRES :

> *Ravault brouera sur son endosse,*
> *Entendez-vous bien, mon gougeon?*

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

BARRAQUIN.

> *Broues-tu?*

BRANDIMAS.

> *Je cours le terrain.*

et plus loin :

> *Pour brouer, sur le hault verdis.*

FARCE DU COUSTURIER, ancien théâtre fr. T. II, 168 :

> *Quoy! il semble un démoniacle :*
> *A tort il broue et il racle.*

CAIRE, *sollicitude* ou *argent*. L'anglais CARE, *soin, sollicitude*

1 *Fuyez, abandonnez*. V. au mot *Escharir*.

(Palſgrave) ſe prononce exactement *caire ;* c'eſt, je crois, ce que Villon entend dire dans ce vers :

Bal. III, vers 8 :

Les duppes ſont prives de caire

Le poète s'adreſſe à ſes compagnons qui l'ont laiſſé entre les mains des ſergents : *vous ne vous inquiétez pas de ceux qui ont été pris, duppes.*

On ne rencontre ailleurs *caire* que dans cette locution : *mince de caire,* c'eſt-à-dire *pauvre de mine, de peu d'apparence,* elle s'applique le plus ſouvent au vêtement, au coſtume (V. au Glos. des Miſtères pour les exemples).

C'eſt alors le vieux français *chère, chaiere : viſage, mine,* dont le ſens ne ſ'accorde aucunement avec le huitain de Villon.

L'exemple ſuivant peut ſe rapprocher du Jargon :

Sermon d'un cartier de mouton, page 6. Rec. de Farces, Techener, 1837, Tome I :

Les aultres (frères) ne ſont que marouſles
Qui contreſont les papelards
Afin qu'on leur donne à ſouper.
Et ſy ne ſont que papier [1]
Comme un chien prins en une barre ;
Que deable ne tiennent y care !

Si ce n'eſt ici le *caire* de Villon : *ſoin,* c'eſt probablement quelque formation ſur le latin *carere,* priver, dont il nous reſte : *carence.*

Le Miſtère du Chevalier qui donna ſa femme au diable, contient ces vers :

1 Reſpirer, ſouffler, gonfler la poitrine.

Mais avant il nous fault contendre
A le ſervir de belles bourdes
Pour touſjours attraper du caire.

Anc. théâtre fr. T. III, page 430.

L'éditeur, dans le gloſſaire, dit :

« CAIRE, *argent*, terme d'argot, peut-être de ce que la « monnaie portait l'effigie du prince. »

Cette interprétation ne s'appuie ſur aucun autre exemple, elle reſte iſolée : Cotgrave, Oudin, Leroux [1] & F. Michel, qui ont relevé les expreſſions populaires ou d'argot du XVIe ſiècle, ne mentionnent pas CAIRE, *argent*. Les effigies ſur les monnaies étaient du reſte fort rares au temps de Villon, & le poète était accoutumé à ſe paſſer d'écus ; il n'eſt donc point probable que ce ſoit là l'objet de ſes réclamations près de ſes amis.

M. A. Vitu *(Jargon du* XVe *siècle)* penche pour la traduction : *argent, richeſſe :* on voit qu'il eſt bien difficile de ſe prononcer. Villon eſt fort capable d'avoir placé un mot à double entente, mettant ainſi tout le monde d'accord.

Voici un exemple tiré des *Ditz de Chaſcun*, Anc. Poéſies fr. X 157, avec le ſens *argent* (1530 env.) :

Mais chaſcun pour avoir du quaire
Vent Dieu ſouvent et de main miſe.

CAN (LE GRANT), *le Prévôt, le grand Prévôt,* chef du Chatelet & repréſentant du roi pour la juſtice. (Bal. I, vers 26).

---

1 *Dictionnaire comique, satyrique,* etc. en deux vol. in-8 — Amsterdam ou Pampelune (Paris) 1756.

C'était alors Robert d'Eſtouteville; Villon le gratifie du titre des chefs tartares : *Khan.*

Plus tard, au XVIe ſiècle, on l'appellera *Rouart,* ou *Rouaſtre.* (V. Au Glos. des Miſtères).

CARIREUX, CARIEUX, ne paraît pouvoir mieux ſe traduire que par : *ceux de la bande, de la compagnie.*

Formé probablement ſur l'anglais *carrie* (orth. ancienne), *équipage, train,* etc., ſynonyme du vieux français *arroy.* (V. ARERIE, formé ſur *arroy*).

Bal. I, vers 16 :

Si gruppes [1] eſtes des carireux

Bal. V, vers 14 :

Si greffir [2] laiſſes voz carrieux

(V. une obſervation au mot CONTRES)

CHAPPES, CAPPES; les diminutifs *capuchon, chaperon, capeline,* encore en uſage, font bien comprendre de quelle partie du vêtement il s'agit dans la Bal. IV, huitain II.

Les fripiers parcouraient les rues en criant : « Cotte & la chape. »

Regiſtre des métiers d'Étienne Boileau, page 200. *Documents inedits de l'Hiſtoire de France.*

CHOUE (UNE), *chouette, oiſeau de nuit.*

1 Empoignés.
2 Pincer, prendre aux griffes.

Bal. nouv., vers 3 de l'envoi :

Le vendengeur beffleur comme une choue

La chouette a toujours eu la plus mauvaife réputation, témoin ces vers de Clément Marot, épiftre XXXI :

Quel qu'il foit, il n'eft point poëte,
Mais filz aifné d'une chouette,
Ou auffi larron, pour le moins.

et Rabelais, Liv. III, Ch. XVIV :

« Elle vous defrobera, comme eft le naturel de la « chouette. »

Le verbe fuivant eft à rappeler :

ROMAN DE LA ROSE, *vers* 8,141 :

Servir, chuer, blandir, flatter,

Chuer, tromper, décevoir, par des paroles artificieufes. Le D[re] de Cotgrave contient : *Choué,* défappointé, fruftré, déçu.

CIRCUNCIS, du verbe circoncire, *couper tout autour,* appliqué aux oreilles.

Bal. I, vers 8 :

Car vendengeurs des ances circuncis...

Palfgrave (page 205), écrit encore en français : *circumcifion.*

CLAVÉS, *mis fous clef,* Latin : *clavis.*

Bal. I, vers 19 :

Qu'en claves ne foies deux et deux

Dans deux éditions :

Que claves. . . . .

Clavure pour : *ferrure*, *fermeture*, dans Rabelais, IV, ch. L :

« Homenaz tira d'un coffre, près le grand aultel, un « gros faratz de clefz defquelles il ouvrit à trente & « deux claveures & quatorze cathenatz, une feneftre « de fer bien barrée. »

COFFRES, au figuré, pour : *cachots*.

Bal. I, vers 24, & refrain de la Bal. IV.
Au premier huitain de cette bal. IV :

Et gardez les coffres maffis

il eft pris dans fon fens propre ; il s'agit alors d'un coffre volé ou de fon contenu. (V. BERART).

Dans la Bal. nouv., vers 6 : *coffre joyeulx* eft ironique : *trifte cachot*. C'eft un tour familier à Villon, et le pendant de MATHE GAUDIE, *compagne joyeufe*, furnom ironique de la prifon du grand Chatelet.

Seul exemple rencontré, *Vie de Saint-Chriftophe* [1] :

Me mirent aux coffres maffis
Par les pieds tenant aux gros feptz [2].

COFFRER (*mettre en coffre*) fe dit encore pour : *mettre en prifon*. Ce verbe figure au Dict. de l'Acad. avec la mention : *familier*.

COLIN LESCAILLER, nommé au vers 4 de la Bal. II, eft

1 Par imitation de Villon.
2 Ceps, fers aux pieds des prisonniers.

le même dont Villon parlera dans la *Belle Leçon aux Enfans perduz* :

> *Se vous allez à Montpipeau*
> *Ou à Ruel, gardez la peau :*
> *Car, pour s'esbattre en ces deux lieux,*
> *Cuydant que vaulsist le rappeau* [1],
> *Là perdit Colin de Cayeulx.*

Fils d'un ferrurier, écolier comme Villon, cet ami du poète était un habile crocheteur; on voit qu'il finit par être pendu.

Le *Jargon du* XVe *siècle* corrige *lescailler* par *l'escollier,* ce qui est évidemment plus correct; cependant jusqu'ici les commentateurs l'ont considéré comme un sobriquet formé sur *Cayeulx*. Dans deux éditions, il est écrit *lescaillier*, on pourrait comprendre : *le châtré*, si l'on admet les corrections :

ROMAN DE LA ROSE, *vers* 20,982 *& suivants :*

> *Grans pechiés est d'omme escoillier...*

CONTRES, par l'abréviation usuelle de l'anglais *countrymen* ou *countreymen : Compatriotes*. On comprend que, pour les Anglais occupant alors la France, pour leurs prisonniers surtout, (mieux connus de Villon), ce mot était synonyme d'*ami, compagnon*. De même le « *pays* » & la « *payse* » du langage moderne. C'est par une corruption semblable que l'anglais *Country dance* est devenu *contredanse* après avoir passé le détroit.

On le trouve répété : Bal. III, vers 18; Bal. IV, vers 2 de l'envoi; Bal. V, vers 23; Bal. VI, vers 1.

Le français *contre* aurait pu fournir ici une explication ; mais, si ce terme du Jargon : *ami, compagnon,* était

1 Croyant que son appel aurait de la valeur, le sauverait.

ſorti du français, comment admettre qu'aucun exemple d'une expreſſion auſſi uſuelle ne ſe retrouve ni dans les Miſtères, ni dans les Farces? Elle y eût trouvé fréquemment l'occaſion d'être employée & n'eût pas manqué de l'être; on peut donc croire, vraiſemblablement, que Villon s'exerce ici à placer quelques mots anglais appris à la taverne.

Cette obſervation s'applique à d'autres articles du Gloſſaire : BABIGNER, BRIS, CARIEUX, DROGUERIE, etc., traduits par le même procédé.

COQUILLARS, l'un des ſurnoms donnés par Villon à ſes amis; Bal. II, III & Bal. nouv.

Ce ſont probablement les *bailleurs* & *dreſſeurs de coquilles* (V. COQUILLE).

On nommait auſſi *Coquillars* les pélerins, ou plutôt les faux pélerins, parcourant le pays en mendiant, en rapinant, en vendant de menus objets de la Terre Sainte, où la plupart n'étaient jamais allés.

Au théâtre, il eſt toujours pris en mauvaiſe part.

SERMON JOYEUX DE BIEN BOYRE, Anc. th. fr. T. II, 16 :

LE PRESCHEUR

Vous vez [1] *que ce n'eſt qu'ung paillart,*
Ung coquillart et ung yvroing.

LE DOCTRINAL DES NOUVEAUX MARIÉS, vers 81 :

Nouveau marié, garde bien
De ſouſtenir ces coquillars
En ta maiſon, ſur toute rien,
Puiſque tu ſcès qu'ilz ſont paillars.

1 Abréviation du langage populaire : *voyez*.

COQUILLE, *ruſe, malice, artifice,* Bal. nouv., vers 4.

Farce de PATHELIN, vers 1,572 :

> *Et a qui vends-tu tes coquilles?*
> *Scez-tu qu'il eſt? ne me babilles*
> *Meſhuy*[1] *de ton Bée, et me paye.*

ROGER DE COLLERYE, *Epitheton VIII :*

> *Croire on ne doit en ces venteurs*
> *Fins mondains, dreſſeurs de coquilles.*

Nicot : BAILLEUR DE COQUILLES, *planus, impoſtor.*
DRESSER UNE COQUILLE, *commettre des fourberies.*

Cotgrave : BAILLEUR DE COQUILLES, *un fourbe filou, attrapeur de lapins, impoſteur, charlatan ou banquiſte.*

DRESSER UNE COQUILLE, *projeter une fourberie, imaginer un truc de filou, tendre un piège à un imbécile.*

Oudin : BAILLEUR DE COQUILLES, *un menteur ou un trompeur.*

D^re Godefroy, exemple au mot COQUILLAGE :

> *Par flaterie, pathelins, coquillages*

Euryale & Luc. f° 74, imp. Richel, réſerve, (V. COQUILLARS).

CORNETTE COURT, la *corde de la pendaiſon* que l'on paſſe ſous le menton, comme le ruban du cornet ou cornette. Bal. nouv., vers 5.

Roquefort (Gloſſaire) : « CORNET ou CORNETTE, le devant « du chaperon & le ruban pour l'attacher ſous le

1 Aujourd'hui.

« menton. » L'adjectif *court* s'explique ainsi parfaitement.

Rabelais, Liv. III, chap. LI : « c'estoit Pantagruelion (le « chanvre) faisant office de hart & leur servant de « cornette. »

V. aux derniers vers de la *Passion Jésu-Crist* une citation de *cornette* pour : *corde de potence.*

COUPLANS, COUPLAUS, *argumentation, discours habile.*

Bal. V, vers 2 :

Prince benardz en esterie [1]
Querez couplaus pour lamboureux [2]

Cotgrave nous a transmis cette expression d'école de façon à ne laisser aucun doute sur son origine :

COPULAND, *or as* COPULASSE, Rab.

COPULASSE, *an exercice in scholls, when schollers dispute, and he that hath done best is placed highest.* (Un exercice dans les écoles, quand les écoliers discutent, argumentent, & celui qui a fait le mieux est placé en tète, au plus haut).

Voici ce passage de Rabelais, dans lequel *copuland* ou *coupelaud* a été jusqu'ici indiqué à tort comme provenant de *coupelle* [3] :

« Puy luy leut : *De modis significandi,* avec les commens « de Hurtebise, etc... & le sceut si bien qu'au cou- « pelaud il le rendoit par cœur à revers [4]. »

Gargantua, chap. XIV.

1 Plaidoirie.
2 Cherchez arguments pour éviter Lamboureux, le bourreau.
3 Instrument pour essayer les métaux ; au figuré : *épreuve, examen.*
4 Le vieux français *Coupel,* sommet, faîte (le *Highest* de Cotgrave) est peut-être intervenu dans la formation de *Coupeland.*

COUPLER, *argumenter, discourir habilement;* terme d'école. (V. COUPLANS).

Bal. nouv., vers 14 :

Couples vous trois a ses beaulx sires dieux

C'est-à-dire : *Plaidez bien votre cause, argumentez habilement, vous trois, à ces beaux juges*. L'adjectif démonstratif *ces* s'écrivait indifféremment *ses*.

CUER, ancienne orth. de *cœur*. Bal. nouv., vers 10.

ROMAN DE LA ROSE, vers 19,593 :

Clerc qui le cuer ont noble et gent.

La lecture de ce mot étant douteuse dans le manuscrit de Stockholm, V. aussi ENCE.

CURIEULX, bal. nouv., vers 4 de l'envoi, doit être entendu dans son sens primitif : *avoir cure, avoir soin, soucieux*. Le Dre Littré fournit à l'historique de ce mot un grand nombre d'exemples concluants, dont les deux suivants :

GÉRARD DE ROSSILLON vers 2,391 :

En couvent de nonnains se mist religieuse,
De vraie humilité fut toujours curieuse.

ROMAN DE LA ROSE, vers 4.056, *édit. Méon :*

Envieus sunt de moi nuire curieus

Autre ex. du ROMAN DE LA ROSE, vers 1,040 *édit. Didot*, 1864 :

Maint traïtor, maint envieus,
Ce sont cil qui sunt curieus
De despriser et de blamer.

DAVID, ou peut-être : DAVIET, au vers 25, bal. nouv.

Vive David, ſaint archquant !

Équivoque ſur le roi *David,* danſant devant l'*arche,* & le *daviet, davier* ou *daviot,* levier pour forcer les ferrures, ouvrir les coffres ou *arches* (vieux langage).

Rabelais, *Liv. II, chap. XVI (à la fin), parlant de Panurge :* « en l'autre poche un daviet, un pellican, un crochet « & quelques autres ferremens dont il n'y avoit porte « ni coffre qu'il ne crochetaſt. »

Le même, IV, Chap. XXX : « Quareſmeprenant a (au « moins de mon temps avoit)... l'intestin jeun, « comme un daviet. »

Cotgrave : DAVIER D'UN PELICAN, *un certain inſtrument pour forcer une ſerrure ou un coffre; un crochet de fer ou crampon à cet effet.*

Le Dre Godefroy donne DAVIOT, même ſens, & cite auſſi Rabelais.

Dans le fabliau *De la Damoiſelle qui n'ot parler de... (Rec. des Fab., T. V.,* 24*)* le nom du valet est écrit indifféremment *Davi, Daviet, Daviez.*

DELOUER, *déſapprouver, blâmer, réprouver.*

Bal. nouv., vers 21 :

La fin en eſt telle qu'elle deloue

Nicot : DESLOUER, *blamer,* avec l'ex. ſuivant :

« Mais ſi vous voulez voir les merveilles je ne deſloue « pas que vous n'y alliez et meniez bonne compagnie. »

Guy de Warwick.

Cotgrave : DESLOUER, *déſapprouver, blamer, réprouver.*

ROMAN DE LA ROSE, vers 10,715 :

Ne nus, s'il ne lor vuet desplaire
Ne deslot riens qu'el vuelent faire.

DESBOURSER, *enlever la bourse,* ou *la vider.*

Bal. III, vers 6 :

Et sur la tarde (la soirée)
Desboursez les pouvres nyais...

REPUE FRANCHE DU SOUFFRETEUX, *derniers vers :*

C'est bien disné, quand on eschappe
Sans desbourser pas ung denier.

DESBOUSER, *dépister, dévoyer, dérouter, mettre hors du chemin, de la voie.*

Si le sens de ce verbe, particulier au Jargon de Villon, est facile à déterminer par la réunion des exemples suivants, il n'en est pas de même de son origine. On ne peut que supposer une formation sur : *bouse, bousard* [1], fiente des animaux servant de piste, de voie, à la chasse.

Bal. I, vers 29 :

Et babignes tousiours aux ys [2]
Des sires pour les desbouses

Bal. III, vers 15 :

Souvent aux arques
A leurs marques [3]
Se laissent tous desbouses

1 Fiente du cerf, du chevreuil, etc.
2 Bavardez, répondez toujours aux paroles des juges...
3 Logis, lieux de réunion.

Bal. IV, vers 2 :

> *Pour desbouses, beaussire dieux !*
> *Allez ailleurs planter voz marques !*

Bal. V, vers 10 :

> *Quanques vous auront desbouses*
> *N'estant a juc la rifflerie*
> *Des angelz et leurs assoces* [1]

Bal. nouv., vers 10 :

> *Et desbouses de son cuer ou poue.*

DESGRAPPER, DESGRUPPER, *décrocher,* l'opposé de GRUPPER (V. ce mot) qui signifie : *accrocher, saisir, empoigner.*

Bal. IV, vers 9.

On rencontre AGRAPER, *prendre, saisir, agripper* dans le *Roman de la Rose, vers* 13,664 :

> *Quanqu'il en porront agraper...*

& Charles d'Orléans, page 272, Édit. Marie Guichard, 1842 :

> *Ainsi surprins et agrapé*
> *Le vigneron fut atrapé...*

DESNOUER, ou *desnuer* (actuellement *dénuer*), *priver du nécessaire, mettre à nu, dépouiller.*

Bal. nouv., vers 26 :

> *Jehan mon amy qui les fueilles desnoue,*

---

1 Des sergents et leurs associés.

c'eſt-à-dire : *qui dépouille, qui prive du néceſſaire les bandits ou fueillards.* (V. FUEILLES). Je ſuppoſe *Jehan* ſe rapportant à *Jehan Mautainct*, le juge examinateur chargé d'inſtruire l'affaire du vol au collège de Navarre, commis par Villon & ſes amis.

Dans la citation ſuivante, Villon parle peut-être des trois mêmes compagnons *deſnués,* auxquels s'adreſſe la bal. nouv.

PETIT TESTAMENT, huitain XXV :

Paouvres orphelins impourveuz,
Tous deſchauſſez, tous deſpourveuz
Et deſnuez comme le ver...

REPUE FRANCHE DU SOUFFRETEUX, vers 60 :

Comment m'en iray-je en pourpoint
Et deſnué comme ung marault?

LE FRANC-ARCHER DE BAIGNOLLET, vers 17 :

Povres priſonniers deſnuez
Sitot que je les euz ruez.

DORER, *diſſimuler, mentir, déguiſer ſes paroles.*

Bal. I, vers 26 :

Songears ne ſoies pour dorer.

Songeurs (*embarraſſés*) *ne ſoyez pour dorer vos paroles, pour diſſimuler, mentir.*

COQUILLART, *Plaidoyer d'entre la Simple et la Ruſée,* T. II, 54 :

Par motz dorés, par joncheries,
Sornettes, adulations, . . .

DIALOGUE DE PLACEBO POUR UN HOMME SEUL, *page* 11 ; *Recueil de Farces Techener :*

Je parle mieulx qu'un gay[1] *en cage*
Quant on me veult prester l'oreille
De dorer ai-je faictz merveille.

DOUBTE, *crainte,* dans l'ancien langage. DOUBTER, *craindre, redouter.*

VILLON, GRAND TESTAMENT CLXXI :

Désirans de saulver leurs âmes,
Et doubtant Dieu nostre Seigneur.

DROE (LA) *le coup, le trait, la tirade,* dans un fens érotique.

Bal. VI, vers 22 :

Voz ens[2] *soient assez hardis*
Pour leur avancer la droe

Sur l'anglais *drawe,* tirer.

Palfgrave : A DRAUGHT, *un traict.*

Dans Cotgrave, les mots français *traict, tirade, tirée,* font traduits par *draught.*

V. dans le Sixième Difcours de Panurge, l'expreffion obfcène *drind...up,* provenant d'une femblable fource anglaife : *draw up* (RABELAIS, *Trois Difcours et un Quatrain, traduits et expliqués pour la première fois.* A. Lemerre, édit.)

DROGUERIE, *travail, labeur, corvee,* par corruption probable de l'anglais *drudgery,* travail laborieux, corvée.

---

1 Papegay, perroquet.

2 Vos êtres, vos existences, vos sens.

Bal. III, vers 3 de l'envoi :

> *Rafurez vous en droguerie*
> *Et faierie*
> *Et ne foiez plus fur les joncz...*

Remettez-vous, raffurez-vous dans le travail & la candeur, le calme, & ne foyez plus fur les joncs (litière des cachots).

Les dict. anglais donnent comme étymologie à DRUDGERY : Anglo-Saxon, *dreogan ;* vieil anglais *drugge :* manœuvre, ouvrier, efclave.

DUC (LE), *la tète, le chef.* Jeu de mots fur le latin *dux, ducis :* chef, & le vieux français *chef :* tête.

Bal. II, vers 22.

Rime avec *fuc* qui fignifie auffi : *chef, crâne, nuque.*

DUPPES, DUPPEZ, *les prifonniers,* ceux qui ont été pris, *dupés,* attrapés par les fergents.

Bal. I & III.

Oudin, dans fes *Curiofitez Françoifes,* au même mot : « Se difait indifféremment des trompeurs & des trompés. »

DURE, DURS, *prifon, prifonniers,* termes populaires dont le premier eft encore en ufage : *être fur la dure.*

Bal. V, vers 15 :

> *La dure bien toft n'en verrez*

Bal. I, vers 25 :

> *Efchari ces* [1] *ne foies point durs*

En anglais : *durance,* prifon, emprifonnement.

---

1 Affirmez, soutenez.

EMBRAJEUX, EMBRAYEUX, pour *ombrageux, ſoupçonneux.*

Bal. IV, vers 7 :

> *Mes freres ſoiez embrajeux*
> *Et gardez les coffres maſſis*[1].

Le verbe *ombroier* ſe rapproche beaucoup de cette forme, ROMAN DE LA ROSE, v. 10,802 :

> *Dame pleſent et honorable,*
> *Gente de cors, bele de forme,*
> *Vi ombroier deſſouz un orme.*

EMPLE ou AMPLE, du verbe *emplier* ou *amplier*, ancien terme de Palais : remettre une cauſe, différer, renvoyer un criminel pour une nouvelle information. Latin : *ampliare,* même ſens.

Bal. II, vers 12 :

> *Qu'en la jarte ne ſoiez emple*[2]

Cette formation irrégulière ſur l'infinitif était ſans doute admiſe pour ſatisfaire à la rime, car le *Roman de la Roſe* contient les exemples ſuivants, ceux-ci du verbe emplir :

Vers 10,173 :

> *Qui ſi de jalouſie s'emple*
> *Cum ci vous ai mis un eſſemple.*

Vers 22,080 :

> *Et tu, qui dame es de ce temple*
> *Sainte Venus, de grace m'emple.*

---

2 Il s'agit de coffres soustraits au collège de Navarre.

3 Qu'en la discussion, discorde, ne soyez repris plus tard, pris une autre fois.

EMPS, V. ENS.

ENCE, pourrait ſe lire au lieu de *cuer* dans le manuſcrit de Stockholm, bal. nouv., vers 10. Ce ſerait alors *ance* (V. ce mot), oreilles.

ENCLOUER, *enfermer*, mettre ſous les clous.

Cotgrave rapporte la locution ſuivante : « Je m'y ſuis « encloué, *je m'y ſuis engagé à mon grand dommage,* « *deſavantage.* »

Bal. nouv., vers 18 :

Luez au bec[1] *que l'on ne vous encloue.*

Il faut peut-être comprendre : *que l'on ne vous enferre,* ce ſerait alors exactement la reproduction du vers 14,

Bal. I :

Qu'au mariage ne ſoiez ſur le banc,

mariage, opération d'enchaîner, d'enferrer les priſonniers deux à deux.

ENNARVANS, V. NARVANS.

ENS (VOS), EMPS, ANS, *vos êtres, vos exiſtences,* du latin *ens, entis,* langage ſcholaſtique, ou ſimplement *vos ans, vos années,* ſuivant les variantes.

Bal. I, vers 4 de l'envoi :

Et que vos emps n'en aient du pis

---

1 Levez le bec, faites attention.

Ce vers a autant de leçons différentes que d'éditions rapportées ici (V. au bas du texte).

Bal. IV, vers 21 :

Vos ens ſoient aſſez bardis.

Si l'on pouvait s'autoriſer des autres fautes d'impreſſion pour lire : *vos ſens,* la queſtion ſerait ſimplifiée, c'eſt bien clairement l'idée contenue dans ce dernier vers. Villon ſe ſert cependant quelquefois d'un mot latin, lorsqu'il a beſoin d'une ſyllabe unique pour ſatisfaire au rythme : STAT, *Bal. de la Groſſe Margot* & *Bal. nouv. du Jargon ;* FIAT, dans ſa *Requeſte au Parlement.*

ENTERVER, ce verbe a pluſieurs ſens différents, les extraits ſuivants en donneront une idée.

Cotgrave (avec la marque : *Baragouin) :*

« ENTREVER, to underſtand *(comprendre).* »

Raynouard *(Lex. Roman, tome V, page* 104*) :*

« ENTERVAR, interroger, demander. »

Leroux *(Dre comique, ſatyrique, etc. Amſterdam* 1756*) :*

« ENTERVER, s'oppoſer, réſiſter avec force. »

Roquefort *(Gloſſaire) :*

« ENTERVER, ſouſtraire, enlever adroitement » ; il le ſuppoſe venu du latin *intervertere,* & reproduit un paſſage de Coquillart, déjà cité par Pierre Borel *(Antiquités Gauloiſes)* ſans explications :

Partir, dire adieu à la fille ;
Eſt-on prêt ? la bouche laver,
De même le trou, la cheville ;
Tenir ferme pour enterver,
Courre de nuit, ribler, reſver...

Dans les ŒUVRES DE COQUILLART, *Tome II, page* 274,

Bib, elzév., le commentateur, M. Ch. d'Héricault ajoute en note :

« Généralement entrevoir, entendre ; ici, je penſe, en-
« traver, ficher en terre. »

M. F. Michel *(Phil. de l'argot)* lui donne d'abord le ſens de : *entendre*, d'après Cotgrave, mais après pluſieurs exemples contradictoires, il avoue ne pas bien le définir.

On ne peut donc prétendre donner une interprétation exacte. Ce qui paraît le plus plauſible, & les exemples réunis ci-deſſous ſemblent le démontrer, c'eſt que le Jargon employait ce verbe pour un certain nombre d'autres en *inter*, comme : *interroger, intervenir, intervertir, entrevoir, entraver*, etc., réunis ſous la forme primitive : ENTERVER, *comprendre, entendre, s'initier à*. (V. auſſi ENTERVEUX.)

Bal. I, vers 17 :

Rebigues moy toſt ces enterveux [1]

Bal. III, vers 17 :

Et enterver [2]
Pour leur contre comme lors faiſons

Idem, vers 31 :

. . . . *et enterver* [2]
Pour rifler
Et placquer
Les angelz de mal tous ronds

Bal. V, vers 17 :

Entervez [3] *a la floterie*

---

1 Interrogeurs, curieux.
2 Intervenir.
3 Initiez-vous.

Bal. VI, vers 2 :

Entervez[1] *toufiours blanc pour bis.*

ACTES DES APÔTRES :

Efcoutez comment il enterve[2].

VIE DE SAINT-CRISTOPHE :

J'enterve[3]
Vng tas de propos en ma tefte
Et tout feul par moy me tempefte.

ENTERVEUX, *interrogeurs, curieux, intervenants.* Adjectif formé fur ENTERVER (V. ce mot).

L'abbé Prompfault dans fon effai de traduction du Jargon, avait auffi adopté : *curieux. (OEuvres de Villon, Paris, Techener* 1832, *in*-8°*).*

Raynouard, *(Lexique,* T. V, 495), cite *Entervenir* pour *Intervenir.*

Los inconveniens qui podon entervenir[4]...

Trad. du Traité de l'Arpentage, I, ch. 45.

ESCHARIR, *affurer, affirmer, formuler, garantir.* Vieux verbe français qu'il ne faut pas confondre avec ESCARRIR[5], *delaiffer, abandonner,* ou avec ESCARRIER[6], *rejeter, renvoyer,* & auffi faire une *efcarre,* une brèche.

Raynouard *(Lex. roman)* : enfeigner, formuler, affirmer.

1 Entrevoyez ou intervertissez.
2 Comment il comprend.
3 J'entrevois.
4 Qui pourront intervenir.
5 Raynouard : *Abandonner, délaisser.* Roquefort : *Abandonner, délaisser, fuir.*
6 Roquefort : *Renvoyer, rejeter.* Littré, au mot ESCARRE.

Roquefort *(Gloſſaire)* : aſſurer, affirmer.

Bal. I, vers 25 :

Eſchari ces ne ſoies point durs.

ESCHEC, au refrain de la Bal. I, eſt répété comme cri de guerre ou de défi contre *le fardis* (la garde, le guet) :

Eſchec, eſchec pour le fardis

Anciens exemples du même emploi :

LA GRIESCHE[1] D'ÉTÉ de Rutebeuf, vers 21 :

La dent dit « Cac »
Et la grieſche dit « Eſchac ».

LA LECTIONS D'YPOCRISIE ET D'UMILITEI, vers 174 :

S'avient puis que hon dit : eſchac.

ESCHEQUER, ESCHICQUER, *éviter, échapper, ſe diſperſer* ; vieux verbe rarement employé.

Il eſt cité par Roquefort : « *diſſéminer, jeter de côté & d'autre.* »

Le remplacement de *Eſchequer* par *Eſcever (éviter, eſquiver, échapper),* dès les premières éditions de Villon (*les Deux Treperel)* détermine bien le ſens à adopter ici.

Bal. I, vers 7 :

Eſcheques moy toſt ces coffres[2] maſſis

Bal. II, vers 11 :

Et eſchicques toſt en brouant[3]

---

1 Jeu de dés.
2 Cachots.
3 En fuyant, en courant.

Seul exemple rencontré dans les miſtères, *Vie de Saint-Chriſtophe* :

BARRAQUIN.

J'eſchaquay.

BRANDIMAS.

Et j'eſtois en cage.

BARRAQUIN.

Je pietonnay toute la nuict.

ESCHET, du verbe *eſchoir,* ou *echoir, advenir,* employé impérativement ; Bal. V, vers 7.

ESCHEVER, *éviter,* ancien verbe français plus répandu ſous la forme *eſcever.*

Bal. V, vers 2 de l'envoi :

Prince qui n'a bauderie
Pour eſchever de la ſoe [1].

VILLON, GRAND TESTAMENT, huitain CXLVI :

Gardez-vous tous de ce mau haſle [2]
Qui noirciſt gens quant ilz ſont mortz,
Eſchevez-le, c'eſt ung mal mors [3].

CHANSON DE ROLAND, vers 1096 :

Ja pur murir n'eſchiverunt bataille.

CHARLES D'ORLÉANS, ROND. DE M. DE LORRAINE, p. 344 :

Pour eſchever plus grand dangier.

---

1 De la semer, de la répandre.
2 Mauvais hâle.
3 Une mauvaise morsure.

ESCHICQUER, V. ESCHEQUER.

ESCORNER, *humilier, mépriser, maltraiter.*

Se rencontre deux fois et seulement dans la Bal. nouv. vers 2 :

> *Car escornez vous estes à la roue.*

Vers 9 :

> *Maint Coquillart escorne de sa sauve* [1]

C'était un verbe du langage familier. Cotgrave, toujours très complet, rapporte : ESCORNER, ESCORNICHER, ESCORNIFLER, ESCORNIZER.

Rabelais emploie *escorné* pour : *méprisé, meprisable.*

Roquefort cite : « ESCORNE, substantif : *honte, mepris,* « *affront, accusation fausse* qui peut ternir la réputation « de quelqu'un. »

COQUILLART, LES DROITS NOUVEAUX, T. I, 126 :

> *Et contrefont les amoureuses*
> *De quelque ung, pour avoir argent ;*
> *De telles, il advient souvent*
> *Qu'on le scet, qu'elles sont notées.*
> *Et ne durent pas longuement*
> *Qu'elles ne soyent tost escornées.*

IDEM, page 193 :

> *Assavoir mon* [2], *ce c'est mieulx,*
> *A luy d'appeler ses voysins,*
> *Les gens de la rue ou le guet...*

---

1 Sa maitresse.
2 Locution populaire : *C'est à savoir.*

Ses oncles, parens et coufins,
Pour fa povre femme efcorner
Et affin qu'ilz foyent plus enclins
De confentir la féparer.

ESCROUER, *écrouer,* c'eft-à-dire infcrire fur le regiftre d'écrou, *emprifonner.* Bal. nouv., vers 7.

Ce langage du Palais avait déjà cours au temps de Villon. Coquillart, dans l'*Enquefte de la Simple & de la Rufée,* dit (T. II, 130) :

Et eftoient les lettres d'ung dat
Dattées, en fourmes d'efcroue.

Note de M. Ch. d'Héricault : « *Lettres, papiers, regiftres* « *d'efcrou* étaient ufités en beaucoup de cas. »

ESSORER, Villon joue probablement fur les fens divers de ce verbe :

Bal. I, vers 26 :

Que le grant can[1] *ne vous faffe efforez*

On peut entendre : *fécher, deffécher* (au gibet), ou : *prendre fon effor, s'élever en l'air,* image de la pendaifon.

Le Livre du Faulcon, vers 401 :

Plus ne vueil ycy demourer,
J'ay entrepris de m'eforer.
Ung jour de beau temps qui viendra.

Anc. Poéfies, XII.

Complaintes et Epitaphes du Roy de la Bazoche, par André de la Vigne, vers 193 :

---

1 Le grand Prévot.

En defroy tous, cueurs et corps efforez !

On pourrait auffi comprendre : *efforiller,* couper les oreilles.

Ordonnance de Louis XII, Blois 1498, *parag.* 90 :

« Ordonnons que quand aucuns qui auroient été con-
« damnés à eftre fuftigez ou efforeillers, bannis ou en
« quelque autre grieve peine corporelle [1]... »

Sauval, Tome II, chap. *des Supplices,* parle auffi de l'efforillement, peine appliquée aux larrons.

ESSURGER, *délainer,* enlever la laine *furge* (laine en fuint) ou moraine fur les peaux de mouton, l'une des opérations du mégiffier.

Bal. V, vers 18 :

Blanchir voz cuirs et effurgez

V. BLANCHIR, FLOTERIE, PLAIN, qui montrent chez Villon une certaine connaiffance du métier ; au huitain CIII du *Grand Teftament*, il donne à penfer qu'il avait quelquefois demandé fa fubfiftance à ce travail manuel :

J'ordonne, moy qui fuis bon miège [2],
Que des peaulx, fur l'hyver, fe fourre.

L'ordonnance de 1290, à la fuite du *Regiftre des Métiers d'Etienne Boileau,* nous apprend que les mégiffiers achetaient les peaux fur les bêtes vivantes, à leur arrivée chez le boucher. Edit. des *Documents fur l'Hift. de France, page* 416.

---

1 *Recueil des anc. lois franç.* Isambert, T. XI, page 359.
2 Mégissier.

ESTERIE, *comparution en juſtice, plaidoirie;* ſubſtantif formé ſur *eſter,* vieux verbe français encore en uſage au Palais. Autrefois, le ſens en était plus étendu, il ſignifiait auſſi : *plaider pour ſoi.*

Bal. V, envoi :

Prince benardz en eſterie
Querez couplaus[1] *pour lamboureux*[2].

ACTES DES APÔTRES :

Sus, paillards, prenez vos baſtons
Et laiſſez ce débat eſter.

EVAIGE (LE), *la vengeance,* corruption probable de l'anglais *Avenge* (Palſg. p. 440) qui ſe prononce *évennje.* L'article ſans éliſion eſt peut-être auſſi une imitation du parler des inſulaires.

Bal. I, vers 6 :

La ſont blesfleurs au plus haut bout aſſis
Pour le evaige . . . .

M. A. Vitu *(Jargon du* XVe *ſiècle)* corrige par *havage,* droit du bourreau de prélever une poignée *(havée)* de grain ſur les ſacs apportés au marché.

Cette correction paraît excellente ; il faut cependant remarquer qu'un mot de la langue courante[3] n'aurait pu être défiguré à ce point, & tranſcrit de quatre façons différentes dans des éditions imprimées avec ſoin & relativement correctes.

Si l'on s'écarte du texte, on peut auſſi adopter :

---

1 Terme d'école : *bons arguments.*
2 Surnom donné au bourreau, ou au tourmenteur juré.
3 Ce droit de *havage* était auſſi perçu fréquemment par des abbés, par des seigneurs.

1° Un fubftantif formé fur HAVIR, *deffécher* (Acad.) qui entrerait bien dans le fens du vers :

Pour le déffèchage et bien haut mis au vent.

2° Un fubftantif formé fur HAVÉE, ou AVÉE, terme du jeu d'échecs qui a précédé la locution : *Echec au roi*[1].
Le refrain de la bal. eft :

Efchec efchec pour le fardis.

FAERIE (LA) *peur, crainte, frayeur,* de l'anglais *Feare, Feary,* (orth. d'après Palfgrave).

Bal. V, vers 9 :

Bendez vous contre la faerie

Raidiffez-vous contre la peur, reprenez courage.
Le français *faerie : enchantement, feerie,* ne s'applique pas au fens probable. Il n'expliquerait pas non plus la différence d'orthographe, perfiftant dans toutes les éditions, entre ce mot et le fuivant ; il apporterait au vers une neuvième fyllabe malencontreufe.

FAIERIE (LA) *le calme, la férénité, la candeur,* fur l'anglais *Faire* ou *Fayre* (Palfgrave).

Bal. III, vers 4 de l'envoi :

Rafurez vous en droguerie[2]
Et faierie
Et ne foyez plus fur les jones[3]

Faierie pourrait auffi fe rapprocher du vieux français *faie* :

1 Pour les anciens termes du jeu d'Echecs, voy. le *Roman de la Rose* à partir du vers 7400.
2 Labeur, travail, de l'anglais *Drudgery.*
3 La litière de jones du cachot.

fait, fabriqué, mais Villon ne l'a jamais employé; il faut remarquer auſſi que ce mot et le précédent ne comportent que deux ſyllabes pour la meſure.

FARCIZ, *droles, déguiſés, farcés,* avec le « plumbis ou plumas à coing » ; ou : *lardés, farcis* par les coins ou pointes de cet inſtrument de torture ou de répreſſion. Bal. II, vers 21.

Le verbe *Farcer* s'employait pour jouer des Farces, faire des farces.

VILLON, BAL. DE BONNE DOCTRINE, vers 11 :

Farce, broille, joue des fluſtes
Fais, ès ville et ès cités,
Faincles, jeux et moralitez..,

COQUILLART, MONOLOGUE DU PUITS, II, 252 :

Je fus ſi lourdement farcé
Par tel façon et tel manière
Qu'euſſe voulu avoir eſté
Dedans ung ſac en la rivière.

FARDIS (LE ou LES) *le garde, le geôlier, le guet,* de l'anglais *Ward*, langage ſuppoſé corrompu par le populaire pariſien.

Cotgrave au mot GUET ; *watch, ward, watch and ward.*
Au mot GARDE : *gard, ward.*
Refrain de la bal. I :

Eſchec eſchec pour le fardis

Dans les deux édit. Treperel : « *les fardis* ».

FAUVE, *fourbe, artificieux, flatteur, flagorneur.*

Bal. nouv.. vers 11 :

Beau de bourdes blandy de langue fauve.

Lacurne Sainte-Palaye : « FAUVEL, fourberie du renard, « de là le *Roman de Fauvel.* »

F. Michel (*Ph. de l'argot,* page 370, au mot ROUSSE) « au moyen-âge, on difait *fauvele* pour fourberie, & « *fauvoier* pour tromper. »

Mar veiſtes voſtre fauvele
Et voſtre grant felonie

Romans des Aventures Fregus, page 86.

Faveles, tromperies, paroles trompeuſes, ſe rencontre ſouvent dans le *Roman de la Roſe :*

Vers 8,233 :

Ains decevoient les pucelles
Par tiex [2] plors et par tiex faveles

Vers 22,464 :

Plus toſt ſe ſunt aperceues
Des baratereſſes [1] faveles

Vers 22,485 :

Qui par faveles les detienent
Et as oreilles lor taborent [3]

Exemple unique de FAUVE, mais concluant :

LI AMIRAUS D'OUTRE L'ARBRE SEC :

Fi ! mauvais, me cuidiez vous prendre
Tant que Mahom ches bras me fauve ?

---

1 Tels pleurs.
2 Trompeuses, malhonnêtes.
3 Leur tambourinent.

Fuiès, mauvais chevalier fauve !
Poi pris ne vous ne vo engien [1]

JEAN BODEL, Li Jus de SAINT-NICHOLAÏ, drame du XIII[e] siècle, page 206.

FLOGIE (LA), *la fêlure, la fente,* fur l'anglais FLAW *fente, fêlure,* FLAWY, *fendu, fêlé* (Cotgrave). Villon l'emploie avec une intention érotique.

Bal. VI, vers 19 :

Et n'efpargne point la flogie
Des doulx dieux fur les patis

Dans le même cas, Clément Marot fe fert de *fendaffe,* épig. 280 :

Bien, dit Robin, tout en voftre fendaffe
Ne le mettray ; et foudain il l'embraffe...

FARCE D'UN PARDONNEUR, D'UN TRIACLEUR[2] & D'UNE TAVERNIÈRE, *anc. th. fr. T. II,* 58 :

L'ung eft de monfieur Sainct Boudin
Voicy l'autre de Saincte Fente...

L'ADVOCAT DES DAMES DE PARIS, vers 349 :

Après qu'elles ont par long temps
Jeuné Karefme et Quatre-Temps,
Tant des dents que de fainct Fendu,
Quant ce vient au joly printemps,
De prendre un petit de bon temps
Il ne leur eft pas deffendu.

1 Me pensiez-vous prendre tant que Mahomet me conserve ces bras ? Fuyez, mauvais chevalier fourbe ! Peu j'estime et vous et vos ruses.

2 Charlatan, vendeur de thériaque.

FLOS (LES), *les compagnons, les ouvriers de la flotte* ou FLOTERIE (V. ce mot), l'atelier de tanneur, de mégiffier où travaillaient les amis de Villon, & peut-être lui-même.

Bal. nouv., vers 28 :

Loin de son plain [1] de ses flos curieulx [2]

FLOTERIE (LA), l'établiffement où fe font les opérations de mégifferie, de tannage, dont il eft queftion dans le huitain III, ballade V.

L'expreffion de tannage à la flotte exifte encore. Les ouvriers travaillent aux cuves ou *plains*, ou fur de petits radeaux flottants, pour laver les peaux à l'eau courante, probablement à la Bièvre, fur les bords de laquelle ces induftries font encore placées. C'était alors une rivière affez forte ; pendant l'hiver de 1481, elle détruifit dans un débordement prefque tout le faubourg Saint-Marcel & fit périr deux ou trois mille perfonnes [3]. Son confluent avec la Seine fe trouvait autrefois en face Notre-Dame [4], à l'intérieur de l'enceinte [5].

Villon habitait le Cloître-Saint-Benoît, derrière la Sorbonne [6], il en était donc peu éloigné.

La FLOTERIE ferait ainfi l'atelier ou ASTES, l'établiffe-

---

1 Cuve ou bassin de tannage.

2 *Ayant cure, soucieux,* sens primitif de « curieux ».

3 *Histoire de Louis XI* par Duclos, T. III, page 352 — Paris, les frères Guérin, 1745.

4 L'emplacement porte encore le nom de « Rue de Bièvre ».

5 L'enceinte se terminait à la Tournelle.

6 Il y entendait sonner les cloches, *Petit Test.* XXXV :

Je ouys la clocbe de Sorbonne,
Qui tous jours à neuf heures sonne
Le salut que l'ange prédit.

ment du tanneur ou mégiffier, dans lequel les FLOS (compagnons, ouvriers de la *flotte* ou *floterie)* BLANCHISSENT les cuirs (les mettent à la chaux pour en ôter le poil), ESSURGENT les peaux (enlèvent la laine furge fur les peaux des moutons) & travaillent dans les PLAINS (cuves & baffins où fe font ces opérations).

(V. ces mots dans le *Gloffaire)*.

Villon dira plus tard, *Grand Teftament,* CIII :

J'ordonne, moy qui fuis bon miège (mégiffier)

FONDES, *poches, facoches, panetières de berger* (Roquefort).

Bal. VI, vers 14. On dit encore : *Fontes,* poches fituées de chaque côté du cavalier, fur la felle; et en argot populaire : *la profonde,* pour la poche.

Dans le paffage fuivant, tiré d'un fabliau du XIII[e] siècle, le furnom *Trenche-Fonde* fignifie : *coupe-poche, coupe-bourfe* :

Les Deux Troveors Ribauz, Rutebeuf, III, vers 140 :

Ge connois force bons borgois
Et toz les bons firjanz du monde ;
Ge connois Gautier Tranche-Fonde.

FRESSOUE, ne paraît pouvoir fe traduire que par *friffon, fraîcheur.* Bal. nouv., envoi, vers 5.

L'orthographe, la clarté du fens, ont eu probablement beaucoup à fouffrir des anagrammes trouvés par M. Vitu dans l'envoi de cette Ballade : le poète devait être fingulièrement gêné, avec un acroftiche à la lettre initiale du vers.

FROART, ce furnom donné à quelque compagnon paraît être l'anglais *Froward.*

Cotgrave le donne pour traduction aux mots : *pervers, hargneux, mauvais, meshaignant.*

Bal. I, premier vers de l'envoi :

Prince froart dis arques petis

Prince pervers, etc., dit Petit-Pont, ou *dit du Petit-Pont,* le lieu de réunion de la bande.

Au premier huitain de la *Bal. de Bonne Doctrine à ceux de mauvaise vie,* Villon dira de même en s'adressant aux mêmes compagnons :

Traistres pervers, de foy vuydés,
Soyes larrons, ravis ou pilles,
Où s'en va l'acquest, que cuydez[1]*?*
Tout aux tavernes et aux filles.

FRONANS, *renfrognés, renfrognant, grognant,* sur le verbe anglais *To Frowne,* que Palsgrave (page 559), traduit par : *refraigner.*

Bal. IV, vers 1 :

Saupicquez (ou saupicqs[2]*) fronans des gours arques...*

Ce n'est pas : *frouans,* comme l'impriment les éditions modernes, en dépit de l'accord des édit. primitives.

Villon se sert de *renffrongner* dans le *Petit Testament,* XXX :

Trembler a chiere renffrongnée.

Le vieux français *fruns, enfruns,* avait le même sens.

Vers Dieu sont enfrun et vilain...

OEuvres de Rutebeuf, T. I, 444, *publiées par A. Jubinal, Paris,* 1839, 2 *vol. in-8°.*

1 Croyez, pensez.
2 Fils de truie, enfants de truie.

> *Li frunz, li fel, li annuieux,*
> *Par ſon barat [1] ma ſi ſoupris...*

Idem, Tome II. 304. (Citations de M. F. Michel).

Faut-il reconnaître dans ce terme du Jargon la prononciation populaire de *frongner?* Ce verbe n'eſt pas employé par Villon & les exemples en ſont exceſſivement rares :

MONOLOGUE DU RESOLU de Roger de Collerye, vers 45 :

> *Puis le mari a ſa fumelle*
> *Hongne, frongne, grongne, grumelle,*
> *Par l'eſpace d'une groſſe heure.*

FROUER, ce verbe exiſtait en français avec un ſens aujourd'hui complètement diſparu [2].

Nicot :

FROUER, *friare, infriare* (latin).

Cotgrave :

FROÜER, *to crum, crumble, break ſmall* (émietter, briſer ou caſſer petit).

Roquefort *(Gloſſaire) :*

FROUER, *rompre, briſer, émietter.*

Bal. IV, vers 3 de l'envoi :

> *Pour doubte de frouer aux arques*
> *Gardes vous des coffres maſſis.*

De crainte de rompre, de briſer avec les arches, d'en être vio-

---

1 Sa tromperie, sa fraude.

2 On l'entend seulement : Imiter un cri, un sifflement pour prendre les oiseaux à la pipée.

lemment séparés, gardez-vous des cachots massifs, de la prison.

Les *arches* sont ici personnifiées, elles représentent la bande, la compagnie, les amis auxquels elles servent d'abri, de lieu de réunion.

FUEILLES, abréviation de FUEILLAR ou FUEILLART : *bandits, brigands, soudards* ou *routiers,* ayant élu domicile dans les bois, sous la feullade ou fueillée.

Bal. VI, vers 5 :

Ruez des fueilles cinq ou six

Bal. nouv. vers 2 :

Jehan mon amy qui les fueilles desnoue

Dans le premier exemple, Villon l'applique aux archers du guet : *renversez des bandits cinq ou six.* Dans le second, il en gratifie ses propres amis, en se moquant du juge, *qui desnoue, dépouille les voleurs.*

Palsgrave (page 280) traduit l'anglais *thefe* par : *larron, feuillart, fuillart.*

Nicot : FEUILLAR, *larron, malfaiteur nocturne* avec la citation suivante :

« Et se print a les escrier à mort en les appelant par « grand aigreur & indignation : traistres feuillars & « larrons nocturnes. »

Jean le Maire (de Belges), Paris 1512. Illustration des Gaules, L. I, chap. 23.

La scène de la *Vie de Saint-Christophe,* reproduite dans ce volume, nous montre une bande de *feuillarts;* leur langage ne laisse aucun doute sur l'origine de leur titre :

> *Laiſſez la feullade grant erre* (bien vite)
> *Et vous en venez à la guerre...*

(V. au *Gloſſaire des Miſtères* : FEULLADE, VERDIS).

L'expreſſion remonte au commencement du XVe ſiècle ; le poëte Jehan Reignier, rançonné par ces brigands, dans une ballade qui débute ainſi :

> *L'an trente et ung et quatre cens*
> *Le quatorzième de janvier...*

dit au deuxième huitain :

> *Des compagnons de la fuellye*
> *Fus rencontré en male eſtraine.*

(Paris, Jean de la Garde, 1526, page 6).

Le mot *fueilles* du Jargon n'eſt autre que *feuilles,* orthographe moderne ; on écrivait alors ainsi, les exemples abondent :

CHARLES D'ORLÉANS :

> *Il n'eſt fueille, ne fleur qui dure*
> *Que pour ung temps . . . .*

Envoi de la Ballade, page 70-71.

GAILLEURS, hardis & joyeux compagnons, *gaillards.*

Bal. II. vers 17.

MORALITÉ DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX. Recueil Paul Lacroix, page 229 :

> *Combien que ſoye miſte et gaillart.*

GALLOIS, équivoque ſur le vieux mot *Gallois : joyeux comperes, lurons,* & l'anglais *Gallowes : pendards, gibier de potence* (Cotgrave, à PENDARD).

Villon applique ce jeu de mots aux fergents, aux archers du guet, dans ces vers de la bal. III :

Et rue deux coups ou trois
Aux gallois

Pour le français *gallois,* les exemples ne font pas rares ; le fuivant détermine bien fa fignification :

FARCE DU MUNYER, D'ANDRÉ DE LA VIGNE, vers 130 :

LE CURÉ.

Gauldir faudra.

LA FEMME.

Chanter.

LE CURÉ.

Et rire.

LA FEMME.

Vous me verrez bonne galloife.

LE CURÉ.

Et moy, gallois.

GARD, *jardine,* fur le très ancien français *gard,* jardin. Le verbe *jardiner* paraît manquer encore à cette époque.

Bal. II, vers 22 :

Farcis d'un plumbis (ou plumas) à coing
Qui griffe ou gard le duc...

Cette orthographe archaïque, ailleurs auffi rencontrée, femble démontrer l'intention d'accumuler les difficultés de lecture, car on écrivait *jardin* depuis deux fiècles ; le *Roman de la Rofe* nous le tranfmet toujours ainfi :

Vers 9,861 :

Par ces jardins, par ces praiaus...

Vers 11,023 :

Par le jardin délicieus...

Cependant *gardin* & *gardiner* fubfiftaient dans le Picard & le Normand :

Drame d'Adam, page 22 :

Manufcrit de la Bib. de Tours, publié par V. Luzarche, imprimerie de Bouferez, Tours, 1854.

Jo vus acoint d'un grand engin
Qui vus eſt fait en ceſt gardin.

Watelet de tous mestiers. Anc. Poéfies fr., T. XIII, vers 68 :

Labourer vigne, gardiner;

GAUDIE, *gaie, joyeufe.* (V. MATHE GAUDIE).

Dans la bal. nouv. il eft fubftantif : *la joie, la gaieté.*

GAUDISSERIE, Bal VI, premier vers; fynonyme de *gaité.* Le Dictionnaire De Wailly, édit. de 1831, relate encore ce mot qui fubfifte dans le bas-langage & refte compris de tous; auffi figure-t-il fans changement dans la traduction du texte.

GAYEULX, adjectif formé fur le français ou l'anglais *gay* : joyeux, pleins de gaité (on écrivait : *gayeté*).

Envoi de la Bal. IV :

Prince des gayeulx les ſarpes.

On peut croire à un mot compofé : *Prince des joyeux-les-coquins.* Le texte contient *ſarpes* dans toutes les édit., il faudrait *ſarques* pour la rime. L'un & l'autre fe

retrouvent dans les ſynonymes anglais : *ſharp* & *ſhark*, ruſé, matois, coquin (V. SARPES).

GIFFLE (LA) *la bouche*. Ne s'entendait autrefois que de la joue ou plutôt des joues ; il eſt toujours reſté dans le langage trivial.

Cotgrave donne au mot GIFFLE, cette explication en anglais : « poche, ſac de chaque côté de la bouche « où la nourriture eſt machée. »

Villon l'emploie pour : *bouche*, dans ſon Jargon ; il ne s'en eſt pas ſervi dans ſes poéſies.

Bal. II, vers 3 de l'envoi :

Qu'au giffle ne laiſſez l'appel.

Que l'appel ne reſte pas dans votre bouche, entre vos joues entre vos dents. (V. la note au bas du texte).
C'était un bon conſeil, car Villon devait un jour ſauver ſa tête en le ſuivant. *(Bal. de l'Appel.)*

Bal. VI, vers 9 :

La giffle gardes de rurie

La bouche, gardez-la, préſervez-la, du ruiſſelage (de la queſtion par l'eau). Dans la Bal. nouv. *joue* eſt employé de même pour : *bouche*, au vers 15.

GOURS, ſignifiait dans le bas-langage de ce temps : *gros, grand, enflé, abondant, beaucoup* (GOURDE, au féminin) & *riche, richement vêtu, vêtu à la mode* (GOURRIER, homme à la mode).

Il eſt difficile de définir laquelle de ces deux qualification Villon entend aux vers ſuivants, peut-être les deux enſemble :

Bal. I, vers 11 :

Broues moy ſur gours paſſans

Bal. IV, vers 1 :

Saupicquez fronans des gours arques

(V. au *Gloſſaire des Mistères* : GOURT, GOURDEMENT, GOURDERIE).

Ex. de : *gros, enflé* :

Ils ont les ventres ſi peuplez
Ils ont la pance ſi gourdie...

Recueil P. Lacroix : *Moralité de la Condamnation de Bancquet,* page 349.

Ex. de : *riche, richement vètu* :

Mignonnes, qui ſi bien faignez
Pour entretenir les plus gourds,
Les plus friſques, les mieux pignez...

Coquillart, *les Droits Nouveaux*, I, 68.

Ex. de : beaucoup :

C'eſt une teſte nompareille
Et qui n'entend ne my ne gourd.

Farce du Goutteux, anc. théât. fr. T. II, 178.

GOURDE PIARDE, injure incidente adreſſée par Villon à ſa bande, à ſa compagnie qui l'a laiſſé entre les mains du guet, vers 4, Bal. III.

Gourde pie était une expreſſion populaire ſouvent rencontrée dans les ouvrages des XVe & XVIe ſiècles, elle eſt quelquefois expliquée à tort par : *bouteille ſainte* [1] ; les exemples ſuivants démontrent qu'il faut

1 Par M. Paul Lacroix, dans une note de la *Farce du Munyer*, vers 15 (*Rec. de Farces*. Paris 1882, Garnier frères.)

entendre : « bonne & riche boiſſon, » du vieux français *gour* ou *gourd* (V. ce mot) & de *pie,* boiſſon, vin. On diſait alors : *pier* [1], *croquer la pie* [2] pour : *boire, ſe déſaltérer.*

VIEL TESTAMENT, ſcène de la Tour Babel, 45 recto,

> *Ma bouteille n'eſt point remplie*
> *De gourde pie a ce matin.*

VIEL TESTAMENT (ſcène reproduite dans ce vol.)

> *Or va n'arreſte point beau ſire*
> *Si irons croquer ceſte pie.*

NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, Édit. Silveſtre, Paris, 1839, sig. B. iii, recto :

> *De ſa bouteille coppie*
> *Plaine de gourde pie*

Par extenſion, *la gourde pie, le gourd piard* ſe diſaient pour : *la taverne, le cabaret.* (V. GOURDEPIE au *Gloſſ. des Miſtères),*

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

> *Je m'en brouay au gourd piard* [3].

Et plus loin :

> *Se le rouaſtre et ſes anges*
> *Nous trovoit a la gourdepie* [4]..,

Le « gourde piarde » de Villon, lancé comme une injure à ſa bande inactive, doit donc ſignifier : *ivrogne,*

---

1 V. PIER au Gloss. des mistères.

2 Rabelais emploie cette expression, et en raconte l'origine à sa façon, dans l'ancien Prologue du Livre IV.

3 Je m'en allai, je m'enfuis au cabaret.

4 Si le Prévot et ses sergents nous trouvaient à la taverne.

buveuſe, ou, plus probablement : *habituée de cabaret, pilier de taverne.*

GRAVELIFFES, *foſſe* ou *tombe de la vie,* locution probablement forgée par Villon pour l'appliquer aux ſergents. Anglais : *grave,* foſſe, tombeau ; *life,* vie.

Bal. IV, vers 10 :

Se gruppes eſtes deſgrappez
De ces angelz ſi graveliffes.

GREFFIR, GRIFFIR, *prendre, être pris, pincé* par les *griffes* du guet, des ſergents.

Dans la *Vie de Saint-Chriſtophe,* on rencontre : *graffer,* même ſens.

Les Souhaits du Monde. Paris, 1831, in-8° de 13 pages de l'imprimerie de Crapelet, vers 181 :

LE SERGENT.

Je ſouhaite, pour bien faire mon ſloc,
Trouver larrons, saiſir à l'avantage
Pour les griffer . . . .

Une autre édit. donne ici *greffer.*

GRIS (LE), employé au figuré, Bal. VI, vers 7, pour : *la peine, la douleur,* comme le font ailleurs : Blanc, Bis, noircIZ.

GRUMES, GRUNES ou GREMES, *reprimandes, remontrances, admonitions, gronderies* ou *grogneries.* Bal. III, vers 2 de l'envoi et Bal. nouv., vers 12.

Nicot, au mot Grommeler : « on diſait autrefois *grumeler* pour gronder. »

Nicot : « GREMELER, cerchez GROMMELER. »

Cotgrave : « GREMELER comme GROMMELER. »

Leroux *(D^re^ Comique etc., Amſterdam* 1756) : « GRU-« MELER, gronder, quereller, réprimander. »

FARCE NOUVELLE DU CUVIER, anc. théât. fr., II, 32 :

L'une crye, l'autre grumelle
L'une mauldit, l'autre tempeſte...

PATHELIN, vers 734; Guillemette parlant du drappier :

Il s'en va ſi fort grumelant
Qu'il ſemble qu'il doive deſver.

GRUNES s'explique aiſément par *grogneries, gronderies.*

Roquefort *(Gloſſaire)* : « GREUNIER, *grogner,* le cri du pourceau, du latin *grunnire.* »

En remontant dans le paſſé on rencontre *agrumir,* qui eſt fort proche du ſubſtantif *grume* dont nous nous occupons :

LA DESPUTOIZON DOU CROIZIÉ & DOU DESCROIZIÉ de Rutebeuf, premiers vers :

L'autr'ier entour la Saint Remei
Chevauchoie por mon afaire,
Pencix, car trop ſont agrumi
La gent dont Diex a plus afaire...

GRUPPER, *accrocher, ſaiſir, empoigner.*

Cotgrave donne comme exemple la phraſe de Rabelais, Liv. III, ch, XII : « Je le vous grupperay au cruc » (ou au truc). On trouve dans Pantagruel, même Liv. III, ch. XVIII : « Qui dérobe, ne ſugee, mais gruppe. » & au chap. XXII : « par fraudulentes « poinctures, gruppements harpyaques... »

PASSION JÉSU-CRIST :

Son procès va donc a rebours
S'il eſt grup?

et, quelques vers plus loin :

Et force d'aubert [1] *grupperon.*

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

Il fut gruppé et mis en roue.

LE DÉBAT DE CHARITÉ & D'ORGUEIL, (1530 env.) Anc. Poés. XI, page 303 :

Pour attraper or ou chevance,
Tu paſſe grup . . . . .

CHAMBRIÈRE A LOUER A TOUT FAIRE (1550 env.) Anc. Poés. I, page 97 :

J'attends qu'on face la leſſive,
Où, avec une main haſtive,
Je gruppe ce dont j'ay beſoin.

Villon l'emploie : Bal. I, vers 16 ; Bal. IV, vers 9 ; Bal. VI, vers 3 de l'envoi ; Bal. nouv., vers 2.

Le ſens n'en eſt pas douteux ; M. F. Michel *(Phil. de l'Argot,* au mot GROUPER) en a donné d'autres exemples concluants. Les anglais ſe ſervaient de *To Gripe,* par lequel Cotgrave traduit *Gruper.* Son Dict. contient les dérivés GRUPEMENT, GRUPPADE. Ce dernier figure auſſi dans Rabelais, L. IV. chap. XVIII : « le « Maiſtral, accompagné de noires gruppades... »

HAIRE, 1° *entendre, écouter,* ou 2° *tapage, bruit.*

---

1 Argent.

Bal. III, vers 9 :

> *Sans faire haire*
> *Ne hault braire.*

1° L'anglais Here, *ouïr, escouter* (Palsgrave), donne :

> *Sans se faire entendre, écouter*
> *Ni crier haut, ni pouvoir parler haut.*

C'est la meilleure traduction quant au sens général de la strophe.

2° L'autre interprétation se fonde sur l'exemple unique suivant, de : *faire haire :*

Complaincte du Nouveau Marié, page 5. Édit. des Joyeusetez de Techener :

> *En mesnayge aux petis enfans*
> *Qui font assez de haire.*

On peut lire : *tapage,* en rapprochant les notes qui suivent : *Lacurne* relate : Hare, cri annonçant la clôture des foires de Champagne. — Coquillart, T. II, 102 : un grand haria, pour : *un grand tapage,* avec cette note de M. d'Héricault : « On prend encore dans le patois Picard & Normand, *Arias* dans le sens de bruit. »

Le verbe harer, *exciter par des cris, pousser à,* rarement usité & dont voici un exemple :

Charles d'Orléans, Rondel, page 290 :

> *Tousjours me respont au contraire,*
> *Et me hare ressus son chien.*

Les autres nombreux sens du mot Haire : *Jeu de cartes* (Oudin), *chemise de poil, misere, cerf, penis,* etc. (V. Rabelais dans les Glossaires), ne peuvent s'appliquer au « *faire haire* » de Villon.

HAIRENALLE, V. HIRENALLE.

HALLEGRUP, HALLE (LE), terme du Jargon, particulier à Villon : *la potence.*

Bal. II, vers 14 :

Montigny y fut par exemple
Bien atachè au hallegrup.

Nous ſavons, par les documents poſitifs publiés par MM. Longnon & Vitu, que Montigny, l'un des amis de Villon, fut condamné à mort en 1457, & finalement pendu. Il n'y a donc aucun doute quant au ſens à attribuer; la locution eſt formée ſur HALLER, *tirer avec une corde* (Roquefort l'écrit ainſi avec deux l, maintenant : *haler*) ; ce verbe s'employait bien antérieurement à Villon comme terme de navigation (V. Littré), il paraît nous être venu de l'anglais *to hale,* même ſens[1].

GRUP, *accroché,* du verbe *Grupper* (V. ce mot).

Bal. IV, vers 18 :

Niaiz qui ſeront attrapez
Bien toſt ſ'en brouent au halle.

Ici la locution : *tiré avec une corde & accroché,* eſt abrégée pour la rime & la meſure, mais c'eſt bien *hallegrup* qu'il faut encore entendre : *Bientòt ſ'en iront à la potence.*

On la retrouve, au milieu d'autres termes qui paraiſſent tirés du Jargon de Villon, dans la *Vie de Saint-Chriſtophe :*

Il fut gruppé et mis en roue
Par deffaut d'un allegrue.

1 Les Anglais ont un verbe spécial pour le sens qui nous occupe ici : *halter*, mettre, passer la corde au cou. Cette richesse manque à notre langue.

Hallegrup rime avec *ſuc,* dans Villon ; on ne prononçait pas la conſonne finale.

Voici une énumération de l'attirail conſtituant une potence, puiſée dans : *Le Miracle de Notre-Dame qui garda une femme d'eſtre arse (brulée).*

LE PREMIER SERGENT (parlant du bourreau).

Sire, j'ay parlé à Cochet ;
Il a fourche, eſtache[1] *et crochet,*
Cordes et tout quanqu'a li faut.

Theâtre français au Moyen-Age, Paris Techener 1839, *p.* 348. *F. Michel & Montmerqué, d'après le manuſcrit Cange, Bib. Sainte-Geneviève.*

HAVRE, *horreur, extrême frayeur, épouvante,* avec une idée de ſouffrance, de cruauté ; exactement AFFRE, dont *havre* n'eſt peut-être qu'une forme corrompue.

Nicot : « HAVRE, un homme havre ; uſez des formules « de Affreux. »

Cotgrave : « HAVRE, grim, fell, horride, ghaſtlie. »

Roquefort : « AFFRE, AFRE, HAFRE, OFFRE, effroi, « terreur, épouvante. »

Bal, nouv., refrain :

Jonc verdoiant havre du marieux.

Jonc verdoiant : la litière du cachot, les herbes aquatiques de la Seine ou des marais entourant alors Paris, moins couteuſes que la paille.

Le *marieux* eſt celui qui enchaîne les priſonniers, qui procède à l'opération du *mariage* (V. ce mot).

---

1 Poutre, étançon.

HAVRE, *port,* pris au figuré pour : *refuge* ne paraît pas avoir encore été employé au temps de Villon.

Citation du Dict. Littré au mot AFFRE : « Il leur dit « que, jour de fa vie, n'euft fi belles affres qu'il avait « à cette heure eues. *Louis XI, nouv. LXXV.* »

HIRENALLE, HAIRENALLE (LA), *la pointe des cheveux, le hériffement des cheveux.*

On doit prononcer : *hirenelle, hairenelle;* ce mot rime avec *talle* (toile) qui fe prononçait *telle.*

De l'anglais *Heer* ou *Hear* (Palfgrave) *cheveux,* (*Haire* dans Cotgrave); & *nayle* (Palfgrave, 247), *clous, pointes, pointes d'un hériffon.*

Bal. IV, vers 21 :

> *Deftires fait la hirenalle*
> *Quant le gofier eft affegis.*

Eft affiégé par l'entonnoir (queftion par l'eau).

Édit. P. Levet, 1489 : *hirenalle;* & : *hairenalle* dans les autres éditions reproduites ici.

HURCQUER, corruption poffible du français *hurter* ou de l'anglais *to hurt,* bleffer, faire mal à.

Bal. IV, vers 23 :

> *Et fi hurcque la pirenalle...*

Et auffi bleffe, fait mal au gofier, la poire d'angoiffe.

Exemple unique. M. A. Vitu penfe qu'il fignifie : *accrocher, pendre (Jargon du* XVᵉ *fiècle)* & cite l'efpagnol *horca,* fourche ; puis le verbe normand *houquer,* accrocher, pendre. Ce dernier pourrait être adopté, *accrocher* s'allie avec le fens général :

Et auffi accroche la poire d'angoiffe (accroche au gofier).

HURME (LA), exprime l'idée du *ſiège,* du *banc* des accuſés pendant la queſtion, de la *ſellette,* pendant l'interrogatoire.

Aucun gloſſaire ne nous a conſervé ce mot, dont le Jargon de Villon fournit ſeul des exemples ; ſon aſſonnance ne le rapproche d'aucun mot anglais. Peut-on lire : *Churme,* en ſuppoſant une faute de copiſte ou d'imprimeur, ou admettre que *churme* s'eſt écrit primitivement : *hurme?*

Churme[1], devenu depuis *Chiorme, Chiourme* ſignifiait d'abord : *le banc*[2] *des rameurs,* avant de s'étendre au perſonnel de la galère.

Bal. I, vers 21 :

Plantes aux hurmes vos picons[3]
De paour des biſans ſi tres durs.

Bal. III, vers 1 de l'envoi :

De paour des hurmes
Et des grumes[4].

Bal. VI, vers 12 :

Et que point à la turterie
En la hurme ne ſoies aſſis.

Ces deux derniers vers indiquent bien clairement un ſiége, un inſtrument de torture quelconque ſur lequel le patient eſt aſſis. Dans le huitain, Villon énumère ſucceſſivement[5] les trois modes de Queſtion :

1 Cotgrave écrit *Chiurme, Chiorme,* et traduit par : *Banc des rameurs.* On le trouve écrit : *Churme,* dans Oudin, au mot GOURDIN (*Curioſitez Françaiſes.*)

2 Villon appelle *banc* au vers 14, Bal. I, le siège sur lequel se passe l'opération du *mariage* (enferrer les prisonniers).

3 Prodiguez, ne ménagez pas, aux bancs, aux sellettes, vos paroles, vos langues.

4 Remontrances, gronderies, etc.

5 V. le détail de cette énumération au mot RURIE.

treteau (Roe), *eau* (Rurie), & vraifemblablement dans la citation ci-deffus, les *coins* ou *brodequins* (Bisans). L'accufé était en effet placé fur un fiége bas, les genoux rapprochés, les jambes ficelées entre des planches, pendant que le tourmenteur enfonçait, entre elles, les coins, à coups de maillet.

HURTERIE (LA), *echange de coups,* fur le vieux français *hurter*, pouffer, frapper : *bataillerie.*

Bal. VI, vers 3 :

Et frappes en la hurterie
Sur les beaulx fires bas affis.

Sur le guet bourgeois ou des métiers, furnommé *guet affis,* par dérifion. De peur des mauvais coups, il ne fortait pas volontiers du corps-de-garde. Le fervice commençait à la nuit tombante, & l'exemption de cette corvée était une des préoccupations de tout bon bourgeois.

Roman de la Rose, vers 10,000 :

Quant entree eftes en la foule
Ou chacun vous hurte et defoule...

Charles d'Orléans, Ballade, page 162 :

S'amour a mes huys vient hurter...

Coquillart, II, 174 :

Le hurt, la rencontre fouhdaine,
Chevaulx, clicquetiz de harnois...

Rabelais, Livre I, chap. XLVIII : « & commença fon « artillerie à hurter fus ce quartier de murailles. » M. A. Vitu fignale : *hurterie* dans un vers de Cl. Marot ; je n'ai trouvé que *huterie* (fans doute formé fur *hutin*) dans les édit. que j'ai pu confulter.

JARGONNER LE TREMPLE, *parler le trépignement*, & littéralement : *agiter ſes jambes dans l'air*, image des convulſions du pendu.

Bal. II, vers 15 :

> *Montigny y fut par exemple*
> *Bien atache au hallegrup*[1]
> *Et y jargonnaſt-il le tremple...*

On diſait volontiers autrefois : *danſer en haut, gambiller* pour *pendre ;* la trace s'en retrouve dans *Monſieur de Pourceaugnac*, acte III, ſcène III :

LE PREMIER SUISSE.

Oui, de li foir gambiller les pieds en haut tevant tout le monde.

Trample eſt donné par Cotgrave comme traduction aux vieux verbes populaires : *tréper, trépigner, triper, trépiller, hurteller, pételer,* qui expriment tous une violente agitation des pieds & des jambes, ſynonymes de *gambiller.*

JARTE (LA), *déſaccord, diſcorde, diſſenſion,* de l'anglais *Jarre* (Cotgrave, traduction aux trois mots ci-deſſus).

Bal. II, vers 12 :

> *Qu'en la jarte ne ſoiez emple.*

JEHAN, *mon amy qui les fueilles deſnoue,* deuxième vers de l'envoi, Bal. nouv., peut s'appliquer avec quelque vraiſemblance à Jehan Mautainct, le juge examinateur du Chaſtelet, chargé d'inſtruire l'affaire du vol au Collége de Navarre (mars 1457). Villon, qui s'était eſquivé, lui fait de

---

1 A la potence.

loin *la baboue,* la grimace. La ſuite du huitain, l'enſemble de la ballade, s'accordent bien avec cette ſuppoſition.

Le huitain XXI du *Petit Teſtament* (même époque), malgré ſon obſcurité, montre cependant, par le rapprochement de Jehan Mautainct & du procureur ou défenſeur de Villon, que le poète avait déjà eu maille à partir avec ce juge; il légue :

> *... à maiſtre Jehan Mautainct...*
> *Le gré du Seigneur, qui attainct*
> *Troubles, forfaits, ſans eſpargnier;*
> *Et à mon procureur Fournier*
> *Bonnetz courts, etc.* . . . .

JONC, JONCS (LES), *la litière de joncs des cachots* & par ſuite : *le cachot,* comme on a dit depuis : *la paille des cachots.*

On doit entendre par *joncs* toutes les herbes aquatiques de la Seine, des nombreux marais environnant alors Paris, & des foſſés de l'enceinte. Ces derniers, côtoyant la ligne des marais, étaient de véritables étangs. Dans les *Comptes de l'Hôtel de Charles VI,* on eſt ſurpris de voir entrer en recette dans la Caiſſe royale, le produit du poiſſon des foſſés de Paris, tanches, brochets & carreaux. (Page 197, *Coll. de la S. d'Hiſt. de France,* Douet d'Arcq, 1865, un vol. in-8°).

C'était, du reſte, une coutume générale de joncher les parquets, ſuivant la fortune ou la ſituation des habitants, de fleurs, d'herbes ou de feuillages. Les ſalles de banquets étaient ſemées de romarins, giroflées, lavandes & muguets.

COQUILLART, *T. II, page 184, Blaſon des Armes & des Dames :*

> *Mes jouſtes ſe ſont en parquetz*
> *D'herbe verd ou en litz parez*

LES QUINZE JOYES DE MARIAGE :

Quinziefme Joye : « Les commères s'en viennent à l'ouftel & fe féent à l'entour d'un beau feu, fi c'eft en yver ; & fi c'eft en été, elles fe meƈtent fur le jonc. »

Le buis & le laurier [1] paraiffent avoir eu le privilége des fituations galantes :

Brantôme, Vie des Dames Galantes, quat. difcours : « Elle « ne fe vouloit encor rendre, & vouloit encor fringuer « fur les lauriers. »

Au temps de Ronfard, cet ufage n'avait pas complétement difparu :

Page, fuy-moi par l'herbe plus efpeffe ;
Fauche l'émail de la verte faifon,
Puis à plein poing en jonche la maifon
Des fleurs qu'Avril enfante en fa ieuneffe.

Edit. Profper Blanchemain, I, 109.

JONCHER, JONCHERIE, JONCHEURS, *tromper, tricher, friponner,* & les dérivés. Expreffions de la langue populaire, fouvent employées & reftées longtemps en ufage. Les exemples en font nombreux, ceux qui fuivent font tirés de trois formes différentes de poéfie comique :

VILLON, BAL. DE L'APPEL :

Vous entendez bien joncherie :
Ce fuft fon plaifir voluntaire
De me juger par fauſſerie.

1 Les lupanars en avaient acquis les surnoms de : Bouis (moderne : *boui-boui*), Boxon (latin *buxus*, anglais *box*), Laure, Chateau-Verd, Caige-Vert. Ce dernier se trouve dans Villon, *Grand Testament CX*.

VIEL TESTAMENT :

Ne me jonche point. Quel preud'homme[1] !

FARCE D'UN PARDONNEUR ET D'UN TRIACLEUR[2]. Anc. théât. français, T. II, 54 :

Il ment, le ribault, croyez l'ay,
Sang bieu ! ce n'eſt que joncherie.

M. F. Michel *(Philologie de l'Argot)* y voit des dérivés du mot *jonc*, au ſens du Jargon de Villon. Le Dict. du bas-langage de D'Hautel les donne comme corruption de *jongleur, jonglerie.*

Le Dictionnaire de Nicot explique ainsi le mot *Joncheur :* « Eſt proprement celui qui... ſème par terre le jonc couppé, mais par métaphore il ſe prend pour un pallieur & diſſimulateur, parce que la jonchée tient à couvert les défectuoſités du pavé ou chemin auquel elle eſt eſpandue. »

JUC (A), *en haut, au ſommet,* (au juchoir ou perchoir).

Bal. V, vers 11 :

N'eſtant a juc la riſſlerie
Des angelz et leurs aſſoces

C'eſt-à-dire : *n'étant en haut, étant à bas, la riſſlerie,* etc.

LAMBOUREUX, ſurnom, ſobriquet, donné dans ces ballades, au *bourreau,* au *tourmenteur juré.* C'était, à cette époque, Henry Couſin ; Villon l'appelle : *Maiſtre Henry,* dans le *Grand Teſtament*, huitain CXLII.

1 *Quel honnête homme !* par ironie.
2 Charlatan, vendeur de thériaque, de médicaments.

Soixante-dix ans après, le poète Chevalet dans la *Vie de Saint-Chriſtophe,* s'en ſert, de même, parmi d'autres termes de Jargon qui paraiſſent empruntés à Villon. C'eſt le ſeul exemple rencontré, quoique les ſurnoms de bourreaux & de tourmenteurs ſoient des plus nombreux dans les miſtères.

Villon : Refrain de la Bal. II, & envoi de la Bal. V. — Dans l'édit. La Monnoye, il eſt écrit : *Lamboureur,* comme dans la *Vie de Saint-Chriſtophe.*

LEVER AU BEC, *faire attention, lever le nez, avoir le nez au vent.* C'eſt peut-être un terme de chaſſe ou de fauconnerie.

Bal. I, vers 3 de l'envoi :

Leves au bec que ne ſoies greſſis.

Se rencontre auſſi dans la Bal. nouv., vers 18 :

Luez au bec que l'on ne vous encloue.

et dans la *Paſſion de Jeſu-Criſt :*

Nous y allons luer au bec.

M. A. Vitu *(Jargon du* XV[e] *ſiècle)* ramène les trois exemples à : *luer au bec,* en corrigeant la Bal. I de Villon. Il traduit alors par : *luire au viſage, éclairer à la figure;* le ſens littéral ne change pas, c'eſt toujours « veillez, guettez, faites attention. »

LUEZ AU BEC, V. LEVER AU BEC. — V. auſſi à la fin de l'article ſuivant.

LUEZIE, *habileté, adreſſe,* ſuppoſé corruption de l'anglais *luſty :* (Palſgrave, 318) *habile, prompt, délibéré;* probablement l'un des ancêtres de notre : *louſtic.*

Bal. V, vers 3 de l'envoi :

Et autour de vos ys luezie.

Et autour de vos paroles, de votre langage, habilete, adreſſe. Le conſeil s'applique à la plaidoirie, à la défenſe de ſes amis. Le vieux français avait : LUEZ, *de ſuite, dès que, près de, auprès,* mais il n'a pas été poſſible de le rencontrer hors de ſon rôle d'adverbe ou de conjonction.

MAHES, V. MATHE.

MARIAGE (LE), l'opération d'enchaîner ou d'enferrer les priſonniers deux à deux, de les accoler, de les marier, (V. ACCOLLEZ) exécutée par le MARIEUX.

Bal. I, vers 14 :

Qu'au mariage ne ſoiez ſur le banc.

Terme particulier à Villon ; les miſtères ne l'ont point recueilli.

MARIEUX (LE), celui qui procédait au mariage, (V. ce mot), qui enchaînait, enferrait les priſonniers.

Refrain de la Bal. V :

Par la poe (la patte) du marieux.

Refrain de la Bal. nouv. :

Jonc verdoiant havre du marieux.

Seul exemple rencontré :

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

Cherait-che point le marieux
Qui vient ichy pour nous graffer.

MARQUES; *logis, endroit défigne,* emplacement des *réunions* de la bande des Bénards, fous les arches du Petit-Pont probablement.

Bal. III, vers 14 :

Souvent aux arques
A leurs marques

Bal. IV, vers 3 :

Allez ailleurs planter vos marques

A cette époque dépourvue de moyens de tranfport, le Roi, les grands perfonnages de tous ordres, avaient des fourriers qui les devançaient et *marquaient* à la craie les logis pour eux & leur maifon, leur fuite. Ceux du roi étaient feuls marqués de blanc, les autres fuivant la couleur adoptée par le voyageur ou l'officier en campagne.

CHARLES D'ORLÉANS, BALLADE, page 105 :

Devant font allés mes fourriers
Pour appareiller mon logis...

LE MÊME, CHANSON, page 237 :

Les fourriers d'amour m'ont logé
En ung lieu bien à ma plaifance...

Les matinées du fieur de Cholières, IX : « Lors que la lune... « fait marquer les logis féminins par fon fourrier[1]... » *Paris, Jean Richer,* 1587, *in-12.*

MASSIS; le *cofffe maffis* ou *maffif,* aux trois derniers refrains de la Bal. IV, eft une image de la prifon. Voici un paffage

[1] Cotgrave nous a aussi conservé cette figure de réthorique, au mot FOURRIER.

dans lequel *maſſis*, pris ſubſtantivement, poſſède la même ſignification :

Les Souhaits du Monde, Anc. Poéſies, I, 312.

LE GUEUX.

Je ſouhaitte. . . . .
Hors du maſſis je fuſſe en ſaulve garde
De ce tollart[1] *qui eſt ſi dangereux.*

MATHE, MATHE GAUDIE (LA), Maches, Mahes, Mars, ſuivant les édit., &, dans chacune d'elles, changeant le plus ſouvent d'orthographe au paſſage d'une ballade à l'autre.

La réunion des quatre exemples que nous poſſédons ne laiſſe aucun doute ſur le ſens : *la priſon, la grand priſon.*

Bal. I, vers 1 :

A Parouart, la grant mathe gaudie
Ou accollez ſont duppez et noirciz.

Bal. I, vers 24 :

Et auſſi d'eſtre ſur les joncs[2]
En mahes, en coffres, en gros murs.

Bal. V, vers 21 :

Bignes la mathe ſans targer[3]
Que vos ans n'en ſoient ruppieux

Vie de Saint-Christophe :

(Par imitation, ou emprunt au Jargon, & en un ſeul mot),

---

1 Le bourreau pendeur. V. au Gloss. des Mistères.
2 La litière de joncs du cachot.
3 Regardez la prison sans entrer.

Allons nous en comme eſtourdis
Tout droit à la mathegaudie[1].

Lacurne de Sainte-Palaye explique le mot MATTE, par : « Ancien nom d'une place de Paris, lieu où s'aſſemblaient les filous pour tenir conſeil entre eux. » Puis vient la citation de ce vers du Jargon [2] :

Bignez la mathe ſans targer.

On voit que, pour ce qui regarde Villon, *mathe* n'a pas d'autre ſens que : *priſon*. Il a employé ailleurs MATE, mais c'eſt l'adjectif vieux français : *triste,* rapporté par Raynouard & Roquefort (V. MATE au *Gloſſaire des Miſtères)*.

GRAND TESTAMENT, LXXIII, parlant de l'enfer :

Pions y feront mate chère...

C'eſt-à-dire : *Buveurs y feront triſte figure...* & dans la *Ballade des Proverbes,* vers 27, le verbe MATTER :

Tant le matte-on qu'il ſe radviſe...

On ne s'expliquerait pas l'*h* introduit au milieu du mot, & la difficulté que paraiſſent avoir eu les imprimeurs à le tranſcrire, s'il s'agiſſait dans le Jargon du nom d'une place pariſienne, de l'adjectif *mate,* ou d'un dérivé du verbe *matter* [3], toujours correctement écrits dans les édit. de Villon.

Je crois donc à l'emploi de l'anglais *mate* que Cotgrave donne pour traduction au français COMPAGNE : *a she*

1 L'acteur est un bandit découragé, il ne voit plus d'autre ressource que la prison.

2 La même erreur se trouve reproduite dans le dictionnaire Littré (*mate*) comme citation de Lacurne Sainte-Palaye. La définition paraît avoir été puisée dans Cotgrave, au mot MATTE.

3 L'abbé Prompsault dans son essai de traduction (Bal. 1) explique *Mathegaudie* par : *Rabat-joie* : qui mate la joie.

mate, dans le fens d'*époufe, d'affociée;* Villon en ufe ironiquement : la grand mathe gaudie, *la grand' compagne joyeufe, la grande époufe gaie.* Ces locutions rentrent bien dans fes procédés de rhétorique ; il faut remarquer auffi l'emploi du mot MARIAGE, même ballade I (opération d'être enchaîné, enferré) & ailleurs celui du mot MARIEUX (geôlier).

La *grand' prifon,* pour les compagnons du poète, c'eft le *Grand Chatelet.*

MAUVER (SE), *fe mouvoir, s'éloigner, changer.* Bal. nouv., vers 17. Écriture défectueufe de la forme primitive *mover, movoir.*

DRAME D'ADAM (XIIe SIÈCLE) :

Dieu dit à Adam, vers 3 :

Je te ai fourmé à mun femblant
A ma imagene t'ai feit de terre
Ne moi devez jamais mover guère.

ROMAN DE LA ROSE, vers 20,623 :

Plus viftes que uns efcureus [1]
Et plus legiers et plus movans.

EPISTRE DU LIMOSIN DE PANTAGRUEL, vers 96 :

Nous t'exhortons que de là ne te move.

MOE, *moue,* fuivant une orthographe admife à cette époque. On lui donnait alors furtout le fens de *grimace.*

PATHELIN, vers 458 :

---

1 Ecureuil.

En luy uſant de beau langaige,
Comme fiſt renard du formaige,
Vous l'en avez prins par la moe.

Idem, vers 700, GUILLEMETTE au DRAPPIER :

Ah! ſire! ce n'eſt pas viande
Pour malades. Mangez vos oes[1]
Sans nous venir jouer des moes.

Dans le Jargon, refrain de la Bal. V, au troiſième huitain, on doit ſoupçonner Villon de jouer ſur les aſſonnances ſemblables de *moe* & de l'anglais *mow*, faucher.

MONTIGNY, écolier, jeune homme de bonne famille, fils d'un notaire au Chatelet[2] & ami de Villon; il figure comme légataire dans le *Petit Teſtament*, XXIII :

Item, je laiſſe à ce jeune homme,
René de Montigny, trois chiens...

Déjà arrêté pluſieurs fois pour vols, attaque des ſergents du guet, tentative de meurtre, le deuxième huitain de la Bal. II ne laiſſe aucun doute ſur ſon exécution. (V. HALLEGRUP).

MONTJOYE, tas de pierres inégaux ſervant alors à indiquer le chemin ſur le ſol, ſur les routes, & rendant, auprès des gens qui ne ſavaient pas lire, les ſervices que rendent maintenant les poteaux & les bornes kilométriques.

LES SOUHAITS DU MONDE. Anc. Poes. I, vers 7 :

Ung jour paſſay par Fol Propos
Sans ſçavoir en quel part j'aloye;

1 Vos oies.
2 A. Longnon, *Étude biographique sur F. Villon.*

Mais Fantafie, qui convoye
Efperitz joyeux inventeurs,
Me guida fans trouver montjoye...

La partie étant prife pour le tout, *montjoie* s'entendait pour chemin, voie, direction, comme dans le paffage fuivant, exemple fort rare :

La Voie de Paradis, à la fuite des *OEuv. de Rutebeuf*, vers 872-86 :

Ains m'en alai amont fi droit
Que nus miex voie n'i tendroit...
Car c'eftoit la droite montjoie
De Paradis.

Bal. III, vers 27 :

Rebecquez-vous de la montjoye
Qui defvoye
Voftre proye

C'eft-à dire : *réjouiffez-vous de la direction (fauffe) qui retire votre proie du chemin (des fergents du guet).*

MOUARGIE, *fauchage, ouvrage de faucheur, (faucherie)*, fur l'anglais *mower*, faucheur.

Bal. VI, vers 17 :

Plantes de la mouargie

C'eft-à-dire : *faites beaucoup de fauchage, (de la faucherie).* L'enfemble du huitain confirme cette interprétation; la fcène fe paffe fur « *les patis* ». Villon donne femblable confeil aux mêmes compagnons dans la *Ballade de Bonne Doctrine*, vers 25 :

De telles ordures te reculles,
Laboure, fauche champs et prez.

&, dans la *Ballade des povres houſſeurs* [1], il dit au vers 31 :

> *Ce n'eſt que jeu de bled ſoyer* [2]
> *Et de prez faulcher, vrayement.*

On lit dans l'édit. nouvellement publiée du Gloſſaire Lacurne Sainte-Palaye : « MOUARGIE, *ſorte de plante* », avec la citation du vers de Villon, mais ſans autre exemple, argument ou explication. Le mot *plantes* a trompé le rédacteur de cette définition.

NARVANS, ENNARVANS ou ENARVANS, *mis à l'étroit, ſerrés, enſerrés.*

Bal. II, vers 1 :

> *Coquillars ennarvans a Ruel.*

On peut entendre auſſi : *enſerrés, cernés* par les ſergents.

Paraît formé ſur l'anglais *narrow*, eſtroiſſir, retraire (Palſgrave. — V. auſſi Cotgrave aux mots *retraire, étroict, mettre à l'étroict.*)

The Imperial Dictionnary, John Ogilvie, Londres, 1882, 4 tomes, qui relève les termes du langage populaire, donne l'ancienne forme « NARWE » pour : *Narrow*, avec la marque : † *Obsolete,* c'eſt-à-dire : hors d'uſage, ſuranné.

NINARS, *nigauds, niais,* de l'anglais *niny,* même ſens. Cotgrave l'écrit *ninnie*, & le donne pour traduction aux mots français ſuivants, ſérie aſſez bizarre : *niais, béjaune, jangipon, guilmin, naudin, benêt, viedaze.*

1 Ramoneurs.
2 Moissonner

Bal. II, vers 18, *epithete aux fergents :*

Pour ruer les ninars au loing

Il faut remarquer que Villon emploie deux fois le français *niais* dans le Jargon : Bal. III, vers 6; Bal. IV, vers 17, concurremment avec *ninars*. Ce dernier eſt donc bien une qualification particulière aux fergents du guet. On peut le croire formé fur le verbe *niner*, qui fuit immédiatement; cette feconde interprétation eſt également bonne.

NINER, *quiller, vifer,* verbe formé fur le nom anglais du jeu de quilles : *Nine-play* ou *nine-pins*. (Palfgrave *nyne ;* Cotgrave : *nine.*) *Quiller,* dans ce fens eſt encore un terme du bas langage, quoique le jeu ait à peu près difparu.

Nineront tres tout au frontz...

Villon & fes amis jouaient aux quilles, il nous l'apprend dans la *Ballade de Bonne Doctrine à ceux de mauvaife vie,* vers 14 :

Gaigne au berlan, au glic, aux quilles,
Où f'en va tout? Or, efcoutez :
Tout aux tavernes et aux filles!

NOE, pour : NOUE, du verbe *nouer, attacher,* au vers 13 de la Bal. nouv. :

Pour quarre bien affin qu'on ne le noe.

Dans la même Bal., au vers 6 de l'envoi :

Noe beaucop dont il reçoit freffoue.

il paraît venir du verbe *nouer,* ancienne forme de *nager, naviguer.* (V. NOUER au *Gloff. des miftères,* pour les exemples).

La clarté du ſens diſparaît au milieu des tours de force exigés par l'acroſtiche & les anagrammes.

On ne comprend pas bien ce que vient faire ici : *nage beaucoup dont il reçoit freſſoue* (friſſon).

Naviguer, ſans être beaucoup plus clair, pourrait s'appliquer à la fuite de Villon ſur Angers, en ſuppoſant ce voyage effectué par la Loire.

Petit Testament, huitain VI :

Pour obvier a ſes dangiers,
Mon mieulx eſt, ce croy de partir.
Adieu! je m'en voys à Angiers,
Puisqu'el ne me veult impartir
Sa grâce. . . . .

Le dernier trait eſt reproduit dans la Bal. nouv. :

Certain Coquillart mépriſé de sa maitreſſe,
Et dévoyé de ſon cœur et ſa main.

NOIRCIZ, *mis au noir, au cachot,* comme on dit encore dans le langage trivial : *mis à l'ombre.* Bal. I, vers 2.

Passion Jesu-Crist. Scène de la Prinſe des larrons ; le geolier dit :

Ha, frés viandiers, ça, ça, ça !
Il vous faut retirer à l'ombre...
Entrés léans et prenés place.

(Ycy entrent en la prison.)

OINGNONS (PELLER), cette locution ne paraît pouvoir mieux ſe traduire que par : *pleurer, ſe mettre à pleurer* comme en pelant des oignons.

Bal. II, vers 7 :

Pas ne ſçavoit oingnons peller...

Villon parle ici de Colin de Cayeux, ſon ami, un habile voleur; il le donne comme exemple aux autres : *Pas ne savait ſe mettre à pleurer devant les juges, il babillait pour les dérouter.* Ce conſeil ſe trouve reproduit pluſieurs fois, ſous diverſes formes, au cours de ces six ballades.

Clément Marot, Dialogue de Deux Amoureux. vers 296 :

> . . . . *ma départie*
> *La faict pleurer comme un oignon.*

OSTAC, nom propre, Bal. V, vers 3 :

> *Qu'Oſtac n'embroue voſtre arrerie* [1]
> *Ou accoles ſont vos ainſnez.*

eſt évidemment le même que l'officier de police *Toſca,* dont il eſt queſtion dans le *Grand Teſtament*, au huitain CX :

> *Que de Toſca et ſes gendarmes*
> *Ne lui riblent ſa caige-vert* [2].

Il eſt vrai que *Toſca* eſt écrit *Tuſca* dans nombre d'édit. mais on trouve auſſi *Coſta,* ce qui ſemble confirmer l'anagramme *Oſtac.* (V. la note de M. Paul Lacroix ſur ce huitain CX, dans les *OEuvres de Villon,* édit, Jouauſt, 1877).

OTRE, très ancienne forme de *outre.* Bal, V, vers 23 :

Livre de Plait et Jostice, dans la *Collection de Docu-*

---

1 N'emmène votre bande, votre compagnie.

2 Ne lui enlèvent, emmènent, sa prostituée, sa fille publique. (V. au mot Jongs l'explication de *Caige-vert.*)

ments inédits sur l'Histoire de France, Firmin Didot 1850, page 228 :

« *Si nos en paſſons briement otre...* »

PAILLARDIE (LA), terme de mépris, (appliqué aux allures des payſans, couchant ſur la *paille*), que Villon lance à l'adreſſe des ſergents, au vers 3 de la première ballade.

Il n'avait pas encore complétement acquis le ſens de débauche ſous lequel on l'a entendu par la ſuite, car MAITRE PATHELIN [1] s'adreſſant au berger AGNELLET, dit au vers 1581 :

Maugré bien! ay-je tant veſcu
Qu'un berger, un mouton veſtu,
Un vilain paillart me rigolle?

La Fontaine s'eſt encore ſervi de cette expreſſion, avec ſon ſens primitif, en parlant de l'âne :

Pourquoi? répondit le paillard;

Le Vieillard & l'Ane, vers 10.

PAROUART, au premier vers, Bal. I, ne peut déſigner que PARIS, peut-être en le qualifiant de *remarquable, brillant,* par une ſorte de jeu de mots avec l'ancien verbe *paroir* (paraître).

La terminaiſon *ouart* ajoutée par le langage trivial, ſans raiſon plauſible, ſe rencontre ſouvent à cette époque. Rabelais donne le ſobriquet de *Malparouart* à l'un des cuiſiniers de Pantagruel (Liv, IV, chap. XL), ailleurs il appelle un chat *mitouart.*

1 La Farce de maistre Pathelin est postérieure de dix ans environ au Jargon de François Villon.

Un cheval (*Farce du Gaudiſſeur,* T. II, page 296, anc. th. fr.) devient un *bidouart,* & les colporteurs, vêtus de groſſe toile biſe étaient appelés *bizouarts.*

C'eſt une tendance du langage populaire indiſcutable ; on dit aujourd'hui, ſans plus de raiſon : *boulangemar, épicemar,* etc.

PATIS, *pâturage, herbage,* (encore en uſage). Il conſerve, je crois, ſon ſens propre dans ce troiſième huitain érotique de la Bal. VI :

> *Et n'eſpargne point la flogie* (la fente)
> *Des doulx dieux ſus les patis.*

Cependant il peut s'entendre auſſi comme dans la ſcène ſuivante, exemple rare :

FARCE NOUVELLE DE FRERE GUILLEBERT. Anc. Théât., I, p. 310 :

LA FEMME.

> *Venez donc demain bien matin*
> *J'envoyrai Marin au marché.*

FRÈRE GUILLEBERT.

> *Plaisir fera au vieil mastin*
> *De trouver son pastis herchié* (hersé)

PIARDE, V. GOURDE PIARDE.

PICONS; on ne peut que ſuppoſer, d'après le ſens probable des vers, un terme jargonneſque pour : *langues, paroles,* tiré de *Pica,* pie. *Parler comme une pie,* a toujours été une locution populaire, &, d'après les étymologiſtes, cet oiſeau eſt auſſi le père des mots *jaſer, jaſeur,* de l'italien *gazza,* pie.

Bal. I, vers 21 :

Plantes aux burmes vos picons

Prodiguez, ne ménagez pas, aux bancs de torture, vos langues, vos paroles. Ce confeil, fous des formes diverfes, fe trouve plufieurs fois exprimé au cours du Jargon.

PIETONNER, marcher ou courir à pied.

Bal. I, vers 13. — Villon l'emploie de même dans le *Franc-Archer de Bagnolet :*

Et moy tantoſt de pietonner
Car, quant on oyt clarons ſonner
Il n'eſt courage qui ne croiſſe.

Vie de Saint-Christophe :

Je pietonnay toute la nuict.

Farce des Brus, à V perfonnages, page 22, Recueil Techener, Tome II :

LE PREMIER HERMITTE.

Or ça, ma petite amoureuſe
Y nous faut un peu piétonner
Et puys nous irons deſjeuner.

PIGONS (LES), ancienne orthog. dè *pigeons.*

Bal. III, vers 33. Terme d'amitié pour fes amis, déjà employé par Villon ; au huitain XXIX du *Petit Teſtament,* il lègue ironiquement :

Tous les jours plain pot de Seine
Aux pigons qui ſont en l'eſſoine [1]
Enſerrés ſous trappe volière [2].

---

1 La peine.
2 Image du cachot, de la prison.

LE DÉBAT DE L'HOMME ET DE LA FEMME, p. 10, dans l'édit. des Joyeufetés de Techener :

Quant jeune pigon femme englue
Elle le fait devenir grue.

Compofé par frère Guillaume Alexis, religieux de Lyre & prieur de Buffi. — Imprimé en la rue neufve Notre-Dame à l'Efcu de France.

PIPERIE, fynonyme de *tromperie, rufe, malice, filouterie.* Encore en ufage. Bal. II, vers 17.

Rabelais, *Tiers Livre*, VII : « Quoy que plufieurs l'ayent imputé à piperie, impofture, & affectation de tyrannie fus le rude populaire (de s'acouftrer d'une robbe longue de bureau), je ne veulx pourtant les blafmer... »

PIRENALLE (LA), *la poire d'angoiffe,* des mots anglais *Peare,* & *Nayle* (orth. d'après Palfgrave) que la prononciation rapproche complètement de *pirenelle* (c'eft ainfi qu'il faut dire pour rimer avec *hirenelle* & talle, prononcez *telle*) poire à pointes ou pointue, poire à clous.

Bal. IV, vers 23 :

Et fi burcque la pirenalle
Au faillir des coffres maffis.

Ces vers femblent indiquer qu'on menait les prifonniers à l'interrogatoire, à la queftion, au fortir du cachot, avec la poire d'angoiffe, pour éviter foit leurs cris, foit les communications entre eux.

Villon, *Grand Teftament* LXIII, fe plaint de l'évêque d'Orléans, Thibault d'Auffigny :

Qui tant d'eau froide m'a faict boyre...
Manger d'angoiffe mainte poire...

FARCE JOYEUSE DE JEHAN DE LAGNY, page 10. Recueil Techener :

Faictes le adjourner à ban,
Ou ſyter a ouye de paroiſſe[1] *:*
Il faudra que boyve l'angoiſſe.

PLACQUER, pour PLAGUER, *bleſſer, écharper, faire des plaies.* Bal. III, vers 34.

Raynouard (*Lexique,* tome IV, 550) PLAGAR, verbe *meurtrir, bleſſer,* avec l'ex. ſuivant :

Tuit furent battu et plaïé...

Romant du Renart.

DE L'ESTAT DOU MONDE, par Rutebeuf, vers 91 :

Or m'eſtuet parler des gens laies
Qui reſunt plaiés d'autres plaies.

Rabelais, rapportant les jurons du peuple de Paris, inondé par l'urine de Gargantua, cite en premier : « les plagues de Dieu » Liv. I, chap. XVII.

Lacurne Sainte-Palaye : PLAGUE, bleſſure.

En anglais *to plague,* harceler, tourmenter.

PLAIN, ſubſtantif, au vers 4 de l'envoi, Bal. nouv.

Loing de ſon plain de ſes flos curieulx...

C'eſt ici, je crois, pour le poète, le ſynonyme de *Floterie,* employé dans la bal. V, l'atelier de mégiſſerie qu'il a dû abandonner pour fuir, ou tout au moins dans

1 Citer à audience de paroisse.

lequel il a laiſſé ſes amis, les *flos,* les compagnons de la *flotte* ou *flotterie,* dont il eſt inquiet, ſoucieux (ancien ſens de *curieux*).

Les *plains* ſont les cuves ou baſſins d'un atelier de tannerie ou de mégiſſerie, dans leſquels ſéjournent les peaux.

(Pour plus de détails, V. FLOTERIE, FLOS, & les autres termes du même métier : BLANCHIR, ESSURGER).

PLAIN, adjectif ou adverbe, Bal. nouv., vers 17 :

Qui ſtat plain en gaudie ne ſe mauve...

complètement en gaieté ne ſe change. C'eſt le même mot que *plein,* avec une orthographe différente & une étendue de ſens qu'il ne poſſède plus.

Le Nouveau Pathelin, page 159, Rec. Paul Lacroix :

Pour vous le dire plus à plain,
Doncques, il eſt vray qu'il y a
Pour tout, dix-huit francs.

Farce de Deux Gallans et une femme. Recueil Techener, page 11 :

J'ay de plaiſir plain une botte.

Villon, Grand Testament, huitain X :

Tant que je ſuys en mon plain ſens.

PLANTER, ce verbe eſt dans ſon ſens actuel de *placer, mettre, poſer, implanter,* dans les ballades III, IV, V, & au vers 7 de la bal. VI, comme dans les exemples ſuivants :

Le Retraict, farce nouvelle & fort joyeuſe, page 13. Rec. Techener :

Penſes vous que vous laiſſe entrer
Sans argent en main me planter.

Petit Testament, huitain IV :

Planter me fault autre complans.

mais, au vers 21 de la Bal. I :

Plantes aux burmes vos picons

& au vers 17 de la Bal. VI :

Plantes de la mouargie

il faut y voir l'ancien français Planté, *abondance, foiſon, beaucoup, quantité, grand nombre,* prenant ainſi un ſens actif qu'il faut interpréter par : *prodiguez, ne ménagez pas, faites beaucoup, abondez* (ſuppoſé verbe actif, ce dernier ferait ainſi la meilleure traduction).

Roman de la Rose, vers 18,376 :

Car je ſui treſtoute certaine
Qu'il ſunt de gens a grant planté
Qui de mal faire ſunt tenté.

Les Repues Franches, premiers vers :

Vous qui cerchez les repeues franches
Et tant jours ouvriers que dimanches
N'avez pas planté de monnoye...

Farce du Munyer, d'André de la Vigne, vers 105 :

le curé, entrant.

Madame, Dieu vous doint lyeſſe
Et planté deſſus vous envoye.

Farce de deux Gallans et une Femme, page 7, Rec. Techener :

Sancte eſt la vraie aſurance
Pour avoir des biens a plante.

Le Geu des trois Roys, mift. inédits du xve fiècle. Ach. Jubinal, Tome II, 132 :

Tué avons certainement
Dez enfans affez a plante...

PLANTEUR, prifonnier, celui qui eft en plant, d'après les vers 4-5, Bal. nouv. :

. . . nul planteur ne fi joue
Qui eft en plant en ce coffre joyeulx.

Coffre joyeulx eft ironique, pour : *trifte cachot;* il femble donc bien que dans ce cas précis, celui qui eft en *plant* & le *planteur* font un feul & même fujet, le prifonnier. Ce mot fe retrouve dans les autres ballades en argot du manufcrit de Stockholm, il paraît y avoir alors un tout autre fens : *celui qui plante* (obfcène) facile à deviner. On le rencontre allié aux *marques* (filles, femmes, proftituées, dans l'argot du xvie fiècle) avec ce vers :

Et les plantez au bien en paillardie.

PLONGIS, du verbe *plongier* ou *plonger,* au figuré.

Bal. IV, vers 5 :

Berart s'en va chez les joncheurs
Et babigne qu'il a plongis [1].

Charles d'Orléans, page 129, dans l'une des onze ballades du concours Villon *(Je meurs de foif,* etc.) Vers 3 de l'envoi :

En eau plungié, je brule tout en flame.

---

1 Et raconte, bavarde, qu'il a plongé, trempé (dans le vol du coffre).

PLUC, *maraude, pitance, nourriture,* quelque chofe à manger, à fe mettre fous la dent.

Bal. II, vers 2 de l'envoi :

Et n'euffies vous denier ne pluc.

Paraît être une contraction de *épluchure :* Raynouard (*Lexique Roman*, T. IV, 487) donne le verbe PELUCAR, *eplucher.* Les fcènes de mistères reproduites ici déterminent bien fa fignification :

PASSION DE JÉSU-CRIST :

Puifqu'il n'y a ne gaing ne pluc.

Idem, vers la fin :

Si tu as pain aubert[1] *ne pluc.*

VIE DE SAINT-CRISTOPHE :

J'eus longuement le pluc
De pain et d'eau. . .

Ce n'eft pas abfolument un terme du Jargon, malgré fon apparence & la compagnie dans laquelle il figure; on le rencontre dans divers ouvrages de la fin du XVe ou du commencement du XVIe fiècle : le *Verger d'honneur,* la *Réfolution d'amours,* etc. qui n'ont rien de jargonnefque.

Dans une chanfon politique fort férieufe contre le Seigneur de Croye (1465), laquelle ne récèle aucun terme trivial, le couplet V débute ainfi :

Pour combattre contre ce duc
T'as fait tréfor de ton argent
Car tu le faifois pour le plucq,
Contrefaifant humble innocent.

Chants Hiftoriques & Populaires du Temps de Charles VII & de Louis XI, publiés par Leroux de Lincy, page 66.

1 Argent.

L'anglais *pluck* poſſède une partie du ſens de cette vieille expreſſion.

PLUMBIS ou PLUMAS A COING, inſtrument de répreſſion ou de torture, ſorte de calotte de plomb garnie intérieurement de coins ou pointes, condamnant le porteur à l'immobilité par la crainte de la ſouffrance. (V. FARCIZ).

On mettait auſſi aux priſonniers, probablement aux récalcitrants, de lourdes manchettes de plomb couvrant l'avant-bras, interdiſant ainſi tout mouvement prolongé. *Plumas,* donné par deux édit., indique bien ici qu'il ſ'agit de la coiffure.

Bal. II, vers 21 :

> *Farciz d'ung plumbis (plumas) à coing*
> *Qui griffe ou gard le duc.*

Qui écorche, griffe ou jardine le chef, la tête.

L'uſage de *mitrer* les délinquants s'eſt longtemps conſervé après Villon :

SERMON D'UN CARTIER DE MOUTON, Recueil de Farces Techener, vers 155 :

> *Prions pour ces loyaux muniers*
> *Que tous chaſcuns diſent larrons,*
> *Qu'ils puiſſent aller tous mitrés*
> *En paradis à reculons.*

EPITHETON DES FAULX TESMOINGS, Roger de Collerye, page 261, vers 1 :

> *Nous faulx teſmoings que vous voyez mitrez...*

POE, POUE, *patte,* & par dériſion : *main.* Bal. V, refrain ; Bal. VI, vers 14 ; Bal. nouv., vers 9. Si rarement employé

qu'il n'eſt pas rapporté dans les anciens gloſſaires; Lacurne Sainte-Palaye, ſeul, le donne avec cette citation :

> *Vous n'avez doit qui ne ſemble une poe...*
>
> *Euſtache Deſchamps.*

On trouvera au *Gloſſ. des Miſtères* deux citations tirées du *Viel Teſtament* & de la *Vie de Saint-Chriſtophe.* (au mot POUE).

DE MONSEIGNEUR ANCEAU DE L'ISLE, par Rutebeuf, vers 39 :

> *Nus ne tent au lever la poe...* [1]

ROMAN DE LA ROSE, vers 20,213 (ex. unique) :

> *Ou tournoiés à grans chevilles,*
> *Comme Ixion à trenchans roes,*
> *Que maufés tornent a lor poes* [2].

POE pourrait prétendre à une étymologie grecque vraiſemblable, mais ſon origine n'eſt pas auſſi haute; elle nous eſt indiquée par les Dict. anglais au mot PAW [3]. *patte.*

Dict. étymologique Henſleigh Wedgwood, Londres, 1878, *Trubner :* PAW, breton *pao, pav ;* avec la curieuſe juſtification ſuivante : « Old French, *poue.*

> *En ſa goule bouta ſa poue*
>
> « *Fab. & contes, III,* 55 *(Meon).* »

Dict. Impérial John Ogilvie, Londres 1882, *en* 4 *tomes :* « Armorican, *pav, pao ;* Celt. *pawen.* »

POGOIZ, *poche,* paraît être un compromis entre *poche* français, & *poke, poach* anglais.

---

1 *Nul ne tend la main pour le relever.*

2 *A roues tranchantes, que diables tournent avec leurs pattes.*

3 Assonnance semblable au français *Poe.* Autrefois *Pawe* (Palsgrave).

Bal. III, vers 3 :

> *Avances dedans le pogoiz...*
> *Et ſur la tarde*
> *Deſbourſez les pouvres nyais*

Avancez, répété Bal. VI, vers 22, y a auſſi le ſens de : *allongez*. La traduction *poche, ſacoche,* eſt donc bien certaine, ſi l'explication du terme de Jargon ne l'eſt pas.

On diſait auſſi *pouquette* dans le langage populaire.

L'Aveugle, son Varlet et une Tripière, Farce joyeuſe à 3 perſonnages, page 5 ; Rec. Techener :

> *N'ayron beſache ne pouquete*
> *Qui nous ſerve plus de rien.*

Une petite monnaie du XIIIᵉ ſiècle portait le nom de Pogues, Poges, Pougeoiſe, mais il n'en était plus queſtion au temps de Villon. Roquefort *(Gloſſaire)* : « ainſi nommée parce qu'elle était fabriquée au Puy : « *Podium.* »

POUE, V. POE.

POURQUARRE, augmentatif de *chercher.* Bal. nouv., vers 13. N'était guère uſité qu'à l'infinitif.

Nicot : « Pourquerre, chercher en toutes parts, aug- « mentatif de querre. »

Cotgrave : « Pourquerre, chercher, ſolliciter, s'entre- « mettre, etc., par toutes voies & moyens. »

La Comtesse de Ponthieu, dans les *Nouvelles Françoiſes du* XIIIᵐᵉ *siècle,* page 196 :

> *Mais ains pourquiſt ki ſa terre gardaſt.*

POUSSEZ DE LA QUILLE, expreſſion triviale : *jouer des jambes*. Bal. V, vers 5.

Voici deux autres locutions de l'époque, pour exprimer la même idée :

Vie de Saint-Cristophe :

BRANDIMAS, l'un des tyrants, s'écrie :

Flouons du guigard[1].

Farce nouvelle a 5 personnages d'un Cousturier, son Varlet, etc., page 10; Rec. Techener :

LE COUSTURIER.

Meſchant, vous gaignerés au pié.

(Le badin s'enfuit).

QUEREZ, du verbe *querir, querre* ou *querrir :* chercher.

Bal. V, vers 2 de l'envoi :

Querez couplans pour Lamboureux.

Le Testament de Pathelin, vers 26 :

Ne m'eſtes vous pas allé querre
Le ſac où ſont mes eſcriptures?

QUIDANT ou QUIDE, Bal. nouv., vers 12, n'eſt autre que l'ancien verbe *cuyder* ou *cuider* : croire, penſer.

Chanson de Roland, vers 150 :

E ſ'in avrez, ço quid, de plus gentilz.

Pathelin, vers 784 :

De quoy cuidez-vous que je rie?

---

1 Jouons de la gigue.

PATHELIN, vers 1,176 :

Ha! feray-je, il eſt nice,
Il cuyde parler à ſes beſtes.

On le rencontre encore dans Mathurin Régnier & dans La Fontaine :

Il ſe plait aux tréſors qu'il cuide ravager.

Satire IX, vers 203.

Tel, comme dit Merlin cuide engeigner autrui,
Qui ſouvent ſ'engeigne ſoi-même.

La Grenouille & le Rat, premiers vers.

QUILLE, V. POUSSEZ DE LA QUILLE.

RASUREZ-VOUS, pour « raſſurez-vous, remettez-vous de ce trouble. » Bal. III, vers 3.

On n'attachait alors aucune importance à ces différences d'orthographe qui nous déconcertent & nous font héſiter ſur le ſens. Un exemple, tiré de la *Farce des Deux Gallans & une Femme* (au mot PLANTER) contient *aſurance,* pour : aſſurance.

REBECQUEZ-VOUS, ſur *Rebec,* ancien violon à trois cordes des ménétriers qui conduiſaient les danſes & les noces : *danſez, réjouiſſez-vous.* (En anglais : *Rebecke,* d'après Palſgrave).

Bal. III, vers 27 :

Rebecquez-vous de la montjoye

On a dit, mais plus tard, « *viſage de rebec* » & « *ſe rebecquer* » en raiſon de la figure grimaçante ſouvent ſculptée au manche des rebecs.

Le paſſage ſuivant de la *Vie de Saint-Chriſtophe* ſe rapporte à cette dernière explication :

> *Pour mettre au bout d'un rebec*
> *Oncques ne vis meilleur grimace.*
>
> *Folio B.B.iiii, recto.*

REBIGNER, REBIGUER, augmentatif de BIGNER (V. ce mot), *regarder à deux fois, avec attention, guetter.*

Bal. I, vers 17 :

> *Rebiguez-moy toſt ces enterveux* [1].

Bal. V, vers 2 :

> *Rebignes bien ou joncherez.*

RIFLER, RIFFLER, RIFFLERIE, anciens termes populaires : *enlever de force, pourſuivre, donner la chaſſe*, etc., & dérivés.

(Anglais : *to Rifle*, même ſens).

Bal. III, vers 34. — Bal. V, vers 11.

C'EST DU ROY DE SEZILE, d'Adam de la Halle, vers 205 :

> *En aloit en planant plus toſt c'uns arondiaus*
> *De ſi pres qu'il riffloit gloieres & bouriaus.*

COMPLAINTES & EPITAPHES DU ROY DE LA BAZOCHE d'André de la Vigne, vers 42 :

> *D'avoir le ſoir Bachus eſcorniflé,*
> *Venus rifflé, Ganimedes beſflé...*

La meilleure preuve de ſon emploi fréquent, quoiqu'il

---

1 Intervenants, curieux, interrogeurs.

nous en refte peu de traces, eft dans les nombreux « RIFLART » du théâtre : bourreaux, valets de bourreaux, tyrans ou diables, qui s'agitent dans les miftères & les moralités. Plus tard, au XVIe & au XVIIe fiècle, ce furnom eft paffé aux gens de juftice, fergents, huiffiers, eftaffiers, etc. (Oudin).

Rifler avait une autre fignification : *avaler, manger avidement, goinfrer,* elle ne s'applique pas aux vers de Villon ; on la rencontrera au *Gloff. des Miftères.*

ROE, ROUE ; il s'agit dans le Jargon d'un inftrument de torture, & non du fupplice de la roue introduit feulement en France au commencement du XVIe fiècle & réglementé par un arrêté de François Ier, enregiftré au Parlement le 11 janvier 1534. (Sauval, *Recherches des Antiquités de Paris,* tome II, page 599 ; Ifambert, *Recueil des anciennes lois Françaifes,* tome XII, page 400 [1]).

Bal. II, vers 5 :

Devant la roe, babiller [2].

Bal. VI, vers 6 :

Et vous gardes bien de la roe
Qui au fires plante du gris [3].

1 V. aussi : *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, dans la collection de la Société de l'Histoire de France, Paris, 1854, un vol. in-8°, page 452. La publication à son de trompe de l'Édit, dans les carrefours de Paris eut lieu le 11 janvier 1534 (nouveau style 1535).

Avant cette date, le *Journal*, qui relate un grand nombre de supplices subis par des malfaiteurs de tous ordres : décapitation, feu, pendaison, etc., ne mentionne jamais *la roue*.

V. aussi : *Viel Testament*, couplet du bourreau et de son valet, énumérant tous les genres de supplices.

2 Devant la roue, parlez (pour dépister les juges).

3 Implante de la douleur.

Bal. nouv. vers 2 :

Car efcornes vos eftes à la roue[1]

La queftion du tréteau fe donnait avec des cordes qui tendaient le corps du patient ; elles paffaient fur une forte de treuil muni d'une *roue* dentée & d'un cliquet pour l'empêcher de retourner en arrière. Les juges ordonnaient au tourmenteur la torture par le nombre de crans de cette *roue*.

Guy Tabarie, ami de Villon & fon complice dans le vol au Collége de Navarre, fut mis au tréteau dans l'informatien qui fuivit. (V. BERART, COFFRES). Les deux vers de la Bal. VI déterminent bien ce que le poète entend par : *Roe;* il y commence l'énumération des trois modes de queftion : Tréteau, Eau, Brodequins, invitant le lecteur à s'en préferver. (V. cette énumération au mot RURIE).

ROUGES, *malins, fins, rufés.*

Bal. IV, vers 4 :

Benardz vous eftes rouges gueux.

On le rencontre au vers 66 de la *Ballade des Efcoutans,* dans les *Repues Franches;* le fens y eft bien déterminé :

Tant d'ameçons et tant d'affiques
Pour attraper les plus huppés ;
Les plus rouges y font happés[2]

Cotgrave cite cette dernière locution, au mot ROUGE : « Les plus rouges y font pris, *the craftieft or the cunningeft,* etc. » (les plus rufés ou les plus malins, etc.)

1 Car maltraités, humiliés, etc...
2 D'autres éditions : *gruppes*.

VIEL TESTAMENT, 311 verſo :

GOURNAY, (bourreau).

Ha! que tu es ung rouge gueux...

FARCE DE LA PIPÉE :

Que les plus rouges y ſont pris,
Ne l'a vous vncques jamais ſçeu ?

LE PASSE TEMPS D'OYSIVETÉ, de Robert Gaguin, vers 867 :

Les plus rouges y ſont deceups.

ROUPPIEUX, RUPPIEUX, *penaud, honteux, déſappointé.* (D'après Cotgrave; il n'eſt pas rapporté par les autres dict.)

Bal. V. vers 6 :

Pouſſez de la quille et brouez [1]
Car toſt ſeriez rouppieux

Bal. V, vers 22 :

Bignes la mathe ſans targer [2]
Que vos ans n'en ſoient ruppieux.

LE BON PAYEUR ET LE SERGENT BOUTEUX ET BORGNE, page 20, Recueil de Farces Techener :

Vous rires enſemble vos deulx,
Tantoſt ſeres bien roupieulx.
Le borgne eſt pres qui vous eſcoute.

REPUES FRANCHES, derniers vers de la troiſième, dite des Torcheculs :

Mais quant il le vit ſi breneux [3],
Il ſ'en alla tout roupieux...

1 Jouez de la jambe et fuyez, courrez.
2 Regardez la prison, sans entrer.
3 Couvert de bren, d'excréments.

RUEL, eſt le village des environs de Paris : *Rueil* à 15 kil. environ. Ce même endroit eſt cité comme théâtre des exploits de la bande dans la *Belle leçon de Villon aux enfans perduz*, vers 5 :

Se vous allez à Montpipeau
Ou à Ruel, gardez la peau;

RUER, ancien verbe français; ou plutôt : ancien ſens du verbe RUER : *jeter avec force, renverſer ;* & par extenſion : *frapper, battre.*

LE FRANC-ARCHER DE BAIGNOLLET, vers 17 :

Povres priſonniers deſnuez
Sitoſt que je les euz ruez...

FARCE NOUVELLE DU CUVIER, vers 191. (Recueil de Copenhague) :

La m... y eſt par mon ferment!
Voicy un treſpiteux meſnage.

LA FEMME.

Je vous rueray tout au viſage.

RUFFLE (LE), paraît être le mot anglais qui s'écrit de même [1].

Palſgrave (page 695) : I RUFFLE, *je plionne, je froyſſe ;* mais c'eſt dans Cotgrave, où nous le retrouvons employé à rendre des termes de la langue populaire, qu'il eſt préférable d'en puiſer la traduction, car nous ſommes bien ici dans le bas-langage.

1 M. A. Vitu *(Jargon du XVe siecle)* explique aussi par l'anglais Ruffle, mais sa traduction donne : *vent d'orage, aquilon.*

« Desbagouler. *To ruffle or diſorder;* auſſi : mettre hors de la bouche un morceau demi-mâché.

Encharbouté, *ruffled,* emmêlé comme des cheveux.

Godeluré, *ruffled,* chiffonné, froiſſé.

Houspillé, *ruffled,* preſſé, déchiré.

Retouiller, *To ruffle,* mêler, mélanger, embarraſſer, dérouter, déconcerter. »

Le *Ruffle* ſerait donc le barbouillage, le mélange, le fouillis dans la bouche ; l'embarras, le bredouillage de la langue. Si l'on pouvait encore ſe ſervir de ces vieux mots français, on dirait : *retouillage,* pour traduire le vers 15 de la Bal. nouv. :

Ou vous aurez le ruffle en la joue.

La joue eſt ici pour : *la bouche,* comme ailleurs : *la giffle.* (autrefois ſynonyme de joue ; V. GIFFLE au *Gloſſaire).*

Le conſeil donné par le poète, dans ce paſſage de la Bal. nouv., eſt ſouvent répété dans le Jargon ; on l'y voit craindre la timidité, la maladreſſe de ſes amis dans leur défenſe, ou leur faibleſſe devant l'appareil de la torture.

Bal. I, vers 28 :

Songears ne ſoies pour dorez
Et babignes touſjours aux ys
Des ſires pour les deſbouſes [1].

Bal. II, vers 5 :

Devant la roe babiller [2]

---

1 Embarrassés, songeurs, ne soyez pour dissimuler, mentir ; et bavardez, répondez, toujours aux paroles des juges pour les dérouter.

1 Devant la roue, parlez.

Bal. II, vers 3 de l'envoi :

Qu'au giffle ne laiffez l'appel[1].

Bal. V, vers 2 de l'envoi :

Querez couplans pour lamboureux
Et autour de vos ys luezie[2].

& dans la Bal. nouv., le vers 15 déjà cité.

RUPPIEUX, V. ROUPPIEUX.

RURIE (RUIRE dans les deux édit. Treperel), Bal. VI, vers 9. Paraît formé fur le vieux français RU, *ruiffeau,* ou RUIRE, *ruiffeler, couler,* & fignifier : ruiffelage écoulement du liquide dans la bouche, le gofier, pendant la queftion par l'eau.

Cette interprétation eft confirmée par la lecture de la ballade; Villon y énumère fucceffivement les trois modes de queftion en confeillant aux lecteurs de s'en préferver :

Vers 6 :

Et vous gardes bien de la roe[3]
Qui au fires plante du gris
Et leur faifant faire la moe.
La giffle gardes de rurie[4]
Que voz corps n'en aient du pis
Et que point à la turterie
En la burme ne foies affis[5]...

---

1 Qu'en votre bouche, entre vos dents, ne laissiez l'appel.

2 Cherchez arguments habiles pour éviter Lamboureux (le bourreau, le tourmenteur) et autour de vos paroles, adresse, malice.

3 *Question du tréteau* : la *roue* servant à enrouler les cordes. (V. *Roe.*)

4 *Question par l'eau* : la bouche gardez de ce ruisselage, préservez de cet écoulement.

5 *Question des coins ou brodequins* (V. *Bisans*) : Ne soyez assis au banc (*Hurme*) sur lequel s'appliquait cette torture (*turterie*).

SAILLIR, s'employait pour : *fortir* & n'avait pas le fens énergique fous lequel on l'entend aujourd'hui.

Bal. IV, vers 24 :

Au faillir des coffres maffis

GRAND TESTAMENT, huitain XXI :

Néceffité faict gens mefprendre,
Et faim faillir le loup des boys.

SARGES, corruption[1] ou abréviation de *fergents,* gens de police. Dans le même cas, l'argot populaire parifien dit : *fergots.*

Sergent, dans fa forme primitive, alors qu'il fignifiait : *ferviteur,* s'écrivait *farjhan.*

Bal. IV, vers 13 :

De vos farges ferez befifles

Ils formaient deux compagnies compofées de cent dix hommes chacune, fous les ordres du Prévôt de Paris; Villon les appelle « *les Unze-Vingtz* », *Grand Teftament* CXVII :

Item, aux unze-vingtz fergens
Donne, car leur faict eft honnefte,
Et font bonnes et doulces gens...

Ils parcouraient la ville, dès la nuit tombante, à travers les rues étroites, noires & encombrées d'établis deftinés aux étalages du jour.

PETIT TESTAMENT, XXII :

Et aux pietons qui vont d'aguet
Taftonnant par ces eftablis...

---

1 En anglais, on écrivait *Sargiant* (Palsgrave, 265).

FARGES, qui ſe lit dans deux ou trois éditions, peut s'expliquer par : *ferges,* fers des priſonniers, mais le vers incident qui ſuit dans la ballade IV :

Tout debout nompas aſſis

indique bien clairement qu'il s'agit des ſergents du guet, en ſpécifiant le guet de la Prévoté ou *guet debout.*

Le guet des métiers ou guet bourgeois s'appelait *guet aſſis,* par dériſion.

SARPES, premier vers de l'envoi, bal. IV :

Prince des gayeulx les ſarpes...

La rime *(arques)* exigerait : *ſarques ;* il eſt difficile d'expliquer cette faute perſiſtante autrement que par la ſynonymie de *ſarpes* avec *ſarques.*

Tous deux ſe retrouvent dans le bas-langage anglais : *Sharpe* [1] & *Shark* [2] ſignifient « habile, ruſé, adroit coquin », & traduiſent aſſez bien les *joncheurs, pipeurs, vendangeurs,* du Jargon de Villon (V. GAYEULX).

Rabelais, L. II, chap. XVII, parlant de Panurge, qui eſcamote l'argent des pardonneurs, d'égliſe en égliſe :

« Voire mais, dis-je, vous vous dampnez comme une « ſarpe, & eſtes larron & ſacrilege. »

C'eſt le ſeul exemple de ce mot, encore n'oſerait-on affirmer ſon identité avec le *ſarpe* du Jargon ; les commentateurs de Rabelais ne l'ont pas relevé dans leurs gloſſaires [3].

---

1 Palsgrave, pages 322, 323 : *Sharpe, Sharpe Quycke.*

2 Voir Dictionnaire Impérial, John Ogilvie, en 4 tomes, Londres, 1882.

3 La Locution se retrouve Liv. III, chap. XXII et Liv. V, chap. XLVI, mais c'est alors « damné comme une serpe ».

L'incorrection de la rime a mis ici les éditeurs dans l'embarras; l'édit. La Monnoye corrige par « *à vos marques* »; Prompsault par « *à l'escarpe* »; le *Jargon du* XVe *siècle* par « *en les harpes* » mais ces deux derniers ne satisfont pas plus à la rime *(arques)* que le « *sarpes* » des éditions primitives.

SAULT (LA) au vers 19 de la Ballade II, si on le lit en deux mots (au lieu de *l'assault)* donne la traduction suivante :

Au bois, vite, sans rechignade!

Vieux français : SAULT, bois, surtout d'un bois parsemé de clairières.

On le trouve encore dans Ronsard :

Ores il erre en quelque bois sauvage
Fuyant de sault en sault.

Chanson, T. I, 211, *édit. Prosper Blanchemain.*

SAULVE (LA). Villon s'est imposé dans la Bal. nouv. l'emploi quatre fois répété à la rime de : *sauve* ou *saulve,* avec quatre sens différents. On en trouvera trois dans le *Glossaire,* le verbe *se sauver* est le quatrième. Deux d'entre eux paraissent bien appartenir à l'anglais défiguré.

Bal. nouv., vers 1 :

Brouez benards eschequez a la saulve.

Fuyez, Benards, echappez à la poussade, à la ruade, aux mauvais coups.

To SHOVE, *pousser, pousser à terre, ruer, irruer* (Palsgrave. page 705).

SAUPICQUEZ ou SAUPICQ̃S. L'édit. Pierre Levet écrit ſeule : *ſaupicquez,* les trois autres édit. primitives : *ſaupicq̃s,* avec le ſigne de l'abréviation ſur la lettre q. Je crois donc qu'il faut lire : *ſaupicques* en conſidérant l's ou le z comme la marque du pluriel. Depuis, on a imprimé : *ſaupicquets,* cette dernière expreſſion étant mieux compriſe des éditeurs.

C'eſt alors un mot de la langue courante, le nom d'une certaine ſauce piquante :

FARCE NOUVELLE D'UN COUSTURIER, SON VARLET, ETC. page 4, Recueil Techener :

Faictes-vous ſaulpiquet ou ſauce,
Hau! ma commère?

MORALITÉ DE LA CONDAMNATION DE BANCQUET. Rec. Paul Lacroix, page 308 :

Saulce Robert et cameline,
Le ſaupiquet, la cretonnée...

On le rencontre quelquefois au figuré pour *ſubtilités,* ou pour *gens ſubtils, éveillés* [1], mais il eſt toujours écrit *laulpicquet* [2] ou *ſaupicquet* & rime avec fricquet, bruniquet, naquet, bicoquet. Aucuns de ceux qui ont relevé les anciens termes populaires, le bas-langage : Cotgrave, Oudin, Leroux, Franciſque Michel ne mentionnent *ſaupiquet*; Villon n'a pas employé dans ſes ouvrages ce terme anodin, qui ne s'accorderait guère avec la qualification de *renfrognés, renfrognants, grognants,* du vers 1 de la Bal. VI :

Saupicquez fronans des gours arques.

---

1 Coquillart II, 218, 245. — Ancien th. fr. III, 264. — *Vie de saint Christophe,* feuillet AA iiii.

2 Saulpicquet est aussi le nom d'un des innombrables cuisiniers de Pantagruel, liv. IV, chap. XL.

Je crois donc à une injure fur l'anglais SOWE, *truie,* & PYGGE, *cochon* (Palfgrave. 273. 155).

Le mot compofé *fow-pigge* fert, dans Cotgrave, de traduction au français COCHONNIÈRE, lieu où les truies mettent bas.

Villon, de fon cachot de Meung, crie aux mêmes compagnons :

Ainfi fe font l'un à l'autre pourceaulx,
Car, où l'un brait, ils fuyent a monceaulx.
Le lefferez-là, le povre Villon !

Épiftre en forme de ballade à fes amis, Envoi.

On fait combien les invectives prenaient volontiers, à cette époque, la forme : Fils de . . ., né de . . .[1]. Le poète, dans fon Jargon, entend fans doute : *Fils de truies, nés de truies.* (V. SAUVE).

SAUVE (SA), *fa truie,* pour : *fa maîtreffe, fa concubine.* — De l'anglais SOWE, *truie.* (Palfgrave, 273).

Bal. nouv. vers 9 [2] :

Maint coquillart efcorne de fa fauve
Et desboufe de fon cuer ou pouc.

On ne doit point s'étonner d'entendre Villon traiter ainfi une de fes maîtreffes, il n'agit guère mieux dans fes poéfies, foit par plaifanterie, foit qu'il ait réellement fujet de fe plaindre :

GRAND TESTAMENT, huitain LXXXIII, lorfqu'il charge Pernet de porter la *Ballade à f'amye,* « fa chère Rofe » :

---

1 *Farce du Munyer, page 257, P. Lacroix :* Fils de putain, ord et immonde !
Vie de saint Christophe, vers 19 de la reproduction incluse : Fils de loudière.

2 Dans cette ballade, *sauve* ou *saulve* est répété quatre fois, à la rime, avec des sens différents.

Pourveu, s'il rencontre en son erre[1]
Ma damoyselle au nez tortu,
Il luy dira, sans plus enquerre :
Orde paillarde[2], *d'où viens-tu ?*

Grand Testament, huitain CXII :

Mais qu'à la petite Macée
D'Orléans, qui eut ma ceincture,
L'amende soit bien hault taxée :
Elle est une mauvaise ordure.

Double Ballade sur le même propos, vers 36 :

Qui me fist mascher ces groiselles,
Fors Katherine de Vauselles ?

Celle que Villon désigne dans la bal. nouv. est peut-être la Denise du huitain CXV :

Quant chicaner[3] *me feit Denise,*
Disant que l'avoye mauldite.

SAUVE, *excepté, réservé.* Bal. nouv., vers 19 :

C'est mon advis tout autre conseil sauve

Nicot mentionne le terme de Palais : *je suis à sauveté ;* Roquefort, le verbe Sauver, *excepter, réserver,* langage du Palais :

« Sauver les parties à se pourvoir devant le juge. »

Chanson sur le Comte de Warwick (1470 env.), Recueil de Chants histor. Leroux de Lincy, page 161 :

Quant Rouan fut, saulve ses droix,
Prinse par monseigneur de Bourbon.

---

1 Chemin.
2 Sale débauchée.
3 Poursuivre en justice (cette fois comme blasphémateur).

SIRES, eſt employé par le poëte dans le ſens général d'*individus, gens,* auſſi bien pour déſigner ſes compagnons, que les archers du guet, les ſergents ou les juges.

SOE, prononciation de l'anglais SOWE, *ſemer* (Palſgrave. page 725).

Envoi de la bal. VI :

Prince (celui) qui n'a bauderie
Pour eſchever de la ſoe.

Celui qui n'a trop de bonne humeur, de gaîté, pour éviter de la ſemer, de la répandre, de la diſſeminer...

SONGEARS, pour SONGEURS : *rêveurs, embarraſſés.* Bal. I, vers 27.

MONOLOGUE DE LA BOTTE DE FOING, Coquillart, II, p. 215 :

Veoir, mais il eſt ſi ſongeart
Que a peine ſe peult remuer.

Rabelais, liv. III, chap. XV : « Tout le monde ſouppoit exceptez quelques reſveurs ſongears... »

SPELICANS, ſuppoſé formé de l'anglais SPELL : *ſort, charme, incantation* (Cotgrave).

Villon commence la bal. III en lançant cette épithète à ſes compagnons : « *Sorciers* (peut-être : *eſcamoteurs*), qui enlevez la bourſe aux pauvres niais, etc. »

Spelicans peut auſſi être rapproché du français *ſpelonque :* caverne, mais c'eſt une expreſſion bien ſavante pour le Jargon &, ne rentrant aucunement dans le vocabulaire de l'auteur.

Le *Jargon du* XVe *ſiècle* corrige par : *Eſpelicans,* pour

ajouter une ſyllabe, & ſans conclure à aucune traduction préciſe. Il ſerait préférable, ſi l'on admet les corrections, d'écrire : *Ces pelicans,* pour lever toutes les difficultés. Cotgrave : PELICAN, *a Snap or Dog.*

STAT, c'eſt l'expreſſion latine employée dans la Bal. de la *Groſſe Margot :*

S'ils payent bien, je leur dis que bien ſtat.

Bal. nouv., vers 17 :

Que ſtat plain en gaudie ne ſe mauve.

SUC (LE), *le crâne, la nuque.*

Raynouard (*Lexique Roman,* tome V, 282) SUC, avec l'indication du diminutif ZUQUET, *nuque,* & les exemples ſuivants :

Can ſera blanc mos ſucs [1]...

A. Daniel, Amors e Joie.

Et les reveries et penſées de ſon ſuc...

Hiſtoire Macaronique, page 47.

L'emploi de ce mot parait avoir été fort rare en français, on le retrouve cependant dans Clément Marot, pour ſatisfaire à une rime en *uc* :

BALLADE DU JOUR DE NOËL, vers 20 :

D'une grand' croix lui donna ſi grand choc
Qu'il l'abattit et lui caſſa le ſuc.

1 Quand sera blanc mon chef, ma tête.

Il eſt probable que Villon s'en eſt ſervi pour déguiſer ſa penſée, au refrain de la deuxième ballade du Jargon :

Pour Lamboureux [1] qui rompt le ſuc.

SUERIE, SURIE, *mauſſaderie, rechignade.* Corruption vraiſemblable de l'anglais : *ſurlie.*

Cotgrave traduit le verbe RECHIGNER, par : *be ſurlie.* C'eſt le ſens évident aux vers ſuivants, quelle que ſoit l'origine de l'expreſſion :

Bal. II, vers 19 :

A la ſault (ou : l'aſſault*) ſans ſuerie.*

Bal. V, vers 19 :

Qu'en aſtes ne ſoies en ſurie [2]
Blanchir voz cuirs et eſſurgez.

TALLE, *toile, linge.* On prononçait *telle* & l'on écrivait ſouvent de même. (V. BAUDROUSE).

Bal. IV, vers 20 :

La baudrouſe de quatre talle.

VILLON, DOUBLE BALLADE SUR LE MÊME PROPOS, vers 34 :

J'en fus battu comme a ru telles...

Comme au ruiſſeau, toiles, linges, ſont battus...

(L'explication de ce dernier vers, ſe trouve au mot PELLE, du *Gloſſ. des Miſtères).*

---

1 Le bourreau, le tourmenteur.
2 Qu'en l'atelier ne soyez en rechignade, en maussaderie.

Voici un paſſage de Rabelais qui fixe bien la prononciation, ſur laquelle est baſée la plaiſanterie :

« A propos (diſt le moyne) une femme qui n'eſt ny belle ny bonne, à quoy vault toille ? — A mettre en religion, diſt Gargantua. — Voyre, diſt le moyne, & à faire des chemiſes. »

(Gargantua, Ch. LII.)

TARDE (LA), *la ſoirée, le ſoir.*

Bal. III, vers 5 :

Et ſur la tarde
Deſbourſez les pouvres nyais.

Villon a employé ailleurs : *ſur le tard, Petit Teſt. XXIV :*

. . . . *un canart*
Prins ſous les murs comme on ſouloit
Envers les foſſez, ſur le tard ;

Roquefort *(Gloſſaire)* enregiſtre : *heure tarde,* pour : *le ſoir ;* mais on ne trouve pas d'autres exemples de : LA TARDE, ſubſtantif.

M. A. Vitu *(Jargon du* XVe *ſiècle)* en fait auſſi la remarque, ſurpris de n'avoir rencontré nulle part cette expreſſion, digne de figurer dans le langage populaire.

TARGER, ce verbe, en ſus des deux ſens jargonneſques indiqués dans la traduction ſignifiait régulièrement : *tarder.* On diſait cependant plus volontiers *atarger,* dans ce cas. — *Se targer,* ſe couvrir du bouclier ou *targe ;* au figuré ſe couvrir, ſe mettre à l'abri. — L'exemple ſuivant réunit les deux verbes :

ROMAN DE LA ROSE, vers 16,754 :

Traient ſor eus, et cil ſe targent
Qui de deſſendre ne ſ'alargent.

On ne peut les employer à traduire le vers 21, Bal. V :

Bignes la mathe ſans targer.

car dans le vers ſuivant, Villon donne à ſes amis le conſeil de déloger, de ſe cacher.

TREMPLE, V. JARGONNER LE TREMPLE.

TROIS, trois compagnons auxquels Villon adreſſe ſes conſeils :

Bal. I, vers 18 :

Et leur monſtres des trois le bris
Qu'en claves ne ſoies deux et deux.

Bal. V, vers 18 :

Chanter leur trois ſans point ſonger.

Bal. nouv., vers 14 :

Couples vous trois a ſes beaulx ſires dieux.

Ce ſont probablement Guy Tabarie, Petit-Jean & Colin de Cayeux, ſes complices dans l'affaire du collège de Navarre, à laquelle nombre d'alluſions rattachent déjà ces ballades. (V. ſur ce ſujet ARCHQUANT, BERART, COFFRES, DAVID, JEHAN.)

Ailleurs le poète, à la même époque, s'adreſſe auſſi, du même ton paternel & protecteur qui diſtingue le Jargon, à trois autres amis, nommés dans les vers qui ſuivent :

PETIT TESTAMENT, XXV :

Derechief, je laiſſe en pitié
A troys petitz enfans tous nudz

Nommez en ce préſent traictié,
Paouvres orphelins impourveuz,
Tous deſchauſſez, tous deſpourveuz,
Et deſnuez comme le vers ;...

Et au huitain ſuivant :

Premièrement Colin Laurens,
Girard Goſſoyn et Jehan Marceau,
Deſprins de bien et de parens,
Qui n'ont vaillant l'anſe d'un ceau,
. . . .
Ils mangeront maint bon morceau
Ces enfans, quant je ſeray vieulx !

Cinq ans après, dans le *Grand Teſtament,* Villon leur conſacre les huitains CXVII à CXX, huitains ironiques qui ne laiſſent aucun doute ſur ces garnements, malgré les artifices du poète :

Item, j'ai ſceu, à ce voyage,
Que mes trois povres orphelins
Sont creus et deviennent en aage
Et n'ont pas teſtes de belins [1]...

Il ne ſerait donc pas ſurprenant que certaines ballades du Jargon, toutes de conſeils, leur fuſſent adreſſées.

TURTERIE, altération de *torture*, pour la rime avec *rurie.* Bal. VI, vers 11.

URTIS (L'), peut s'expliquer par : L'HURTIS, *le heurt, le coup,* avec une intention érotique.

Le *Roman de la Roſe* emploie quelquefois le verbe *hurter* dans ce ſens équivoque :

---

1 *Moutons*, faux compagnons, eſpions, dans les priſons.

Vers 22,633 :

> *Trois fois a la porte aſſailli,*
> *Trois fois hurta, trois fois failli...*

Vers 22,642 :

> *Tant ai hurté que toutevoie*
> *M'aperçui d'une eſtroite voie*
> *Par ou bien cuit* [1] *outrepaſſer.*

Le compoſé *hurtebiller* était plus ſignificatif, il ne diſſimulait pas :

Vers 9,885 :

> *Suis-ge mis en la confrarie*
> *Saint-Ernol, le ſeigneur des cous* [2] *?*
> *Toutes ſe font hurtebiller...*

Rabelais ſe ſert de même du verbe *hurtebiller ;* on rencontre au chap. LVI du livre IV : *hurtis,* mais pour peindre le choc des armures : « Lors gelerent en l'air « les paroles & cris des hommes ..... les hurtis des « harnois, etc. [3] »

Ailleurs Panurge s'adreſſant au baſchatz qui cherche à s'embrocher ; « Miſſaire bougrino, tu perds icy ton temps : car tu ne te tueras jamais ainſi : bien te bleſſeras quelque hurte, dont tu languiras toute ta vie entre les mains des barbiers. » Pantagruel, ch. XIV.

Le Passe-Temps d'Oysiveté, de Robert Gaguin, Anc. Poéſ. VIII, 273 :

> *Le voiſin, qui conſeil donna*
> *Y envoya aide et ſecours,*

1 Du verbe *cuider,* croire : Par où je crus bien...
2 Cocus.
3 Cotgrave rapporte les substantifs : *Heurtade, Heurtement, Heurtis, Hurtis,* synonymes de coups, chocs.

Mais depuis il contrepenſa
Les burs de fortune et les tours.

Dans le Jargon de Villon, l'enſemble obſcène du huitain ne laiſſe guère de doute ſur le ſens de ces vers :

Bal. VI, vers 18 :

Puis ça puis là pour l'urtis
Et n'eſpargne point la flogie (la fêlure, la fente)
Des doulx dieux ſur les patis.

VENDENGEURS, *fripons, larrons,* avec la qualification ſous entendue de : habiles, adroits.

Bal. I, vers 8 :

Car vendengeurs des ances circoncis
S'en brouent du tout à néant [1]

Bal. nouv., vers 27 :

Le vendengeur beſſleur [2] *comme une choue...*

PASSION JESU-CRIST :

Nous y allons luer au bec [3]
Pour le vendenger à l'effray [4]

VIE DE SAINT-CHRISTOPHE :

Nous en aurons a ſes vendanges

LE RETRAICT, Farce nouvelle & fort joyeuſe. Recueil Techener, t. III, 29 :

1 Car d'habiles larrons, avec les oreilles coupées, deviennent de tout à rien.
2 Trompeur, fourbe
3 Faire attention, veiller.
4 Le voler à la frayeur, en l'effrayant.

GUILLOT.

. . . *Je l'ai laiſſée (la perdrix)*
Tumber, puis le chat l'a mangée.

LE MARY.

L'aires-tu poinct vendengée?
Tu as eſté, pardieu, le chat.

VERGNE (LA), *le printemps, la belle ſaiſon,* ou, au figuré : *la jeuneſſe.*

Bal. nouv., vers 23 :

Par la vergne tout au long de la broue [1].

Une note au bas du texte donne le ſens attribué à ce vers & à ceux qui l'avoiſinent.

On écrivait primitivement *ver*, comme en latin :

Sur la verdure
Tant que ver dure
Nous eſbatons...

Miſtere de la Conception, XVe *ſiècle.* Citation de l'*Hiſt. du Théâtre en France, Tome II,* 429.

L'adjectif *vernal,* printanier, eſt reſté dans la langue. Clément Marot emploie auſſi *vernant* :

Comme la roſe au pleiſant temps de ver
Epiſt. XXIII, dernier vers.

Roſe vernant, de Dieu mère et ancelle [2]
Rondeau à Noſtre-Dame, vers 4.

Il paraît donc tout-à-fait logique de ſuppoſer : *verne,* printemps (*vergne* par la prononciation populaire).

1 Par le printemps (ou « la jeunesse ») tout au long de la fuyante (la vie).
2 Servante.

Le mot exiſtait probablement dans la langue parlée, quoique je n'en puiſſe donner d'exemple écrit.

Dans le Jargon réformé, ou Argot du XVIe ſiècle, *vergne* ſignifie : *ville, maiſon*[1], mais nous ſommes alors au milieu d'un véritable argot, d'un tout autre langage que le Jargon de Villon. (V. la Notice.)

VOIR, *vrai, vraiment,* dans l'ancien langage. Bal. VI, vers 25 : « a voir advis », *à vrai dire, à mon avis ſincère.*

YS, de l'anglais *Hyſſe* (Palſgrave, 585), *ſiffler, ſubler, ſifflet, ſublet,* & par extenſion comique : *voix, paroles.* On dit de même aujourd'hui dans le langage trivial :

« Mon galoubet », *ma voix.*

« Couper le ſifflet » : *couper la parole.*

Peu de temps après Villon on rencontre *huchet* (petit cornet de chaſſe) :

> *Regarde auſſi Maiſtre Pierre Blanchet,*
> *Qui ſçeut tant bien jouer de ſon huchet*
> *Et compoſer ſatyres protervenſes...*
>
> *Epiſt. famil. de Jean Bouchet,* p. 22.

L'ouvrage de Palſgrave (page 780) contient les exemples ſuivants : *I wete my whiſtell* (j'arroſe mon ſifflet) & : *wyll you wete your whiſtell* (voulez-vous arroſer, humecter votre ſifflet). Le ſifflet eſt ici pris pour la gorge, le goſier ; dans le Jargon de Villon le ſens de : *paroles, voix,* ne peut être mis en doute devant la réunion des exemples :

1 Sans doute du latin : *vernaculus*, dit M. A. Vitu.

Bal. I, vers 28 :

Et babignes toujours aux ys
Des ſires pour les deſbouſes [1].

Bal. II, vers 2 :

Meu ys vous chante que gardes [2].

Bal. V, vers 3 de l'envoi :

Querez couplans pour lamboureux
Et au tour de vos ys luezie [3].

---

1 Bavardez, répondez, toujours aux paroles, aux demandes des juges, pour les dérouter.
2 Ma voix, mon huchet, mon sifflet, vous chante que preniez garde...
3 Cherchez d'adroits discours, de bons arguments (il s'agit de l'*esterie* ou plaidoirie) pour le tourmenteur; et autour de vos paroles, habileté, malice.

MISTERES

TEXTE ET TRADUCTION

LE MISTERE

DU

VIEL TESTAMENT

C'est une vaſte compilation de 49,000 vers environ commençant à la Création & ſe terminant au milieu du règne de Salomon. Pluſieurs parties forment des pièces abſolument diſtinctes, entre autres l' « *Hyſtoire de Heſter* » dans laquelle ſe trouvent les paſſages rapportés ici.

Parmi ſes vingt-cinq perſonnages, *Saouldouvrer*, charpentier, & *Gaſteboys*, ſon valet, parlent le langage du peuple, tandis que le bourreau *Gournay* & ſon valet *Micet* y ajoutent quelques expreſſions d'argot.

L'ouvrage eſt anonyme, comme la plupart des œuvres de théâtre du Moyen-Age; on ſait ſeulement qu'une repréſentation en fut donnée à Abbeville en 1458, une autre à Paris vers 1500. (*Hiſtoire du théâtre en France*, T. II, 353.)

La première des trois éditions de cet ouvrage, celle de Pierre le Dru pour Geoffroy de Marnef, eſt auſſi placée vers 1500 par les bibliophiles. Les deux autres éditions ſont de 1520 & 1542. — Une édition avec notes, par le baron James de Rothſchild, eſt en cours de publication, Paris, chez Didot.

LE MISTÈRE DU

VIEL TESTAMENT

(Folio 326 recto.)

SCÈNE DE GOURNAY ET MICET

(Le bourreau & fon valet.)

GOURNAY

Micet.

MICET

Gournay.

GOURNAY

Happe la charge[1]
Et entonne ce ront au creux.

---

1 La dépouille des fuppliciés conftituait régulièrement le profit du bourreau.

LE MISTÈRE DU

VIEL TESTAMENT

GOURNAY, MICET

Chargés de pendre Aman, le favori d'Aſſuérus, ils ſe diſputent les vêtements dont ils l'ont dépouillé.

GOURNAY

Micet ?

MICET

Gournay ?

GOURNAY

Attrape le paquet
Et rentre ce chapeau au logis [1].

---

1 *Chapeau* eſt une traduction arbitraire de *Ront.* Comme il s'agit des détails du coſtume, elle parait la plus vraiſemblable.

MICET

Mon maiſt atendez ſi tu veux
Que diable tu auez grant haſte
Nous pierons en ceſte grand mate
Gourdement vecy choſe groſſe.

GOURNAY

Or taillé[1] *auons quelque endoſſe*
Elle n'eſt point de mincerie.

MICET

Gournay c'eſt toute gourderie
Vecy bon fons pour la pience.

GOURNAY

Eſt-il homme de congnoiſſance
Ou nous le penſon mettre en plaint.

MICET

Vous ſouciez-vous hay auant
De ce point ie ne me ſoucie.

GOURNAY

Ou vas-tu.

MICET

A la ſreperie

1 *Taillé* ſignifie ici : reçu, touché, perçu l'impôt de la taille. Alluſion agréable au public, ſur lequel peſait cette taxe. (V. au Gloſſaire.)

MICET

Mon maître, attendez, je vous prie.
Que diable! vous êtes trop preſſé;
Nous boirons en cette grande triſteſſe [1]
Abondamment.

(Montrant le paquet de vêtements) :

Voici une groſſe priſe.

GOURNAY

En effet, nous avons perçu quelques habits
Qui ne ſont point de mince valeur.

MICET

Gournay, c'eſt toute une abondance;
Voici bonne ſource [2] pour notre boiſſon.

GOURNAY *(parlant de Aman).*

Eſt-ce quelqu'un de connaiſſance?
Ou ſi nous penſons le laiſſer en place.

MICET

De quoi vous ſouciez-vous? Allez toujours!
Je ne me ſoucie point de cela.

GOURNAY

Où vas-tu?

MICET

A la friperie;

1 *Grande triſteſſe* eſt ironique.
2 *Source* eſt au figuré : « Voici de quoi nous payer à boire. »

Ie y troueroy Martin marchant
La fourrure en ſera gaudie.

GOURNAY

Ou vas-tu.

MICET

A la freperie
Au gibet veulx perdre la vie
Si ie n'en ay vn grain content
Gournay que vous ne ſaurez mie
Ie ne vous le diray pas pourtant.

GOURNAY

Or va n'arreſte point beau ſire
Si irons croquer ceſte pie.

MICET

A ce ie ne failliray mie
Quant ie puis croquer de ce mouſt
Qui me ſemble de ſi bon gouſt
Ie ſuis gueri de la pepie
Ie voys vendre ma marchandiſe
Et ne ſeray pas ſi coſnart
Que ie n'en mette vn grain a part
De quoy Gournay n'en ſaura rien
Et au retourner ie ſcay bien
Ou entre ſoit en mal an [1]

1 *En mal an, en male eſtreine*, expreſſions fréquemment employées au moyen-âge ; on les rencontre à tout inſtant dans le théâtre comique.

J'y trouverai le marchand Martin;
La fourrure en sera (dépensée) [1] gaiment.

GOURNAY

Où vas-tu?

MICET

A la friperie.
(A part.) Que je perde la vie au gibet
Si je n'en ai quelque écu comptant,
Gournay, dont vous ne saurez rien.
Je ne vous le dirai pas, certainement.

GOURNAY

Or, va, ne t'arrête pas, beau sire,
Puis nous irons boire ce bon vin.

MICET

A cela je ne manquerai point;
Quand je puis boire de ce vin doux,
Qui me semble de si bon goût,
Je suis guéri de la pépie.
(A part.) Je vais vendre ma marchandise
Et ne serai pas si nigaud
Que je n'en mette écu à part,
De quoi Gournay ne saura rien;
Et à mon retour je fais bien,
A moins d'être entré en déveine,

1 Il faudrait traduire par une locution du bas langage : rincée, nettoyée, mangée gaiment.

Se ie n'ay le georget de Aman
Dont ma feulle ſera gaudie
Et les tirandez ſur ma vie
Ie le feray & ſans mot dire.

. . . .

. . . .

S'il a au doys quelque brocant
Gaultier[1] *en ſera ſoudoie*

. . . .

Se Gournay ſauoit la trainee
I'auroie de luy vn tour de pelle[2]

. . . .

Bien gourt me ſera ce pourpoint.

GOURNAY

Voullez vous auoir le pourpoint
Ha ha quel vaillant ſeruiteur
Par tous nos dieux maiſtre beſſleur
Vous venez à la bleſſerie
Et cuidez-vous par tromperie
Confoncer ceſte aumuce gourde.

. . . .

1 *Gaultier* n'eſt pas un perſonnage du myſtère, c'eſt une petite injure amicale que Micet s'adreſſe à lui-même. V. au Gloſſaire.
2 Alluſion à la correction « au cul de la charrette. » Voyez le mot *Pelle* au gloſſaire.

Si je n'ai le pourpoint de Aman
Dont ma bande fera réjouie,
Avec les chauffes, fur ma vie!
Je le ferai, & fans mot dire.

A part.

S'il a au doigt quelque bijou
Micet en fera fon profit.

. . . .

Si Gournay connaiffait l'intrigue
J'aurais de lui des coups de pelle.

. . . .

Bien feyant me fera ce pourpoint [1].

GOURNAY

(S'apercevant que Micet le veut tromper.)

Vous voulez avoir le pourpoint?
Ha! ha! quel brave ferviteur!
Par tous nos dieux, maître fourbe,
Vous tournez à la fourberie;
Et croyez-vous, par tromperie,
Vous payer cette riche aumuffe [2]?

. . . .

1 On peut interpréter : Bien élégant, bien faftueux, etc., me fera ce pourpoint.
2 C'eft la fourrure dont il eft précédemment queftion. (V. *Aumuce* au gloffaire.)

Se deſſus euſſiez mis la poue
C'eſt vn poeſon mais quoi il noue
Ne me ionche point quel preudhomme.

(Folio 327 recto.)

COUPLETS DU BOURREAU GOURNAY ET DE SON VALET MICET [1]

MICET

Ie ſuis Micet ce gracieux lourdault
Ie ſuis Micet pour fleſtrir d'vn fer chault
Ie ſuis Micet pour couper vne oreille
Ie ſuis Micet pour faire vn eſchafault
Ie ſuis Micet qui point ne ſe trauaille

---

1 Ce curieux paſſage figure ſurtout ici pour ſervir à la juſtification de termes relatés dans les gloſſaires. Il ſe lit aſſez facilement dans le texte pour autoriſer une traduction libre, afin de rendre avec plus d'exactitude le ſens général.

Si deſſus aviez mis la patte. . . [1]
C'eſt un poiſſon, or donc, il nage [2].
Ne me triche point. Quel honnête homme !

COUPLETS DU BOURREAU GOURNAY
ET DE SON VALET MICET

MICET

Je ſuis Micet, ce gracieux lourdaud,
Je ſuis Micet, pour marquer au fer chaud [3];
Je ſuis Micet, pour couper une oreille [4];
Je ſuis Micet, pour conſtruire l'échafaud;
Je ſuis Micet, qui point ne ſe tracaſſe;

---

1 Phraſe menaçante inachevée.
2 Ce vers n'aurait aucun ſens s'il n'était deſtiné à amener de mauvais jeux de mots sur *poiſſon* (maquereau, ſouteneur de filles) et *nouer*, nager, et auſſi : mettre à nu, deſnuer, dépouiller.
3 V. *Saulconduyt*.
4 Punition infligée aux voleurs. V. *Ances*, *Eſſorer* au Gloſſaire de Villon.

Ie ſuis Micet qui iamais ne ſommeille
Ie ſuis Micet bateur ſur les carreaux
Ie ſuis Micet qui a mal s'aparaille
Ie ſuis Micet le varlet des bourreaux.

GOURNAY

Ie ſuis Gournay ouurier eſpeciaulx
Ie ſuis Gournay a la haulte œuure faire
Ie ſuis Gournay qui ay fais mains aſſaulx
Ie ſuis Gournay pour pendre a ung gibet
Ie ſuis Gournay ou beſſleur vont d'aguet
Ie ſuis Gournay pour couper vne teſte
Ie ſuis Gournay pour les brigans d'aguet
Ie ſuis Gournay ou n'a nulle conqueſte
Ie ſuis Gournay qui fais fouldre & tempeſte
Ie ſuis Gournay pour bouillir & ardoir
Ie ſuis Gournay qui de mal maine feſte
Ie ſuis Gournay pillorieux de voir
Dont maint homme n'eſt guiere reſiouy.

Je fuis Micet, qui jamais ne s'endort;
Je fuis Micet, qui fuftige aux carrefours [1];
Je fuis Micet, qui fe complaît au mal;
Je fuis Micet, le valet des bourreaux.

GOURNAY

Je fuis Gournay, un artifte en fon genre;
Je fuis Gournay, chargé des hautes œuvres;
Je fuis Gournay, expert en tous fupplices;
Je fuis Gournay, pour pendre à son gibet;
Je fuis Gournay, guetté par les coquins;
Je fuis Gournay, pour couper une tête;
Je fuis Gournay, au guet fur les brigands;
Je fuis Gournay, que rien ne fait fléchir;
Je fuis Gournay, qui fait foudre & tempête;
Je fuis Gournay, pour bouillir & brûler [2];
Je fuis Gournay, qui du mal fe réjouit;
Je fuis Gournay, le vrai pillorieux [3];
Dont nul homme ne s'avife de rire.

---

1 Pour quelques détails fur cette correction, V. le mot *Pelle*.
2 *Bouillir*, supplice réfervé aux faux-monnayeurs. V. *Arderie* au Gloffaire de Villon.
3 Celui qui expofe au pilori. On trouvera au Gloffaire un exemple du verbe *pillorier*, tiré de la *Farce de Pathelin*.

LES ACTES DES APOTRES

PAR ARNOUL ET SIMON GRÉBAN

De ces deux auteurs, l'un & l'autre chanoines de Saint-Julien au Mans, l'aîné, Arnoul Gréban, avait déjà écrit vers 1450 : « *La Nativité, La Passion & La Résurrection de nostre saulveur Jhesu-Crist.* »

Les Actes des Apôtres furent composés, croit-on, vers 1460. Ces deux ouvrages sont de véritables monuments de notre littérature, et la renommée de leurs auteurs fut longtemps brillante.

Clément Marot nous en a laissé le témoignage :

Les deux Grébans ont Le Mans honoré...

Épigramme CLXXV à Salel.

Les deux Grébans au bien réſonnant ſtyle...
Complaincte v, vers 41.

Auſſi doit-on ſuppoſer que ſi ces lettrés corrects ont introduit dans leur œuvre quelques parcelles de jargon, c'eſt uniquement pour ſatisfaire à une mode, à un goût particulier du public.

Parfois de bien curieuſes expreſſions ſe rencontrent ſous leur plume; on en trouvera quelques-unes recueillies comme exemples parmi les 61,908 vers du miſtère. L'un des 494 perſonnages, un diable, ſe nomme Pantagruel.

Les ſeules éditions connues ſont :

1538. — Paris. — Nicolas Couteau pour Guill. Alabat.

1540. — Paris. — Les frères Angeliers, 2 vol. in-4° gothiq.

1541. — Paris. — Les mêmes, deuxième édition à laquelle eſt jointe l'Apocalypſe Saint-Jean Zébédée, de Loys Choquet.

(*Hiſtoire du Théâtre en France*. T. I, 262, 276 et T. II, 461. — V. aussi l'*Hiſtoire du Théâtre François*, par les frères Parfaict, Tome II, pages 343-416.)

LES

ACTES DES APOTRES

(Tiers Livre, folio CVII, verſo, édition de 1540.)

LE PRÉVOST, GRIFFON & AGRIPPART, TYRANS

GRIFFON

Et s'on le trouue aucunement
Voulez-vous pas qu'on le tue.

LE PREVOST

Nenny non amenez-le en mue
Ceans dedans cette baſſe foſſe.

AGRIPPART

Rauault [1] *broura ſur ſon endoſſe*
Entendez-vous bien mon gougeon.

GRIFFON

Qu'eſt-ce cy vous parlez iargon
Maiſtre Agrippart.

---

1 La reproduction de ce paſſage, donné par M. Fr. Michel ſur l'édition de 1541, porte : *Braybaut*, au lieu de *Ravault*.

LES

ACTES DES APOTRES

LE PRÉVOT, GRIFFON & AGRIPPART, TYRANS

GRIFFON

Et ſi on le trouve aucunement
Voulez-vous pas qu'on le tue?

LE PRÉVOT

Non pas, amenez-le en cage,
Céans, dedans cette baſſe-foſſe.

AGRIPPART

Mon baton Ravault s'abattra ſur ſon dos[1],
Entendez-vous bien, fils de gouge?

GRIFFON

Qu'eſt-ceci? vous parlez jargon,
Maître Agrippart?

---

1 *Ravault* eſt un vieux mot français ſignifiant *perche*, *gaule*. C'eſt ici le nom de guerre donné par Agrippart à ſon gourdin.

(Scène des Béliſtres, folio CXXI, verſo.)

MAUDUYT, PREMIER POVRE; TOULIFAUT, DEUXIÈME POVRE, & TROUILLART, TROISIÈME POVRE.

TOUTLIFAUT

Qui a plus d'vne legion
De métal qui ſoubz l'ongle croque

. . . .

C'eſt vous dit-on ung eſpicier
Il ne maine autre marchandiſe.

MAUDUYT

Il y pert bien à ſa chemiſe
Elle eſt plus iaune que haran.

. . . .

TOUTLIFAUT

Tu es bien mince de pecune.

. . . .

TROUILLARD

Ce fut à la beliſtre
Quant moy & ta fille Maunette

(Scène des Gueux ou Béliſtres.)

MAUDUYT, PREMIER PAUVRE; TOULIFAUT, DEUXIÈME PAUVRE, & TROUILLART, LE TROISIÈME PAUVRE.

TOUTLIFAUT

Qui a plus d'une légion
De vermine, puces & poux.
. . . .
C'eſt, vous dit-on, un épicier;
Il ne mène autre marchandiſe.

MAUDUYT

Il y parait à ſa chemiſe
Elle eſt plus jaune que hareng.
. . . .

TOUTLIFAUT

Tu es bien pauvre d'argent.
. . . .

TROUILLARD

Ce fut à la fête des gueux,
Quand moi & ta fille Maunette

Allions ronfler [1] *l'efguillette*
A la bifette de l'autonne.

TOUTLIFAUT

S'il eft vray ce qu'il me iargonne
Enfin nous trouuerons parens.

. . . .

TROUILLARD

Quant nous gouffames les harans
Que nous trouuafmes au caignard

. . . .

Comment auez-vous tant rifflé
Sans mettre vn lopin en referue.

MAUDUYT

Efcoutez comment il enterue.

(Folio CLXXII, verfo)

AGRIPPART

Car ie mourroye d'auarice
S'il falloit qu'auiourd'huy perdiffe
Le moulle de mon chapperon [2].

---

1 La reproduction de l'édition de 1541, dans la *Philologie de l'argot* de M. Fr. Michel, porte : *jouer à l'efguilette* au lieu de : *ronfler*. Le fens eft exactement le même ; le ronfle était un jeu très répandu.

2 Cette image fe retrouve dans la *Vie de Saint Chriftophe*. (V *Moulle*.)

Allions jouer à l'efguillette [1]
Au temps de bife de l'automne.

TOUTLIFAUT

Si ce qu'il me jargonne eft vrai,
Enfin nous trouverons mari.

. . . .

TROUILLART

Quand nous goinfrâmes les harengs
Que nous trouvâmes au cagnard [2].

. . . .

Comment avez-vous tant avalé
Sans mettre un morceau en réferve ?

MAUDUYT

Écoutez, comment il comprend !

AGRIPPART *(menacé d'être décapité.)*

Car je mourrais d'avarice,
S'il fallait qu'aujourd'hui perdiffe
Le moule de ma coiffure (la tête).

---

1 Locution érotique. V. *Efguillette.*

2 *Cagnard*, lieu de réunion des gueux, des gens de mauvaife vie, particulièrement à Paris, Voy. au Gloffaire.

(Folio CLXXXVII.)

ALEXANDRE

Sus paillards prenez vos baſtons
Et laiſſez ce debat eſter...

GRIFFON

Si l'on exerce la iuſtice
Ie vous recommande Griffon.

ALEXANDRE

En avant! paillards, prenez vos armes [1]
Et laiſſez ce débat venir devant le juge [2].

GRIFFON

Si l'on exerce la juſtice,
Je vous recommande Griffon.

---

1 *Baſtons*, ſe diſait de toutes les armes portatives.
2 *Eſter* eſt encore un terme de Palais : Comparaître, ſe préſenter devant la juſtice. Autrefois il avait le ſens plus étendu, & ſignifiait auſſi : plaider pour ſoi

LE MISTÈRE DE

LA PASSION JESU-CRIST

DE JEAN MICHEL

La première repréfentation eut lieu avec beaucoup d'éclat à Angers vers la fin d'août 1486. L'auteur, Jean Michel, qualifié de « très éloquent & très fcientifique docteur, » joua le rôle de Lazare, l'un des 140 perfonnages parlants; aucun renfeignement certain ne nous eft parvenu fur fon individualité.

Cet ouvrage de 30,000 vers environ, eft une imitation fouvent heureufe du *Miftère de la Paffion*, d'Arnoul Gréban. Imprimé dès 1490, il eut de nombreufes éditions tant que

dura le goût du public pour cette forme du théâtre, c'eſt-à-dire juſqu'au milieu du XVIe ſiècle. (*Hiſtoire du Théâtre en France*, T. I, 324 et T. II, 437.)

Les extraits ſuivants ont été pris ſur le bel exemplaire d'Antoine Vérard 1499, in-f° gothique à deux colonnes, appartenant à la Bibliothèque Nationale. La ſcène principale, celle des « *Sergents de Pilate, de Anne & de Caïphe*, » nous montre, ſous l'habit des gardes qui mettront la couronne d'épines, conduiront le Chriſt au calvaire, etc., de véritables bandits ou *feuillarts* du XVe ſiècle. Eux-mêmes ſe qualifient de *ſoudards* à la fin de la ſcène, & l'énumération de leurs armes complète l'anachroniſme. (V. *Feullade*, *Verdis)*.

Les audacieux méfaits de ces bandes étaient une des grandes préoccupations de l'ardent public des miſtères. La *Vie de Saint-Chriſtophe* nous offrira un exemple encore plus marqué.

LA PASSION IESV-CRIST

(Première Journée, 4e Feuillet après Biiii.)

Puiſqu'il ny a ne gaing ne pluc
Les dyables demourront en cruc
Ia n'y brouray deſſus la pleine [1]

(Même Feuillet.)

Si i'euſſe eu quelque paillardaille
A decapiter ou a pendre
Il y euſt eu au mains a prendre
Quelque endoſſe pour les deſpens.

(Troiſième Journée, 3e Feuillet après Liiii.)

« Ycy viengnent les quatre ſergens de Pilate aux ſergens de Anne & de Cayphe & les autres ſe vont armer. »

GRIFFON

Dieu gard les gueux de fier plumaige
Comme ſe compaſſent millours.

---

1 Mot à mot : *Maintenant n'y marcherai ſur la plaine.*

LA PASSION JESU-CHRIST

Colloque entre les tyrans ou valets du bourreau.

Puiſqu'il n'y a ni gain ni butin,
Les pendus reſteront au crochet;
Je ne me dérangerai pas maintenant.

. . . .

Si j'euſſe eu quelque canaille
A décapiter ou à pendre,
Il y eût eu au moins à prendre
Quelque vêtement pour nos dépens.

GRIFFON, DRAGON, BRAYART, GADIFER, ORILLART, CLAQUEDENT, MALCHUS, ROULLART, DENTART, BRUYANT,
SERGENTS DE PILATE, DE ANNE ET DE CAÏPHE.

GRIFFON

Que Dieu garde les gueux au fier plumage[1] !
Comment ſe comportent meſſeigneurs?

---

1 Alluſion probable à la branche de houx portée au chapeau par les bandits ou ſeuillars. (V. *Verdis.*)

DRAGON

Eſtoffes mouſſus ſains drus gours.

BRAYART

Ou brouent-ilz preſent ſur la ſorne.

GADIFER

Nous allons donner ſur la corne
A quelque duppe.

ORILLART

Eſt-il hauſſaire.

CLAQUEDENT

Eſt-il gourt.

MALCHUS

Mais mince de caire
Il n'a tirandes ne endoſſe
Aubert temple ne pain ne poulce [1]
Le marmoyn eſt tout a ſec.

ROULLART

Nous y allons luer au bec
Pour le vendenger a l'effray.

---

1 La traduction de : *temple*, par : *bijoux*, eſt douteuſe.

DRAGON

Bien vêtus, plantureux, ſains, diſpos, riches,

BRAYART

Où vont-ils maintenant à la brune?

GADIFER

Nous allons donner ſur le crâne
A un priſonnier.

ORILLART

Eſt-il faſtueux?

CLAQUEDENT

Eſt-il élégant?

MALCHUS

Au contraire, pauvre de mine;
Il n'a chauſſes ni manteau,
Argent, bijoux, rien à manger ni à boire[1].
Le vilain ſinge eſt tout à ſec.

ROULLART

Nous allons y faire attention
Pour le dépouiller en l'effrayant.

---

1 Mot à mot : *Ni pain, ni la plus petite meſure de boiſſon.*

GRIFFON

Et d'eſtoffe pour le deffray [1]
Qui en fonce.

DENTART

Oui les millours.

BRAYART

Son proces va donc a rebours [2]
S'il eſt grup.

ORILLART

Deuant qu'on ſi ſoulle
Les gros fonceront a la foulle
Et force d'auber grupperon.

CLAQUEDENT

Nous mouldrons franc & ſi aron
Pain a paulme pour les ſouldards.

BRUYANT

Larges partiſanes & dars
Arbaleſtes & cranequins

1 *Eſtoffe* eſt ici au figuré.
2 *Son procès va donc à rebours,* c'eſt-à-dire : commencera par l'exécution, ſera bientôt fait.

GRIFFON

Et de quoi nous défrayer.
Qui le fournira?

DENTART

Vraiment, les richards.

BRAYART

Son procès ſera bientôt fait,
S'il eſt empoigné.

ORILLART

Avant qu'on ſoit raſſaſié
Les écus fourniront à nos poches,
Et force argent empoignerons.

CLAQUEDENT

Nous moudrons ſans impôt, & ainſi aurons [1]
Pain en main pour les ſoudards.

BRUYANT

(Prenez) larges pertuiſanes & dards,
Arbalètes & crenequins [2],

1 Alluſion au droit de moûture. Ces deux vers ſont au figuré.
2 *Crenequins* ou *cranequins*, pièces en forme de pied de biche pour bander les fortes arbalètes. Le cranequinier était un arbalétrier à cheval.

Ars a ialetz & ars turquins
Et vous en venez quant & nous.

(Quatrième Journée, verſo du feuillet avant Jiii.)

Ne te laiſſe point vendenger
Si tu as pain aubert ne pluc

(Même feuillet.)

Puiſque tu as tant attendu
Il ne te faut qu'vne cornette
De beau chanure ronde & eſtroite
Pour te couvrir vn peu le col.

Arcs à galets & arcs turquois [1],
Et vous en venez avec nous.

Scène devant Pilate.

Ne te laiſſe pas dépouiller
Si tu as pain, argent, ou butin.

. . . .

Dans ces vers, *cornette* ſert à déſigner la corde de la potence. Villon l'appelle : *cornette court* dans la Bal. nouvelle, vers 5.

1 *Arc à galets*, arbalète qui lançait de groſſes balles, des jalets ou galets. — *Arc turquois*, ou de Turquie, de la forme de celui repréſenté entre les mains de l'Amour :

Ie vy qu'il portoit des ailes,
Dans la main vn arc Turquois,
Et ſous l'aiſſelle vn carquois.

(Ronſard, édition Lemerre, T. II, 215.)

LA

VIE DE SAINT CHRISTOPHE

JOUÉ à Grenoble, le 9 juin 1527, ce curieux miſtère n'a encore eu qu'une ſeule édition, due à la libéralité d'un riche citoyen de cette ville. La rubrique en eſt ainſi conçue :

« S'enſuyt la vie de ſainct Chriſtofle élégamment compoſée « en rime françoiſe & par perſonnages, par maiſtre Chevalet, « iadis ſouuerain maiſtre en telle compoſiture. Imprimé à « Grenoble le vingt huit de januier, l'an comptant à la nati- « vité de Noſtre Seigneur mil cinq cens trente, au deſpens de « maiſtre Anemond Amalberti, citoyen de Grenoble. » In-4°, environ 20,000 vers.

La liſte des cent-vingt perſonnages commence par l'empereur Dioclétien ; elle préſente le mélange le plus bizarre : Tribolet, meſſager ; le fol ; la folle ; Landureau, vilain ; la

vieille Landurée; le roy de Damas; Cornugant, premier chevalier; le fenefchal; Brandifert, capitaine; Noftre Dame; Dieu; Blandureau, efcuyer; Morgalant, bourreau; Lucifer; Sathan; Proferpine; Clarmonde, damoyfelle; le prince de Souyffe; Yftrigon, fouyffe; le duc d'Albany; Antropatos, preftre; Mauloué, bafteleur; Sainct Chiftofle; Dieu le petit; l'âme de Sainct Chriftofle; Jacotin, tavernier; & les quatre tyrans ou foudards dont on trouve plus loin les noms dans la longue fcène de la première journée.

Ces derniers acteurs revenaient fouvent devant le public, au cours des quatre journées néceffaires à la repréfentation, l'élément comique étant fort développé dans cet ouvrage; leur dialogue contient prefque toujours quelques mots de jargon, répétition de ceux déjà connus. Maiftre Chevalet paraît avoir puifé dans les ballades de Villon, pour renforcer fa connaiffance de ce langage, probablement peu répandu à Vienne (Dauphiné), réfidence habituelle du poète.

LA VIE DE SAINT CHRISTOPHE

BARRAQUIN, BRANDIMAS.

BARRAQUIN *(premier tyrant.)*

He chouq plais Dieu & qu'esche chy[1]
N'aray-ie iamais de l'aubert
Ie suis en ce boys tout transy
Donc i'ay fait endosse de vert[2]
Ie porte le cul descouuert
Mes tirandes sont desquirees
Les passans rompus il y pert
Et porte la lyme nouee.

BRANDIMAS *(deuxiesme tyrant.)*

Tous mes grains ont pris la brouee
Cap de Dio tout est despendu

---

1 Barraquin a, par moments, l'accent picard.
2 Au figuré, pour : Je me suis réfugié sous la feuillée. Il y a ici un jeu de mots probable avec *vair*, fourrure recherchée.

LA VIE DE SAINT CHRISTOPHE

BARRAQUIN, BRANDIMAS,

Premier & deuxième tyrants ou ſoudards.

BARRAQUIN *(arrive & s'adreſſe au public.)*

Ha! qu'à Dieu plaiſe! Qu'eſt ceci?
N'aurai-je jamais d'argent?
Je ſuis en ce bois tout tranſi,
Car je me ſuis vêtu de verdure :
Je porte le cul découvert,
Mes chauſſes ſont déchirées,
Les paſſants rompus y paraiſſent [1]
Et je porte la chemiſe nouée [2].

BRANDIMAS *(de même.)*

Tous mes écus ont pris la fuite,
Tête Dieu! tout eſt dépenſé :

---

1 *Paſſants* ou anneaux de la boucle de ceinture.
2 *Chemiſe nouée*, ſigne de la miſère. (V. *Lyme* au gloſſaire.)

I'ay mon arbaleſte flouee
Et le galier pieça vendu
Le ront eſt pelé & tondu [1]
Mon comble eſt a la tatiere
Or ay que ne ſuis le pendu
Mon ieorget n'a piece entiere.

BARRAQUIN *(aſſaillant.)*

Demeure.

BRANDIMAS *(defendant.)*

Tire-toy arriere.

BARRAQUIN

A mort ribault.

BRANDIMAS

Rien de la main.

BARRAQUIN

Ha crapaudeau.

BRANDIMAS

Fils de loudiere.

BARRAQUIN

Demeure.

---

1 *Ront* eſt à traduire : *chapeau de feutre*, par alluſion à ſa forme & à ſon pelage.

J'ai mon arbalète perdue au jeu
Et le cheval déjà vendu;
Le chapeau eſt pelé & tondu,
Mon avoine eſt au cabaret,
Il ne me manque que d'être pendu ;
Mon jaque n'a pièce entière [1].

BARRAQUIN *(apercevant Brandimas, l'aſſaille ; pendant le dialogue qui ſuit, ils prenaient probablement des poſes d'eſcrime.)*

Reſte ici.

BRANDIMAS *(ſe défendant.)*

Recule-toi.

BARRAQUIN

A mort, vaurien !

BRANDIMAS

Rien de la main [2]

BARRAQUIN

Ha! vilain crapaud!

BRANDIMAS

Fils de coureuſe!

BARRAQUIN

Reſte ici.

---

1 *Jaque* ou *jaquette,* vêtement de deſſus des hommes de guerre, le plus ſouvent en peau de cerf.

2 Peut-être une locution d'eſcrime, ou ſimplement : *(Je ne donne) pas la main.*

BRANDIMAS

Tire-toy arriere.

BARRAQUIN

Quel mynois.

BRANDIMAS

Quelle fiere maniere.

BARRAQUIN

Es-tu narquin.

BRANDIMAS

Ouy compain.

BARRAQUIN

Demeure.

BRANDIMAS

Tire-toy arriere.

BARRAQUIN

A moy ribault.

BRANDIMAS

Rien de la main.

BARRAQUIN

Broues-tu.

BRANDIMAS

Recule-toi.

BARRAQUIN

Quelle tête!

BRANDIMAS

Quel air arrogant!

BARRAQUIN

Es-tu gueux? soudard?

BRANDIMAS

Oui, compagnon.

BARRAQUIN

Refte ici.

BRANDIMAS

Recule-toi.

BARRAQUIN

Viens à moi, ribaud.

BRANDIMAS

Rien de la main.

BARRAQUIN

Fuis-tu?

BRANDIMAS

Ie cours le terrain.

BARRAQUIN

Ou vas-tu.

BRANDIMAS

A mon aduenture.

BARRAQUIN

Tu es deſchiré.

BRANDIMAS

Tout a plain
De dormir veſtu ſur la dure.

BARRAQUIN

Et par Iuppiter ie te iure
Que i'en ay de meſme que ty.

BRANDIMAS

Tout vng.

BARRAQUIN

N'ayez paour.

BRANDIMAS

Ie t'aſſeure.

BRANDIMAS

Je parcours le pays.

BARRAQUIN

Où vas-tu ?

BRANDIMAS

A l'aventure.

BARRAQUIN

Tu es déguenillé.

BRANDIMAS

Complètement,
De dormir vêtu ſur la terre.

BARRAQUIN

Et, par Jupiter! je te jure
Que je ſuis de même que toi.

BRANDIMAS

Tout pareil.

(Ils ſe rapprochent.)

BARRAQUIN

N'ayez peur.

BRANDIMAS

Raſſure-toi.

BARRAQUIN

Me recognoys-tu pas.

BRANDIMAS

Nenny.

BARRAQUIN

Gaulthier ou as-tu tant dormy.

BRANDIMAS

He gueux aduance moi la poue.

BARRAQUIN

Es-tu la he hau chardemy.

BRANDIMAS

Il eſt bien force que l'on floue.

BARRAQUIN

Ou eſt arquin [1].

BRANDIMAS

Il fait la moue
A la lune.

BARRAQUIN

Eſt-il au iuc.

1 Cet ami Arquin ne figure pas dans le miſtère.

BARRAQUIN

Me reconnais-tu pas?

BRANDIMAS

Nenni.

BARRAQUIN *(examinant les guenilles de Brandimas.)*

Gaulthier, où as-tu tant dormi [1]?

BRANDIMAS

Eh! gueux! donne-moi la main.

BARRAQUIN

Eſt-ce bien toi, He hau! chair de moi!

BRANDIMAS

On eſt bien forcé de flouer.

BARRAQUIN

Où eſt Arquin?

BRANDIMAS

Il fait la moue

A la lune [2].

BARRAQUIN

Eſt-il au gibet?

1 *Gaulthier* eſt une injure amicale. (V. au gloſſaire.)
2 Sur la roue, le ſupplicié agoniſait la face tournée vers le ciel. (V. *Moue*.)

BRANDIMAS

Il fuſt gruppe & mis en roue
Par deffault d'vn allegruc.

BARRAQUIN

Et toy.

BRANDIMAS

I'eus longuement le pluc
De pain & d'eau tenant aux geƈtz.

BARRAQUIN

Comment eſchappas-tu.

BRANDIMAS

Ce fut
Pour vne ance & l'eſparge.

BARRAQUIN

Le rouaſtre & ſes ſubieƈtz
Me mirent aux coffres maſſis.
Par les pieds tenant aux gros ſeptz.

BRANDIMAS

Y couchas-tu.

BRANDIMAS

Il fut empoigné & mis ſur la roue
A défaut d'une potence.

BARRAQUIN

Et toi ?

BRANDIMAS

J'eus longtemps pitance
De pain & d'eau, tenu aux chaînes.

BARRAQUIN

Comment échappas-tu ?

BRANDIMAS *(continuant ſon récit ſans répondre à la queſtion.)*

Ce fut
Pour un bénitier & le goupillon.

BARRAQUIN

Le Prévot & ſes sergents
Me mirent aux cachots maſſifs
Par les pieds tenant aux gros fers.

BRANDIMAS

Y couchas-tu ?

BARRAQUIN

I'estois assis[1]
Quant ce vint entre cinq & six
Dedans les septz laissay ma guêtre
Et de paour d'estre circoncis
Des ances saultay la fenestre.

BRANDIMAS

Cela fust bien vng tour de maistre.

BARRAQUIN

Pourquoi.

BRANDIMAS

He poure berouart
Ta sentence estoit ia preste
L'on n'atendoit que le telart
Pour te pendre hault comme vng lart
Nonobstant tout ton babinage.

BARRAQUIN

Ie m'en brouay au gourdpiard.

BRANDIMAS

Et ie demouray au passage.

---

1 Cette rime de *six* avec *assis,* l'expression : *circoncis des ances,* ainsi que *coffres massis, berouart, mathegaudie,* etc., etc., tirés de la première ball. de Villon, semblent bien indiquer que maistre Chevalet avait le Jargon du poète, ou devant les yeux, ou fixé dans la mémoire.

BARRAQUIN

J'étais aſſis ;
Quand il fut entre cinq & ſix heures
Dans les fers je laiſſai ma guêtre,
Et, de peur d'être circoncis [1]
Des oreilles, ſautai la fenêtre.

BRANDIMAS

Ce fut un coup de maître.

BARRAQUIN

Pourquoi ?

BRANDIMAS

Eh ! pauvre diable [2] !
La ſentence était déjà prête ;
L'on n'attendait que le pendeur [3]
Pour te pendre haut comme lard,
Malgré tout ton babillage.

BARRAQUIN

Je m'en allai au cabaret.

BRANDIMAS

Et je reſtai au paſſage.

---

1 Ou : *châtré des oreilles,* alluſion à la peine de l'eſſorillement. — (V. *Ance* & *Eſſorer* au gloſſaire de Villon.)

2 *Berouart* ne ſignifie pas : *diable.* C'eſt ici une injure amicale, comme : *pauvre diable.* (V. au gloſſaire de Villon, les divers eſſais de traduction.)

3 *Telart* ou *tollart,* bourreau, s'applique ſeulement à celui qui pend.

BARRAQUIN

I'eſchaquay.

BRANDIMAS

Et i'eſtois en cage[1].

BARRAQUIN

Ie pietonnoy toute la nuict.

BRANDIMAS

Et lamboureur pour tout potage
Me miſt dehors par ſaulconduyt
A torches de fer.

BARRAQUIN

Quel deſduit.

BRANDIMAS

Touſiours quant la guerre eſt finée
L'on trouueroit du pain mal cuyt
Ains que nous vne fournée.

BARRAQUIN

Embuſchons-nous ſoubz la ſeullée
Pour attendre quelque ſyrois.

---

1 Conf. le paſſage des *Actes des Apotres*, pages 256-257, et la *Vie de Saint Chriſtophe*, pages 310-311.

BARRAQUIN

J'échappai.

BRANDIMAS

Et j'étais en cage.

BARRAQUIN

Je courus toute la nuit.

BRANDIMAS

Et Lamboureux pour tout potage [1]
Me mit dehors avec un paſſeport
Au fer rouge [2].

BARRAQUIN

Quel agrément !

BRANDIMAS

Toujours, quand la guerre eſt terminée,
Soudards trouvent du pain mal cuit
Plus souvent que bonne fournée.

BARRAQUIN

Embuſquons-nous ſous le bois
Pour attendre quelque perſonnage.

---

1 *Lamboureux*, ſurnom du bourreau dans les ball. de Villon.
2 La marque au ſer rouge. (V. *Saulconduyt*.)

BRANDIMAS

S'il avoit des grains à l'emblée
On luy raſeroit le mynois.

. . . .

BARRAQUIN, BRANDIMAS, FREMINAUD, *troiſieſme tyrant,* ALIBRAQUIN, *quatrieſme tyrant* [1].

BARRAQUIN

Brandimas voicy des marchans
Il eſt force qu'on les aſſaille.

BRANDIMAS

Quelz marchans ce ſont deux meſchans
Qui ne vallent pas vne maille.

BARRAQUIN

Sont ilz affranchis de la taille.

---

1 La première partie de cette ſcène ne contenant pas de termes jargonneſques, je l'ai ſupprimée ici malgré ſon intérêt particulier. On la trouvera dans la Notice de *Rabelais, Trois Diſcours & un Quatrain traduits & expliqués pour la première fois* (A. Lemerre), où elle eſt citée comme exemple de l'introduction des langues étrangères & des patois dans les œuvres comiques de cette époque.

BRANDIMAS

S'il avait des écus à enlever
On lui raſerait le minois.

. . . .

BARRAQUIN, BRANDIMAS, FREMINAUD, ALIBRAQUIN [1].

Barraquin & Brandimas aperçoivent les nouveaux arrivants, & le dialogue reprend entre eux.

BARRAQUIN

Brandimas! voici des marchands,
Il nous faut les aſſaillir.

BRANDIMAS

Cela, des marchands? Ce ſont deux pauvres diables
Qui ne valent pas une maille [2].

BARRAQUIN

Sont-ils affranchis de la taille [3]?

---

1 *Lorſque Freminaud & Alibraquin entrent en ſcène, l'un baragouine de l'allemand corrompu mêlé au français, l'autre du français italianiſé; la ſcène continue enſuite en langage populaire. Ces quatre nationalités des tyrants (Picard, Gaſcon, Allemand, Italien) ne ſont plus obſervées dans les autres ſcènes du miſtère.*

2 Monnaie de très minime valeur.

3 L'impôt de la taille. (Voy. au gloſſaire.) Le ſoudard s'informe ici de leur ſituation de fortune.

BRANDIMAS

L'on cognoit a leur haucqueton
Que ce ne ſont que quoquinaille
Qui n'ont pas vaillant vng bouton.

BARRAQUIN

L'vng porte la peau d'vng mouton
Et ſa picque comme vne brode.

BRANDIMAS

Et l'aultre mynce de coton
Eſt lombard regardez ſa mode[1].

BARRAQUIN

Leurs ſoliers ſont liez de corde.

BRANDIMAS

Ils ſont pendans comme clabaulx
. . . .
. . . .
. . . . *L'habillement*
Monſtre que c'eſt vng vray droncart.

BARRAQUIN

Et ceſtuy-cy.

1 On trouvera à la page ſuivante les derniers mots italiens mis dans la bouche d'Alibraquin : *ſtare, meſſere cy* (pour *ſi*).

BRANDIMAS

On voit bien à leur hoqueton [1]
Que ce ne ſont que des coquins
Qui n'ont pas vaillant un bouton.

BARRAQUIN

L'un porte une peau de mouton
Et ſa pique comme un lâche [2].

BBANDIMAS

Et l'autre, pauvre de lir ge,
Eſt Lombard, regardez ſa tournure.

BARRAQUIN

Leurs ſouliers ſont liés de corde.

BRANDIMAS

Ils ſont pendants comme oreilles de clabauds [3].
. . . .
. . . .
. . . . L'habillement
Montre que c'eſt un vrai ivrogne.

BARRAQUIN

Et celui-ci.

---

1 Sorte de caſaque des archers.
2 Ou : *comme une gourgandine.*
3 Chiens de chaſſe.

BRANDIMAS

Par mon ſerment
Ie le iuge eſtre lombart.

ALIBRAQUIN

Laiſſe me ſtare.

BARRAQUIN

A coquart.

BRANDIMAS

N'eſt-il pas vray.

ALIBRAQUIN

Meſſere cy.

BRANDIMAS

Ne vous tirez point a l'eſcart.

BARRAQUIN

N'ayez paour.

BRANDIMAS

Demourez icy.

BARRAQUIN

Ce ſont bleſleurs.

BRANDIMAS

Il eſt ainſi.

BRANDIMAS

Par mon ferment
Je le juge être Lombard.

ALIBRAQUIN

Laiffe-moi tranquille !

BARRAQUIN

Ha ! nigaud !

BRANDIMAS

N'eft-il pas vrai ?

ALIBRAQUIN

Oui, meffire.

BRANDIMAS

Ne vous retirez pas à l'écart.

BARRAQUIN

N'ayez peur.

BRANDIMAS

Reftez ici.

BARRAQUIN *(à Brandimas.)*

Ce font des fourbes.

BRANDIMAS *(à Barraquin.)*

C'eft certain.

BARRAQUIN

Narquins.

BRANDIMAS

De ſi pres echiques
Que leur habit eſt tout tranſſy
Et ſont comme nous desbiffez.

BARRAQUIN

Ie cognois a leurs eſtiquetz
En effet qu'il n'y a que mordre.

BRANDIMAS

L'on vous poindra ſi vous picquez.

BARRAQUIN

Approuchez vous eſtes de l'ordre
Et penſons comme nous reſſourdre
Pour brouer ſur le hault verdis.

FREMINAUD

Nous ne ſçavons plus quel boys tordre [1].

ALIBRAQUIN

La guerre nous a deſgourdis [2].

---

1 Il faut expliquer *tordre* par *preſſurer* pour arriver au ſens *exploiter*.
2 *Deſgourdis* eſt ici l'oppoſé de *gourdis*, enrichis. Exactement : *déſenrichis*.

BARRAQUIN

Des coquins.

BRANDIMAS

Déchirés de ſi près
Que leur habit eſt tout tranſpercé;
Ils ſont comme nous dépenaillés.

BARRAQUIN

Je vois bien à leurs étiquettes [1]
En effet, qu'il n'y a rien à mordre.

BRANDIMAS *(à Freminaud & Alibraquin.)*

L'on vous piquera ſi vous piquez.

BARRAQUIN *(de même.)*

Approchez, vous êtes des nôtres [2],
Et penſons enſemble ſurgir de nouveau
Pour avancer, la branche verte au chapeau.

FREMINAUD

Nous ne ſavons plus quel bois exploiter.

ALIBRAQUIN

La guerre nous a appauvris.

---

1 *Etiquettes* s'entendait alors de la ſuſcription des ſacs de procédure : *eſt hic quæſtio,* là eſt la queſtion. Ce n'eſt pas ici « étiquette » dans le ſens moderne de : cérémonial.
2 *Vous êtes de l'ordre des feuillarts,* vous êtes des nôtres.

BRANDIMAS

Il faut que l'on y remedie.

FREMINAUD

Allons nous en comme eſtourdis
Tout droit a la mathegaudie.

BARRAQUIN

Va va ie feray la landie [1]
Ta mère.

BRANDIMAS

Nous irons aux changes.

BARRAQUIN

As-tu de l'or teſte etourdie.

BRANDIMAS

Nous en aurons a ſes vendanges.

ALIBRAQUIN

Se le rouaſtre & ſes anges
Nous trouoit a la gourdepie.

BARRAQUIN

Ils nous menroient a double renge
Liez pour faire l'accropie.

1 Voyez *Landie* au Gloſſaire. Cette injure obſcène n'était pas traduiſible exactement.

BRANDIMAS

Il faut que l'on y remédie.

FREMINAUD

Allons-nous-en, comme des étourdis
Tout droit à la prifon [1].

BARRAQUIN

Va, va ! je ferai catin
Ta mère.

BRANDIMAS

Nous irons aux boutiques de change.

BARRAQUIN

As-tu de l'or, tête folle ?

BRANDIMAS

Nous en aurons à ces (prochains) vols.

ALIBRAQUIN

Si le prévôt & fes fergents
Nous trouvaient au cabaret...

BARRAQUIN

Ils nous mèneraient deux à deux
Liés, pour être claquemurés.

---

1 Freminaud ne fe voit plus d'autre reffource. *Mathegaudie*, prifon, eft tiré du jargon de Villon.

BRANDIMAS

Il vault trop mieux que l'on eſpie
Vn bon marchant & qu'on le guette.

FREMINAUD

Mais le prendre a la pepie
Pour lui empoigner ſa bougette.

ALIBRAQUIN

Embuſchons nous cy.

BARRAQUIN

Qu'on s'i mette
Et que quelc'un d'entre nous aille
Pour nous apporter ſans brouette
Pain & vin & autre victuaille.

. . . .

(Première journée, feuillet Eiiii, verſo & ſuiv.)

BARRAQUIN, BRANDIMAS, FREMINAUD, ALIBRAQUIN.

BARRAQUIN

A par tous noz dieux voicy rage
Pour poures gallans morfondus

BRANDIMAS

Il vaut bien mieux que l'on épie
Un bon marchand, & qu'on le guette.

FREMINAUD

Mais le prendre à la gorge
Pour lui empoigner ſa valiſe.

ALIBRAQUIN

Embuſquons-nous ici.

BARRAQUIN

Qu'on s'y mette;
Et que l'un d'entre nous aille
Pour nous apporter ſans brouette
Pain & vin & autre victuaille.

. . . .

BARRAQUIN, BRANDIMAS, FREMINAUD, ALIBRAQUIN.

BARRAQUIN

Ah! par tous nos dieux, voici ſurpriſe[1]
Pour les pauvres gaillards morfondus,

1 Locution de l'époque. Cotgrave : *C'eſt rage,* that is a wonder.

Qui ont tous leurs grains defpendus
A la tatiere au temps paffé.

. . . .

He gueux gueux fus bonnes nouelles
Laiffez la feullade grant erre
Et vous en venez a la guerre
Que l'empereur a fait crier[1]
A fon de trompe & publier
Dont mon cueur de ioie treffaulte.

BRANDIMAS

Que n'auons nous chefcun fa gaulpe
Pour triumpher fur le bigard.

FREMINAUD

Quelque groffe putain ribaulde
Prinfe au fin fons du cagnart.

ALIBRAQUIN

Levons fus.

BRANDIMAS

Flouons du guigard.

(Première journée, feuillet Fiiii recto.)

1 *L'empereur,* c'eft Dioclétien, perfécuteur des chrétiens, mais l'auteur oublie plus d'une fois fon fujet pour les faits contemporains. Il fonge ici à Charles-Quint qui venait de capturer François I[er] à Pavie. Le peuple devait fe plaire à ces allufions qui allient l'ennemi victorieux à la vile canaille.

Qui ont tous leurs écus dépenſés
Au cabaret, au temps paſſé.

. . . .

Hé! gueux, gueux! ſus! bonnes nouvelles!
Laiſſez là le bois promptement,
Et vous en venez à la guerre
Que l'empereur a fait crier
A ſon de trompe & publier
Dont mon cœur de joie treſſaute.

BRANDIMAS

Que n'avons-nous chacun ſa gourgandine
Pour jouer à la triomphe ſur la table[1]!

FREMINAUD

Quelque groſſe putain ribaude
Priſe au fin fond du cagnart[2]!

ALIBRAQUIN

Levons-nous, en avant!

BRANDIMAS

Jouons de la jambe!

. . . .

1 *Triomphe*, jeu de cartes ſemblable au *ronfle*, tous deux fort répandus. (V. ces mots au gloſſaire.) Il doit y avoir un ſens obſcène, diſſimulé ſous ces paroles.
2 *Cagnart*, lieu de réunion des proſtituées, des vagabonds, des gens de mauvaiſe vie. (V. au gloſſaire.)

ALIBRAQUIN, LE CONNESTABLE, CORBAULT, BARRAQUIN, L'ADMIRAL.

ALIBRAQUIN

Pendu ſoit-il qui demourra
Ie voys mettre la plume au vent.

LE CONNESTABLE

Or ſus gallans deuant deuant
Allons rendre a l'empereur
Il n'y fault point de procureur
Allons nous y en propre perſonne.

CORBAULT, *deuxieſme homme d'armes du Conneſtable.*

Deuant trompettes que l'on ſonne
A coup a ce départ ioyeulx.

BARRAQUIN

Ie quie de paour par noz dieux[1]
Ses gens viennent pour nous frapper
Cheroit-che point le marieux
Qui vient ichy pour nous graffer.

. . . .

1 La peur fait reprendre à Barraquin l'accent picard, on ne sait pourquoi.

ALIBRAQUIN, LE CONNÉTABLE, CORBAULT,
BARRAQUIN, L'AMIRAL.

ALIBRAQUIN

Que pendu ſoit qui reſtera !
Je vais mettre la plume au vent.

LE CONNÉTABLE

Or, ſus ! gaillards, en avant, en avant !
Rendons-nous près de l'empereur,
Pas n'eſt besoin de procureur,
Allons-y en propre perſonne.

CORBAULT, *deuxième homme d'armes.*

En avant, trompettes ! que l'on ſonne
De ſuite, à ce départ joyeux.

BARRAQUIN

Je chie de peur, par nos dieux !
Ces gens viennent pour nous frapper ;
Serait-ce point le marieux [1]
Qui vient ici nous agripper.

. . . .

1 *Le marieux,* celui qui enchaîne les priſonniers deux à deux, qui les marie.

L'ADMIRAL

Venez vous en donc avec moy
Et vous aurez ſçavez-vous quoy
Force d'aubert en la follouſe.

(Première journée, feuillet Fiiii, verſo.)

BARRAQUIN

Telle chancon leur chanteron
Que le moulle du chapperon
Aux chapplis n'eſchappera.

(Deuxième journée, feuillet AA, verſo.)

BRANDIMAS

Au moins en aurons-nous l'endouſſe
Et le georget pour noſtre eſtrayne.

(Feuillet AAiiii, recto.)

MALLEPART

I'auray donc pour gage l'endoſſe.

BRANDIMAS

Si tu veulx auoir les habitz
Viens auec moy & les prendras.

(Feuillet BB, recto.)

ALIBRAQUIN

Que fais-tu Morgalant.

L'AMIRAL

Venez-vous-en donc avec moi,
Et vous aurez, ſavez-vous quoi?
Force d'argent en votre poche.

. . . .

BARRAQUIN

Nous leur chanterons telle chanſon,
Que le moule du chaperon (la tête)
Aux coups de hache n'échappera.

. . . .

BRANDIMAS

Au moins en aurons-nous le manteau
Et le pourpoint pour notre étrenne.

. . . .

MALLEPART

J'aurai donc pour gage le coſtume.

BRANDIMAS

Si tu veux avoir les habits,
Viens avec moi, & les prendras.

. . . .

ALIBRAQUIN

Que fais-tu, Morgalant?

MORGALANT

l'enterve
Vng tas de propos en ma teſte
Et tout ſeul par moy me tempeſte.

(BB. verſo.)

Ie luy vois ſecourre l'endouſſe

. . . .

Viens a coup ouurir tes priſons
Car nous t'amenons deux oyſons
Pour engreſſer dedans ta mue.

(EEiiii.)

FREMINAUD

Que pleuſt aux dieux que le taulart
Vous euſt branché en la tourtouſe.

BRANDIMAS

Mais du ravau du grand rouart
Fuſſe ta eſſle fecit fouilouſe.

(Troiſième journée, HH, recto.)

MORGALANT, *bourreau.*

J'entrevois
Un tas de propos en ma tête
Et tout à part moi me tempête.

(Le même)

Je vais lui fecouer l'échine.

. . . .

Viens, de fuite, ouvrir tes prifons,
Car nous t'amenons deux oifons
Pour engraiffer dedans ta cage.

. . . .

FREMINAUD

Plût aux Dieux que le pendeur
Vous eût branché avec fa corde.

BRANDIMAS

Mais de la gaule du grand rouart [1]
Fuffe ta bedaine faite beface.

1 *Rouart*, bourreau qui roue, par oppofition à *Taulart*, bourreau qui pend. Le fupplicié, avant fon expofition fur la roue, avait les membres & les reins brifés à coups de gaule ou de barre de fer.

GLOSSAIRE

DU

JARGON AU THEATRE

GLOSSAIRE

DU

JARGON AU THÉATRE

A COUP, locution populaire : *de ſuite.*

LE NOUVEAU PATHELIN, page 169, Rec. de Farces, P. Lacroix :

> *Fol, enragé, démoniacle,*
> *Tais-toy, & t'en vas bien à coup.*

AINS, *mais;* AINS QUE, *avant, auparavant.*

ALLEGRUC (UN), *une potence,* par corruption de *hallegrup,* employé par Villon dans le Jargon. L'un & l'autre ſont d'exemple unique; on ne le rencontre même dans la *Vie de ſaint Chriſtophe* qu'au milieu d'une férie d'emprunts au poète pariſien. (V. HALLEGRUP au Gloſſ. de Villon.)

ANCE (UNE), *un bénitier,* dans ce vers de la *Vie de ſaint Chriſtophe :*

Pour une ance & l'eſparges [1].

Le *Dict. Godefroy* donne : ANCEL, ANCELET.

« L'ancel a l'iau benoite. » (1381, *Comptes de l'égliſe de Troyes*. De Laborde, *Emaux.)*

« Une petite boîte ronde d'argent doree à mettre le « pain a chanter et a ſur le couvercle un petit ance- « let. » *(Inventaire du duc d'Anjou.* Idem, ibid.)

Ce mot très rare et qui n'a point perſiſté, repréſente le bas latin *anceria*, rapporté par Du Cange avec cet exemple : « Cubes, anceres, tonnes et autres partenances à garniſon de troil [2] »

ANCES (LES), *les oreilles,* expreſſion d'argot; par analogie avec les anſes d'un pot. (V. ANCES au Gloſſ. de Villon.)

Si cette expreſſion était nouvelle, l'image qu'elle rappelle ne l'était pas. « Ceſte maniere de baiſer eſtant appellee *olla*, en prenant la teſte pour le pot, & les oreilles pour les anſes, comme nous trouuons en Clement Alexandrin. » (Bouchet, *Serées*, t. III, 50.)

ANGES (LES), *les ſergents, les archers du guet :* anges ou meſſagers du grand Prévôt. (V. auſſi au Gloſſ. de Villon.)

ARDOIR, verbe du vieux langage : *brûler.*

VIEL TESTAMENT, couplet du bourreau Gournay :

Je ſuis Gournay, pour bouillir & ardoir.

---

1 Le goupillon. (V. plus loin *Esparges.*)

2 Garnissant le pressoir.

ROMAN DE LA ROSE, vers 12.722 :

Que tout vif ardoir le ferons.

AUBERT, *argent*. Ce terme d'argot eſt bien connu, par la phraſe de Rabelais, l. III, chap. XLI :

« Plus d'aubert n'eſtoit en fouillouſe pour ſolliciter & pourſuyure. »

FARCE DE MARCHANDISE ET MESTIER, anc. théâtre français, III, 260 :

Où prins aubert ? Où prins tant de deniers ?

MONOLOGUE DU VARLET A LOUER, anc. poésies, I, 80 :

Je ſçay ma jacquette engager
Quand je ſuis d'haubert un peu minſe.

Les avis ſont partagés ſur ſon origine : on peut le croire venu du latin *albus*, blanc, couleur de l'argent (Le Duchat) ; ou du *haubert*, ſorte de cotte de mailles (Franciſque Michel.) Ce dernier eſt beaucoup plus dans la rhétorique habituelle du Jargon : *aſſemblage de mailles*, petite monnaie.

AUMUCE, ou *aumuſſe*, fourrure des chanoines, deſtinée à couvrir la tête, mais portée le plus ſouvent ſur le bras. C'était auſſi un ornement de tête pour les élégants, comme le montrent les exemples ſuivants :

ROMAN DE LA ROSE, vers 14.957 :

Li jones hons[1]*... tant faire ne ſaura*
Grant chaperon ne large aumuce...

---

1 Le jeune homme.

COMPLAINCTE DU NOUVEAU MARIÉ, dans les *Joyeusetez* de Techener, page 12 :

Chascun veult porter une aumuce
En maniere de coqueluche[1].

Nouveau recueil de Comptes de l'argenterie des rois de France, page 247, Collection de la Société de l'Histoire de France :

Une aulmuce d'escarlate vermeille pour ledit fol du roy.

On ne doit donc pas s'étonner de voir Gournay & Micet, dans le *Viel Testament*, se disputer *l'aumuce de Aman*, le favori d'Assuérus.

BEFFLEUR, BEFFLERIE, *trompeur, fourbe; tromperie, fourberie.* (V. BLESFLEURS au Gloss. de Villon.)

Le verbe beffler, quoique rare, se rencontre encore au XVIIe siècle :

« Si ce n'est qu'on ait pris pour paix ce discours de la trève duquel les Espagnols nous ont befflés. » (Lettres de J. Chapelain, éd. Tamizey de Larroque, I, 612.)

BELISTRE, *gueux, mendiant, vagabond.*

Le passage des *Actes des Apôtres :*

« *Ce fust à la belistre* » doit s'entendre : *ce fut à la fête des gueux.*

BEROUART, est évidemment, dans la *Vie de saint Christophe,* un terme de mépris ou de commisération. On verra au Gloss. de Villon que : « *povre berouart* » peut se lire : pauvre filou, pauvre gardeur d'ours, pauvre colporteur (F. Michel) ; pauvre soldat brigand ou pauvre compagnon du brouillard (A. Vitu). — La traduction en regard du texte porte : *pauvre diable,* par conciliation & par prudence.

---

1 *Coqueluche*, forme de capuchon ou chapeau alors à la mode.

BIGARD, *pièce de bois, poutre*, ſur le vieux français *bigue*, encore en uſage dans la marine.

« *Triumpher ſur le bigard* » pour les bandits de la *Vie de ſaint Chriſtophe*, c'eſt : jouer à la triomphe, aux cartes, ſur la pièce de bois qui leur ſert de banc dans la forêt. C'eſt là le ſens propre, mais, d'après la réplique de *Freminaud*, il eſt probable que ces paroles recèlent une image érotique. *Triumpher* (V. ce mot) *ſur le bigard* ſignifierait alors : « gagner, avoir les atouts, au jeu d'amour, ſur la bigue, le banc ou le chalit[1]. »

BISETTE (LA) *de l'automne*, le temps de *biſe* de l'automne.

Dans le paſſage des *Actes des Apôtres*, il y a équivoque érotique comme dans l'exemple ſuivant :

LES SECRETS ET LOIX DE MARIAGE, anc. poéſ. III, 169.

A toute heure, ſoit froit ou chault,
Il fault ſouffler au trou de biſe.

BLEFLEURS, *trompeurs, fourbes*. (V. BLESFLEURS au Gloſſ. de Villon.)

BOUGETTE, *ſacoche, ſac de cuir, bourſe*.

COQUILLART, tome I, page 155 :

Ilz empruntent franc dix eſcus
Deſſus la clef de leur bougette.

Rabelais, livre II, ch. XVII : « Panurge... me monſtra dix ou douze de ſes bougettes pleines d'argent. »

---

1 Conférez Rabelais, *Tiers Livre*, chap. XXVI. Frère Jean conseille à Panurge de se marier : « Faiz en crier les bancs et le challit » (avec un jeu de mots érotique sur *bans*).

Cet ancien mot français, devenu l'anglais ***budget :*** fac de cuir contenant les papiers d'État apportés au Parlement, eſt entré récemment dans notre langue après cette métamorphoſe.

BROCANT, ***bague,*** dans la ſcène du *Viel Teſtament;* mais s'entendait de tous les bijoux ou petits ornements de toilette, vendus par les colporteurs ſur leur étalage ou ***brocante.***

« Une robbe de laine toutte chargie de brocquans de fin or. »

(Trah. de Fr., Chronique Belge, 183.)

BRODE, forme abrégée de ***broudier, brodier;*** au ſens primitif : *cul,* comme dans les citations ſuivantes, tirées de notre théâtre :

Farce joyeuse du Gaudisseur, vers 15, anc. théâtre fr., t. II :

Il a le broudier & la pance
Plus peſant que noſtre jument.

Farce des Cinq Sens, anc. théâtr., t. III, page 314 :

les yeux *(s'adreſſant au Cul)*
Brodier !

Monologue du Résolu, par Roger de Collerye, p. 64 :

Je vous eſtoys ceint ſur la brode
D'ung beau baudrier riche & plaiſant.

La langue triviale ſemble s'en être ſervie pour *gourgandine, coureuse.* C'eſt ainſi qu'il faut interpréter « pourſuiveur de filles, » le ſire « de Rachace brode » imaginé par Coquillart dans *L'Enqueſte d'entre la Simple & la Ruſée,* tome II, 123. *Brode* eſt enfin devenu un terme de mépris équivalent à *lâche, efféminé;* le vers de la

Vie de ſaint Chriſtophe, que nous avons à traduire, comporte les deux ſens :

Il tient ſa pique comme une brode.

Dans une pièce datée de 1508, *L'Arreſt du Roy des Rommains,* qui malmène les divers ennemis de Louis XII, l'auteur, Maximien, qualifie les Allemands de « *brodes,* » au vers 242.

D'Aubigné dit encore, au commencement du XVIIe ſiècle, « *gros brode* » en parlant d'un aumônier ſuiſſe. *(Aventures du Baron de Fæneste,* liv. IV, chap. III.)

Montaigne nous a laiſſé deux exemples : « Muleaſſes... « reprochoit la memoire de Mahomet ſon pere, de ſa « hantiſe auec les femmes, l'appellant brode, effeminé, « engendreur d'enfants. » *(Eſſais,* t. II, 82, Éd. Courbet & Royer.) « C'eſt un langage (le Perigourdin) brode, « traiſnant, esfoiré. » *(Eſſais,* t. III, 29.)

Le ſouvenir de cette expreſſion s'eſt conſervé dans le bas-peuple : le ſynonyme moderne y ſert aujourd'hui à qualifier un homme mou, lâche, ſans vigueur, ou celui qui ſe laiſſe conduire par une femme.

BROUÉE (LA) *la fuite, la courſe,* ſur le verbe *Brouer,* aller, marcher, fuir, etc. (V. au Gloſſ. de Villon.)

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Tous mes grains ont pris la brouée.

« Tous mes écus ont pris leur courſe, ont pris la fuite. »

BROUER, verbe ſouvent employé, & dans un grand nombre de ſens actifs : *aller, marcher, fuir, tranſporter, mener, deſcendre, s'abaiſſer,* etc., etc. Le Gloſſ. de Villon contient des exemples de ſon emploi dans les Chroniques, les Miſtères, les Farces et les Œuvres de Coquillart.

CAGNART, CAIGNARD, lieu de réunion des ribauds & ribaudes. Maiſtre Chevalet ſe ſert ici d'un terme pariſien, quoique la *Vie de ſaint Chriſtophe* ait été repréſentée à Grenoble :

Une groſſe putain ribauldc
Prinſe au ſin fond du cagnart.

Sauval en témoigne ainſi au tome II, page 174, *Recherches des Antiquités de Paris :* « ruelle entre le Petit- « Pont & le Marché-Neuf, nommée le Caignart, à « cauſe qu'elle ſervoit de paſſage aux hommes & aux « femmes de mauvaiſe vie qui y paſſoient en ſe reti- « rant la nuit ſous les logis du Petit-Pont, où ils me- « noient une étrange vie. »

Au propre, *Cagnart* ſignifie *coin* ou *chenil,* mais le paſſage ſuivant de Rabelais va achever de nous fixer ſur ce qu'il faut entendre par *cagnart* & *caignardiers :*

Pantagrueline Prognoſtication, chapitre : *De l'Eſtat d'aulcunes gens :* « Soumis... à Vénus, comme putains, maque- « relles, marjolets, bougrins, bragars, napleux, eſchan- « crez, ribleurs, rufiens, caignardiers, chamberieres « d'hoſtelerie, etc. »

CAIRE, dans cette locution : *mince de caire,* eſt une corruption probable de *chiere, chere :* viſage, mine (V. *Mince de caire*). Cette forme ſe trouve auſſi dans le dialecte wallon.

CARREAUX, ſynonyme de *carrefour, pavé des rues.* On dit encore à Paris : le carreau des halles, le carreau du Temple.

VIEL TESTAMENT, couplet du valet du bourreau :

Je ſuis Micet, bateur ſur les carreaux.

(V. ſur le même ſujet, le mot PELLE.)

Villon, Grand Testament, huitain LXXXIX.

Il aura, avec ce, ung réau,
Prins ſur la chauſſée & carreau
De la grant cloſture du Temple.

CHAPPLIS, vieux langage : *coups, heurt, rencontre d'hommes armés.*

Roman de la Rose, vers 16.551-56 :

Si renforça li chapleis...
Chaſcuns ſa meſnie[1] *appela.*

Rabelais, liv. IV, chap. LVI : « Lors gelerent en l'air « les parolles & crys des homes & femmes, les chaplis « des maſſes, les hurtys des harnoys... »

Cotgrave : « Chappler, hacher, tailler en pièces. » (V. un exemple au mot Moulle.)

CHOUQ, *ce que, ce qui,* par imitation du dialecte Picard, au commencement de la ſcène, *Vie de ſaint Chriſtophe.*

Li Jus de saint Nicholai, de Jean Bodel, ſcène de la taverne.

Puis-jou eſtre dont aſſeurs
De chouque Raſoirs chi me conte[2] *?*

CLABAULX, *clabauds,* chiens de chaſſe à grandes oreilles pendantes. — Acad. : « Ce chapeau fait le clabaud, il a les bords pendants. »

COFFRES MASSIS, terme du jargon pour déſigner *les cachots, la priſon.* (V. au Gloſſ. de Villon.)

1 Sa maison, ses gens.
2 Puis-je donc être assuré de ce que Rasoir me conte ici?

COMBLE, ancienne mefure de grains & de légumes. Dans la *Vie de faint Chriftophe,* le foudard l'entend de la ration d'avoine de fon cheval :

Mon comble eft à la tatière.

C'eft-à-dire : *au cabaret,* pour fervir fans doute à payer l'écot.

Ordonnance de Charles VI, février 1415, au tome X de la *Collection des Ordonnances des Rois de France,* page 312, § 460 : « Une petite mefure appellée le comble dont « les trois font le boiffeau. »

Dénombrement du bailliage de Caux, 1393, *Dict. Godefroy :* « Vingt-cinq combles d'avoinne... »

COMPAIN, forme ancienne de *compagnon,* confervée longtemps dans le langage populaire & peut-être jufqu'à nos jours dans le « copain » des écoliers.

Chanson de Roland, vers 1.070 :

Cumpainz Rollanz, funez voftre olifan!

Pathelin, *au berger,* vers 1.074 de la Farce :

Dieu te gard, compains! que te fault?

COMPASSER (SE), *fe conduire, régler fa vie, fe comporter.* « *Aller par compas,* » expreffion courante au moyen-âge.

Passion Jesu Crist :

Comme fe compaffent millours?

Ch. d'Orléans, Éd. Marie Guichard, 1842, page 312 :

Ainfi ma vie fe compaffe
Malheureufe, chétive & laffe.

Le *Dialogue de Maillepaye & de Baillevent* contient un exemple curieux cité au mot Mynce.

CONFONCER, *prélever, ſe payer, ſe faire payer.* Compoſé de *foncer,* dont on trouvera divers exemples. (V. FONCER.)

COQUART, jeune coq, & par extenſion : *niais, nigaud, béjaune,* etc. Fort ſouvent employé dans les anciennes Farces.

VILLON, GRAND TESTAMENT, huitain LXII :

De viel porte voix & le ton
Et ne ſuis qu'ung jeune coquart.

PATHELIN, vers 534 :

Allez ſorner à vos coquardz!

CLÉMENT MAROT, DIALOGUE DE DEUX AMOUREUX, vers 34 :

Et ſeroit l'homme bien coquart
Qui vouldroit appeler un quart [1].

CORNE (LA) terme trivial pour : *la tête,* le crâne.

PASSION JESU-CRIST :

Nous allons donner ſur la corne
A quelque dupe.

Ce n'eſt pas de l'argot, non plus que cette image ſemblable :

FARCE D'UN MARY JALOUX, anc. th. fr., t. I, 142 :

Or je ſoys donc de Dieu mauldit
S'il n'a tantoſt ſur la cornette.

COSNART, *nigaud, niais;* ſouvent employé dans les farces comme *coquart, cornard, béjaune,* etc. :

1 Un quatrième témoin.

PATHELIN, vers 448 :

Le corbeau par sa conardie,
Oyant son chant ainsi vanter...

Et plus loin, vers 1.297.

LE JUGE

Sommes-nous bejaunes
Ou conards? Où cuydez-vous estre[1]?

FARCE DES POURES DEABLES, Rec. Techener, page 22 :

Je prye a tout plaisant conard
Qu'il ayt mémoire mesouen[2].

CREUX, logis quelconque des bandits, terme conservé par le Jargon du XVIe siècle.

VIEL TESTAMENT :

Happe la charge
Et entonne ce ront au creux.

C'est-à-dire : « Prends ce paquet & rentre ce chapeau à notre logis. »

LE TRIUMPHE DE DAME VEROLLE, ROYNE DU PUY D'AMOURS :

(Bibliothèque nation., Y 4.464, fol. Ciij. Attribué à Jean Le Maire.)

Se goutte ne vous presse,
Nudz & vestuz fault délaisser vos creux
De toutes parts.

« Dans le pays Chartrain, un *creux* désigne une *petite maison*. Dans l'Eure on appelle un *creux : une pièce, une chambre*. A Laigle, pour soixante francs, on a trois *creux* au mitan de la ville. » (Godefroy.)

1 Où croyez-vous être?
2 Cette année, dorénavant.

CROQUER PIE, CROQUER MOUST, pour : *boire pie, boire mouſt*. (V. ces mots.)

CRUC, *croc, crochet,* ſpécialement le crochet de la potence. (V. au Gloſſ. de Villon, à la fin du mot HALLEGRUP, une citation du *Miracle de Notre-Dame.)*

Rabelais, liv. III, chap. XII : « Je le vous grupperay au cruc. »

DEFFRAY (LE), *le paiement des frais,* comme *défrayer* ſignifie : *payer les frais*. (PASSION JESU CRIST.)

DESBIFFÉS, *froiſſés, meurtris, ereintés,* et, en parlant des vêtements : *chiffonnés, dépenaillés*, etc.

FARCE DES CINQ SENS, ancien théâtre françaìs, t. III, page 306 :

Qu'on te puiſt batre de beaulx coups
Si aſprement qu'on te deſbiſſe.

FARCE DES CHAMBERIERES *qui vont à la meſſe de cinq heures,* t. II, 438 :

Il ſemble que ſoyez debiſſée,
Vous avez la couleur tant paſle.

MORALITÉ DE LA CONDAMNACION DE BANQUET, page 295, Rec. Paul Lacroix :

Dieu gard ces nymphes deſbiſées!

DESDUIT, ou : *déduit,* ſynonyme de « lieſſe, joie, plaiſir. » Cette vieille expreſſion eſt encore au Dict. de l'Acad. pour honorer, ſans doute, ſes longs états de ſervice.

ROMAN DE LA ROSE, vers 13.805 :

Des douz deduiz, des douz besiers
Et des tres-douces acolées
Qui s'en ierent si tost volées[1].

DESGOURDIS, *appauvris, ruinés,* ou, plus exactement : *désenrichis.*

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

La guerre nous a desgourdis.

disent les foudards; c'est ici l'opposé de gourds : *riches;* gourdis : *enrichis.* (V. GOURS au Gloss. de Villon.)

DESPENDRE, forme ancienne de dépenser.

ROMAN DE LA ROSE, vers 21.577 :

Et se rendre ne poés (pouvez)
Les biens despendus ou joés (joués),
Aiés en bone volunté
Quant des biens aurés à planté (à foison).

VILLON, GRAND TESTAMENT, XXIV :

Si ne crains avoir despendu
Par friander & par leschier;

PATHELIN, vers 504 :

Je happeray là une prune
A tout le moins, sans rien despendre.

DRONCART, *ivrogne, goulaffre,* de l'anglais *Drunkare,* (orth. d'après Palsgrave.)

FARCE DU COUSTURIER, anc. théât. fr., t. II, 174 :

. . . *S'il m'eust gardé ma part*
De la perdrix, deux morceaulx ou trois,
Sans la manger toute comme un drongart.

1 Qui si tôt s'étaient envolées.

Chants historiques français, t. II, page 74, recueillis par Leroux de Lincy :

Mais les dronquars, godaillers[1] *ignorans,*
Du boys tordu n'ont point gousté le fruict.

Moralité de la Condamnacion de Banquet, page 338, Rec. Paul Lacroix :

Car je vous dy que ces coquars,
Tendant à leur ventre remplir,
Boivent mon vin comme droncquars.

Par une singulière erreur, M. Paul Lacroix l'explique ainsi, dans une note au bas de cette même page 338 : « *autruches, grands oiseaux d'Afrique.* »

DRU, *vif, alerte, dispos, bien portant.*

Pathelin aborde le drapier par cette formule de politesse, vers 105 :

Estes-vous sain & dru, Guillaume?

DUPPE, s'applique généralement à ceux qui ont été pris, *duppés, empoignés.* Oudin, *Curiositez françoises :* « Celuy qui trompe, & celuy qui se laisse tromper. »

ECHIQUÉS, *déchiquetés,* mis en lambeaux, en *chiquets* ou petits morceaux.

Vie de saint Christophe :

..... De si près echicqués,
Que leur habit est tout transy.

Coquillart, tome I, page 64 :

Portez maintz habitz chicquetez...

---

1 Buveurs de *good ale,* les anglais.

Ch. d'Orléans, page 246, Éd. Marie Guichard, 1842 :

Par leur manche deschiquetée.

EFFLE (LA), *la soufflante* ou : *la bedaine,* par allusion au mouvement produit par la respiration[1].

Vie de saint Christophe, à la fin des extraits :

Mais du ravau du grand rouart
Fusse ta effle fecit fouillouse !

Expression jargonnesque unique, tirée du bas-latin *efflare,* souffler, dont il n'y a qu'un exemple relégué dans le Supplément de Diefenbach au Glossaire de Du Cange. On rencontre *efflation* dans Ambroise Paré : « L'efflation ou soufflement faite par quelque personne qui ayt l'haleine douce. » (Éd. Malgaigne, XV, xxi, d'après Fr. Godefroy.)

EFFRAY, *frayeur, effroi,* orthographe du xvi[e] siècle. Montaigne (tome I, page 397 de l'édit. Courbet & Royer) : « Vous engagez... vostre valeur & vostre fortune à celle de « vostre cheual..., son effray ou sa fougue vous rendent ou « temeraire ou lasche. »

EMBLÉE (A L'), enlèvement d'un objet avec une idée de violence & de rapidité. *Enlever d'emblée.*

ENDOSSE, *le dos,* & aussi tous les vêtements portés sur le dos ou le buste : manteaux, pourpoints, etc. Il est aussi écrit *endausse,* & dans le Jargon de Villon : *andosse.* (V. ce mot pour les exemples.)

ENTERVER, *entendre, comprendre, entrevoir,* etc. (V. au Gloss.

1. Je me borne à faire remarquer qu'on peut entendre aussi : *la fesse.*

de Villon.) Ce verbe, forti de la langue romane, a été quelquefois employé par de bons auteurs avant de paffer dans le Jargon, et de là dans l'argot, où il fubfifte encore.

ENTONNER, au propre : *mettre en tonne;* en langage trivial : *rentrer, ferrer, fourrer au logis ou creux.*

VIEL TESTAMENT :

Et entonne ce ront au creux.

On dit de même aujourd'hui : *enfourner, s'enfourner :* Acad. : « Le vent s'entonne dans cette cheminée. »

ERRE, vieux langage : *train, allure, chemin.* — GRAND'ERRE : *grand train, vite, promptement.*

ESCHAQUER, *échapper, fe difperfer;* ancien verbe rarement employé. (V. ESCHEQUER, ESCHICQUER, au Gloff. de Villon.)

ESGUILLETTE (jouer ou ronfler à l'), locution érotique : dénouer les *aiguillettes,* férets ou lacets, retenant foit les braguettes des hommes, foit les robes des femmes. Coquillart & Rabelais difent : « *courir l'efguillette* » pour *faire le débauché, paillarder.*

FARCE DU PECT, anc. théâtre fr., t. I, 95 :

. . . Peult-eftre
De vous baiffer une efguillette
Eft rompue, ou quelque laffet.

COQUILLART, tome I, 46 :

S'elle eft damoyfelle ou bourgoife...
S'elle a ne rubens, n'efguillettes...

Le Dict. de l'Acad. donne encore la locution : « *Nouer* « *l'aiguillette,* faire un prétendu maléfice auquel le

« peuple attribuait le pouvoir d'empêcher la consom-
« mation du mariage. »

ESPARGES, ancienne orthographe de *aspergès : goupillon.* (Acad. : « on prononce l'S final. ») On écrivait cependant *aspergès* longtemps avant l'apparition de la *Vie de saint Christophe,* dans laquelle se trouve le vers :

Pour une ance & l'esparges.

COQUILLART, t. I, 181 :

Au chevet du lit, pour tous jeux,
Pend ung benoistier, qui est gourd,
Avec un aspergès joyeulx. . .

FARCE DES CHAMBERIERES *qui vont à la messe de cinq heures,* anc. théât. fr., t. II, 441 :

. . . Car, comme j'estime,
L'asperges d'ung moyne, sans doubte. . .

Comptes de l'argenterie des rois de France, Collection de la Société de l'Histoire de France, Douët-d'Arcq, 1874, page 190 :

Un espargès d'argent doré.

Le même, page 270 :

Façon dudit eaubenoitier & espergès.

ESTER, *comparaître en justice, plaider.*

(V. ESTERIE, au Gloss. de Villon.)

ESTOFFÉS, traduit en regard du texte par : *bien vêtus,* peut aussi s'expliquer par : *courageux, valeureux,* etc., comme dans l'exemple suivant : « Avoit bien, de bonne estoffe,

« mille hommes d'armes. » *(Mémoires de Pierre de Fenin* 1407-27, page 43, édit. de la Soc. de l'Hiſtoire de France, 1 vol.)

FEULLADE, FEULLE, FEULLÉE, *la forêt, la feuillée*, ſervant de repaire aux bandits, aux ſoudards inoccupés, aux *feuillarts*, qui s'agitent devant le ſpectateur dans les miſtères, ſans égard pour les quinze ou vingt ſiècles écoulés entre l'action & ſes acteurs.

Par extenſion, ces mots ſervaient quelquefois à déſigner la bande, la compagnie de ces brigands; le vers du *Viel Teſtament* :

Dont ma feulle ſera gaudie.

doit s'entendre : « Dont ma bande ſera réjouie. »

Feulle n'eſt autre que *feuille*, comme dans le vers ſuivant :

ROMAN DE LA ROSE, vers 14.245 :

Fruit, fuſt[1], *feulle, eſcorce & racine.*

(Pour d'autres détails, V. FUEILLES, au Gloſſ. de Villon.)

FLOUÉE, *filoutée, perdue au jeu.* (V. FLOUER.)

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

J'ai mon arbaleſte flouée...

FLOUER, *tromper, voler*, particulièrement au jeu, & même ſimplement : *jouer avec adreſſe*, dans cette locution de la *Vie de ſaint Chriſtophe :* « Flouons du guigard, » jouons de la jambe. Probablement formé ſur *flux* ou *flus*, jeu de cartes

1 Bois.

fort répandu (Opinion de M. Fr. Michel, *Philologie de l'argot.)* — (V. Ronfler & Triumpher, autres verbes formés fur des noms de jeux.)

Passion Jesu-Crist, journée IV :

A beaux dez, au glic ou au flux...

Rabelais, *Pantagr. Prognoftication*, II : « Dont pour cefte « année... lon ne rencontrera point d'as au flux. »

Clément Marot, *Épître* XLIV :

J'ai flux, contreflux, carte amont.

FOLLOUSE, *poche, facoche.* (V. Foulle.)

FONCER, *payer, fournir,* ou *verfer des fonds.*
En langage trivial moderne : *financer.*

Coquillart, Les Droicts nouveaux, t. I, 88 :

Que pour le plaifir & déduit
Il fonce & qu'il n'efpargne rien.

Coquillart, t. II, 22 :

Car qui ne fonce, de quibus ?

Dialogue de Mallepaye et de Baillevent, vers 244 :

Mais, s'on nous fonçoit or au poing...

FONS, ancien langage : *fource, fontaine,* employé au figuré.

Viel Testament :

Vecy bon fons pour la pience.

C'eft-à-dire : « Voici une bonne reffource pour la boiffon, pour nous payer à boire. »

VILLON, DICT DE LA NAISSANCE MARIE, vers 6 :

Marie, nom tres gracieux,
Font de pitié, fource de grâce...

L'emploi au mafculin eft juftifié par l'exemple fuivant : « Octroié aux habitans de ladite ville le fons, le abreuvoir. » (1374, Archives JJ 198, pièce 360. *Dict. Godefroy).*

Dans le *Viel Teftament* on lirait *fonds* au fens actuel fi nous avions à interpréter un langage correct, mais le jargon comme l'argot recherche et préfère les images.

FOULLE, FOLLOUSE, FOUILOUSE, terme du jargon : *poche, facoche,* etc.

Cotgrave : « FOUILLOUSE, un fac, beface ou poche. »

Oudin : « FOUILLOUSE, facoche. »

C'eft un dérivé populaire du verbe *fouiller.*

Rabelais, liv. I, chap. XXXIV, avec un jeu de mots fur *foulle :* « Et de tant de loing qu'ilz l'aperceurent, « accoururent fus luy à la foulle pour le deftroufer. » (V. un autre exemple de Rabelais au mot AUBERT.)

ANCIEN THÉATRE FRANÇAIS, tome VIII, page 254 :

Que je voudrois avoir auffi-toft un efcu,
Voire deux, voire trois, dans ma pauvre fouillouse.

GALIER, *mauvais cheval, haridelle, roffe.* Figure feulement dans Palfgrave, page 233 :

« JADE, a dull horfe : galier. »

Cotgrave reproduit exactement la même définition au mot « GALIER : Jade, a dull horfe. » La feconde édit. de Cotgrave le fignale comme hors d'ufage.

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Le galier eſt pieça vendu,
Mon comble eſt à la tatière.

C'eſt-à-dire : « ma roſſe eſt déjà vendue, l'avoine eſt au « cabaret (ſans doute pour payer l'écot). »

Cette expreſſion, qui faiſait partie du langage courant puiſque les deux philologues anglais l'ont recueillie, ne ſe retrouve pas en dehors du Jargon. Il faut comprendre : *cheval de galier*, c'eſt-à-dire cheval de tranſport, rebut de la cavalerie ; le *galier*, c'eſt le vivandier, le goujat, le valet du ſoldat, terme dont nous n'avons pas d'exemple, mais ſur lequel le latin *galearii* (V. Du Cange) ne laiſſe aucun doute.

GALLANS, à cette époque, s'entendait : *bons vivants, joyeux garçons, gaillards.*

LES REPUES FRANCHES, vers 24 :

Tous gallans à pourpoints ſans manches
Qui ont beſoin de repues franches.

GAULPE, ou *gaupe,* terme de mépris, femme malpropre & déſagréable. Dans la *Vie de ſaint Chriſtophe,* les ſoudards déſignent ainſi leurs concubines.

TARTUFFE, acte I, dernier vers de la ſcène I :

Marchons, gaupe, marchons.

GAULTIER, nom propre ſervant d'injure, d'invective, ſuivant un uſage de cette époque.

De même : *Naudin, Bernard, Jennin, Benoiſt, Jaquet, Jehan, Guillaume,* etc. (V. Montaigne, *Eſſais* I, ch. 46.) *Gaultier* dans cet emploi trivial doit s'entendre comme un dérivé du vieux mot *gaut, bois :* habitant des bois. Ceux qui l'employaient, comme ici dans le *Viel Teſta-*

ment & la *Vie de ſaint Chriſtophe,* ſe ſouciaient probablement fort peu de ſon origine germanique; c'était ſimplement, pour eux, une injure amicale.

Rabelais, liv. I, ch. XXXIV : « Quoy, diſt Tripet, « (parlant de Gymnaste) ce gautier icy ſe guabele de « nous. »

GECTZ, ou *gets;* au figuré : *entraves, chaînes des priſonniers;* au propre : entraves des oiſeaux dreſſés à la chaſſe. — Nicot : « *Gecſts,* ſont deux petites courroies courtes de « peau de chien, une en chaſque iambe du faulcon pres « la ſerre. »

GEORGET, *pourpoint, jaque* ou *jaquette.*

Le *jaque* était le vêtement de deſſus des hommes de guerre, le plus ſouvent fait de peau de cerf. On écrit auſſi *Jeorget.*

La Comédie des Proverbes, anc. th., t. IX, 56 :

« Ce georget eſt comme ſi je l'avois commandé. »

Le *Jargon ou Langage de l'Argot réformé,* par Olivier Chéreau, 1634, réimprimé dans les *Joyeuſetez* de Techener, contient cette phraſe, page 74 : « Les rupines & mar« quiſes leur fichent les unes un georget, les autres « une lime... [1] » (On trouvera plus loin l'explication du mot Lyme.)

C'eſt bien l'eſprit du langage populaire ou jargonneſque : remplacer *jaque* ou *jaquette* par *georget, ſaint Jacques* par *ſaint Georges.* Il ne faut ſans doute pas chercher plus loin l'origine de cette expreſſion. (Conférez *gilet* venu de *Gilles).*

1. Les richardes et catins leur donnent les unes un pourpoint, les autres une chemise.

GOUGEON, fils de *gouge*, de proftituée. — *Gouge* eft encore français; antérieurement, *gougeon*, comme *goujat*, s'eft employé pour *valet*. — Dans le *Jus de faint Nicholas* de Jean Bodel (Arras, XIII[e] fiècle), le valet du cabaretier eft appelé le *geugon*.

Theât. fr. au Moyen-Age, page 182, par MM. F. Michel & Montmerqué, F. Didot, 1839.

GOURDEMENT, *grandement, largement, richement, abondamment*. Formé fur *gourd*, qui fignifie : gros, grand, riche, abondant. (V. GOURS au Gloff. de Villon.)

GOURDE PIE (LA), GOURD PIARD (LE), *la taverne, le cabaret, la tatiere* ou le *bouchon*. (V. GOURDE PIARDE au Gloff. de Villon.)

Gourde ou *gourd* fignifie : riche, bonne, abondante, et : *pie* ou *piard* : boiffon, vin. Il eft probable que l'attrait du facile jeu de mots avait fait prendre comme enfeigne une Groffe pie à nombre de cabarets (A LA GOURDE PIE) comme, en nos temps modernes, l'inévitable « AU BON COING, » des quartiers populeux. — « Quand le vin eft bon, il eft gourd. » (Bouchet, *Serees*, tome III, page 129.)

GOURDERIE, *abondance, richeffe*. Formé fur *gourd* ou *gourde*.

GOURS, *riches, gros meffieurs,* & auffi : gros, grands, etc. (V. au Gloff. de Villon.)

On le rencontre écrit : *gourd;* il en eft de même du mot fuivant, c'eft donc le fens feul de la phrafe qui peut fixer fur la traduction à adopter.

GOURT, orthographié avec un *t*, paraît avoir été plus particulièrement l'adjectif de *gorre :* mode, élégance, fafte, etc.

Gorre eſt le radical de *gorrier,* homme faſtueux, élégant, mondain.

Il n'y a malheureuſement aucune régularité dans l'emploi de la lettre finale, celle qui nous ſervirait à déterminer exactement le qualificatif..

VIEL TESTAMENT :

Bien gourt me ſera ce pourpoint.

GOUSSER, *manger gloutonnement, dévorer.* (Cotgrave.) On le retrouve de nos jours dans le terme trivial *gouſſepain.*

ACTES DES APOTRES :

Quant nous gouſſames les harens...

GRAFFER, prendre aux *griffes, agripper, agrafer.*

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Cheroit-che point le marïeux
Qui vient ichy pour nous graffer.

Villon ſe ſert du diminutif *grafignier,*

PETIT TESTAMENT, XX :

Pour ſes paouvres ſœurs grafignier.

GRAIN, petit poids de 0,0542 gram. dont on ſe ſervait pour indiquer le titre de l'or, concurremment avec le carat. Par extenſion : écus, monnaie d'or, monnaie quelconque.

VIEL TESTAMENT :

Et ne ſeray pas ſi coſnart
Que je n'en mette un grain à part.

VIE DE SAINT CHISTOPHE :

Tous mes grains ont pris la brouée.

GROS, ou *gros denier,* monnaie d'argent de Louis IX. Pour le fergent de Pilate, dans le *Miſtère de la Paſſion,* c'eſt toute monnaie bonne à prendre.

GRUPPER, GRUP, *empoigner*, *ſaiſir, accrocher,* et : *empoigné, ſaiſi,* etc. (V. au Gloſſ. de Villon.)

GUIGARD, formation d'exemple unique ſur *gigue*. Acad. : « Gigue, terme populaire qui ſe dit pour jambe. »

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Fiouons du guigard.

C'eſt-à-dire : « Jouons de la jambe, sauvons-nous. »

HAPPER, prendre.

VIEL TESTAMENT :

Happe la charge,
Et entonne ce ront au creux.

VILLON, BALL. DE LA GROSSE MARGOT, vers 5 :

Quant viennent gens, je cours & happe un pot,
Au vin m'en voys, ſans demener grant bruyt.

PATHELIN, vers 455 :

Vous l'avez happé
Par blaſonner, & attrapé
En luy uſant de beau langaige.

HAUSSAIRE, *faſtueux, arrogant,* faiſant étalage de ſa richeſſe ; en langage populaire : *eſbrouffeur*.

Nicot : « Eſt dit celuy & celle qui ſont arrogants pour ſe voir en puiſſance, ſoit de biens, credit, faueur *ou de corps*. »

Cotgrave le traduit par : *fier, faſtueux, arrogant, préſomp-*

tueux. Tous deux l'écrivent HAULSAIRE. — Les exemples en font fort rares.

CLEMENT MAROT, pfaulme XVIII, vers 45 :

Me recourut des puiſſans & haulſaires...

APOCALYPSE SAINT JEAN ZÉBÉDÉE, de Loys Choquet, édit. 1541, feuillet VI, recto :

Gens orgueilleux, pervers, haulſaires...

JALETS (ARC A), ou *galets* (dont il eſt queſtion à la fin de la ſcène dans le *Miſtère de la Paſſion),* arbalète lançant des galets, ou plutôt des balles de terre glaiſe, moulées & ſéchées.

Comptes de l'Hotel des rois de France aux XIVe *&* XVe *ſiècles.* Douët d'Arcq, 1865, 1 vol. in-8°, Soc. de l'Hiſtoire de France, page 359 : « Item, pour deux moles (moulles) à faire jalets, 24 ſous tournois. »

JEORGET, *pourpoint* ou *jaque.* (V. GEORGET.)

JONCHER, *tromper, ruſer, filouter, tricher.* (V. au Gloſſ. de Villon.)

JUC (être au), être au juchoir, au perchoir, c'eſt-à-dire pour le ſoudard Barraquin demandant des nouvelles de ſon ami : « *être au gibet.* »

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Eſt-il au juc?

LAMBOURREUR, ſobriquet du bourreau ou du tourmenteur juré.

On ne le rencontre pas parmi les nombreux ſurnoms donnés aux exécuteurs ou à leurs valets dans les

Miſtères; auſſi doit-on ſuppoſer qu'il figure dans la *Vie de ſaint Chriſtophe* par imitation du Jargon de Villon. (V. LAMBOUREUX au Gloſſ. de Villon.)

LANDIE (LA), la nature de la femme, le *clitoris.*

Le *Dict. de Furetière* & le *Dict. de Trévoux* le donnent avec l'explication ſuivante : « *les nymphes* ou *dames des eaux,* terme d'anatomie, du grec *landica.* »

Brantôme l'emploie dans un des plus obſcènes chapitres des *Dames galantes :* « *De la vüe en Amour.* »

Cotgrave : « The two Pterigones, or great wings within the lips of a woman's privities. »

Dans la *Vie de ſaint Chriſtophe,* c'eſt une expreſſion injurieuſe, à la mode du temps :

> *Va, va, je feray la landie*
> *Ta mère.*

Lacurne de ſainte Palaye cite deux exemples tirés de lettres de rémiſſion, contenant cette même injure : « *la landie ta mère.* »

Dans le ſuivant on pourrait entendre : « retourne d'où tu es ſorti ; » mais ce ferait, à mon avis, forcer le ſens :

« Faulchon diſt au ſuppliant qu'il alaſt à la landye ſa mère. » (1456. Arch. JJ 189, pièce 44. *Dict. Godefroy).*

LOUDIERE, *femme de mauvaiſe vie, paillarde, gourgandine.*

Cotgrave : « une ſale & obſcène coquine. »

FARCE DE L'OBSTINATION DES FEMMES, anc. théât. fr., tome I, page 25 :

> *Pour ung loudier, pour ung ivrongne.*

LE DÉBAT DE LA NOURRISSE ET DE LA CHAMBERIERE, Ibid., t. II, 427 :

Langue ſerpentine, loudiere,
Me viens-tu chercher de telz motz?

FARCE DES CINQ SENS, *Ibid.*, t. III, 311 :

Quelle loudiere, quelz revers!
Comme elle fiert & tambure[1]*!*

ROMANT DU RENART, vers 3.072 :

D'un mais loudier bien un renclus
Et un eveſque d'un guinau[2].

LUNE *(faire la moue à la)* : être expoſé ſur la roue. (V. MOUE.)

LUER AU BEC, littéralement : *faire attention, lever le nez, avoir le nez au vent.*

Il ſemble que l'on doit lire, comme dans Villon : *lever au bec.* (Bal. I du Jargon.)

LYME NOUÉE (LA), *la chemiſe, la blouſe* des pauvres gens. *Lyme,* du latin *limus : cotte, cotillon.* — La *chemiſe nouée* eſt le ſigne de la miſère dans les auteurs comiques, probablement par oppoſition aux chemiſes & pourpoints froncés des élégants. (V. à ce ſujet : *Œuvres de Roger de Collerye,* B. elzévirienne, page 65.)

« Les mattois... appellent vne chemiſe, vne lime. » (Bouchet, *Serées,* tome III, page 129.)

Lyme nouée eſt d'exemple unique[3] *(Vie de ſaint Chriſtophe)* ; *chemiſe nouée* ſe rencontre de façon à ne laiſſer aucun doute ſur le ſens attribué :

---

1 Comme elle frappe et tambourine!

2 D'un mauvais loudier fait un bon moine reclus, et un évêque d'un gueux.

3 *Lime* pour : *chemise,* figure dans un passage du *Jargon ou Langage de l'Argot réformé,* déjà cité au mot GEORGET.

Farce de Folle Bombance, anc. théât. fr., tome II, page 282. Le Gentilhomme, le Marchant & le Laboureur qui se sont ruinés, demandent à Folle Bombance :

Que vestirons-nous ?

FOLLE BOMBANCE

Robe de Frise.

LE MARCHANT

Et dessoubz ?

FOLLE BOMBANCE

Chemise nouée.

Dans la *Pantagrueline Prognostication,* chap. V, *De l'Estat d'aucunes gens,* Rabelais énumère les pauvres diables :

« Boteleurs de foing... Faulcheurs... Bouviers... Gaigne-« deniers... Claquedens... Gueux de l'hostiaire... etc., « généralement tous portant la chemise nouée sur le « dos. »

Le même, chap. VIII du liv. I, nous apprend que la chemise de Gargantua « n'estoit poinct froncée, car la « fronsure des chemises n'a esté inventée sinon depuis « que les lingieres... »

MAIS, conjonction; placée au commencement d'une réplique, dans les Farces ou les Mistères a presque toujours le sens de : *Au contraire.*

Passion Jesu-Crist :

Mais mince de caire.

MARIEUX (LE), celui qui enchaînait deux à deux les prisonniers, qui les *mariait.* (V. au Gloss. de Villon : Accolez, Mariage, Marieux.)

MARMOYN (LE), formé ſur *marmot*, eſpèce de gros ſinge, & auſſi : figure groteſque, comme aujourd'hui *magot*.

M. F. Michel a relevé ce mot d'exemple unique dans ſa *Philologie de l'argot*, où il eſt écrit *marmyon*. Il ſuppoſe qu'il ſignifie *bourſe*, d'après le ſens du vers.

La traduction: *vilain ſinge*, paraîtra certaine ſi l'on conſidère la terminaiſon ſemblable de : *babouin*, *ſagouin*, autres eſpèces de ſinges connues de ce temps.

PASSION JESU-CRIST :

Le marmoyn eſt tout à ſec.

dit Malchus, dédaignant de dévaliſer un autre perſonnage du miſtère.

Exemples de *marmot*, *ſagouin*, *babouin*, comportant le même ſens :

COQUILLART, tome I, 145 :

Et c'eſt ung putier ordinaire
Qui eſt auſſi lait qu'ung marmot.

PATHELIN, vers 428 :

Toutesfois on euſt arraché
Les dents du villain marſouin
Son feu pere, & du babouin
Le fils, avant qu'ilz en preſtaſſent...

SERMON JOYEUX DE BIEN BOYRE, anc. théât. fr., t. II, page 12 :

Le vez-vous[1] *là, ce baboyn?*
Vrayement, il put tant le vin...

CLÉMENT MAROT : Epiſtre de Fripelipes à Sagon :

Zon! ſur le dos du ſagouyn!

1 Langue populaire : « *Le voyez-vous.* »

Marmoyn ferait donc une forme péjorative de *marmot :* « finge. » — Le diminutif *marmion* a le fens de : « petit enfant. » On le rencontre fort rarement; je n'en connais que deux exemples, dont le fuivant :

Prenostication de Songecreux, anc. poéfies fr., t. XII, vers 339 :

> *Par les grandes conjunctions*
> *Qui fe feront en mariage*
> *Verrés troter les marmions*
> *Tant que nul n'en vit de fon aage.*

MATE, *triſteſſe, mélancolie.*

Viel Testament :

> *Nous pierons en ceſte grant mate*
> *Gourdement.*

C'eſt-à-dire : « nous boirons, en cette grande triſteſſe, mélancolie, abondamment. »

Ironiquement, cette « grande triſteſſe, » c'eſt la pendaifon de Aman, dont les dépouilles vont rapporter de quoi boire aux exécuteurs.

Parmi les nombreux fens afférents au mot *mate,* il faut donc choifir celui-ci (Raynouard, *Lexique Roman) :* « Mat, Mate, adjectifs, *triſte.* »

> *L'apoſtoles & le Senat*
> *Moult ſont dolenz & moult ſont mat.*

Nouv. Rec. de Fab. & Contes, II, 103.

> *Elle devint moult mat, vaine & morne.*

Hiſt. de Gérard de Nevers, page 129.

VILLON, GRAND TESTAMENT, huitain LXXIII, parlant de l'enfer :

> *Pions y feront mate chère*
> *Qui boivent pourpoinct & chemise.*

c'eſt-à-dire : « Buveurs y feront triſte figure, etc. »

MATHEGAUDIE, imprimé en un ſeul mot. Expreſſion imaginée par Villon au premier vers du Jargon Jobelin : *la grand' priſon;* elle ne figure que dans la *Vie de ſaint Chriſtophe,* & par imitation du poète pariſien.

Les notes ſuivantes viennent à l'appui de la traduction : *compagne joyeuſe, épouſe gaie* (par ironie), donnée par le Gloſſaire de Villon.

« Ne doubtez pas (Meſſeigneurs) que vous n'euſſiez eſpouſé la Baſtille, & quelques-uns pis ſans deux vertus de ce temps qui vous ont protegez. » (D'Aubigné, tome I, page 513, édit. Lemerre.)

Le bas-langage eſpagnol appelle la priſon : *la marâtre* (madraſtra).

MAUNETTE, dans les *Actes des Apôtres,* doit s'entendre : *malpropre, mal nette.* C'eſt là un jeu d'eſprit fréquent ſur les noms des perſonnages; les valets s'appellent *Maumyſert,* les artiſans *Saouldouvrer.*

MÉTAL, *qui ſous l'ongle croque :* vermine, puces, poux, dans les *Actes des Apôtres.*

MIE, particule négative, dont l'uſage eſt conſervé en certaines provinces.

MILLOURS, MILOURS, corruption de l'anglais *mylords : meſſeigneurs,* dans la *Paſſion Jeſu-Criſt;* eſt d'un uſage général pour déſigner les gens riches ou richement vêtus.

COQUILLART, t. I, 64 :

> *Par faulte d'argent & de draps,*
> *Entre nous fringans & milours*
> *Ne soyons tous vestus de sacz.*

LE MÊME, I, 77 :

> *Chaines d'or courront meshouen*[1]
> *Pour feindre millours & grobis.*

LE MÊME, II, 281 :

> *L'une, pour un millourt saisir,*
> *De l'oueil gettera maint larme.*

VIE DE SAINT CHRISTOPHE, deux. journ., fol. R. iiii :

> *Voyla ung terrible millourt*
> *Quant je regarde son mynois*
> *Qu'il seroit bon à cueillir noys!*
> *Il ne lui fauldroit point d'eschelle.*

Le personnage dont il s'agit, dans ce dernier passage, est saint Christophe même.

MINCE DE CAIRE, locution du bas langage, *peu de visage, de mine,* littéralement : *de pauvre mine, de peu d'apparence.*

Caire serait ici le vieux mot *chiere*, *chaire* ou *chere :* visage. Il subsiste sous cette forme dans le dialecte wallon.

Les exemples suivants sont d'accord avec ce sens, adopté aussi par M. d'Héricault dans ses notes de l'édit. de *Coquillart* (V. MINCERIE & MYNCE.)

COQUILLART, tome I, 145 :

> *Mais les siennes sont deschirées,*
> *Tant est povre & mince de caire.*

1 Cette année, dorénavant.

Le même, tome I, 172 :

> *Quant ung homme eſt mince de caire.*

Le même, tome II, 136 :

> *Il fut fait & creé notaire*
> *Ou* (au) *bailliage de Mincequaire.*

Le même auteur emploie ailleurs *mince d'argent;* & les frères Gréban, dans les *Actes des Apôtres : mince de pécune :*

Monologue du Gendarme cassé, II, 269 :

> *Le gendarme fumeux caſſé,*
> *Mince d'argent, povre endoſſé*[1]...

Actes des Apotres :

> *Tu es bien mince de pécune.*

M. A. Vitu traduit le *caire* de Villon par : *argent*. Quelle que ſoit la valeur de cette interprétation, on voit que les contemporains ſe ſervaient d'un autre mot pour ſpécifier des eſpèces ſonnantes.

MINCERIE, qualité de ce qui eſt *mince,* minime, de peu de valeur, réduit.

Viel Testament :

> *Or taillé avons quelque endoſſe,*
> *Elle n'eſt point de mincerie.*

Dans *Coquillart,* on rencontre *Dame mincerie,* perſonnification de la réduction dans les dépenſes :

---

[1] Pauvrement vêtu.

Les Droits nouveaux, I, 64 :

Penſez, ſe Dame Mincerie
Nous empoigne ung peu aux coſtez.
On verra bien par frinquerie
Porter maintz habitz chicquetez.

Dialogue de Deux Enfants, Roger de Collerye, page 108, vers 3 :

Fy, fy! ce n'eſt que mincerie!

MOUE A LA LUNE (faire la). Les ſoudards, dans la *Vie de ſaint Chriſtophe,* nous font comprendre qu'il s'agit d'un compagnon roué. Le patient, après avoir eu les quatre membres briſés, agoniſait en effet ſur une roue de chariot horizontalement placée, la face tournée vers le ciel. (Pour le détail du ſupplice, V. Rec. des anciennes Lois françaiſes, tome XII, page 400 : *Ordonn. de François Ier.)*

Cotgrave ne rapporte pas cette locution, quoiqu'il nous en ait conſervé pluſieurs dans leſquelles la lune joue un rôle.

MOULDRE FRANC, *avoir du pain gratuitement,* dans la *Paſſion Jeſu-Criſt.*

Alluſion au droit de moutûre établi au profit de certains ſeigneurs ou abbés, le plus ſouvent un ſeizième du grain apporté.

MOULLE DE MON CHAPPERON (LE), *ma tête.* C'eſt Agrippart, l'un des ſoudards ou tyrans, qui, dans les *Actes des Apôtres,* craint de perdre *« le moulle de ſon chapperon. »*

L'expreſſion, qui ſe rencontre auſſi dans la chronique de Jean Chartier, n'a pas été perdue ; on la retrouve :

VIE DE SAINT CHRISTOPHE, fol. AA, verſo :

> *Telle chancon leur chanteron*
> *Que le moulle du chapperon*
> *Aux chappelis n'eſchappera.*

Rabelais, liv. I, à la fin du chap. IX : « Bien ay-je eſpoir d'en eſcripre quelque jour plus amplement... ſi dieu me ſaulue le moulle du bonnet. »

Au XVII[e] ſiècle, d'Aubigné dit encore : « le moulle du perpunt. » *(Aventures du Baron de Fæneste,* livre IV, chap. I.)

MOUSSUS, *plantureux*, comme un arbre mouſſu.

FARCE DE FRÈRE GUILLEBERT, anc. théât. fr. I, 306 :

> *Tetins mouſſus, doulces fillettes...*

Ou : *ſe faiſant mouſſer,* expreſſion vulgaire encore en uſage.

DIALOGUE DE MALLEPAYE ET DE BAILLEVENT, vers 259 :

> ..... *Sang bieu! la mouſſe*
> *M'a trop couſté...*

MOUST, ou *moût :* vin doux, vin nouveau non encore fermenté.

MUE, *priſon*, *cachot,* au figuré.

Au propre : *cage,* lieu obſcur où l'on engraiſſe la volaille.

MYNCE, minime; s'employait pour : *pauvre, peu fourni,* & qualifiait le plus ſouvent la mine ou le coſtume. (V. MINCE DE CAIRE.)

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

> *Et l'aultre mynce de coton*
> *Eſt lombard, regardez ſa mode.*

Un italien peu fourni de linge, cela ſe voit encore de nos jours. (V. au mot AUBERT, un exemple tiré du Monologue du *Varlet à louer.)*

DIALOGUE DE MALLEPAYE ET DE BAILLEVENT, vers 13 :

> *Nous ſommes, puis troys ans paſſez,*
> *Si minces. Si mal compaſſez.*

LES SEPT MARCHANS DE NAPLES, anc. poéſ., II, 108 :

> *Mince de pietaille,*
> *Sans denier ne maille,*
> *Exempt de ſanté,*
> *Plus ſec que muraille,*
> *La baſſe bataille*[1]
> *M'a tout deſgouté.*

Après des fortunes diverſes (*mince* repréſente les billets de banque, les aſſignats, dans l'argot du XVIIIe ſiècle) l'expreſſion eſt revenue dans la langue populaire.

NARQUIN (UN) ou *narquois : un gueux, un fourbe, un impoſteur*. Cotgrave eſt le ſeul qui donne NARQUIN ; les *Curioſitez Françoiſes* de Oudin contiennent : « NARQUOIS, *un fin gueux.* »

FARCE JOYEUSE DE JEHAN DE LAGNY, Rec. Techener :

> *Qui vienne avec nous pourſuyvant*
> *Jehan de Lagny le faulx nerquin.*

M. Fr. Michel ſuppoſe *narquois* formé par la contraction de : *un archer, un archois, un archin,* gens de mauvaiſe réputation.

Arquin eſt le nom propre d'un bandit dans la ſcène reproduite de la *Vie de ſaint Chriſtophe.*

---

1 Le combat amoureux.

NOUER, ancien verbe : *nager,* dans le *Viel Teſtament.* (V. POESON.)

ROMAN DE LA ROSE, vers 12.644 :

Mes ge m'i plonge & m'i afonde
Et m'i aeſe & baigne & noe.

CLÉMENT MAROT, RÉPONSE A CLAVIER, vers 7 :

J'ay iuſque icy en eau baſſe noué.
Mais dedans l'eau Caballine tu noues...

PASSANS (LES), ceux des tirandes ou haut-de-chausses du ſoudard Barraquin ſont probablement les *paſſants,* ou *anneaux*, de la boucle qui retenait le vêtement.

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Les paſſans rompus il y pert...

Dans le Jargon réformé ou Argot du XVIe ſiècle, *paſſans* ſignifiait *ſouliers, chauſſures,* comme au paſſage ſuivant, mais cette interprétation ne ſerait pas bonne pour notre exemple des Miſtères :

LE TESTAMENT DE FIN RUBY, vers 56 :

Mes tyrandes, mon gyppon & paſſans
Bobelinez, bien couſus & puyſſans,
Que je portoys au Pallays par honneur.

PÉCUNE, *argent,* mot vieilli mais encore au Dict. de l'Académie.

PATHELIN, vers 502 :

Pour m'en aller...
Cheuz maiſtre Pierre Pathelin,
Et là recevray-je pécune.

CLÉMENT MAROT, rondeau III, à un créancier, vers 7 :

Car de pécune un peu ma bourſe eſt tendre.

PELLE (UN TOUR DE), allufion à la correction infligée au Moyen-Age pour certains méfaits.

Le patient, demi-nu, attaché à l'arrière d'une charrette, était promené par la ville; à chaque carrefour on lui frappait « *au cul la pelle.* » C'était une pelle de bois, une forte de battoir de blanchiffeufe.

VILLON, DOUBLE BALLADE SUR LE MÊME PROPOS, vers 34 :

J'en fuz batu, comme à ru telles[1],
Tout nud, jà ne le quiers celer.

VILLON, RONDEAU DU GRAND TESTAMENT, vers 8 :

Rigueur le tranfmit en exil
Et lui frappa au cul la pelle,
Nonobftant qu'il dit : j'en appelle.

VIEL TESTAMENT, couplet de Micet, valet du bourreau :

Je fuis Micet, bateur fur les carreaux[2].

FARCE DE FOLLE BOMBANCE, an. th. fr., t. II, 265 :

Ou, par la foy que je vous doys,
D'une groffe pelle de boys
Vos trouz du culz feront fellez.

COQUILLART, LES DROITS NOUVEAUX, I, 169 :

Celle qui fift la tromperie
Sera fuftiquée & batue,
Demy veftue & demy nue,
Pour recougnoiftre fon delit,
Non pas en carfour, n'en la rue...

1 Comme toile ou linge au ruisseau, tout nu, maintenant je ne cherche à le céler.

2 Carrefours.

La Comédie des Proverbes, anc. th. fr., t. IX, 55 :

« De peur que le brimart ne nous chaſſe les mouches de « deſſus les épaules au cul d'une charette... » *(Brimart,* ſobriquet donné au bourreau à la fin du ſeizième ſiècle.)

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris ſous le règne de François Ier* mentionne pluſieurs fois l'application de cette peine; & à la page 428 :

« L'an 1532, vers la Pentecouſte, fut crié à ſon de trompe « ... que doreſnavant nulz pauvres n'allaſſent... men- « dier ne querir leur pain, ſoit jour ou nuict, ſur peine « d'eſtre battuz au cul de la chairette par le bour- « reau. » *(Collection de la Soc. de l'Hiſt. de France.)*

PÉPIE, prendre un bon marchand *à la pépie,* pour le bandit *Freminaud,* c'eſt le prendre à la gorge (siège de la ſoif, de la pépie) pour lui empoigner ſa ſacoche.

PERT (il y), du vieux verbe *paroir :* paraître.

Vie de saint Christophe :

Les paſſans rompus il y pert.

Roman de la Rose, vers 10.927 :

Des genoux li pert la rondeſce[1]

Complaincte de la trop tost mariée, édit. des *Joyeuſetez* de Techener, page 22 :

Ie me ſouhaitte en ung puis
Caiché, ſans que rien n'y pere.

---

1 La rotule.

PIARD, (V. GOURDE PIE, GOURD PIARD.)

PIEÇA, *déjà, depuis un certain temps;* mot difparu & qui n'a pas été remplacé. Contraction de : *pièce* [*il y*] *a (de temps.)*

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Le galier eft pieça vendu.

ROMAN DE LA ROSE, vers 16.618 :

Midis eftoit pieça paffés...

VILLON, BALLADE AU MOMENT D'ÊTRE PENDU :

Quant de la chair, que trop avons nourrie,
Elle eft pieça devorée & pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre & pouldre.

LE FRANC-ARCHER DE BAIGNOLLET, vers 4 :

Si ne vis-je pieça faifon
Où j'euffe fi hardy courage
Que j'ay!

PIE, PIENCE, PIER, *le boire, la boiffon, boire.* Expreffions populaires couramment employées, même par les plus lettrés.

CHARLES D'ORLÉANS, Rondel, p. 375 :

Et y boit on du viel & du nouveau
On l'appelle le defduit de la pie.

SERMON JOYEUX DE BIEN BOYRE, anc. th. fr., II, 8 :

Mais où a-il fi bien pyé?
Il a tant beu qu'il ne voit goutte.

FARCE DU GAUDISSEUR, idem, 297 :

Il n'a pas bien croqué la pye
Il fouffle fouvent en fes doigtz.

LE TESTAMENT DE PATHELIN, vers 177 :

Je vous prye que j'aye à pier
Un coup de quelque bon vin vieux.

FARCE DU MUNYER, d'André de la Vigne, vers 12 :

Baillez-moy...

LA FEMME

Quoy?

LE MUNYER

La gourde pie,
Car mort de ſi très près m'eſpie
Que je vaux moins que treſpaſſé;
Avant que j'aye au moins paſſé
Le pas, pour Dieu! donnez m'à boire.

MATHURIN REGNIER, ſatire X, vers 346 :

Leur voyant de piot la cervelle eſchauffée...

(V. GOURDE PIE, & au Gloſſ. de Villon : GOURDE PIARDE.)

PIETONNER, marcher ou courir à pied. (V. au Gloſſ. de Villon.)

PILLORIEUX, *pilorieur,* celui qui met au pilori. Le bourreau Gournay, dans le *Viel Teſtament,* ſe qualifie : *pillorieux de voir,* c'eſt-à-dire *de vrai, pour de bon.*

FARCE DE PATHELIN, vers 486 :

Souviegne-vous du ſamedy,
Pour Dieu! qu'on vous pilloria.

PLAINT (METTRE EN), rime avec *avant*, dans le *Viel Teſtament,* ce qui m'a conduit à traduire par : *mettre en*

plan, laiſſer ſur place (il s'agit du cadavre de Aman.) On ne peut lire : *mettre en plainte, en douleur;* à ce moment de la ſcène, Aman eſt déjà exécuté.

PLUC, terme du Jargon, *nourriture, pitance, maraude.* (V. au Gloſſ. de Villon.)

POESON, *poiſſon;* on rencontre quelquefois *poueſſon.*

VIEL TESTAMENT :

C'eſt un poeſon mais quoi il noue.

Il y a ſur ce mot une équivoque triviale expliquée en note au bas du texte.

Bouchet, *Serées*, tome III, page 130 : « Des noüans, ſont des poiſſons. »

FARCE NOUVELLE DES POURES DEABLES, Rec. Techener, page 20 :

De menger chaire ne poueſſon,
De boyre de nulle boueſſon.

POINDRE, *piquer, percer.* Tombé peu à peu hors de l'uſage.

ROMAN DE LA ROSE, après le vers 9.390 :

Comment Lucrece par grant ire[1]
Son cuer point, derompt & deſſire.

POUE (LA), *la patte,* terme trivial fort rarement employé.

VIEL TESTAMENT :

Se deſſus euſſiez mis la poue...

---

1 Colère.

Vie de saint Christophe :

Hé gueux! advance-moy la poue!

(V. pour plus de détails : Poe, Gloff. de Villon.)

POULCE, ou *poulceon*, la plus petite mefure de liquide, rarement ufitée, la vingt-quatrième partie d'une chopine. C'eft le pouce cube, environ deux centilitres, la capacité d'un « petit verre » de cabaret. « Le literon contient deux demis literons : le demi literon, dix-huit poulceons. » (Ol. de Serres, *Th. d'Agriculture*, éd. Chouet, 1619, page 8.)

Passion Jesu-Crist :

Il n'a tirandes ne endoffe
Aubert temple ne pain ne poulce.

Cette quantité minime devait être dédaignée de ces buveurs qui nous font montrés comme vidant un *lot* (mefure de deux litres environ) fans prendre haleine :

Monologue de Maistre Hambrelin, Rec. de Copenhague, vers 157 :

Ie fçay bien...
Manger paftez & michelot[1]
Boyre en ung traict de vin ung lot.

Montaigne relate ce détail de mœurs : « I'ay veu vn « grand Seigneur de mon temps, perfonnage de hautes « entreprinfes, & fameux fuccez, qui fans effort, & au « train de fes repas communs, ne beuuoit guere moins « de cinq lots de vin : & ne fe montroit au partir de « là, que trop fage & aduifé aux defpens de noz « affaires. » (*Effais*, II, 16, édit. Courbet & Royer.)

---

1 Diminutif de *miche*. Sorte de gâteau.

Le *poſſon, pouſſon* ou *pouchon, poiſſon*, eſt une autre meſure de cabaret, la moitié du demi-ſextier : « un canon. » On la retrouve plus aiſément que le *poulceon*, mais je ne crois pas qu'elle s'applique au paſſage de la *Paſſion Jeſu Criſt*.

Cotgrave : « *Poſſon*, the quarter of a chopine not alto« gether ſo big as the quarter of our pint. »

FABLIAU DU PREVOST D'AQUILÉE, Méon, II, 192 :

Leur aporta une grant piece
De pain noir de dure ſaiſon
Et de fontaine plein poçon.

« Monſieur du Mayne en prend tous les jours (de ceſte drogue) dans un poſſon de laict d'aſneſſe. » (*Satyre Menippée*, I, 15.)

« Cette pinte, où j'ai fait mettre un poiſſon d'eau-de-vie... » (*Les Ecoſſeuſes*, ſcène VII, *OEuvres badines du comte de Caylus*.)

QUIE (JE), prononciation picarde de : *je chie*.

QUOQUINAILLE, *coquins, bande de coquins*.

FARCE DE MARCHANDISE ET MESTIER, anc. th. fr., III, p. 249 :

Au grant dyable en ſoit la quoquinaille!

VIEL TESTAMENT, Hyſtoire de Judich, Turelututu, ſoldat aſſyrien, parlant des habitants de Béthulie :

C'eſt une rude quoquinaille
Et ſont courageux à merveille.

RAGE (voicy), *voici une ſurpriſe, voilà qui eſt étonnant*. Cette locution de la *Vie de ſaint Chriſtophe* ſe retrouve dans les exemples ſuivants, avec le même ſens :

CLÉMENT MAROT, DIALOGUE DE DEUX AMOUREUX, vers 235 :

SECOND

De quel aage?

PREMIER

De quatorze ans.

SECOND

Ho! voyla rage :
Elle commence de bonne heure.

FARCE MORALISÉE DE DEUX HOMMES ET LEURS DEUX FEMMES, Rec. de Copenhague, vers 491 :

Je fais veu à Dieu, voyla rage!
Eſt-il rien plus doulx ne plus beau!
Ils s'entreleſchent le morveau
Comme les chats au moys de may.

CHARLES D'ORLÉANS, chanſon, page 233 :

Si l'en me dit : Vous contez rage;
Blaſmez ma langue trop legere.

RAVAULT, *perche, bâton, gaule;* ancien mot de la langue courante conſervé ſeulement comme terme de chaſſe : « branche pour battre les oiſeaux dans les arbres. »

ACTES DES APOTRES :

Ravault brouera ſur ſon endoſſe...

Ravault eſt ici le nom de guerre dont le bourreau Agrippart décore ſon gourdin : « *Mon baton Ravault s'abaiſſera, roulera, marchera ſur ſon échine, ſur ſon dos.* »

COQUILLART, MONOLOGUE DES PERRUQUES, II, 277 :

Quel deſcharger d'une maſſue
Et d'ung ravault ſur leurs endoſſes.

Vie de saint Christophe :

Mais du ravau du grant rouart...

RESSOURDRE, *ſortir* ou *ſurgir* de nouveau. On ne trouve plus que *ſourdre* dans nos Dict.; Cotgrave avait recueilli *reſourdre* & *reſſourdre*.

Dialogue de Mallepaye et de Baillevent, vers 44 :

Baillevent
J'ay train de ſeigneur.

Mallepaye
Pas de ſaige.

Baillevent
Reſſourdant.

RIBAULT, *débauché*.

Roman de la Rose, vers 9.862 :

Par ces jardins, par ces praiaus,
Avec ces ribaus deſloiaus
Qui traiſnent ceſte eſpouſée
Par l'erbe vert à la rouſée.

S'employait auſſi à tous propos comme injure :

Farce de Pathelin, vers 1.338, (le drapier parlant du berger.)

Ce ribault-cy m'embloit les laines
De mes beſtes.

RIFFLER, ce verbe avait deux ſens différents indiqués par Cotgrave : « *enlever, pourſuivre*, etc. » (V. au Gloſſ. de Villon); et : « *manger gloutonnement, goinfrer.* » C'eſt ce

dernier qu'il faut entendre dans les *Actes des Apôtres*, comme dans la réplique fuivante :

La Condamnation de Bancquet, Rec. P. Lacroix, page 360 :

Helas! j'ay bien beu & rifflé
Mais faut-il mourir pleureticque?

RONFLER, jouer à la *ronfle,* jeu de cartes très répandu comme le flux & la triomphe, qui ont auffi formé deux verbes relatés dans ce gloffaire. (V. Esguillette.)

« On appeloit auffi *ronfle* au jeu de piquet ce qu'on appelle aujourd'hui point. On difoit *compter fa ronfle* pour compter fon point. » *(Furetière.)*

Ronfler l'*efguillette,* c'eft « jouer à l'efguillette, avoir le point à ce jeu, » locution érotique. L'édit. de 1541 *(Actes des Apôtres)* imprime : *jouer* au lieu de *ronfler*.

Les Ditz de Chicheface, anc. poéfies fr., XI, 290 :

J'avois cinquante & cinq de ronfle...

Exemples avec le fens de « jouer » :

Les Droits nouveaulx sur les Femmes, anc. poéfies fr., II, 132 :

Mais je jouray mon perfonnage
Si je puis, tant que j'en auray,
Et maulgré les dens & vifage
De mon mary, le prefleray;
C'eft bien ronflé & entendu.

Actes des Apotres, feuillet c. v. recto :

Ryez, ronflez & tabuflez,
Abbatez boys & clicquettez
Comme une cygongne qui couve.

RONT.

Dans les deux fcènes fuivantes, il s'agit de vètements; la meilleure traduction paraît donc être : *chapeau de feutre,* par allufion à la forme & au pelage de ce couvre-chef.

Viel Testament :

Et entonne ce ront au creux.

Vie de saint Christophe :

Le ront eſt pelé & tondu.

ROUART, ROUASTRE, furnom donné foit au bourreau, foit au prévôt, fitôt que le fupplice de la roue fut connu en France, au commencement du XVI[e] fiècle. On trouvera quelques détails fur cette importation allemande, au mot Moue.

Cotgrave : « Un officier de juftice qui rompt ou regarde rompre les malfaiteurs fur la roue. »

La *Vie de faint Chriſtophe* (1527) nous en fournit feule ici des exemples; les miftères du XV[e] fiècle, parmi le grand nombre de bourreaux & de tyrans qu'ils mettent en fcène, ne contiennent pas ce fobriquet.

Rabelais, liv. III, chap. LI : « Il ne feut oncques rouart; « c'eftoit Pantagruelion (le chanvre) faifant office de « hart, & leurs feruant de cornette. »

Les Souhaits du Monde, vers 154 :

Je fouhaitte mie friſque & gaillarde
Et le rouart eſtre au dela du Caire :
Car c'eſt celuy qui deſſus moy regarde.

Villon, dans fon Jargon Jobelin appelle le prévôt : « *le grand Can,* » & le bourreau ou tourmenteur : « *Lamboureux.* » (V. Taulart & au mot Pelle l'expreffion *brimart* dans un exemple de la *Comédie des Proverbes.*)

SAULCONDUYT A TORCHES DE FER, faufconduit ou pafleport au fer rouge : *la marque.* C'était alors une fleur de lys.

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Et Lambourreur, pour tout potage,
Me mift dehors par faulconduyt
A torches de fer.

VIEL TESTAMENT, couplet du valet de bourreau :

Je fuis Micet, pour fleftrir d'un fer chault.

J'ai entendu dire, par un viel adminiftrateur de la marine, que les derniers forçats marqués appelaient encore leurs lettres T. F. ou T. P. : *le pafleport rouge, le pafleport royal.*

SEPTZ (LES), pour *ceps : liens, fers, chaînes,* que l'on mettait aux pieds des prifonniers.

MIRACLE DE SAINT IGNACE, théâtre fr. au Moyen-Age, p. 283 :

Je vous enjoing fans plus prefchier
Qu'en chartre obfcure le tenez
Et de fors chaines l'enchainez
Et fi foit là en un fep mis.

VILLON, PETIT TESTAMENT, XXIX :

Et à ce malotru Changon...
Laiffe trois coups d'un efcourgeon
Et coucher, paix & aife, en ceps.

SORNE (LA), *la brune, la tombée de la nuit.* Ce n'était pas un mot du jargon comme fon affonance le ferait volontiers croire; il a les honneurs du Dict. de Nicot : « SORNE, eft « le commencement de la nuict quand l'obfcurité d'icelle « ofte la cognoiffance de ce qu'on void. »

Cotgrave : « The evening, » *la ſoirée, le ſoir.*

Actuellement dans l'argot, ſous la forme *ſorgne* ou *ſorgue,* avec le même ſens qu'au xve ſiècle.

Le ſubſtantif *ſornette,* l'ancien verbe *ſorner (Pathelin,* vers 534 & 540), & l'ancien adjectif *ſornetteux* (Cotgrave) paraiſſent être des dérivés. — L'un des paſſages de Pathelin figure au mot COQUART.

SYROIS, diminutif de *ſire,* pour la rime avec *mynois. (Vie de ſaint Chriſtophe.)*

TAILLE (LA), *l'impôt de la taille.* (V. TAILLER.)

Acad. : « Impoſition de deniers qu'on levait ſur toutes « les perſonnes qui n'étaient pas nobles ou eccléſiaſ- « tiques, ou qui ne jouiſſaient pas de quelque exemp- « tion. »

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

> *Sont-ilz affranchis de la taille?*

On voit que Barraquin demande ſi les nouveaux arrivants ne ſont pas quelques ſeigneurs ou abbés, bonne aubaine pour ces détrouſſeurs.

TAILLER, percevoir l'impôt de la *taille.*

C'eſt ainſi qu'il faut l'entendre, lorſque, dans le *Viel Teſtament,* le bourreau Gournay dit :

> *Or, taillé avons quelque endoſſe*[1]
> *Elle n'eſt point de mincerie*[2].

Ces alluſions ironiques à l'impôt impopulaire par excel-

1 Coſtume, vêtement, dépouille.
2 De peu de valeur.

lence, puifqu'il ne frappait que le Tiers État (V. TAILLE), devaient avoir grand fuccès près de la foule.

ROMAN DE LA ROSE, vers 11.622 :

Se ge puis riche home bailler [1],
Vous me le verres fi tailler,
Qu'il n'aura jà tant mars ne livres,
Qu'il n'en foit en brief tens delivres.
Faillir li ferai fes deniers.

SERMON CONTENANT LE MESNAGE ET LA CHARGE DE MARIAGE, vers 140, Rec. de Copenhague :

Et maintes fois luy faut ouvrir
La bourfe, pour payer la taille.

BERGERIE DE MIEULX QUE DEVANT, ancien théâtre fr., t. III, 230.

PLAT PAYS dit à PEUPLE :

Par vous rabefferont les tailles.

ARREST DU ROY DES ROMMAINS (1509), anc. poéfies françaifes, VI, 143 :

Dont on mettra fus quelque taille
Sur le menu peuple indigent,
Lequel fouvent fi fort on taille
Qu'il eft logé au plat d'argent [2].

LE MONDE QUI EST CRUCIFIÉ (1522). Le perfonnage de *Labeur* qui repréfente le Tiers-État s'y plaint amèrement dans un langage net & vigoureux, vers 145 :

---

1 Obtenir, posséder. — Plus loin le mot *mars* est pour *marcs*, monnaie de compte.

2 Jeu de mots fort en faveur et souvent répété.

Car on me vient tailler & retailler
Taille ſur taille; c'eſt faict cruellement.
A tout le moins ſi, valleureuſement,
On employoit mon argent que deſplye,
Je porterois le faiz legierement...
Au temps preſent chaſcun me crucifye.

TATIERE (LA), *le taſte-vin, le cabaret,* ce que l'on a nommé plus tard : *un bouchon.*

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

Mon comble eſt à la tatiere,

et plus loin :

Qui ont tous leurs grains deſpendus
A la tatiere, au temps paſſé.

Les recherches pour rencontrer ailleurs cette expreſſion ſont reſtées inutiles, mais celles sur la même famille vont nous éclairer. La langue anglaiſe a conſervé le ſubſtantif *taſter,* déguſtateur de vin, & une pièce des plus curieuſes : *Le Teſtament de Taſte-vin, roy des Pions* (buveurs) termine le recueil Y, 4.405 de la Bibl. nat. Ce recueil eſt compoſé du *Pathelin* de 1490, & du *Villon* de 1489.

Taſte-vin était donc un ſobriquet d'ivrogne, de pilier de *tatière.*

MAISTRE HAMBRELIN, Rec. de Farces de la Bibl. royale de Copenhague, vers 178 :

Je ſcay bien le bon vin taſter,
Tondre brebis en la ſaiſon,
Et trop mieulx garder la maiſon
Que ne feroient trois chamberieres.

TAULART (LE), TELART (LE), *le bourreau, le pendeur,* par oppoſition à *Rouart* (V. ce mot) bourreau qui roue. Formé, d'après Nicot, ſur l'ancien verbe *tollir,* enlever.

Nicot : « TOLLART, ou bourreau ; on appelle ainſi par op-
« probre les archers d'un preuoſt des mareſchaux, &
« les ſergens d'un chevalier ou capitaine du guet. »
Cotgrave : « An executioner, a hang-man[1]. »

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

L'on n'atendoit que le telart
Pour te pendre hault comme ung lart.

&, à la fin des extraits de ce miſtère :

Que pleuſt aux dieux que le taulart
Vous euſt branché en la tourtouſe[2].

LES SOUHAITS DU MONDE, vers 160 :

Je ſouhaitte...
Hors du maſſif je fuſſe en ſaulve garde
De ce tollart qui eſt ſi dangereux.

TEMPLE, figure dans ces vers de la *Paſſion* :

Il n'a tirandes ne endoſſe
Aubert temple ne pain ne poulce

C'eſt-à-dire : *Il n'a chauſſes, ni pourpoint (ou manteau), argent,... ni pain ni boiſſon.*
Recherches vaines pour trouver une autre traduction que celle-ci : *bijoux,* d'après les notes ſuivantes :
Nicot : « TEMPLETTES, ſont les bandeletes que les femmes mettent à leur teſte. »
Cotgrave : « TEMPLETTES, joyaux ou bijoux, pendant ſur
« le front des femmes par des épingles placées dans
« leurs cheveux. »

1 Pendeur.
2 Corde.

De la Mort Larguece, Rutebeuf, tome III, vers 62 :

Aus templieres que vi apertes
Apparut qu'ele ot teſte blonde.

Debat des Dames de Paris et de Rouen, anc. poéſies fr., XII, 43 :

Traiſner velours, ſatin, martres, genettes,
Bagues, anneaux, coquilles & templectes.

Rabelais, *Pantagruel,* ch. XXI, Panurge à la Dame pariſienne : « Voulez vous chaiſnes, doreures, templettes, bagues? Il ne fault que dire ouy. »

Tandis que ces différents paſſages ſpécifient des ornements pour la chevelure ou les tempes (qu'on écrit régulièrement *temples* juſqu'au XVIIe ſiècle), Palſgrave donne ſeul une verſion qui s'appliquerait à tous les bijoux faux ou de minime valeur : « *Templet*, a thynge made of latyn, » un objet fait en laiton (cuivre jaune). (*L'Eſclairciſſement de la langue françoiſe,* Londres, 1529, page 279.)

Seconde hypothèſe : Il eſt poſſible que *temple* ſoit, comme *aubert,* le ſurnom d'une des nombreuſes monnaies circulant à cette époque, tiré, ou de l'exergue, ou des attributs frappés ſur les faces. Le langage vulgaire affectionne ces ſurnoms : *croix, hardis, moutons, angelots,* etc. (Les Saluts, pièces d'or de trente-ſept ſous tournois, portaient d'un côté Notre-Dame & un ange diſant : *Ave*[1] ; mais cette image expliquerait mal *temple*, pris alors au ſens de : « lieu conſacré à la divinité. »)

TIRANDES, *chauſſes* ou *haut-de-chauſſes.* Dans le langage populaire, on diſait : *un haut-de-tire.*

---

1 *Documents relatifs à l'histoire des monnaies,* F. de Saulcy, Imprim. nationale, Paris, 1879.

Bouchet, Quinziefme Seree, *Des larrons, des voleurs, des picoureurs & mattois :* « Ils appellent des chauffes, des tirantes. »

Le Testament Fin Ruby, anc. poéfies fr., XIII, vers 56 :

> *Mes tyrandes, mon gyppon & paffans...*
> *Que je portoys au Pallays par honneur.*

TOURTOUSE (LA), *la corde, la torfe;* argot du XVIe & du XVIIe fiècle.

Vie de saint Christophe :

> *Que pleuft aux dieux que le taulart*
> *Vous euft branché en la tourtoufe.*

Dict. Richelet (1680) *au mot* Hard : « Ce mot fignifie les « cordes dont on étrangle une perfonne, mais le bour- « reau les nomme aujourd'hui tourtoufes. »

Dict. de Furetière : « Terme de l'exécuteur de Paris. « Cordes qu'on met au cou du patient qu'on pend. « *Les tourtoufes font bien mifes.* »

Roman de la Rose, vers 10.093 :

> *Autrefois à cefte hart torfe*
> *De mains maftins a efté morfe.*

TRAINÉE (LA), *le piège, le traquenard;* au figuré : *le complot, l'intrigue, le mauvais tour.*

Acad. : « Trace qu'on fait avec des morceaux de cha- « rogne pour attirer un loup dans le piège par l'o- « deur. »

Coquillart, II, 122 :

> *Les plus efmerillonnées*
> *Ont entre elles inimitié*
> *Et font de mauvaifes trainées.*

TRANSSY, *tranfpercé*. C'eft une extenfion exagérée du verbe tranfir, car je ne crois pas qu'on puiffe lire : *trépaffe, défunt*, qui était alors le fens courant de *tranfy*, comme plus loin dans les vers de Villon.

VIE DE SAINT CHRISTOPHE :

De fi pres echiqués
Que leur habit eft tout tranffy.

REQUESTE AU PARLEMENT, vers 25 :

Confiderez que je fuffe tranfy,
Foye, poumon, & rate qui refpire.

TRIUMPHER, jouer *à la triomphe*, jeu de cartes dans lequel l'atout (mot moderne qui a remplacé *triomphe :* la carte qui triomphe) décide du gain de la partie. Il y a fur ce verbe, dans la *Vie de Saint Chriftophe,* une équivoque érotique expliquée au mot BIGARD.

Dans l'énumération des jeux de Gargantua, ch. XXII, le *flux* eft le premier nommé, la *triomphe* eft le cinquième, la *ronfle* le trente-troifième. — *Flouer* & *ronfler,* verbes formés, comme *triumpher,* fur ces noms de jeux de cartes, fe trouvent déjà dans ce gloffaire.

LA SUPERFLUITEZ DES HABITZ, anc. poéfies fr., VIII, 307 :

A la triumphe un foulz joueras
Jufques à Sorbonne fonnant [1].

« *La Triomphe,* la couleur de la carte qu'on retourne : « la triomphe eft de cœur, de trèfle. Combien avez-« vous de triomphes? » *(Furetière.)*

La langue populaire a toujours puifé volontiers dans le vocabulaire du joueur : *chance, hafard, hafarder* (jeux

1 Neuf heures du soir. — Sur ce sujet, V. une note du mot FLOTERIE au Glossaire de Villon.

de dés); *bredouille* (jeux de lourche & triſtrac); *décaver* (jeu de renvi); *matador* (jeu de l'hombre) etc. On voit que certaines expreſſions ont ſubſiſté malgré la diſparition du jeu qu'elles rappellent; c'eſt ici le cas pour *flouer*.

VENDENGER, VENDENGE, *voler avec adreſſe, filouter, filouterie.* (V. VENDENGEURS au Gloſſ. de Villon.)

VERDIS (SUR LE HAULT). Cette locution ſignifie : portant une branche *verte*, le plus ſouvent du houx, à la coiffure. C'était le ſigne de ralliement des *feuillarts* ou bandits réfugiés dans les bois. (V. FEULLADE, & au Gloſſ. de Villon : FUEILLES.)

Roquefort *(Gloſſaire)* dit au mot FEUILLART : « brigands « ainſi nommés d'une branche d'arbre qu'ils portoient « à leur chapeau comme ſigne de reconnaiſſance. »

Si l'étymologie donnée par Roquefort eſt diſcutable, le fait du « *hault verdis* » ne l'eſt pas.

Dans le *Dialogue de Mallepaye & de Baillevent,* au vers 34, les deux gueux ſe qualifient de « *gens à porter le houx* » & plus loin, vers 122 :

BAILLEVENT

Je vous ſeroye, au réſidu
Gorgias ſur le hault verdi.

MORALITÉ DES ENFANS DE MAINTENANT, anc. th. fr., t. III, page 33 :

Où vont ces compaignons gentilz?
Ils ſont bien ſur le hault verdus.
Vous eſtes bien enfans perdus
D'aller ainſi à l'adventure.

VOIR, VOYRE, *vrai, vraiment.*

INDEX

DES OUVRAGES CITÉS

Cotgrave (Sir Randle). — *A Dictionarie of the French and English Tongue,* London, 1611.

Farces, Soties et Moralités du xve siècle, recueil publié par M. *Paul Lacroix,* (Bibl. Jacob), 1 vol. in-8°, Paris, Garnier frères.

Francisque Michel. — *Philologie de l'Argot,* 1 vol. in-8°, Firmin-Didot, Paris, 1856.

Godefroy (Fréderic). — *Dictionnaire de l'ancienne langue françaiſe* & de tous ſes dialectes, du ixe au xve ſiècle, en cours de publication, Paris, chez Vieweg.

Joyeusetez, Faceties et Folastres Imaginations, recueil publié à 76 exemplaires, par Techener, Paris, 1830. Chaque pièce eſt pagìnée ſéparément, 12 vol. in-12.

Lacurne de Sainte Palaye. — *Gloſſaire de la langue françaiſe,* rédigé vers 1760, en manuſcrit à la Bibl. nat., imprimé ſeulement depuis peu en cent faſcicules, Favre, éditeur, Niort, 1882.

Le Roman de la Rose, édit. Firmin-Didot, 1864, 2 vol. in-8°. Cette édition contient une erreur dans la numérotation des vers, erreur dont je me ſuis rendu trop tard un compte exact. Le vers 4,000 y ſuit le vers 3,399, la différence eſt donc de 600 en ſus. L'addition d'un paſſage la fait monter à 730 environ (à partir du vers 4,413) ſur l'éd. de Méon, que l'on prend ſouvent pour type.

Li Livres de Jostice et de Plait, recueil de Lois & Coutumes du xiiie ſiècle, reproduit dans les *Doc. inédits ſur l'Hiſtoire de France,* Paris, Firmin-Didot, 1850.

Longnon (A.). — *Étude biographique ſur François Villon,* Paris, Menu, 1877. V. auſſi : *François Villon & ses légataires,* Paris, 1873, chez A. Lemerre.

NICOT (JEAN). — *Le Vrai Thréſor de la langue françoiſe*, Paris, 1606, in-fol.

NOUVEAU RECUEIL DE FARCES FRANÇAISES, d'après un rec. unique appartenant à la Bibl. Royale de *Copenhague*, publié par Émile Picot & Chriſtian Nyrop, Paris, 1880, Morgand & Fatout, in-12.

OUDIN (ANTOINE). — *Curioſitez Françoiſes pour ſupplément aux Dictionnaires*, Paris, 1666.

PALSGRAVE (JEAN). — *L'Eſclairciſſement de la langue françoiſe*, publié en anglais, Londres, 1529. Un ſeul exemplaire connu en France conſervé à la Bibl. Mazarine; reproduit dans la *Coll. des Documents inédits ſur l'Hiſtoire de France*, Paris, 1852, Imp. nat.

PATHELIN *(la Farce de maiſtre Pierre)*, ſouvent citée, eſt indiquée par : *Pathelin*, avec le vers numéroté. — Les autres farces de Pathelin ont leur titre libellé en entier.

PETIT DE JULLEVILLE. — *Hiſtoire du Théâtre en France, depuis les Miſtères juſqu'à Corneille*, en cours de publication. Les deux premiers volumes (*Myſtères*) ont paru : Hachette, 1880.

RABELAIS, CLÉMENT MAROT, etc. Les citations portent un titre détaillé &, s'il y a lieu, le vers numéroté.

RAYNOUARD (F.-J.-M.) — *Lexique Roman*, 5 vol. in-8° & un ſupplément, Paris, 1838-1844.

RECUEIL DE FARCES, MORALITÉS ET SERMONS JOYEUX, *Techener*, Paris, 1837. Reproduction par les ſoins de MM. Leroux de Lincy & Franciſque Michel de soixante-quatorze pièces diverſes, chacune imprimée & paginée ſéparément. Tirage à ſoixante-ſeize exemplaires.

ROGER DE COLLERYE *(OEuvres de)*, publiées par Ch. d'Héricault, 1 vol. Paris, P. Jannet, 1855.

ROQUEFORT FLAMÉRICOURT. — *Gloſſaire de la langue Romane,* avec les mots uſités juſqu'au XVIe ſiècle, 2 vol. in-8° & un ſupplément, Paris, 1808-1820.

RUTEBEUF *(OEuvres de),* trouvère du XIIIe ſiècle, publiées par A. Jubinal, 3 vol. Paris, 1875.

SAUVAL. — *Recherches des Antiquites de Paris,* 3 vol. in-f°, Paris, 1724.

THÉATRE FRANÇAIS AU MOYEN-AGE, du XIe au XIVe ſiècle, publié par Montmerqué et Franciſque Michel, 1 vol. in-4°, 1839.

VITU (AUGUSTE). — *Le Jargon du* XVe *ſiècle,* étude philologique, 1 vol. in-8°, Charpentier & Ce, Paris, avril 1884.

ADDITIONS & CORRECTIONS

Page 22, note 1. *Boulingrin* ſe traduit exactement par : *verdure, gazon pour jouer aux boules.* L'origine anglaiſe en eſt indiquée dans le paſſage ſuivant : « Le jeu de boules « qui n'eſt en France que l'occupation des artiſans & « des valets, eſt tout autre choſe en Angleterre ; c'eſt « l'exercice des honnêtes gens. Les lieux où l'on joue « ſont des promenades délicieuſes. On les appelle « *Boulingrins.* Ce ſont de petits prez en gazon... » Hamilton, *Mém. de Grammont,* page 347 de l'édition Lemerre.

Page 83, note 5. *De ce aventures,* lire : *de ces.*

Page 104, note 7. Au lieu de *pronom,* lire *adjectif.*

Page 114, ligne 20. Supprimer : *c' eſt.*

Page 133, ligne 13. Au lieu de *chaiere,* lire : *chiere.*

Page 147, ligne 18. Au lieu de *drind,* lire : *drlnd.*

Page 180, ligne 14. *Havre* n'eſt pas une corruption, mais une autre prononciation de *Affre*. Tous deux viennent de l'anc. haut-all. *aibar, eiver,* hériſſé. Le Dict. de Nicot contient un exemple de *affre* au ſing. : « Je lui ai donné une mauvaiſe affre. »

Page 217, ligne 18. Au lieu de BOUTEUX, lire BOUETEUX (boiteux.)

Page 224, ligne 20. Au lieu de *laulpicquet,* lire : *ſaulpicquet.*

Page 231, ligne 2. Au lieu de *s'alargent,* lire : *s'atargent.*

Page 260, note 1. Au lieu de *le ronfle,* lire : *la ronfle.*

Page 321, ajouter à la ſuite du mot BRODE : « Le pain bis qu'on appelle pain aux brodes [ſera] du poids de six livres. » Collection de la Préfecture de Police, pièce 4 : *Ordonnance pour la police du pain,* du 23 nov. 1546. Ce document permet de conjecturer que *brode,* appliqué aux Suiſſes ou aux Allemands, ſe confondait pour nombre de gens avec leur mot *brod* ou *broth,* pain.

Page 373, ajouter au mot VERDIS (SUR LE HAULT) : Pour être complet, je dois dire que les débiteurs insolvables étaient aſtreints à porter un bonnet vert, mais que l'explication donnée au gloſſaire convient mieux à cette locution du Jargon. On peut lire encore au XVIIe ſièc. *(Correſpondance adminiſtrative ſous Louis XIV,* 25 mars 1678) des lettres-patentes du Roi pour exempter un mauvais débiteur de porter le bonnet vert.

TABLE

TABLE

NOTICE

BALLADES DE VILLON

LE JARGON AU THÉATRE

Achevé d'imprimer

Le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

PAR ALPHONSE LEMERRE

25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 25

PARIS